This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

☆ Mme. C. West van Helden
31 Dec 08

III

ÉTUDES

HISTORIQUES

PAR

EUGÈNE FORCADE

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 *bis*

1853

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
474007
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1903

Vu les traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, l'Auteur et les Editeurs de cet ouvrage se réservent le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes les langues; ils poursuivront toutes contrefaçons ou toutes traductions faites au mépris de leurs droits.

PRÉFACE

La plupart des Études suivantes ont été écrites après la Révolution de Février. Je m'y étais proposé de tracer quelques esquisses historiques, autour du redoutable mystère des révolutions. On trouvera peut-être que la même pensée, poursuivie dans les divers fragments réunis ici, donne à ce volume une certaine unité et en justifie la publication.

Ces essais ont un autre caractère sur lequel je ne peux éviter de m'expliquer. Inspirés par un vif sentiment de douleur et de défiance à l'égard de la crise révolutionnaire commencée en 1848, ils parurent

empreints, dans le temps, d'un véhément esprit conservateur. Ils étaient alors, comme on disait, réactionnaires. Aujourd'hui, le texte étant resté le même, la couleur dominante en est changée. On reconnaîtra, peut-être avec surprise, que la foi et l'accent qui animent ces pages, sont l'accent et la foi de la liberté, Ce qui était réputé trop conservateur il y a quatre ans, court donc en ce moment le danger de paraître trop libéral. Dans les temps révolutionnaires, les oscillations déréglées et violentes des événements ne manquent jamais de produire ces singuliers renversements d'optique, par rapport aux opinions modérées et constantes.

Je ne regrette point ce contraste, et il ne m'est que trop aisé de le faire comprendre en me reportant à mes impressions de 1848.

Oui, la Révolution de Février m'avait inspiré une profonde douleur. J'étais trop peu engagé encore dans les luttes politiques pour qu'aucune considération personnelle se pût mêler à cette souffrance. Ce n'était pas seulement la vague désolation qu'éprouve tout esprit ordonné en face d'une perturbation immense et soudaine. Ce n'était pas l'effroi des théories qui se déchaînèrent alors sur la France ; j'étais inébran-

lablement convaincu que toutes les tentatives de destruction ne déplaceraient pas une seule des conditions fondamentales de la société. Ce qui me torturait, c'était l'issue où cette révolution était manifestement forcée de se perdre. Derrière l'anarchie, je voyais la dictature; après la démagogie, l'absolutisme. Cette conséquence était écrite au front de la Révolution de Février comme l'arrêt de l'histoire. « Cette révolution qui ne croit renverser qu'un gouvernement, précipiter qu'une poignée d'hommes, nous coûtera, me disais-je, la liberté ! Elle était inutile aux progrès de l'avenir, puisque rien n'empêchait ces progrès de sortir avec maturité des institutions libérales fondées en 1814, et maintenues au prix d'une révolution en 1830. Elle leur sera funeste, en anéantissant avec ces institutions le fruit des progrès passés. Elle nous fera rétrograder violemment d'un demi-siècle. Et nous, les fidèles gardiens des principes et des traditions de 1789, nous serons forcés de reconquérir laborieusement et pied à pied ce qui nous appartenait déjà comme un héritage. »

Je maudissais dans la Révolution de Février le mal qu'elle ferait à la liberté. Aujourd'hui que le mal est fait, il est naturel que le véritable esprit libéral de ces

Études ressorte seul sur le fond de la situation présente (1).

Maintenant les malheurs de la liberté ne sont plus à prévoir, ils sont accomplis. Le regard des libéraux n'a plus à chercher dans l'avenir que la renaissance de la liberté. Pour moi, au moment où le délire des illusions échauffait les têtes, je craignais. Aujourd'hui, en face de la défaillance et de la prostration, j'espère. Qu'on me permette, non d'approfondir, mais d'indiquer à la hâte quelques-unes des raisons de mon espérance.

D'abord n'oublions jamais que la liberté est la condition vitale des principes de 1789, la garantie nécessaire sans laquelle les autres conquêtes de la révolution deviennent bientôt illusoires, et que tant que la liberté n'aura point été fondée en France, la

(1) Cette considération m'a décidé à placer en tête de ce volume un article écrit à l'occasion de l'*Histoire de la Révolution de 1848*, par M. de Lamartine, et qui a paru comme la plupart des études réunies ici dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il est douloureux, je le sens plus que jamais, d'avoir été obligé de combattre un homme du génie de M. de Lamartine. On voudrait, surtout après avoir été enveloppé dans une défaite commune, pouvoir effacer les traces cruelles des anciens dissentiments. Mais le livre de M. de Lamartine subsiste toujours avec ses erreurs et ses injustices, et ceux qui le liront ou qui s'en souviennent encore me pardonneront, je l'espère, de n'avoir point supprimé ma protestation.

révolution ne sera point terminée. L'auteur de la constitution actuelle nous en a fait souvenir : avant de promulguer cette constitution, le président de la République de 1852 n'a-t-il pas annoncé la liberté comme couronnement des institutions nouvelles, le jour où la France serait de nouveau capable de la supporter ?

On peut différer d'avis sur le moment ; mon opinion est que la France sera promptement digne de la liberté, pour la raison fort simple que, même depuis 1848, elle n'a guère cessé de l'être. Quand on étudie avec sang-froid ce qui s'est passé depuis cinq années, on est forcé de convenir que le pays a pris une part très-active, très-directe et très-large à ce qu'on appelle son salut. La fatalité de la République de 48 fut d'inspirer à la France la terreur d'une révolution sociale ; et tout le mouvement politique des quatre années pendant lesquelles la République a vécu, n'a été qu'une énergique résistance au socialisme. Cette résistance, qui l'a faite ? le pays. Avec quoi ? avec les armes quand l'émeute s'est levée, avec la presse, la tribune, l'opinion, les élections libres, quand la lutte est demeurée pacifique. La France a donc repoussé et elle a vaincu durant quatre ans, la révolution sociale,

avec la liberté. Et, à travers quelles circonstances encore, a-t-elle trouvé ce ressort de salut dans la liberté? après la surprise d'une révolution, avec l'essai du suffrage universel appliqué pour la première fois dans le monde sur une aussi vaste échelle, et dans le cadre d'une constitution pleine de contradictions et d'embûches. Au lendemain d'une pareille expérience, il n'est permis à personne d'attribuer à un vice de l'esprit national, des perturbations qui ne peuvent être imputées qu'aux défauts des mécanismes politiques. La France a prouvé aux plus ombrageux amis de l'ordre qu'elle a, elle, l'instinct bon, le sang sain. Qui peut le plus, peut le moins; il est impossible de regarder comme radicalement incapable de se gouverner, un peuple qui, en de pareilles épreuves, s'est si bien montré capable de se sauver.

La France n'est pas seulement digne de la liberté, elle est engagée dans les directions qui mènent inévitablement aux institutions libérales : le travail et la paix.

L'œuvre de notre époque c'est la pacifique conquête de la nature par l'industrie humaine, c'est la production accélérée et la répartition plus rapide et plus équitable de la richesse entre les hommes. Les sociétés

industrieuses et riches, ne vivent et ne se développent qu'avec la liberté; c'est la nécessité de l'économie politique, la loi du tempérament des peuples, le lieu commun de l'histoire. La paix n'est pas moins inséparable de la liberté. Les sociétés pacifiques ne trouvent que dans la liberté, l'aliment moral que demande leur imagination, et la gloire que réclame leur légitime orgueil. En voulant la paix et en se jetant avec ardeur dans l'industrie, la France est donc dans le chemin de la liberté.

Mais ceux qui ne vont pas jusqu'à déclarer la France indigne de la liberté, disent qu'elle en est dégoûtée aujourd'hui. C'est possible; il serait prudent alors de prévoir le moment où le goût lui en pourrait revenir.

J'admets que les institutions libérales soient tombées dans le discrédit passager dont on parle. On ne peut pourtant croire à la durée de ce discrédit quand on voit les régions de la société française, où se forme l'opinion, cette puissance mystérieuse qui se dégage comme l'âme parlante d'un peuple, et dont on allègue contre nous, les doutes, les découragements, l'apathie.

C'est surtout, je le reconnais, dans la classe que l'on est forcé, faute d'un autre mot, d'appeler la

bourgeoisie, que la liberté est aujourd'hui en défaveur. On a tort d'appeler la bourgeoisie une classe ; elle n'est pas plus une classe qu'elle n'est un parti. C'est plutôt un étage de la société où entrent tous les hommes qui ont quelque culture d'intelligence, qui s'appliquent à l'industrie et au commerce, qui remplissent les fonctions publiques, qui exercent les professions libérales, et qui possèdent une propriété médiocre. C'est la masse de la nation recrutée chaque jour de tous ceux qui s'élèvent par le travail et par l'activité de l'esprit. Cette bourgeoisie, ce tiers état qui est encore, et plus peut-être qu'au temps de Sieyès, toute la France agissante et pensante, a été bien attaquée de nos jours, souvent même par ceux qui invoquent son témoignage actuel contre la liberté. Je sais tout ce qu'on a dit d'elle. On lui a reproché d'être égoïste, oublieuse et imprévoyante, tantôt frondeuse et tantôt peureuse, tantôt somnolente et stagnante, tantôt abandonnée aux entraînements les plus aveugles, avec la versatilité démocratique redoublée de l'impétuosité française. Elle est, dit-on, indifférente et sceptique, incapable de foi en la supériorité de telle ou telle doctrine sur la légitimité du pouvoir, habituée à vivre au jour la journée, brutalement utilitaire. Voilà le portrait que font d'elle

ses détracteurs. Je ne discuterai pas ces accusations, mais ce que j'avouerai, c'est que cette bourgeoisie, telle qu'elle est, concentrant l'activité intellectuelle et matérielle du pays, fait l'opinion publique; ce que j'accorderai, c'est que, troublée encore du cauchemar du socialisme, elle a pris momentanément la liberté en défiance. Mais gardez-vous de confondre avec le tempérament éternel de la bourgeoisie, une impression accidentelle, la panique ou le dépit d'un instant. Etudiez, analysez, disséquez la bourgeoisie de tous les temps et de tous les pays; le génie de la bourgeoisie a toujours été la liberté; au fond du bourgeois, vous ne trouverez jamais qu'un libéral. Souvenez-vous que le bourgeois auquel vous avez affaire, est le Français impressionnable, le Français que l'on n'arrête pas plus dans l'élan que dans la déroute, le Français chez lequel le lendemain ressemble si peu à la veille. Enfin, nous tous, bourgeois de la France actuelle, nous avons vécu sous un règne de la liberté qui a duré trente-cinq ans. Il y a une patrie morale, une patrie des idées marquée par le temps où l'on a commencé à vivre, comme il y a la patrie de l'espace fixée par le le lieu de la naissance. Nous qui sommes nés dans la France élargie et anoblie par la liberté, la liberté est notre patrie. Comment voulez-vous que nous n'ayons

pas bientôt le mal du pays, et que nous ne réclamions point les frontières naturelles de la patrie de nos âmes, la liberté ?

Quand viendra ce jour ? c'est une question de temps ; si, dans le monde moral comme dans le monde physique, la réaction se mesure à l'action, il est plus prochain qu'on n'a l'air de le croire, car nous n'avons à revenir que d'une panique de quatre années. Mais ce jour arrivera infailliblement.

C'est notre gloire à nous, écrivains, de partager les désastres comme les triomphes de la liberté. Depuis soixante ans, nous avons fourni à la France ses plus grands orateurs et ses premiers hommes d'Etat. La littérature est à la fois l'armée militante et la décoration de la liberté. Admirable complicité de la liberté et de l'intelligence ! La méconnaître, c'est vouloir se briser contre une des plus nobles et des plus inflexibles lois de l'esprit humain. L'écrivain qui a le malheur de l'oublier se renie lui-même.

Aujourd'hui donc, nous sommes enveloppés dans la disgrâce de la liberté. En 1848, c'était l'armée qu'on écartait de Paris ; maintenant c'est aux écrivains que l'on ferme les portes : nous sommes les *Brigands de la Loire*, de l'heure qui passe. Nous survivrons à ces in-

justices ; j'espère même qu'elles nous seront utiles. Les revers sont une bonne école pour tout le monde. Ceux que nous subissons ne sont pas sans compensations. La disgrâce nous fournit le loisir de nous fortifier par la méditation et par l'étude. Elle affermit notre caractère et nous met à même de donner à nos calomniateurs des exemples d'indépendance et de probité. Puis, quand on s'est lié, par une conviction généreuse, à une cause où l'on croit voir engagés les intérêts de la dignité humaine et de la patrie, il est plus doux de la servir dans ses revers que dans son triomphe. Il y a là une joie morale, qui dédommage richement les gens de cœur, des insolences de la Fortune,

Avril 1853.

ÉTUDES HISTORIQUES

L'Historien et le Héros

DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER (1).

Non, ce n'est point une histoire que M. de Lamartine a écrite, c'est une impuissante apologie. La révolution de 1848 est la plus triste des crises qui marquent périodiquement, depuis soixante ans, les étapes de notre décadence. M. de Lamartine en a été, au moment suprême, l'acteur décisif. La condamnation de la révolution de 1848, nous allons la lire dans les balbutiements, dans les déclamations, dans les aveux et dans les réticences de M. de Lamartine. Quant à la responsabilité qui pèse sur lui, l'orgueil de M. de Lamartine la revendique tout entière, et qui pourrait d'ailleurs la lui disputer? A l'exception de M. François Arago, qui s'y laissa traîner et qui remplit sa tâche avec le mutisme de la résignation, les collègues de M. de Lamartine au gouvernement provisoire sont des hommes qui n'auront jamais un nom devant la postérité, des hommes sur lesquels les jugements de l'histoire n'auront jamais prise, des hommes dont l'élévation sans lendemain fut une des plus insolentes bouffon-

(1) *Histoire de la Révolution de 1848*, par A. de Lamartine.

neries de la fortune. Sans M. de Lamartine, la république, repoussée par l'immense majorité du pays, ne fût point sortie de la sédition du 24 février; si M. de Lamartine n'eût pas consenti à être le collègue de MM. Flocon, Ledru, Crémieux, Louis Blanc, Albert, on n'eût jamais entendu parler de cette autocratie révolutionnaire qui s'est appelée le gouvernement provisoire. Il est naturel que M. de Lamartine vienne se défendre lui-même en racontant la révolution de 1848. La fortune politique de son nom y est indissolublement attachée.

L'apologie de M. de Lamartine sous les yeux, je vais donc lui demander compte des motifs qui l'ont porté à faire une révolution, de la manière dont cette révolution s'est accomplie, du rôle actif qu'il a volontairement choisi dans la péripétie de ce drame, de la politique qu'il a pratiquée au pouvoir, des amitiés qu'il a formées, des effets immédiats de la révolution de février, enfin du caractère et de la moralité de sa carrière publique; mais, avant de commencer ce douloureux interrogatoire, je demande le droit de franchise vis-à-vis de M. de Lamartine. L'auteur des *Méditations* et des *Girondins* a joui jusqu'à présent d'une immunité refusée à tous les hommes publics. Pour lui, la critique même a toujours eu des ménagements respectueux et des flatteries efféminées. On ne lui a jamais parlé que comme l'on parle à une altesse royale. On aurait craint, en blâmant l'homme politique, de paraître oublier l'admiration due au poëte; il semblait y avoir dans les sentiments de M. de Lamartine une chevalerie qui appelait des retours de générosité, et, devant la bienveillance polie de son langage, la polémique aurait rougi de ne point émousser ses rudesses. Il serait difficile aujourd'hui d'observer envers M. de Lamartine ces attentions cérémonieuses. On ne pense plus au grand poëte

d'autrefois quand on voit l'homme qui a joué sur un coup de dé la vie de la France ; on oublie l'ancien prestige de l'écrivain en parcourant l'improvisation incohérente, lâchée, monotone de l'*Histoire de la Révolution de 1848* ; on n'est pas touché d'une chevalerie qui est allée jusqu'à réhabiliter la mémoire de Robespierre, et l'on se révolte enfin contre cette fade et banale bienveillance qui n'honore plus personne, parce qu'elle caresse tout le monde ; on s'indigne du flegmatique lyrisme de ce Philinte sérieux qui fait mine de s'attendrir sur Mme la duchesse d'Orléans, et dont les adulations ne se sont pas même arrêtées devant Blanqui.

I

Quelles sont les causes qui ont paru à M. de Lamartine assez saintes et assez impérieuses pour le décider à jeter son pays dans les hasards d'une révolution ! Mais, afin d'apprécier la puissance de ces motifs, creusons d'abord ce mot révolution, qui est depuis soixante ans l'énigme, le scandale et le fanatisme de l'humanité.

Il en est du mot révolution comme de tous les termes dont s'emparent les passions aveugles et superstitieuses : les masses en adorent le son sans en pénétrer le sens. Depuis soixante ans, nous avons entendu proclamer la révolution comme le symbole et le gage des affranchissements légitimes et de l'amélioration de l'espèce humaine. Parce que les idées au nom desquelles la France de 89 brisa l'ancien régime ont paru généreuses et grandes, on a sanctifié le mot révolution, et peu à peu, dans la conscience de la France, il s'est fait une confusion déplorable entre ce mot, et les vérités et les nobles buts de 1789. A la longue, le vulgaire a fini par croire que révolution signifiait

toujours liberté, patriotisme, gloire, progrès. C'est sous l'influence de ce préjugé que le peuple et des enthousiastes égarés ont si souvent couru à l'insurrection comme aux appels de l'héroïsme; c'est la même illusion qui fait que les masses ont tant de fois salué les révolutions accomplies comme des bienfaits et des triomphes; c'est ce mensonge terrible qui, à chaque mécontentement qui gronde en lui, à chaque ambition qui s'élève dans son sein, présente au peuple une révolution nouvelle comme unique espoir et dernière perspective.

Ce préjugé est la superstition odieuse et fatale du XIXe siècle. S'il reste encore dans la jeunesse française des esprits élevés, et des âmes fières, leur devoir, leur tâche est de chasser cette idole de l'imagination populaire. La révolution n'est pas une philosophie, une doctrine, une vérité, un bien; elle n'est pas but, elle est moyen. C'est le plus incertain, le plus redoutable, le plus funeste des instruments par lesquels s'accomplit le mouvement des choses humaines. Il y a dans le monde moral, comme dans le monde physique, des forces fatales qui éclatent et tuent, quand la sagesse et la vigilance de l'homme cessent de les maîtriser et de les conduire. Les révolutions sont les situations où les grandes forces du monde social échappent à la prévoyance et à l'influence de la raison humaine. Les révolutions dans l'histoire sont des interrègnes entre le moment où un peuple cesse de se gouverner et le moment où il ressaisit le gouvernement de lui-même : effrayant intervalle, où tous les éléments contradictoires, ennemis, dissolvants, que l'autorité contenait dans la société, s'entre-choquent, et s'entre-détruisent, sans autre médiateur que la force, et sans autre règle que le hasard. La révolution, c'est l'abdication de la raison et du libre arbitre humain, et c'est l'invasion

et l'empire absolu de la fatalité dans le gouvernement des peuples. Au milieu de cette éclipse, le progrès s'égare ou s'arrête; car le progrès, ce sont les améliorations délibérées, balancées, expérimentées; c'est la marche assurée du connu au connu, tandis que la révolution court à l'inconnu, à travers les ténèbres, sous les coups des fléaux de Dieu. Il y a, dit-on, des révolutions légitimes : c'est possible; mais les révolutions ne sont légitimes pour les peuples qu'aux conditions où le suicide devient légitime pour les individus, comme une de ces extrémités où il ne reste à la vertu et à l'honneur d'autre ressource que l'héroïsme du désespoir. En dehors de ces exceptions terribles, appeler une révolution sur son pays, c'est, pour ainsi dire, appeler l'étranger, l'ennemi, dans le domaine de la liberté et de la raison humaine; c'est un crime contre la patrie livrée comme enjeu, contre la philosophie reniée, contre Dieu défié.

M. de Lamartine reconnaît en maint endroit ces vérités; à lui, plus qu'à aucun autre, il a donc fallu des raisons bien fortes pour entrer dans une révolution. Il déclare que « la question du gouvernement était pour lui une question de circonstance plutôt que de principe... Que si le gouvernement constitutionnel de Louis-Philippe eût tendu à accomplir graduellement et sincèrement les *deux ou trois grands perfectionnements* moraux ou matériels demandés par l'époque, Lamartine eût défendu la monarchie. » Quels étaient donc ces deux ou trois perfectionnements pour lesquels M. de Lamartine croyait pouvoir jouer la partie désespérée d'une révolution? Je cite encore la déclaration de M. de Lamartine dans son emphase et dans sa naïveté imprévue : « Les deux idées principales que Lamartine (M. de Lamartine, comme César, parle de lui-même à la troisième personne) croyait

assez saintes et assez mûres pour valoir l'effort d'une révolution, étaient entièrement désintéressées. Elles ne profitaient qu'à Dieu et à l'humanité... L'une était l'avénement des masses au droit politique, pour préparer de là leur avénement *progressif, inoffensif et régulier* à la justice, c'est-à-dire à l'égalité de niveau, de lumière et de bien-être relatif dans la société. La seconde était l'émancipation réelle de la conscience du genre humain, non par la destruction, mais par la liberté complète des croyances religieuses. Le moyen, à ses yeux, était la séparation définitive de l'Etat et de l'Eglise. » Parmi les hommes qui ont une intelligence et une conscience, qui se serait jamais attendu à voir présenter de pareils prétextes comme la justification d'une révolution? L'avénement des masses au droit politique par une révolution, c'est-à-dire leur avénement violent, offensif, irrégulier, « pour préparer de là leur avénement progressif, inoffensif, régulier, à la justice, » quelle contradiction! quelle inconséquence! Est-il permis à la pensée de se souffleter ainsi en une seule et même phrase? Une révolution pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat! Est-ce dérision ou impiété? Faut-il rire, faut-il s'indigner? Il est vrai que M. de Lamartine nous explique ce travers par une singulière conformation de nature : « Lamartine avait été créé religieux, comme l'air a été créé transparent. » J'aime mieux rire.

J'écarte ce ridicule prétexte d'une révolution : la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dont M. de Lamartine ne paraît pas d'ailleurs s'être fort inquiété le lendemain de février. On comprendrait plutôt l'insurrection au nom des droits politiques des masses, si l'élévation du peuple eût rencontré dans le régime de 1830 des obstacles infranchissables. Or, je défie M. de Lamartine de porter une telle accusation

contre les institutions qui gouvernaient la France avant la révolution de février. Ces institutions étaient un mécanisme élastique, qui à la fois provoquait et contenait tous les progrès. Elles avaient été construites pour seconder, suivant les expressions de M. de Lamartine, l'avénement progressif, inoffensif et régulier des masses à l'égalité relative des lumières et du bien-être et aux droits politiques. Elles y réussissaient, et c'est M. de Lamartine lui-même qui le proclame involontairement, toutes les fois qu'il a besoin de louer l'intelligence et la moralité du peuple; en voici un éclatant aveu : « La masse de la population laborieuse et domiciliée à Paris avait fait en lumières, en civilisation véritable et en vertu pratique, d'immenses progrès depuis cinquante ans. L'égalité l'avait ennoblie, l'industrie l'avait enrichie. Le contact avec les différentes classes qu'on appelait autrefois la bourgeoisie avait poli et adouci ses pensées, sa langue et ses mœurs. L'instruction généralisée, l'économie devenue une institution par les caisses d'épargne, les livres multipliés, les journaux, les associations fraternelles ou religieuses, l'aisance, qui donne plus de loisir, le loisir, qui permet la réflexion, l'avaient heureusement transformée. La communauté d'intérêts bien comprise entre ce peuple et la bourgeoisie, avec laquelle il se confondait, avait mis en commun même les idées. » Contre un état social et politique qui verse sur un peuple de pareils bienfaits, c'est crime ou folie de faire une révolution; car faire une révolution, c'est tuer cette industrie qui enrichissait le peuple et lui procurait l'aisance, le loisir, l'instruction; c'est ruiner l'économie du pauvre et dilapider les caisses d'épargne; c'est effacer la politesse et l'adoucissement des mœurs, et c'est mettre la jalousie, la haine et la lutte entre les classes, à la place de cette communauté d'intérêts qui était la force et l'honneur

d'une société prospère. Le dernier, l'unique prétexte révolutionnaire de M. de Lamartine disparaît donc, écrasé sous le poids de son propre témoignage.

Dès le 21 février cependant, dès la veille des journées où s'est englouti le règne de Louis-Philippe, M. de Lamartine avait pris son parti d'une révolution et avait poussé ce cri des aventuriers et des joueurs, qu'il a jeté depuis du haut de la tribune : *Alea jacta est*. Un grand nombre de députés de l'opposition s'étaient réunis chez un restaurateur de la place de la Madeleine, pour délibérer sur la conduite à suivre dans l'affaire du banquet. La question n'était plus même alors celle qui s'était débattue entre le gouvernement et l'opposition, à propos du droit de réunion. Il ne s'agissait plus seulement du banquet, il s'agissait d'une de ces processions populaires qu'on appelle dans le langage révolutionnaire des manifestations. Le *National* et la *Réforme* avaient publié le programme de la journée et réglé la marche des masses qu'on appelait dans la rue. C'était le procédé que nous avons vu tristement renouveler depuis, au 16 avril, au 15 mai, au 13 juin. Le gouvernement venait de répondre à ce défi par l'interdiction du banquet. Entre le gouvernement, défendant légalement l'ordre menacé, et les factions préparant un de ces complots dont le 24 février nous a dit le secret, et dont M. Ledru-Rollin a brutalement dévoilé un jour l'insigne hypocrisie, que ferait l'opposition? M. Berryer, lui l'adversaire naturel et par principe du gouvernement de juillet, reculait devant le péril de la société. M. de Lamartine, lui, pour qui « la question de gouvernement était une question de circonstance plutôt que de principe, » n'eut pas ces scrupules. Il conseilla les partis les plus violents. « C'est, dit-il, un acte de citoyens que nous voulons faire, et où la France veut être notre témoin par les yeux du peuple de Paris! Le

reste n'est plus dans nos mains, Messieurs ; le reste est dans les mains de Dieu... Je ne sais pas si les armes confiées à nos braves soldats seront toutes maniées par des mains prudentes, je le crois et je l'espère ; mais, si les baïonnettes viennent à déchirer la loi, si les fusils ont des balles, ce que je sais, Messieurs, c'est que nous défendrons de nos voix d'abord, de nos poitrines ensuite, les institutions et l'avenir du peuple, et qu'il faudra que ces balles brisent nos poitrines pour en arracher les droits du pays. Ne délibérons plus, agissons. » Vainement M. de Lamartine allègue-t-il qu'il ne put entraîner ses collègues aux extrémités où sa passion l'emportait, et pense-t-il se disculper en disant que les conséquences qui pouvaient découler de son discours furent écartées. Au moment où il prononça ces paroles, M. de Lamartine fut dans son âme fauteur et complice d'une révolution, et le jugement sévère qu'il porte aujourd'hui lui-même sur son discours pèse sur sa conduite dans la journée du 24 février, qui n'en fut que la traduction en acte. « Lamartine livrait quelque chose au hasard. La vertu ne livre rien qu'à la prudence, quand il s'agit du repos des Etats et de la vie des hommes. Il tentait Dieu et le peuple. Lamartine se reprocha depuis sévèrement cette faute. *C'est la seule qui pesa sur sa conscience dans tout le cours de sa vie politique.* Il ne chercha à l'atténuer ni à lui-même, ni aux autres. C'est un tort grave de renvoyer à Dieu ce que Dieu a laissé à l'homme d'Etat : la responsabilité. Il y avait là un défi à la Providence. L'homme sage ne doit jamais défier la fortune, mais la prévoir et la conjurer. » On voit que, pour juger M. de Lamartine, il n'y a qu'à recueillir ses propres aveux ; mais l'on n'aurait point encore une idée exacte de l'état de son esprit, si l'on ne tenait compte du motif et de l'excuse qu'il donne à la violence de ses résolutions et de ses paroles. Il était

surtout animé d'une rivalité jalouse contre la partie de l'opposition dont M. Thiers était le chef. « La satisfaction secrète de prendre une fois de plus cette opposition en flagrant délit de faiblesse, l'orgueil de la dépasser et de la convaincre d'inconséquence, était peut-être, dit-il, à son insu, pour quelque chose dans la chaleur du discours de Lamartine. »

Voilà toute la justification que M. de Lamartine présente à ses contemporains et à l'histoire de sa complicité dans la révolution de février. Je la résume. M. de Lamartine croit que c'est un tort grave de défier la Providence, en faisant des révolutions. Il n'avait contre la monarchie constitutionnelle aucune objection de principes. Il aurait défendu le gouvernement de 1830, si ce gouvernement avait tendu, dit-il, à accomplir graduellement les deux ou trois grands perfectionnements moraux et matériels réclamés par l'époque : ces deux ou trois perfectionnements se réduisent à deux, qui sont l'avénement du peuple aux droits politiques et la séparation de l'Église et de l'État. M. de Lamartine constate les progrès accomplis par le peuple sous le régime de 1830 : n'importe, c'est au nom de ces deux prétendues idées que M. de Lamartine veut remettre ces progrès en question et jouer le repos des États et la vie des hommes. Enfin, à la veille de la catastrophe, lorsqu'il provoque les conflits par la violence de ses discours, en sondant son cœur, il n'y peut montrer lui-même d'autre mobile qu'une triste jalousie, attisée par une vanité irréconciliable. Les idées et les sentiments qui dirigent M. de Lamartine nous sont connus : voyons-le à l'œuvre.

II

M. de Lamartine a rempli de son nom l'*Histoire de la Révolution de 1848*. Je n'oublie pas cependant qu'il y a bien autre chose que la personnalité de M. de Lamartine dans cet immense événement. Je n'ai garde de faire sa responsabilité plus grande qu'elle n'est. Il y a eu un moment où M. de Lamartine a joué dans la crise un rôle décisif, où il y a pris volontairement une initiative prépondérante, où il en a peut-être tenu dans ses mains la direction ; mais la crise elle-même était née et s'était développée hors de son influence. La révolution de février a eu des causes générales dont M. de Lamartine n'a point à répondre ; les événements des trois journées se sont déroulés avec un enchaînement sur lequel M. de Lamartine n'a pesé qu'à la dernière heure. Pour être juste et vrai, pour bien mesurer la responsabilité de M. de Lamartine, il y a donc trois parts à faire : celle des causes générales de la révolution, celle des accidents particuliers qui ont marqué les degrés de cette catastrophe, enfin le rôle joué par M. de Lamartine le 24 février, à la chambre des députés, après l'abdication du roi et en présence de madame la duchesse d'Orléans, cherchant un refuge dans la représentation nationale violée par l'émeute. Avant d'en venir au rôle personnel de M. de Lamartine, il faut, par conséquent, repasser les causes générales et les faits de la révolution.

M. de Lamartine a négligé l'examen de ces causes, pour courir, comme il dit, au récit ; je les ai recherchées ailleurs avec assez de détail (1) pour n'avoir point à y revenir maintenant. Je n'en mentionnerai qu'une, celle qui a paralysé la

(1) Voir dans ce volume, l'étude sur *la Société française*.

défense du gouvernement et de la société dans les journées de février. Je la définis d'un mot : le manque de foi. Derrière toutes les fautes et toutes les défaillances qui, en cette lutte fatale, ont perdu la cause du régime de 1830, fautes du roi, fautes du gouvernement, fautes de l'opposition, fautes de la garde nationale, fautes des généraux, vous retrouverez toujours le manque de foi. Par une suite et une complexité de vices, d'accidents, de fausses situations, il est arrivé au jour suprême que la société et le gouvernement se sont trouvés trop éloignés l'un de l'autre, et n'ont plus cru assez énergiquement à la solidarité de devoir et d'intérêt qui les unissait l'un à l'autre. Le gouvernement n'a pas senti qu'il devait à la défense de la société les sacrifices les plus héroïques ; la société a oublié qu'en laissant renverser son gouvernement, elle se suicidait. Comment cet éloignement s'était opéré, comment cette foi mutuelle s'était obscurcie dans les consciences, il serait trop long de l'expliquer ; mille causes y avaient contribué : l'origine révolutionnaire du régime de 1830, la confusion des partis qui donnait pour auxiliaires à la horde des destructeurs les défenseurs traditionnels de la société, huit années de prospérité et de calme qui avaient épaissi sur les regards le bandeau d'une sécurité trompeuse; les violences passionnées et les infatigables calomnies de la presse opposante, qui avaient fini par envelopper insensiblement le pouvoir d'un réseau de défiances. Au dernier moment, il n'y eut plus qu'une poignée d'esprits probes et convaincus, qui, les yeux fixés sur la révolution imminente, gardèrent au cœur le sentiment de la fidélité mutuelle que se devaient le pouvoir et la société : prévoyance et fermeté inutiles, qui restent aujourd'hui, à défaut de consolation, l'orgueil de conscience de ceux qui ont défendu jusqu'au dernier jour le gouvernement tombé.

Le manque de foi dont je parle éclate dès le premier acte de la révolution de février. M. de Lamartine, plus dithyrambiste qu'historien, a laissé dans l'ombre les détails du fait qui a commencé cette série de contre-temps et de fausses mesures dont le public n'a connu que le triste résultat, mais mais qui ne lui ont point encore été expliquées.

On sait que le conflit fut amené par le banquet projeté du 12e arrondissement. L'opposition voulait, par cette manifestation, établir contre le gouvernement le droit illimité de réunion. Le gouvernement avait annoncé que, refusant son autorisation au banquet, il le poursuivrait comme illégal. Cependant, à mesure que le jour fixé approchait, les chefs de l'opposition commencèrent à redouter l'extrémité à laquelle ils allaient en venir. Les factions ennemies qui les poussaient devant elles leur inspirèrent de vives alarmes. Plusieurs même furent informés que leurs personnes ne seraient pas en sûreté. Pour provoquer un mouvement insurrectionnel, des conspirateurs républicains pensaient à faire d'eux des martyrs. Les chefs de la gauche voulurent conjurer, par un arrangement amiable, les périlleuses conséquences d'un conflit ; ils sondèrent à ce sujet des membres importants de la majorité. Le ministère, dans l'intérêt de la paix publique, ne demandait pas mieux que de laisser à l'opposition une issue honorable. Des négociateurs furent nommés des deux côtés : M. Barrot et M. Duvergier de Hauranne représentèrent l'opposition ; M. Vitet et M. de Morny, le parti conservateur et le ministère. Il fut convenu entre ces messieurs qu'il y aurait un banquet pour la forme ; que, le premier toast porté, un commissaire de police sommerait la réunion de se dissoudre, ce qu'elle ferait sans résistance, et que la difficulté légale débattue entre l'opposition et le gouvernement serait portée devant la justice du pays. Cette

transaction, honorable sans doute par ses motifs, était, de la part de l'opposition comme de la part du ministère, une cession de principes : au moment de croiser le fer, l'un et l'autre manquaient de foi dans la rigueur de son droit. Cette première capitulation précipita les complications qu'on voulait prévenir.

Les chefs de l'opposition avaient stipulé pour un parti dont ils n'étaient pas maîtres. La veille du jour du banquet, *le National* et *la Réforme* publièrent un programme de la manifestation. C'était un appel à la garde nationale, aux écoles, à la population entière. Les commissaires du banquet y traçaient l'ordre de la cérémonie, y marquaient le rang de chacun dans le défilé, et usurpaient les droits et le langage de la police de la cité réglant l'ordonnance d'une fête publique. Après un pareil défi, le ministère ne pouvait tolérer le banquet sans livrer aux meneurs des factions républicaines le gouvernement de la rue. Le ministère revint donc sur ses concessions. Il résolut d'interdire le banquet. Des précautions militaires furent concertées en conseil pour protéger l'ordre contre les tentatives possibles de la sédition. La garnison de Paris et la garde nationale devaient, le mardi, jour du banquet, occuper dès le matin les points stratégiques qui leur étaient assignés d'après l'ancien plan du maréchal Gérard. L'armée de Paris était alors, non de cinquante-cinq mille ou de trente-cinq mille hommes, comme l'imprime M. de Lamartine, qui varie quatre ou cinq fois sur ce chiffre ; elle était de trente mille hommes, qui pouvaient donner sur le terrain un effectif de vingt à vingt-cinq mille combattants. Ce chiffre était alors suffisant pour garantir la tranquillité de la capitale. Il devait s'augmenter des régiments de cavalerie des garnisons voisines, mandés et massés aux Champs-Élysées au nombre de six mille che-

vaux, et de l'artillerie de Vincennes. Même dans le moment où il se décidait à prendre des mesures énergiques, le gouvernement manqua de foi, car il n'osa pas donner au maréchal Bugeaud le commandement militaire de Paris. Il recula devant l'impopularité que les basses attaques des journaux de l'opposition avaient soulevées contre notre premier capitaine. C'était d'avance se laisser désarmer par l'ennemi.

Les chefs de l'opposition furent surpris autant que le ministère par le programme des républicains. M. Odilon Barrot n'en avait point encore connaissance, lorsque M. Vitet et M. de Morny allèrent lui demander l'explication d'une violation aussi flagrante du traité. M. Barrot et ses amis, dont les yeux s'ouvraient trop tard sur la fatalité de leurs alliances républicaines, eurent au moins la fermeté de renoncer au banquet, qui, devant l'interdiction du gouvernement, ne pouvait plus être que le rendez-vous d'une insurrection. Seul, parmi les adversaires importants du pouvoir, M. de Lamartine, entouré de quelques députés sans consistance, ne recula point devant cette chance de guerre civile. Nous avons vu avec quelle violence il exhorta l'opposition à aller au banquet. Quant à lui, son parti était pris, il aspirait la révolution et prophétisait la république. Cette violence de M. de Lamartine, cette soif de combat qui s'éleva en lui est d'autant plus surprenante, qu'elle contraste avec les appréhensions sérieuses et la modération réelle que montrèrent dans cette circonstance quelques-unes des têtes du parti républicain. M. Marrast, à qui j'annonçai, le lundi avant la séance, dans la salle des Pas-Perdus de la chambre des députés, les mesures que les ministres venaient de prendre en conseil, me répondit ces curieuses paroles : « Les malheureux ! nous allions faire quelque chose avec les classes constituées, et ils nous jettent dans les bras des

ouvriers ! » Je vois encore l'expression de dépit et d'effroi qui se peignit sur son visage à ces perspectives de luttes qui enflammaient alors M. de Lamartine d'une indéfinissable ardeur. M. Flocon fit ce jour-là, ainsi que le mardi et le mercredi, des efforts persévérants pour empêcher une prise d'armes parmi ses amis. Enfin, M. Louis Blanc lui-même prononça dans un conciliabule républicain, la nuit du lundi au mardi, un discours chaleureux contre le banquet. Les révolutionnaires de profession furent moins révolutionnaires que M. de Lamartine. M. de Lamartine ne put pas aller au banquet, parce que les républicains eux-mêmes décidèrent qu'il n'aurait pas lieu.

L'opposition céda donc : on sait qu'elle masqua sa retraite en présentant une demande de mise en accusation contre le ministère. Au moment où cette demande fut déposée, M. Dufaure, descendant de sa place, passa devant le banc des ministres, et leur dit avec un accent énergique : « Si vous aviez laissé faire le banquet, c'est alors que vous auriez mérité d'être mis en accusation. » Mais la retraite de l'opposition fit commettre au gouvernement une nouvelle faute, une de celles qui ont eu la plus funeste influence, et qui, jusqu'à ce jour, ne paraît pas avoir été connue du public.

Ce fut une joie bien grande aux Tuileries, dans la nuit du lundi au mardi, lorsqu'on apprit que le banquet n'aurait point lieu. La reine et les princesses, qui avaient vu avec angoisses les préludes de l'orage qui se levait sur la monarchie, respirèrent comme délivrées d'un souci mortel. Le roi, dont le caractère bienveillant et pacifique répugnait aux moyens violents, crut que la plus chaude alerte était passée, et que la crise s'apaiserait maintenant d'elle-même. Craignant que le déploiement des forces militaires projeté pour

le lendemain n'entretint l'irritation des esprits, et d'accord en cela avec le ministre de l'intérieur et le commandant de la garde nationale, il contremanda les ordres de la matinée ; il fut résolu que la garde nationale ne serait point convoquée et que les troupes resteraient dans les casernes. Ces mesures furent prises assez avant dans la nuit. Les autres membres du cabinet n'en furent point prévenus ; le président du conseil, M. Guizot, n'en sut rien. Ce contre-ordre jeta, dès le premier jour, dans les opérations militaires le décousu et le désarroi qui paralysèrent jusqu'à la catastrophe la défense de la société et de la monarchie. On n'en eut pas les avantages qu'on s'en promettait. La population ignora les ménagements qu'on avait voulu avoir pour sa susceptibilité. Dès la matinée, des bandes de perturbateurs ayant voulu faire des manifestations menaçantes et étant allés briser les vitres des fenêtres sous le péristyle de la chambre des députés, on fut obligé de mettre des troupes sur pied ; quant à la garde nationale, ne se voyant pas convoquée dès la première collision, elle ouvrit l'oreille aux ennemis du gouvernement, qui lui disaient qu'on se défiait d'elle, et, se figurant être suspecte, elle fut plus près de devenir hostile.

La journée du mardi fut une journée d'attente, d'observation, de morne anxiété. Les ateliers chômèrent. Depuis le matin, les boulevards charrièrent un fleuve d'hommes qui ignoraient que l'opposition eût renoncé au banquet, et descendaient dans la ville avec une vague et sombre curiosité. Barrée à la place de la Concorde par quelques escadrons de la garde municipale, la foule refluait sur son cours en remplissant la rue de Rivoli, la rue Saint-Honoré et les grandes rues confluentes. Il n'y eut pas d'agression sérieuse. Les sociétés secrètes, ces cadres permanents de l'insurrection, avaient leurs soldats dans les rassemblements, mais restaient

sur l'expectative. Les tentatives de barricades furent insignifiantes. La garde municipale fut harcelée par des taquineries de gamins; mais tout cela, sous le ciel bas et plombé de ce jour d'hiver, avait un caractère lugubre, et finit dans la soirée par quelques barricades rapidement enlevées et par quelques actes de dévastation.

La lutte commença le mercredi. On avait décapité l'action militaire, en refusant de mettre le maréchal Bugeaud à la tête des troupes. On avait engourdi le commandement en le laissant aux mains de deux généraux, brillants officiers de l'empire, qui avaient donné maintes preuves d'énergie, de capacité, d'héroïsme, mais dont en ce moment l'un, le général Jacqueminot, était malade, et l'autre, le général Sébastiani, était resté accablé sous le poids d'une récente et épouvantable catastrophe de famille. On fit la dernière faute de ne pas concentrer au même endroit la pensée et l'action du gouvernement. Le cabinet s'établit en permanence au ministère de l'intérieur, si éloigné du théâtre des événements, au lieu de rester et de centraliser la répression aux Tuileries, auprès du roi. Ce fut peut-être cet éloignement qui fit vaciller l'autorité, au moment où les événements réclamèrent les résolutions immédiates et décisives. Vers le milieu de la journée, on apprit aux Tuileries qu'un détachement de garde nationale composé de républicains s'était mis, sur la place des Petits-Pères, en travers d'un escadron qui allait charger des émeutiers. On vint demander l'autorisation de continuer la répression sur ces gardes nationaux, traitres à la cause de l'ordre. Le roi recula devant ce parti extrême. Des scrupules honorables, pour celui qui avait été, depuis 1830, l'homme de la garde nationale de Paris, des scrupules, touchants et sages peut-être chez le père de famille, arrêtèrent le roi. Il craignit d'accroître les malentendus entre lui

et la garde nationale, indignement mystifiée par les factions. Il ne put pas supporter l'idée d'une tache de sang attachée au nom de sa famille. Du moment où on ne voulait pas vaincre la révolte, il fallait apaiser par des concessions l'opinion hostile. Le ministère fut changé. Il y a eu une controverse intime et douloureuse parmi les vaincus de février sur l'initiative de cette démission du cabinet, qui disloquait le pouvoir sous la pression et en face d'une émeute grossissante. Le roi se défendit avec émotion d'avoir dissous lui-même le ministère. Les amis des ministres furent convaincus que les ministres n'avaient pas déserté leur poste. Les plus sévères reprochèrent aux membres du cabinet de n'avoir pas refusé, même aux volontés du roi, cette démission qui était la capitulation du pouvoir devant la révolte et la reddition de la société à l'anarchie, de ne l'avoir pas refusée, dis-je, de ce droit imprescriptible de l'honneur qui ne peut pas transiger avec la fuite, avec l'ombre d'une lâcheté.

A l'heure où le ministère fut changé, tout fut perdu. C'était trop tard pour la concession, trop tôt pour la répression du désordre. La sédition faisait la loi ; elle sentit qu'elle pouvait tout contre ce gouvernement qui se démolissait de ses propres mains, au premier coup. La bourgeoisie parisienne s'y trompa un moment. Entraînée par la propagande réformiste, impatientée de la longue durée du cabinet du 29 octobre, elle crut tout fini et se livra à la joie. Plus tard, elle a attribué à l'accident des affaires étrangères la catastrophe qui mit une fin si brusque à sa courte espérance et consacra la victoire de l'anarchie. C'est l'erreur d'une société qui veut toujours se décharger de sa responsabilité collective sur le compte de l'éternel contumace qu'on appelle le hasard. On a expliqué, par des contre-temps notés de minute en mi-

nute, la série de faits qui se termina par l'abdication du roi. On a dit que, si le roi avait appelé d'abord M. Thiers ou M. Barrot à la place de M. Molé, l'orage eut été conjuré. Illusion rétrospective! L'émeute serait montée toujours, parce qu'elle sentait que tout cédait à sa pression. Un ministère d'opposition ne pouvait la satisfaire, parce que ce n'était pas un cabinet, mais un gouvernement, qu'elle voulait renverser. Un ministère d'opposition ne pouvait pas la réprimer, parce que la force d'un pareil ministère est la popularité : croire que des hommes lancés au pouvoir par un soulèvement public, une fois entrés dans la citadelle, en fermeront immédiatement la porte sur eux et commanderont le feu contre les masses qui les suivaient, c'est attendre l'impossible de la nature humaine. Aussi je regarde comme bien puériles les controverses que l'on a engagées sur la question de savoir qui avait donné, le jeudi, l'ordre de cesser la résistance. M. Thiers ni M. Barrot ne pouvaient avoir ce jour-là la force nécessaire aux sévérités de la répression.

Cependant la résistance militaire fut possible un instant, un seul instant : ce fut dans la matinée du jeudi, lorsque le commandement fut enfin donné au maréchal Bugeaud. Les dispositions que le maréchal prit sur-le-champ auraient changé la fortune de la journée, si elles avaient été vivement exécutées. Il forma deux colonnes, à la tête desquelles il plaça le général Bedeau et le général Sébastiani. Le général Sébastiani devait marcher sur l'Hôtel de Ville par la ligne des quais; le général Bedeau devait nettoyer le boulevard jusqu'à la Bastille. Dans la plan du maréchal, les deux corps auraient relié leurs opérations : un détachement de la colonne Sébastiani avait ordre de remonter la rue Saint-Martin pour aller rejoindre sur le boulevard la colonne

Bedeau. Les troupes partirent au point du jour. Le général Sébastiani fit son mouvement et franchit sans difficulté les obstacles. Le général Bedeau s'arrêta devant la barricade de la Porte Saint-Denis : dominé par l'esprit de défiance et de retenue qui régnait depuis trois jours dans les hautes sphères du pouvoir, il hésita à emporter la barricade de vive force. Il écouta les réclamations, les prières de quelques personnes qui s'interposèrent, sous prétexte d'éviter l'effusion du sang. Le général, trompé par ces officieux négociateurs de l'émeute, consentit à retarder l'attaque et demanda de nouveaux ordres. Je tiens de l'un des hommes qui obsédèrent alors le général Bedeau, et qui avait lui-même visité la barricade avant l'arrivée des troupes, que cet obstacle abritait une faible poignée d'émeutiers et ne pouvait opposer de résistance sérieuse; mais pendant le délai gagné par ces pourparlers, des gardes nationaux arrivèrent : la population qui s'éveillait s'agglomera peu à peu, entourant, pressant, submergeant les soldats. Enfin, lorsque le général Bedeau reçut, au bout de deux heures, l'ordre de se replier sur la place de la Concorde, des soldats furent désarmés, des caissons d'artillerie pillés, et nous eûmes, sur le boulevard des Capucines, la douleur inouïe de voir des compagnies françaises défiler la crosse en l'air, comme la garnison d'une place qui a subi une capitulation honteuse et que l'ennemi outrage encore dans sa défaite.

Je ne fais point un récit : je ne raconterai pas les scènes intérieures au milieu desquelles le roi abdiqua. Des personnes qui vivaient auprès de Louis-Philippe m'ont dit qu'il avait quelquefois parlé d'abdiquer dans ces dernières années; mais c'était comme une pensée vague, où il se réfugiait quand il était trop lassé des animosités

qui s'acharnaient à sa personne et des méprises de l'opinion publique. J'ai entendu dire aussi qu'au commencement du mois de février, M. Barrot, prévoyant que la lutte des partis pourrait amener des solutions extrêmes, avait voulu attirer l'attention de M. Thiers sur l'éventualité d'une régence ; mais M. Thiers repoussa cette prévision comme chimérique, et ne voulut pas admettre l'idée que le roi pût ne point finir ses jours sur le trône. L'insinuation du livre de M. de Lamartine, qui représente M. Thiers comme tournant ses pensées vers une régence de madame la duchesse d'Orléans, est absolument calomnieuse. L'abdication jaillit donc de la circonstance; elle fut, après la retraite du ministère Guizot, après les ministères Thiers et Barrot, le prochain degré ou devaient monter la crue et le débordement révolutionnaires. La première personne qui en parla aux Tuileries ne fut point M. Émile de Girardin. Lorsque M. de Girardin arriva, il y avait une demi-heure que cette concession extrême avait été demandée par un journaliste de courage et de conscience, qui se croyait autorisé par les hommes du *National* à présenter l'abdication comme la dernière limite de leurs exigences. Vainement des hommes d'une intrépidité d'esprit et de cœur imployables, le maréchal Bugeaud, à ce que raconte M. de Lamartine, et, au dernier moment, M. Piscatory, s'efforcèrent-ils d'arrêter le roi. Louis-Philippe crut que son abdication avertirait et rallierait la garde nationale autour de son petit-fils. Pour défendre sa couronne contre la désaffection apparente de la garde nationale, il refusa d'encourir la responsabilité du sang versé : il abdiqua.

On assure que, même après les conséquences, alors imprévues pour lui, de cet acte solennel, Louis-Philippe, dans l'exil, n'a jamais regretté, ni pour l'honneur de son nom ni

pour le destin de sa famille, d'avoir renoncé à une répression sanglante. Jusqu'à la dernière heure, le succès était possible, certain ; Louis-Philippe n'en doutait pas. On rapporte seulement que le vieux roi disait, en parlant de ceux qui conseillaient la vigueur : « Le 15 mai leur donne raison, mais les journées de juin me donnent raison à moi-même ; il n'y a que les gouvernements anonymes qui puissent faire ces choses-là. » Si ce mot a été réellement prononcé, on ne saurait le reprocher au roi Louis-Philippe ; mais il est l'expression la plus éclatante du manque de foi qui a énervé la société et le pouvoir dans les journées de février. Lorsqu'un gouvernement ne croit tenir ses droits que de la volonté d'une société, il n'est pas surprenant qu'il n'ose se servir de ceux qu'il se sent refusés par le sentiment actuel de cette société. Telle a été la situation du roi Louis-Philippe. L'opinion publique affolée lui a fait défaut ; il ne s'est pas senti assez fort pour assurer le salut public, en faisant violence à la démence passagère de l'opinion. Il a craint que la société ne lui pardonnât point l'initiative redoutable que commandent les nécessités terribles. Cependant le pouvoir et la société doivent être unis l'un à l'autre par les liens d'une foi supérieure. Il est des cas où il faut que le pouvoir sauve la société, ou se sacrifie pour elle malgré elle-même ; mais, pour que le pouvoir ait foi dans son devoir, il faut qu'il ait foi dans son droit. Quant aux sociétés qui méconnaissent les droits du pouvoir, elles regrettent longtemps, comme la France depuis février, d'avoir trahi le pouvoir tombé, et elles paient la reconstruction du pouvoir nouveau de leur liberté, de leur richesse et de leur sang.

III

J'ai montré comment le gouvernement était tombé, non sous la force de l'agression, mais en s'affaissant sur lui-même. J'arrive à l'intervention et à la responsabilité de M. de Lamartine dans le dénoûment du drame.

Dans les crises de la vie politique, les hommes qui tiennent de leur génie, de leur influence, de leur situation, l'honneur et le fardeau d'une responsabilité, sont quelquefois obligés de prendre des résolutions immédiates, soudaines, sous la pression d'un double devoir : l'un inspiré par le sentiment, l'autre suggéré par la réflexion ; l'un dicté par le cœur, l'autre par la raison. La décision à prendre a des effets immédiats et des résultats lointains ; un élan de l'âme signale les premiers, une délibération de la pensée calcule et mesure les seconds. Quelques esprits sans chaleur croient qu'il peut y avoir lutte, en quelques circonstances, entre le devoir de sentiment et le devoir de raison. Quand cela serait vrai, la générosité humaine place toujours l'intuition de l'âme, qui provoque aux dévouements héroïques, au-dessus de la supputation qui conseille les prudences et les réserves politiques. Quand cela serait vrai encore, au moins faudrait-il que l'homme en qui la raison comprime le cœur ne se trompât point dans son calcul, et ne prit pas un parti contraire aux motifs mêmes qu'il allègue comme ses mobiles ; mais cela n'est point vrai. La lumière qui jaillit du cœur n'est jamais trompeuse. Si de maladroits calculateurs le pensent un instant, c'est que leurs prévisions étriquées n'embrassent pas toutes les conséquences de leurs actes. Un triste exemple de ces capitulations aussi lâches qu'inha-

biles du cœur à la raison faussée est celui de Vergniaud, ce rhéteur gonflé de phrases, qui aurait voulu sauver Louis XVI, et qui vota sa mort.

Ce double devoir a été proposé à M. de Lamartine, dans la séance de la chambre des députés, le 24 février. Comment y a-t-il répondu ?

Madame la duchesse d'Orléans se rend avec ses deux fils au sein de la représentation du pays. La couronne est entre les mains d'un enfant et d'une femme : cette femme et cet enfant viennent demander protection à une assemblée française, voilà pour le sentiment, et en échange ils lui apportent la dernière base autour de laquelle et sur laquelle se puissent reconstituer un pouvoir régulier et une défense énergique et prompte de la société, voilà pour la raison. Le cœur et la raison disent encore que ce jeune prince et sa mère sont innocents des reproches qu'une opinion surexcitée adresse à l'ancien roi ; que repousser leur appel, c'est envoyer dans l'exil cette princesse jeune, vertueuse, aimée, et cet orphelin puni pour la faute d'un autre ; que repousser leur appel, c'est précipiter la France dans l'insondable abîme des révolutions. Enfin, comme si la générosité et le devoir ne parlaient pas encore assez haut, une bande d'hommes armés, qui viole l'enceinte de l'assemblée et menace la sûreté de la princesse et de ses fils, rend plus touchants et plus sacrés ces débris du naufrage d'une dynastie, et fait solidaire de leur cause chaque député insulté dans l'inviolabilité de son mandat légal.

Je suis de ceux qui ont eu le navrant privilége d'assister à ce 10 août de la royauté de 1830, et qui attendaient avec espérance que M. de Lamartine prit la parole. Avec les qualités dont j'avais jusqu'à ce jour aimé l'apparence dans le caractère public de M. de Lamartine, je ne pensais point

qu'une occasion plus émouvante et plus glorieuse pût jamais se présenter à lui, et je ne doutais point que son âme et son talent ne fussent à la hauteur de l'héroïsme de cette scène. Je ne connaissais pas alors les engagements que M. de Lamartine venait de contracter, vis-à-vis de quelques meneurs républicains, dans un entretien raconté dans l'*Histoire de la Révolution de* 1848 ; j'ajouterai au récit de M. de Lamartine quelques détails, les noms propres, par exemple, négligés dans sa narration ondoyante.

Au début des journées révolutionnaires, un ami de M. Bastide s'était rendu chez M. de Lamartine, pour connaître ses dispositions dans ces graves conjonctures. M. de Lamartine parut, dans ces premiers pourparlers, préparé à la révolution, et montra un républicanisme dont l'ancien républicain fut lui-même surpris. Le 24 février, avant l'ouverture de la séance, au moment où l'abdication du roi donnait un degré de plus à franchir à la marée révolutionnaire, MM. Bastide et Hetzel allèrent demander M. de Lamartine à la chambre des députés. Il s'agissait de se concerter sur ce qu'il y avait à faire immédiatement. Tandis que M. de Lamartine conduisait ses compagnons dans un bureau de la chambre, il rencontra M. Marrast du *National*, et M. Bocage, acteur de l'Odéon. Ces messieurs se joignirent au premier groupe. On entra dans une salle, et la délibération d'où allait sortir l'arrêt de la France commença. M. Marrast prit le premier la parole. Dans le discours que M. de Lamartine a reproduit, M. Marrast, tout en réservant ses principes républicains et ses espérances dans la réalisation future de ses doctrines, laissa ouverte à M. de Lamartine l'alternative de la régence. « Lamartine, je cite l'*Histoire de la Révolution de* 1848, demanda un instant de réflexion pour peser dans son esprit une résolution et une responsabilité si terribles. Il posa ses

deux coudes sur la table, il cacha son front dans ses mains, il invoqua mentalement les inspirations de celui qui seul ne se trompe pas, il réfléchit presque sans respirer cinq ou six minutes, » et enfin, après toutes ces précautions et toutes ces cérémonies de Moïse consultant Dieu sur la montagne, qui durent paraître bien superflues à celui des interlocuteurs qui avait déjà reçu ses confidences républicaines, M. de Lamartine écarta les mains et répondit que son dernier mot était la république. J'examinerai tout à l'heure les motifs dont il appuya sa conclusion.

M. de Lamartine avait donc donné sa parole à MM. Bastide, Hetzel, Marrast et Bocage, quand il entra dans la salle des séances. Ce fut alors que madame la duchesse d'Orléans, accompagnée de son noble et généreux beau-frère, M. le duc de Nemours, fut introduite dans l'assemblée. « Dans ce moment, dit M. de Lamartine avec une affectation de sentiment si peu d'accord avec sa conduite durant cette journée, dans ce moment sa cause était gagnée dans les yeux et dans les cœurs de tous. La nature triomphera toujours de la politique dans une assemblée d'hommes émus par les trois plus grandes forces de la femme sur le cœur humain, la jeunesse, la maternité et la pitié. » Cette cause, M. de Lamartine se flatte avec raison d'avoir pu la gagner par son éloquence, même après l'invasion de la chambre par les émeutiers, même après les discours révolutionnaires de MM. de Larochejaquelin, Marie et Ledru-Rollin. « Il n'y avait pour cela, dit-il, qu'à jeter à la tribune le cri qui était au fond de tous les cœurs... La présence de la duchesse, sa pâleur, son regard suppliant, ces enfants pressés sur son cœur, étaient la moitié de l'éloquence nécessaire pour subjuguer une assemblée d'hommes sensibles. Jamais orateur n'eut derrière lui une pareille cliente et de pareils clients.

Ils rappelaient ces cortéges de femmes et d'enfants détrônés que les orateurs étalaient, pour l'attendrir, devant le peuple romain. Le peuple français est bien plus malléable aux larmes. Lamartine n'avait qu'à dire à la princesse et à ses fils : « Levez-vous ! Vous êtes la veuve de ce duc d'Orléans » dont le peuple a couronné en vous la mort et le souvenir ! » vous êtes les enfants privés de ce père et adoptés par la » nation ! vous êtes les innocents et les victimes des fautes » du trône, les hôtes et les suppliants du peuple ! Vous vous » sauvez du trône dans une révolution ! Cette révolution est » juste, elle est généreuse, elle est française ! Elle ne com- » bat pas des femmes et des enfants, elle n'hérite pas des » veuves et des orphelins, elle ne dépouille pas ses prison- » niers et ses hôtes ! Allez régner ! Elle vous rend par com- » passion le trône perdu par les fautes dont vous n'êtes que » les victimes. Les ministres de votre aïeul ont dilapidé votre » héritage. Le peuple vous le rend. Il vous adopte, il sera » votre aïeul lui-même. Vous n'aviez qu'un prince pour tu- » teur, vous aurez une mère et une nation. » La chambre se serait levée en masse à ces paroles, relevées par la vue, par les larmes, par les mots entrecoupés de la duchesse, par l'enfant élevé sur les bras de sa mère et apporté sur la tribune. Lamartine aurait entraîné l'assemblée et quelques gardes nationaux présents au palais, à la suite de la princesse, sur la plate-forme du péristyle. De là il aurait montré la veuve et l'enfant au peuple indécis, aux troupes fidèles. Les acclamations étaient certaines. Ce cortége, grossi de torrents de gardes nationaux et de peuple dans sa marche, ramenait la duchesse et ses enfants aux Tuileries. Il proclamait la régence. Quelle péripétie ! quel drame ! quel dénoûment ! »

Ce dénoûment, dont M. de Lamartine n'a voulu faire qu'un

rêve rétrospectif de sa vanité, je l'attendais de lui, avec la plus grande partie des témoins de ce spectacle plein d'angoisses, lorsqu'il parut à la tribune. On dit que madame la duchesse d'Orléans ne partagea point cette confiance; on dit qu'un député qui leva les yeux vers la princesse, comme pour échanger avec elle une étincelle d'espoir, ne rencontra dans son regard que la lueur d'un sourire de défiance et de tristesse. Peut-être la mère du comte de Paris pensait qu'elle ne pouvait trouver un défenseur dans l'historien qui a écrit des paroles si cruelles à la mémoire de la reine Marie-Antoinette. La duchesse d'Orléans ne se trompait pas. M. de Lamartine fut inexorable. Cette éloquence si riche d'éclats phosphorescents, mais qui ne s'échauffe et ne brûle jamais, fut glaciale comme la destinée. M. de Lamartine envoya la veuve et les orphelins à l'exil, et livra la France à la révolution. Il fut fidèle à MM. Marrast, Bastide et Bocage.

Pour moi, en écoutant ces paroles qui transperçaient comme le désespoir l'âme de la duchesse d'Orléans, en contemplant le nouveau Vergniaud de ce nouveau 10 août, je trouvai son châtiment dans un souvenir. Je me rappelais, pour l'avoir lu dans l'*Histoire des Girondins*, que, le 10 août, le père de M. de Lamartine était parmi ces loyaux gentilshommes qui allèrent grossir la garde de Louis XVI; le père de M. de Lamartine partit *sans espoir, mais sans hésitation*, et fut glorieusement blessé d'un coup de feu dans le jardin des Tuileries. J'ignorais encore alors, j'ignorais les liens de patronage et d'hospitalité qui avaient lié autrefois la famille de M. de Lamartine à la maison d'Orléans; j'ignorais que la mère de M. de Lamartine avait été élevée à Saint-Cloud avec le roi Louis-Philippe. Je n'avais pas lu cette page des *Confidences* : « Combien de fois ma mère ne nous a-t-elle pas entretenus de l'éducation de ce prince, qu'une révolution

avait jeté loin de sa patrie, qu'une autre révolution devait porter sur un trône ! (Et on ajoute involontairement, que M. de Lamartine devait chasser une dernière fois de son pays !) Il n'y a pas une fontaine, une allée, une pelouse des jardins de Saint-Cloud que nous ne connussions par ses souvenirs d'enfance avant de les avoir vues nous-mêmes. Saint-Cloud était pour elle son Milly, son berceau, le lieu où toutes ses premières pensées avaient germé, avaient fleuri, avaient végété et grandi avec les plantes de ce beau parc. » Je n'avais pas lu non plus ce passage : « Les princesses de la famille d'Orléans étaient exilées. Elles écrivaient quelquefois à ma mère. Elles se souvenaient de leur amitié d'enfance avec les filles de leur sous-gouvernante. Elles ne cessèrent pas de les entourer de leur souvenir dans l'exil et de leurs bienfaits dans la prospérité. » Et maintenant M. de Lamartine exilait avec un discours de ce beau parc, qui avait été aussi leur berceau, les petits-fils du propriétaire de Saint-Cloud et le royal vieillard dont sa mère avait partagé les études et les jeux d'enfance. Et maintenant qu'à l'heure de l'infortune, une princesse de la maison d'Orléans avait besoin du secours de M. de Lamartine, M. de Lamartine oubliait que les princesses de la maison d'Orléans n'avaient cessé d'entourer sa mère de leur souvenir dans l'exil et de leurs bienfaits dans la prospérité ! Ah ! si ce n'était pas assez de tant de faiblesse, d'innocence et de malheur pour toucher l'imagination du poëte et le cœur du gentilhomme, au moins cette dernière amertume aurait dû être épargnée aux débris de la maison d'Orléans, et le mot irrévocable qui les bannissait n'aurait pas dû être prononcé par le petit-fils de la sous-gouvernante de Louis-Philippe !

Faudrait-il voir une excuse détournée de cette indifférence dans cette phrase de M. de Lamartine : « Il n'avait jamais

oublié ce que sa mère lui avait commandé de souvenirs pieux envers cette race; mais la famille paternelle de M. de Lamartine était royaliste constitutionnelle, ennemie par conséquent des opinions révolutionnaires et des prétentions usurpatrices, d'une royauté usurpée sur la tête du duc d'Orléans? » Mais à l'instant même le général Oudinot, connu pour aimer aussi peu que la famille de M. de Lamartine ce que celui-ci appelle des prétentions usurpatrices, venait de donner une chevaleresque leçon aux froides rancunes qui ne se fondaient pas sous l'émotion de cette heure terrible. Il avait, à la tribune, mis tout son dévouement au service de la duchesse d'Orléans. La générosité du soldat avait imposé silence aux préférences de l'homme de parti. Ce n'est pas ainsi que M. de Lamartine se défend de n'avoir pas obéi à ce que j'ai appelé le devoir du cœur. Il fait honneur des sévérités de son âme à la fermeté de sa raison. « Il arracha, dit-il, son cœur de sa poitrine, il le contint sous sa main pour n'écouter que sa raison. » Il prétend que la régence n'eût pas été la paix, mais une trêve courte et agitée; que la révolution eût été terrible, convulsive, insatiable avec ce faible gouvernement de sentiment et de surprise. Du reste, en agissant ainsi, « il aurait perdu, dit-il, non-seulement la république, mais les victimes mêmes de la catastrophe qu'il aurait dévouées en les couronnant.»

Ah! que M. de Lamartine retire au moins cette dernière excuse. Qu'il ne dise pas qu'il a voulu sauver d'un destin sanglant la duchesse d'Orléans et son fils, en refusant de les défendre. Il s'agissait bien alors d'un péril lointain, hypothétique, imaginaire! M. de Lamartine avait sous les yeux le danger présent. Ce n'était pas dans l'avenir qu'il fallait sauver cette femme et ces enfants, c'était à l'instant même. La vie de la duchesse, la vie de ses fils, étaient me-

nacées par la bande hideuse que M. Marrast avait introduite, en disant : « Je vais chercher le vrai peuple ! » Elles étaient menacées par ces exécuteurs des journées révolutionnaires, race de tous les temps, que Bonaparte voyait passer le 20 juin, en disant à Bourrienne : « Suivons ces gueux-là ! » Elles étaient menacées : M. de Lamartine le déclare à toutes les lignes de son récit. Quand la duchesse sortit, quand elle fut séparée de ses enfants emportés par la foule, quand tous les cœurs fidèles au malheur se serraient d'une inexprimable angoisse, c'était alors qu'il fallait penser à sauver d'innocentes victimes. Les sauver, M. de Lamartine le pouvait ; on l'a vu tout à l'heure, c'est lui même qui l'affirme. Que faisait-il donc au moment où la duchesse d'Orléans, séparée de ses fils, errait dans les couloirs et brisait de son frêle corps les carreaux d'une fenêtre sous la pression de la houle populaire ? M. de Lamartine avait si bien arraché son cœur de sa poitrine, qu'il s'occupait de composer et de faire proclamer des listes de gouvernement provisoire.

En effet, lorsque la duchesse d'Orléans eut été forcée de quitter la salle, lorsque les députés furent partis, ceux qui étaient allés chercher le vrai peuple désirèrent s'en débarrasser. Il fallait, pour cela, lui donner la satisfaction d'acclamer un gouvernement provisoire. Un ami de M. Bastide trempa son doigt dans un encrier, et écrivit sur une immense feuille de papier six noms qu'on proposait au peuple : c'étaient MM. Dupont (de l'Eure), Lamartine, Arago, Garnier-Pagès, Marie et Ledru-Rollin. M. Bastide piqua cette affiche improvisée sur la pointe d'une baïonnette, et l'agita au bout d'un fusil devant la foule ; mais M. Bastide fut bientôt fatigué : d'ailleurs, tous ne pouvaient lire, et la feuille de papier mollissant retombait sur elle-même et dérobait plusieurs noms. Il valait mieux faire proclamer la liste par un homme

influent. Le vacarme était trop grand, et la voix de M. Dupont (de l'Eure) trop faible; on s'adressa à M. de Lamartine. M. de Lamartine répondit : « Je ne peux pas lire cette liste, mon nom y est. » On se mit en quête d'une autre voix retentissante : on aperçut cet illustre M. Crémieux, le factotum de la journée, l'homme qui avait essayé le matin de grimper au ministère, qui avait plus tard mis le roi en voiture, qui avait écrit le brouillon d'un discours à l'usage de la duchesse d'Orléans, et qui ensuite avait pris la parole pour demander la formation d'un gouvernement provisoire. On lui passa la liste : « Je ne peux pas la lire, dit-il, mon nom n'y est pas ! » Dans les révolutions, la farce coudoie à tout moment la tragédie. Enfin, lorsque le nom de M. Crémieux eut été dûment couché sur la liste et que la liste eut été acclamée par cette majestueuse représentation de la France, on se mit en route pour l'Hôtel de Ville. En passant devant la caserne du quai d'Orsay, M. de Lamartine, mourant de soif, demanda aux soldats un verre de vin : « Amis, s'écria-t-il, voilà le banquet! » Et il but. On se remit en marche. M. Dupont (de l'Eure) avait été placé dans un mylord ; M. Crémieux était à côté de lui ; M. de Lamartine allait en avant. Durant le trajet, M. Bastide mettant le temps à profit, lui donna des leçons de protocole révolutionnaire et d'étiquette républicaine.

IV

Voici en substance quelle était la politique devant laquelle M. de Lamartine affirme qu'il fit taire ses sentiments, dans la journée du 24 février; ce sont du moins les raisons qu'il donna au conciliabule républicain tenu avant la séance,

pour adopter immédiatement la république au lieu de la régence. M. de Lamartine repoussait la régence, « parce qu'elle ne serait, disait-il, que la fronde du peuple avec l'élément communiste de plus; parce que le peuple, calmé un moment par la proclamation de la régence, reviendrait le lendemain à l'assaut pour arracher une autre nouveauté; parce que chacune de ces manifestations irrésistibles emporterait un dernier lambeau du pouvoir; parce qu'alors on tomberait dans le 93 de la misère, du fanatisme, du socialisme, dans la guerre civile de la faim et de la propriété; parce que, en voulant arrêter une femme et un enfant sur la pente d'un détrônement pacifique, on ferait rouler la France, la propriété, la famille, dans un abîme d'anarchie et de sang. »

J'avoue qu'il me paraît sans intérêt de discuter les conséquences éventuelles d'un fait qui ne s'est point accompli : je ne veux pas me faire l'avocat posthume de la régence; mais, ayant à juger M. de Lamartine comme homme politique, je ne peux m'empêcher de retourner contre lui l'écrasant témoignage de ses paroles, car enfin les résultats qu'il attribuait à la régence demeurent hypothétiques; ces résultats ont été, au contraire, littéralement réalisés par cette révolution que M. de Lamartine a consommée sous prétexte de les écarter. Qu'avons-nous vu, en effet, depuis le 24 février et tant que M. de Lamartine est resté au gouvernement? Le peuple, excité plutôt que calmé par la proclamation de la république, est revenu le lendemain à l'assaut pour arracher d'autres nouveautés; chacune des manifestations qui assaillaient le gouvernement provisoire emportait un dernier lambeau du pouvoir; on est tombé un instant dans la guerre civile de la faim et de la propriété, et enfin la France, la propriété, la famille, ont roulé, le 23 juin, dans un abîme d'a-

narchie et de sang, et, quand elles en sont sorties, M. de Lamartine n'était plus au pouvoir.

Toute l'histoire de M. de Lamartine au gouvernement provisoire est enfermée dans cette contradiction. Les républicains de la veille, depuis M. Goudchaux jusqu'à M. Proudhon, ont attribué l'avortement de leur parti et les malheurs de la France depuis février à ce seul fait, que la république est arrivée trop tôt et les a surpris sans idées mûries, sans projets arrêtés, sans politique immédiatement applicable. Non-seulement, comme nous l'avons vu, M. de Lamartine, pour son compte, s'est précipité dans la révolution avec une égale disette d'idées, mais les faits ont démenti ses prévisions, et la force des choses a sans cesse violenté ses desseins. M. de Lamartine a eu la maladresse de mettre au frontispice de son livre cette présomptueuse épigraphe empruntée à Fabius : « Tous les nautoniers et les pilotes peuvent gouverner quand la mer est calme ; mais, quand la tempête se lève et que la mer troublée et les vents battent le navire, alors ce sont des hommes qu'il faut ! « S'il valait la peine d'analyser le livre où M. de Lamartine raconte l'histoire du gouvernement provisoire, ce serait la plus humiliante réfutation de cette superbe forfanterie. Au lieu de maîtriser la tempête, M. de Lamartine fut le jouet de tous les flots. Le gouvernement provisoire fut le gouvernement du hasard ; on en peut recueillir l'aveu dans les dépositions des collègues de M. de Lamartine, dans les paroles de M. de Lamartine lui-même, rapportées par l'*Enquête* de l'assemblée nationale sur l'affaire du 15 mai. « Le peuple, dit M. Marie, était maître du gouvernement plus que le gouvernement n'était maître du peuple ; » mais il y avait des hommes qui étaient véritablement les maîtres de cette partie de la nation et de la population de Paris que les démagogues appellent

le peuple. Ces hommes, c'était des chefs de clubs, ces artistes en conspiration, ces soudaines et lugubres célébrités qui éclatèrent aux yeux du pays le jour où la révolution fut déchaînée ; ces hommes sont ceux qui firent le 17 mars, le 16 avril, le 15 mai. Le gouvernement provisoire, esclave du peuple, fut obligé de compter, de négocier avec eux jusqu'au jour où l'assemblée nationale fut réunie. Contre ces influences, le gouvernement provisoire, c'est M. Crémieux qui parle, n'avait d'autre force « qu'une force morale, une parole. » — « Quand on craignait un mouvement, continue M. Crémieux, quand la crainte était sérieuse, mon avis (c'était l'avis et c'était le rôle du gouvernement provisoire) était de faire les concessions qui n'engageaient l'honneur ni le courage d'aucun de nous, et qui auraient pour résultat de ne pas emporter le gouvernement provisoire. » Aussi, voyez dans les grandes épreuves de ces tristes mois, dans ces mouvements populaires qui remuaient dans Paris cent ou deux cent mille hommes, à quoi tint le sort de la France ! Le 17 mars, si l'anarchie ne fut pas maîtresse de Paris, si le club Blanqui ne renversa pas le gouvernement provisoire, il faut en rendre grâce à l'influence de M. Cabet. « Cabet parla sagement, dit M. Marie, et se borna à demander l'ajournement des élections. Le club Blanqui exigeait une délibération immédiate; Cabet s'y opposa, et eut un grand ascendant. » Or, conformément à la théorie de M. Crémieux, on sut reconnaître l'honnêteté de Cabet, et l'ajournement des élections fut prononcé. Le 16 avril, la conspiration avait un but plus précis : elle voulait décidément renverser le gouvernement provisoire et y porter les hommes qui s'intronisèrent à l'Hôtel de Ville le 15 mai. A quoi tint le salut de la France? Prévenu, le matin, du plan des conjurés, M. de Lamartine dit à M. Ledru-

Rollin : « Ministre de l'intérieur, vous avez le droit de faire battre le rappel; si *par hasard* il y a une garde nationale dans Paris, nous sommes sauvés. » Dans ce moment, grâce à la révolution de février et au gouvernement provisoire, qui avait désorganisé la garde nationale et armé les clubs, « la garde nationale, suivant le témoignage de M. de Lamartine, était un problème. » Cependant, grâce au général Changarnier, qui *par hasard* alla ce jour-là au ministère des affaires étrangères et à l'Hôtel de Ville, grâce à la garde nationale, qui *par hasard* existait encore, grâce donc, en un mot, *au hasard*, le gouvernement provisoire, Paris et la France furent sauvés ; le mouvement du club Blanqui, suivant l'expression de M. Ledru-Rollin, fut noyé dans la garde nationale, et l'on put arriver à cet autre *hasard* qui déjoua le coup de main du 15 mai. Nous ne disons rien encore de ce qui se passait dans ce temps-là, au sein même du gouvernement provisoire. Le chef-d'œuvre de l'habileté, le comble du bonheur, furent d'y ajourner le déchirement jusqu'à la réunion de l'assemblée. Là, raconte M. Arago, « quand la querelle devenait plus vive, je disais : « Appelez « vos adhérents, je ferai battre le rappel, et nous déciderons « la question à coups de fusil...—Des coups de fusil ! nous « disait-on alors assez facilement.—Eh bien ! soit, des coups « de fusil, répondais-je. » Là, encore, le membre le plus influent de la minorité, M. Ledru-Rollin, redoutant lui-même le mouvement qu'il favorisait, croyait sauver son honneur en disant que, s'il était entraîné trop loin, il lui resterait assez de temps pour se brûler la cervelle. Là enfin, M. Garnier-Pagès, un des hommes les plus honnêtes que ces événements aient portés au pouvoir, se consolait et se justifiait en disant : « Ainsi vont les choses en temps de révolution ! »

M. de Lamartine a résumé en une éclatante image tout son rôle au pouvoir : il a conspiré avec les factions et avec leurs chefs, comme le paratonnerre conspire avec la foudre ; il faut ajouter seulement que la foudre, c'était lui-même qui l'avait forgée. Crevez la métaphore, allez au fait : quel beau couronnement d'une haute ambition, quel noble jeu pour un grand génie, quelle gloire pour un homme d'Etat d'employer toutes ses facultés à séduire, caresser, amuser des hommes tels que Cabet, Barbès, Caussidière, Sobrier, à en venir jusqu'à offrir à Blanqui des postes diplomatiques (1) ! Quelle joie intérieure et quel légitime orgueil devant les contemporains et devant l'histoire, ces conspirations avec la foudre doivent éveiller dans l'âme, quand après tout on ne dissipe point l'orage, mais on ne réussit qu'à l'ajourner ; quand on quitte le pouvoir en laissant son pays engagé dans la plus horrible bataille civile qu'il ait jamais vue ! Pour obtenir ces triomphes, avouez-le, il ne faut pas être un pilote des temps ordinaires, il faut être un homme ; il faut être Fabius ou M. de Lamartine !

V

Le soir du 24 février 1848, je remontais, vers dix heures, avec un de mes amis, la rue du faubourg Saint-Honoré. Au camp des vainqueurs, dans les quartiers populeux, au bivouac des barricades, sur la place et dans les salles de l'Hôtel de Ville, au palais des Tuileries, au château de Neuilly,

(1) « Il (Lamartine) lui demanda s'il consentirait à servir une république selon ses vues dedans ou dehors..... Blanqui ne parut pas éloigné de l'idée de servir au dehors un gouvernement dont il honorerait les ministres et dont il partagerait les vues. » *Histoire de la Révolution de 1848*, t. II, p. 251.

la révolution, en ce moment, achevait et fêtait sa journée dans le tumulte et dans l'ivresse. Au camp des vaincus, dans le quartier où je me trouvais alors, elle triomphait par la solitude et la stupeur. Il fallait voir là aussi le spectacle de sa victoire. Les révolutionnaires avaient improvisé pour cette nuit une mise en scène digne d'elle. Comme le jour finissait, quelques héros d'occasion avaient couru de maison en maison, donnant aux portiers l'ordre d'illuminer depuis l'entresol jusqu'aux mansardes, et menaçant de casser les vitres des réfractaires. Ils furent obéis à souhait. Je ne verrai de ma vie illumination pareille. La rue du faubourg Saint-Honoré était incendiée de lumières. Des rubans de feu serpentaient au front des maisons qui font face à la longue ligne des hôtels, depuis l'Elysée jusqu'à la rue Royale. C'était d'un effet étrange, fantastique. Cette partie de Paris, sillonnée ordinairement par les voitures à toutes les heures de la nuit, était tout à fait déserte. La lumière, plongeant dans le vide, le grandissait. La rue avait cette morne sonorité qui donne le soir un retentissement au moindre bruit de voix ou de pas dans les quartiers abandonnés. Les maisons, muettes et closes, tremblaient derrière les flammes fumeuses des lampions. Le ciel avait repris, entre deux tempêtes, la sérénité qu'il a toujours, dit-on, la nuit qui suit le combat au-dessus des champs de bataille ; mais, éteintes par cette illumination *à giorno*, les étoiles pâlissaient dans l'azur sombre, comme des larmes blanches sur une tenture funèbre. Nous rencontrâmes six hommes qui portaient un cadavre sur un brancard. Lorsque nous fûmes à côté d'eux, une voix caverneuse cria : Chapeau bas ! Le cri lugubre se répéta deux fois derrière nous, s'étouffa dans l'éloignement, et les funérailles du combattant de février disparurent comme dans les profondeurs d'une chapelle ardente.

Je me souviendrai toujours des émotions et des pensées qui m'agitaient en ce moment, le premier où je pus me recueillir dans cette journée dont j'avais suivi avec une curiosité haletante et désespérée les tristes épisodes. Cette patrouille mortuaire qui s'en allait en battant lourdement le pavé, cette illumination de deuil, ce silence consterné, proclamaient l'inflexible fatalité du fait accompli. Ainsi, disais-je, tout est consommé : le pouvoir est détruit; la société n'est plus protégée par elle-même; la France appartient à la fatalité et à son plus terrible ministre, la multitude déchaînée; la révolution triomphe! Cette révolution, qui n'avait eu jusqu'alors pour moi que la sonorité d'un mot historique ou le sens d'une idée abstraite, elle éclatait maintenant dans mon cerveau comme une sensation vivante. Je n'aurais pas cru qu'un événement politique pût infliger des tortures si cruelles à un témoin obscur, qui n'y était mêlé que par la pensée. J'éprouvais les mêmes déchirements intérieurs que nous avons tous ressentis dans les grandes crises de la vie. Ma raison, ma liberté, s'étaient toujours révoltées contre le lâche préjugé, contre le fanatisme stupide du XIXe siècle, qui glorifie sous le nom de révolutions toutes les séditions victorieuses et toutes les convulsions publiques; car je savais qu'un peuple en révolution est comme un équipage qui tue son capitaine, coupe ses mâts, brise son gouvernail, et ne peut plus atteindre la terre ferme qu'à travers les naufrages. Pour le salut de notre vieille France si cruellement tourmentée depuis soixante ans, pour l'honneur de la civilisation, qui ne fut jamais plus orgueilleuse qu'en ce siècle, j'avais cru, j'avais espéré que nos progrès sociaux pourraient s'accomplir noblement, sûrement, par les institutions représentatives, c'est-à-dire par la liberté régulière, — par les discussions publiques, c'est-à-dire par

la raison. Cette foi et cette espérance étaient maintenant écrasées sous un mot : la révolution triomphe !

Je m'abîmais dans la contemplation du passé irrévocable, de l'avenir impénétrable. Je m'indignais en voyant des hommes que j'aime, enivrés des obscurités de cet avenir béant, pris du vertige que donne le roulis des foules insurgées, s'abandonner avec une effrayante joie à la fascination de l'abîme. Quelques heures auparavant, j'avais quitté un écrivain d'un talent élevé ; ridiculement armé d'une épée empruntée au vestiaire du Théâtre-Français, il marchait, flamberge au vent, vers l'Hôtel de Ville, pour y grossir la troupe des amis de M. de Lamartine. Dans la maison d'où je sortais, on venait de recevoir une curieuse visite. On avait annoncé M. le comte de....., dont les opinions bien connues de nous n'étaient certes pas révolutionnaires. On vit entrer dans le salon un gamin de Paris. C'était un jeune homme frêle, leste, un peu voûté, avec la blouse serrée à la taille, deux pistolets à la ceinture, la casquette ronde jetée en arrière sur ses longs cheveux blonds, l'œil fatigué et railleur sous la petite visière, un vrai enfant de Paris, sauf la finesse de la chaussure. Cet élégant jeune homme nous conta ses prouesses de la journée, mit sur la table des plumes et des rubans ramassés au sac des Tuileries, un bout de galon du trône. Il faisait admirer fièrement aux demoiselles de la maison son costume d'émeute, joyeux comme un étudiant qui court pour la première fois avec un bonnet de pierrot et un faux nez au bal de l'Opéra. Un vrai gamin, « mon gamin, » disait-il, était venu le prendre pour l'emmener à un assaut que le peuple allait donner la nuit même au château de Vincennes. Il n'avait pu décider ses domestiques à le suivre. Il fit une dernière pirouette et sortit. Ainsi partaient pour l'inconnu l'homme de pensée et l'homme

d'émotion, et en songeant à cette étourderie au milieu de cette ruine, à cette folie de carnaval délirant à travers la guerre civile, à ce fouillis de passions, d'intérêts, de convoitises, de haines, d'ignorance, de légèreté, de perversité, de chimères terribles, d'aspirations généreuses, de farces grotesques, qui allaient tournoyer dans le cratère de Paris et déborder sur la France, — je me demandais l'âme navrée : Qu'est-ce que cette révolution?

La lecture du livre de M. de Lamartine a évoqué en moi les visions funèbres et grimaçantes de cette heure d'agonie. Les faits qu'il retrace, les idées qu'il exprime, la composition littéraire, respirent également ce hideux et ridicule dévergondage qui fut le caractère des premières journées de la révolution de février. La narration est diffuse, tourbillonnante; elle brouille tous les faits, tous les noms, toutes les dates ; à l'inexactitude avec laquelle sont rapportées des scènes auxquelles M. de Lamartine a pris part, on dirait qu'un somnambulisme étrange lui a ravi l'observation de ce qui s'est passé sous ses yeux. Les idées les plus contradictoires se heurtent d'une phrase à l'autre, affirmées avec la même emphase dogmatique. C'est une perpétuelle hallucination, qui n'a d'unité que par l'apothéose constante que M. de Lamartine se décerne à lui-même. Ce livre, sans autorité comme document historique, absurde et faux comme inspiration politique, funeste au point de vue littéraire au nom de M. de Lamartine, est précisément par ses défauts la digne peinture d'un si triste épisode de notre histoire.

Le tableau désolé qui, dans la soirée du 24 février, m'apparaissait dans l'avenir, l'histoire le montre à tous maintenant dans le passé; quels démentis les faits n'ont-ils pas donnés à toutes les illusions de M. de Lamartine! Il a entrepris la révolution au nom de la liberté, et depuis février la

France n'a fait halte que dans l'état de siége et la dictature ; — au nom de la fraternité, et pendant quatre ans la France a été déchirée par une guerre de classes ; — au nom des intérêts des masses, et pendant dix-huit mois le chômage a affamé le travailleur ; — au nom du progrès, et depuis 1848 cette diffusion de lumières et de bien-être, sans cesse élargie pendant dix-huit ans, si bien décrite par M. de Lamartine lui-même, s'est arrêtée ; — au nom de l'affranchissement des nationalités étrangères, et aujourd'hui toutes les ambitions prématurées que la révolution de février avait allumées au sein des peuples ont échoué dans leurs propres excès ! Que reste-t-il de l'œuvre à laquelle M. de Lamartine s'était associé ? Il reste pour quelques jours encore peut-être le nom de la république ; mais la république a eu pour président celui contre lequel M. de Lamartine portait en vain une loi d'exil ; et cette république est devenue ce que l'on sait ! Le caractère politique de M. de Lamartine est donc jugé : comme les grands acteurs de notre épopée révolutionnaire, il a eu *son jour*. Le lendemain de ce jour est depuis longtemps commencé pour lui, et il a bientôt rencontré dans sa carrière la Némésis que les hommes d'État engendrent eux-mêmes au sein de leurs erreurs et de leurs fautes.

15 juillet 1849.

La Réforme et la Révolution.

Quiconque veut marcher aux luttes où notre siècle nous appelle, comme il convient aux hommes qui respectent leur intelligence et leur âme, doit avoir réglé ses affaires de conscience sur deux points : le christianisme et le but final de la révolution. Depuis le XVIe siècle, depuis cette ère de rénovation qu'on a appelée la renaissance, trois grandes crises, trois grandes éruptions ont ébranlé tempétueusement la civilisation européenne : la réforme, la philosophie du XVIIIe siècle, la révolution. Ce sont trois actes du même drame ; j'ose répéter ce lieu commun, parce qu'il me semble qu'on n'en a point encore épuisé tous les aspects. Le champ de bataille a changé trois fois ; la lutte, au fond, est restée la même. Sous d'autres noms, les mêmes principes ont toujours été en présence. L'issue du troisième assaut est donc annoncée par l'histoire des deux premiers. Voulez-vous savoir comment les institutions fondamentales, nécessaires, traditionnelles des sociétés survivront au débordement qui bouillonne et mugit à leurs bases ? voyez comment le principe d'autorité a résisté aux coups que lui ont portés le libre examen au XVIe siècle et l'incrédulité au XVIIIe. Voulez-vous savoir ce que la cause véritable de la civilisation demande de vous ? voyez quelles furent, dans les luttes antérieures, les prétentions absolues des deux partis extrêmes, et comparez ces violentes exigences aux progrès pratiques qui sont

sortis du conflit et l'ont deux fois terminé. Mais se mêler aux événements contemporains sans avoir devant sa pensée une vue arrêtée du mouvement des idées et des choses depuis la réforme, c'est tomber dans la politique de notre époque comme un homme ivre, c'est se livrer comme un jouet au flot qui va et vient, c'est entrer dans la lice non comme un soldat de Dieu et de la raison, mais comme un mannequin du hasard.

Un mot sur la nature des deux forces qui se sont livré bataille pendant ces révolutions. J'entends par le principe d'autorité la force de conservation, de règle, de gouvernement, d'unité, sans laquelle les sociétés humaines n'auraient plus de cohésion et tomberaient en poussière ; j'entends par l'esprit révolutionnaire ce débordement d'aspirations, cette furie de désirs, ce déchaînement d'ambitions, ce délire d'orgueil et de liberté qui brisent tous les freins, renversent toutes les limites, et, si les bornes même de notre nature n'y mettaient ordre, feraient de la terre, jusqu'à l'anéantissement du dernier homme, le champ de bataille de chacun contre tous et de tous contre chacun. Tous les progrès de l'humanité s'accomplissent autour du principe d'autorité : la marche de la civilisation est la série des efforts et des actes par lesquels les sociétés cherchent à améliorer leur gouvernement, c'est-à-dire à perfectionner dans leur sein les bases et les moyens d'action du principe d'autorité ; mais les sociétés sont ainsi faites, que chacun de ces progrès leur coûte une révolution et met leur existence en péril. Tel est le jeu des passions humaines, que les réformateurs qui veulent améliorer le gouvernement social s'emportent à le détruire. Le besoin de perfectionner le principe d'autorité enfante presque toujours des révoltes contre ce principe et provoque l'insurrection de l'esprit révolutionnaire. De là une pertur-

bation dans les choses, suivie d'une longue et déplorable confusion dans les idées. Pendant un temps, les hommes semblent perdre le discernement du bien et du mal, du vrai et du faux. Ceux-ci couvrent de la légitimité du progrès accompli tous les moyens employés pour l'obtenir, ils glorifient les crimes de l'esprit révolutionnaire; ceux-là s'irritent des résistances d'un pouvoir qui n'a pas saisi l'opportunité des réformes, ils proscrivent le principe d'autorité tout entier et s'acharnent à une destruction sans fin. Au XVIe siècle, au XVIIIe, pendant la révolution française, les conséquences de la révolte contre le principe d'autorité sont les mêmes. Au XVIe siècle, il s'agissait d'amener l'Église à la réforme d'abus disciplinaires; mais on s'élève contre le principe d'autorité, on lui refuse l'interprétation du dogme révélé, on remet cette interprétation à la mobilité du jugement individuel : aussitôt s'échappe du sein des peuples « ce je ne sais quoi d'inquiet, » comme dit Bossuet, qu'ils ont au fond du cœur; la démangeaison d'innover saisit tous les esprits, et le protestantisme se pulvérise en mille sectes contradictoires, qui livrent le christianisme mis en pièces aux mépris de l'incrédulité. La philosophie revendique d'abord le droit d'arriver, par l'indépendance de la raison et la liberté de penser, aux vérités que l'autorité religieuse révèle; mais elle attaque bientôt le christianisme, toute religion révélée, et finit par les doctrines matérialistes, athées et sceptiques. Les promoteurs de la révolution française ne veulent qu'une constitution libre et le contrôle régulier du gouvernement par le pays : la révolution menace la société jusque dans la propriété et dans la famille, et finit par la plus sanglante tyrannie que le monde ait jamais vue. On comprend facilement que telle soit la conséquence fatale de toutes les insurrections révolutionnaires, lorsqu'on regarde les éléments où

les révolutions recrutent leurs forces, leur personnel, leurs armées. C'est un pêle-mêle d'esprits honnêtes révoltés par les abus, d'âmes généreuses éprises des améliorations, d'ambitieux qui flairent le butin dans les ruines futures, d'esprits faibles que les nouveautés séduisent, d'esprits pervers que la destruction enivre, de jeunes gens qui croient grandir leur vie en courant à toutes les sensations et à tous les hasards qui tentent leur fougue, de désespérés qui jouent avec fureur sur une dernière chance la revanche de leurs échecs et de leurs déceptions accumulées : le branle une fois donné, la multitude suit en démence. A voir en mouvement ces cohues d'idées, de passions, d'intérêts, d'hommes, on dirait les armées d'invasion des temps barbares qui, dans leur marche de torrent, charriaient avec elles les peuples de toutes les langues et de tous les climats. Quand cette avalanche se rue sur le principe d'autorité, rien ne lui résiste, ni la raison, ni la vertu, ni l'héroïsme. Le principe d'autorité est un instant englouti ; mais l'anarchie révolutionnaire se détruit elle-même. En disparaissant, le principe d'autorité semble porter contre les sociétés ce jugement qu'un prophète met dans la bouche de Dieu : « Leur âme a varié envers moi, et je leur ai dit : Je ne serai plus votre pasteur. Que ce qui doit mourir aille à la mort, que ce qui doit être retranché soit retranché, et que ceux qui demeureront se dévorent les uns les autres. » Arrêt terrible, que les révolutions exécutent fatalement contre elles-mêmes.

Il n'est plus permis aujourd'hui, après les expériences que nous avons faites, à un historien, à un philosophe, qui ont à juger les puissants athlètes qui relèvent à travers les ruines l'autorité réformée et rajeunie, d'oublier les abîmes où l'esprit révolutionnaire allait briser les sociétés. Pour ne point méconnaître le caractère de ces hommes de fer, il faut avoir

présents à l'esprit les périls auxquels ils viennent arracher la civilisation, il faut toujours se rappeler que le débordement n'a point épuisé encore sa furie, lorsqu'ils se mettent en travers et entreprennent de le faire reculer. Les esprits vulgaires, qui adorent servilement dans l'histoire l'apparence du succès, calomnient sans cesse les dompteurs des révolutions. Ils ne comprennent pas que, soit qu'ils en aient ou non le sentiment, par raison ou par instinct, en remplissant leur héroïque mission de résistance, ces grands hommes épurent, fertilisent, affermissent l'œuvre des révolutions, parce qu'ils n'en laissent arriver à la postérité que les progrès, justes, vrais, nécessaires, qu'elles roulaient dans leurs flots impurs. On ne comprendra rien à l'histoire de l'Europe depuis le XVIe siècle, si l'on méconnaît le rôle providentiel et bienfaisant des chefs de la résistance. Nous le verrons par l'histoire de Pie V.

Nous n'avons pas qualité pour juger le protestantisme et le catholicisme au point de vue théologique : contentons-nous de considérer leur lutte au point de vue politique. Sous cet aspect, il y a peu de mouvements historiques aussi intéressants à étudier que la renaissance catholique qui suivit l'explosion de la réforme. Ce grand phénomène a été complétement décrit dans l'admirable livre du professeur Léopold Ranke sur la papauté au XVIe et au XVIIe siècle. Comment se fait-il que la réforme, après avoir conquis la moitié de l'Europe en quelques années, voie tout à coup sa force d'impulsion arrêtée, et reperde, même à jamais, le terrain qu'elle avait conquis dans certains pays? Comment la papauté a-t-elle réussi à raffermir et à consolider sa domination spirituelle si violemment ébranlée? Quelle est l'explication et la conséquence de cette contradiction historique?

Pour bien comprendre ce mouvement, il faut d'abord se

faire une idée de la situation du protestantisme et du catholicisme en Europe, cinquante ans après que Luther eut brûlé la bulle de Léon X sur la place de Wittenberg. Dans le Nord, la victoire du protestantisme avait été rapide, irrévocable. La réforme y avait été accueillie par l'unanimité des croyances, des passions et des intérêts : comme une régénération du christianisme par la sévère piété et l'austérité de mœurs des races teutoniques, comme un accroissement de puissance par les princes empressés de réunir la souveraineté spirituelle des papes à leur pouvoir temporel, comme un coup de fortune par les nobles avides de s'enrichir des dépouilles des abbayes, enfin comme un affranchissement national par des peuples trop éloignés de Rome, trop antipathiques aux races méridionales pour supporter sans impatience une autorité qu'ils regardaient comme une domination étrangère. La réforme triompha ainsi en Angleterre, en Écosse, en Danemark, en Suède, en Prusse, en Saxe, dans la Hesse, le Wurtemberg, le Palatinat, et quelques parties de la Suisse. Là, elle eut les gouvernements en même temps que les populations; là, elle unit à l'enthousiasme religieux la force politique. Au midi, l'Italie et l'Espagne restèrent seules inébranlablement dévouées à la papauté : l'Italie, qui devait à la souveraineté religieuse de Rome tout son éclat, toutes ses richesses; l'Espagne, qui venait à peine d'achever contre les Maures sa croisade de huit siècles, l'Espagne, pour laquelle le catholicisme était le génie de l'indépendance nationale, et pour ainsi dire l'âme de la patrie si laborieusement reconquise sur les musulmans. Entre les Pyrénées, les Alpes et les bords de la Méditerranée d'un côté, et de l'autre les nations du Nord que nous énumérions tout à l'heure, la partie moyenne de l'Europe servit de champ clos au duel du protestantisme et du catholicisme. Ce n'était

rien moins que la France, la Belgique, l'Allemagne méridionale, la Hongrie et la Pologne. Les gouvernements de ces pays n'avaient pas rompu leurs liens avec Rome; mais le protestantisme y comptait au sein des populations des partisans religieux et politiques, ardents, puissants, actifs, opiniâtres. Lorsque le protestantisme fut dans sa période ascendante, on put croire à tout moment que la plus grande partie de ce terrain disputé lui resterait. Une insurrection heureuse, une ligue de nobles, moins que cela, le caprice d'un roi pouvait lui livrer la plupart de ces peuples. En France, les protestants traitaient avec le roi de puissance à puissance ; ils avaient leurs places fortes, leurs armées, leurs gouvernement. En Pologne, les protestants dominaient la diète, et le roi, le dernier des Jagellons, ne tenait plus que par un fil au catholicisme. En Bavière, les protestants avaient la majorité dans les états et achetaient des concessions favorables à leur culte avec des subsides. L'empereur Maximilien était toujours prêt à faire le même trafic avec ses sujets réformés. En Transylvanie, la diète confisquait les biens des églises. En Belgique, on comptait les réformés par centaines de mille. Telle était la position du protestantisme vis-à-vis du catholicisme cinquante ans après le schisme. Cinquante années s'écoulèrent encore, et tout était changé. Le catholicisme avait repris tout ce qui lui avait été ravi : il régnait sur la France, la Belgique, la Bavière, la Bohême, l'Autriche, la Pologne et la Hongrie. La réforme, dans son premier choc, avait failli le jeter dans la Méditerranée, et maintenant, dans son reflux, le catholicisme la refoulait elle-même jusqu'à la Baltique. Le protestantisme ne devait plus jamais recouvrer aucune des conquêtes qu'il perdit alors.

Même au point de vue purement humain, il n'y a pas dans l'histoire de spectacle plus admirable que celui du travail que

le catholicisme accomplit alors sur lui-même. Une ferveur qui rappelait l'âge héroïque du christianisme vivifia l'Eglise tout entière, ses doctrines, son sacerdoce, ses fidèles. Le dogme avait été ébranlé, contesté, nié par mille sectes. Le dogme fut contrôlé de nouveau, raffermi, commenté par le concile de Trente. Le protestantisme s'était élevé contre le relâchement de la discipline de l'Eglise : le concile restaura par ses *décrets de réformation* le grand corps de l'Eglise. Le raffermissement des doctrines fut pourtant le côté le moins remarquable de la renaissance catholique. A la base de l'Église, au sein des masses catholiques, il y eut une explosion de foi et d'enthousiasme parallèle au mouvement d'initiative individuelle qui remuait les protestants ; au sommet, le principe d'autorité se régénéra par les vertus et le zèle énergique des nouveaux papes. Tandis qu'au sein du protestantisme les ébullitions de l'esprit religieux se traduisaient chaque jour en nouvelles sectes, dans le catholicisme les élans de la piété individuelle enfantaient des ordres religieux, et, au lieu de susciter des divisions, apportaient sans cesse de nouvelles forces et de nouveaux instruments au principe d'autorité. Un an après la mort de Léon X, l'ordre des camaldules se réforma ; les capucins restaurèrent la vieille discipline de saint François ; les barnabites se vouèrent à l'éducation des pauvres ; l'ordre des théatins fut créé pour suppléer à l'insuffisance du clergé de paroisse : comme les ministres protestants, ils prêchaient aux multitudes sur les places publiques et dans les campagnes. Quelques années plus tard, saint Philippe de Néri créait une congrégation qui devait devenir l'oratoire. Saint Jean-de-Dieu naissait pour ainsi dire de la parole apostolique de saint Jean d'Avila ; il faisait vœu de servir Dieu dans les pauvres, dans les infirmes et particulièrement dans les aliénés, et créait l'ordre

des *Fate bene fratelli*. Ce feu embrasait les femmes elles-mêmes, et la grande sainte Thérèse, comme une protestation contre des attaques trop souvent méritées par les corruptions morales de l'Eglise romaine avant la réforme, rétablissait les effrayantes austérités des carmélites. A aucune époque, dans les temps modernes, on ne vit un plus grand nombre de saints : Charles Borromée, François Xavier, François Borgia, Stanislas Kotska, Louis de Gonzague, Pie V, etc.; mais celui en qui se personnifia surtout l'ardeur conquérante du catholicisme, celui qui fournit à la papauté sa plus vaillante et sa plus infatigable armée, ce fut ce gentilhomme navarrais qui, au moment où la chevalerie allait expirer dans la satire de Cervantes, se fit le chevalier errant de la sainte Vierge et du saint-siége, et enrôla sous le drapeau de Rome l'association la plus forte et la plus persécutée, la plus fidèle et la plus haïe, la plus influente et la plus diffamée, la plus militante et la plus combattue que le monde ait jamais vue : ce fut saint Ignace de Loyola.

Les chefs du catholicisme furent dignes des soldats. Au moment où Luther proclama sa séparation, l'autorité du saint-siége venait d'être déshonorée par une série de papes empoisonneurs, débauchés, ambitieux, profanateurs de leurs sublimes fonctions. Les moins funestes étaient ceux qui, comme Léon X, avaient protégé les arts et les lettres renaissantes; mais, pour supporter le choc du protestantisme, il fallait plus que des artistes, il fallait des chrétiens; plus que des lettrés, des hommes d'action. L'Église le sentit. Alors, pendant un siècle, on vit passer sur la chaire de saint Pierre des grands hommes ou des saints. Trois légats qui avaient présidé les délibérations du concile de Trente furent élus papes successivement; le gouvernement de l'Église se retrempa ainsi dans l'assemblée, qui

était la représentation vivante du catholicisme; puis l'on éleva à la papauté un théatin zélé, un patriote italien, Gian Pietro Caraffa, qui prit le nom de Paul IV, et, après deux courts pontificats, un pieux et intrépide dominicain, Michel Ghislieri, qui fut le pape Pie V.

Le règne de Ghislieri ne dura que six ans; mais c'est celui de ce siècle où se ramassent avec le plus d'énergie et au moment le plus décisif les grands traits de ce gigantesque gouvernement du catholicisme, de cet empire moral planant sur les détails temporels, qui serait encore la merveille de la politique s'il n'était l'édification de la foi. Je ne peux suivre dans toutes ses directions cette irradiation incessante qui ramenait au centre de la papauté toutes les initiatives, toutes les passions, tous les intérêts jaillissant à la surface du monde catholique, et les renvoyait ensuite à tous les points de la circonférence, coordonnés et fortifiés par l'unité de pensée et d'action. Sorti d'une famille de bannis de Bologne tombée dans l'obscurité et la misère, homme de rien élevé à la suprême puissance, Ghislieri réunissait en sa personne ce double esprit d'égalité et d'autorité qui est une des raisons humaines de la force et de l'universalité du catholicisme. Moine austère, nourri dans les charges de l'inquisition, il savait à fond tous les périls de l'Église, et il connaissait par une longue pratique toutes ses ressources. Il avait soixante-deux ans quand il fut élu pape.

Il y a dans le gouvernement du catholicisme une politique intérieure et une politique extérieure. La première est la direction de tout ce qui constitue les intérêts spirituels : la doctrine, la discipline, le prosélytisme; la seconde embrasse les relations avec les gouvernements temporels, relations inévitables, puisque l'Église et l'État se rencontrent dans le même homme dont ils se partagent l'empire. Dans

les affaires intérieures de l'Église, Pie V se fit l'exécuteur des maximes et des règles du concile de Trente. Les gouvernements auxquels Pie V avait affaire pouvaient se classer en trois catégories : les ennemis, les douteux et les amis. A la tête des gouvernements ennemis étaient alors l'Angleterre et Élisabeth. Pie V prit en mains, contre la despotique vierge du Nord, la cause de Marie Stuart, la reine prisonnière et la catholique persécutée. Après d'inutiles réclamations en faveur de la royale captive, il lança l'excommunication contre Élisabeth. Les gouvernements douteux, où, comme nous l'avons montré plus haut, l'influence du protestantisme balançait les forces catholiques, c'étaient le roi de Pologne, l'empereur d'Allemagne, la cour de France. Il dépendait du roi Sigismond, prince faible et débauché, de briser le lien qui retenait la Pologne dans la communion romaine. Ses passions l'y entraînaient, car il sollicitait un divorce. Pendant plusieurs années, jusqu'à la mort de la femme de Sigismond, le pape contint le roi hésitant par une surveillance et une fermeté infatigables. Il en fut de même de l'empereur d'Allemagne, Maximilien d'Autriche. Le catholicisme était tombé, dans les États de ce prince, en un délabrement inouï. Dans cette décomposition, les masses s'en allaient sur la pente du protestantisme ; l'on estimait à peine à un vingtième de la population le nombre des catholiques fidèles, et Maximilien semblait toujours à la veille de se mettre aux mains des protestants. Pie V lui envoya un légat, le cardinal Commendon, pour faire cesser cette anarchie et rétablir les affaires du catholicisme. Là encore Ghislieri releva la fortune de l'Église par son indomptable énergie. Il enjoignit au légat, si ses remontrances n'étaient point écoutées, de dire la messe en présence de tous les représentants des puissances catholiques, de réciter ce texte de l'Évangile : « Si

l'on ne vous reçoit point, et si l'on ne veut point entendre vos discours, sortez de la maison ou de la ville en secouant la poussière de vos pieds, » et de sortir effectivement de Vienne; mais Maximilien plia sous cette foi impérieuse, inflexible. La cour de France donna de plus vifs soucis encore à Pie V. La rigide droiture de son caractère répugnait à la politique ambiguë de Catherine de Médicis. Lorsque les protestants se révoltèrent sous le prince de Condé et traitèrent avec les États réformés d'Allemagne et avec Élisabeth, Pie V envoya cinq mille hommes au secours de Charles IX, et fut l'âme d'une coalition catholique opposée à la ligue protestante; mais il protesta contre la pacification menteuse qui suivit la victoire de Moncontour et qui devait se dénouer par le crime de la Saint-Barthélemy. Au langage que Pie V tenait aux princes dont la politique humaine lui eût plutôt conseillé de ménager l'esprit vacillant, on peut juger qu'il ne devait point faiblir vis-à-vis de ceux dont la fidélité lui était assurée. Aussi les services rendus par Philippe II au catholicisme ne l'empêchèrent pas d'opposer souvent une résistance invincible aux prétentions absolues de la cour d'Espagne. Deux fois il lutta avec l'Espagne pour les immunités ecclésiastiques; il conseilla à Philippe II la clémence envers l'infant don Carlos; il essaya enfin d'arracher Philippe à cet Escurial, où s'immobilisait son esprit sombre, pour le pousser sur le théâtre de la lutte active, en Flandre. Tant de préoccupations ne suffisaient point encore à l'âme ardente de Pie V. Les guerres civiles du monde chrétien ne l'empêchaient point de faire face aux ennemis extérieurs de la chrétienté. Pie V n'est nulle part sublime comme dans sa lutte avec les Turcs. Les Osmanlis étaient alors encore dans la fougue de l'esprit de conquête. Soliman et Sélim, après lui, étaient l'effroi de l'Europe méridio-

nale. Pie V leur opposa le cœur d'un croisé. Il soutint par des secours en argent et en hommes, et plus encore par la martiale intrépidité de ses exhortations, l'héroïque Lavalette et ses chevaliers, aussi inébranlables que le roc de Malte, où deux fois à leurs pieds vint se briser la fureur ottomane. Lorsque Soliman envahit la Hongrie, Pie V entraîna les princes d'Italie, publia un jubilé, et Soliman disait : « Je crains plus les prières de ce pape que les efforts de leurs armes. » Enfin les Turcs, repoussés partout, se précipitent sur Chypre ; Pie V implore les princes catholiques, réunit la flotte de don Juan d'Autriche, la lance à la victoire de Lépante, et meurt en prêchant la dernière croisade. Et ce pape qui porta si fièrement la tiare aux trois couronnes, qui, en six années, donna partout au catholicisme l'impulsion triomphante, qui, par son imployable volonté ranima partout le principe d'autorité affaibli par tant de coups, qui fit retentir dans le monde moderne un magnifique écho de la voix de Grégoire VII, était dans sa vie privée un pauvre et saint moine. Sous les splendides vêtements du pontife il portait le cilice et la robe de laine du frère prêcheur ; il dépensait un *testone* par jour pour sa nourriture, il édifiait les Romains par son humilité, sa charité, sa mansuétude, et se laissait mourir de la gravelle, martyr d'un scrupule de chasteté. Tel fut le grand pape du XVIe siècle.

On comprend maintenant comment le principe d'autorité se releva des blessures que lui avait portées la réforme ; pour en avoir l'explication plus complète, il faut considérer un instant les rapides effets du principe contraire au sein du protestantisme. Trois causes affaiblirent promptement le protestantisme : les excès de son principe, les luttes sanglantes produites dans son propre sein par la division des opinions, la diversité et la mobilité des intérêts politiques

des gouvernements qui l'avaient adopté. La force d'enthousiasme de la réforme s'épuisa par les excès licencieux du libre examen. « Je vois les nôtres, écrivait Théodore de Bèze découragé, à un ami, errer à la merci de tout vent de doctrine, et, après s'être élevés, tomber tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ce qu'ils pensent aujourd'hui de la religion, tu peux le savoir; ce qu'ils en penseront demain, tu ne saurais l'affirmer. » L'emportement des novateurs alluma, du vivant même de Luther, les guerres sociales. La réforme eut ses socialistes, en Allemagne, dans les anabaptistes de Jean de Leyde, dans les paysans de Munzer, comme elle devait les avoir plus tard, en Angleterre, dans les niveleurs. La seule guerre des paysans fit périr plus de cent mille hommes. Ainsi, tandis que le catholicisme avait l'unité de doctrine par les décisions du concile de Trente, l'unité d'action par la papauté, les docteurs protestants passaient leur vie à réfuter, et les princes protestants à combattre ou à persécuter des sectaires qui, après tout, étaient aussi bons protestants qu'eux-mêmes. Les églises protestantes n'étaient d'ailleurs que des églises nationales. Les cultes réformés étaient comme des institutions locales, qui ne pouvaient se comprendre ni s'acclimater hors du territoire où ils régnaient. Leur prosélytisme ne dépassait pas les frontières politiques. L'Angleterre, qui était politiquement à la tête des intérêts protestants en Europe, n'entretint aucun séminaire de propagande, n'envoya aucun missionnaire sur le champ de bataille où se conquièrent les âmes. Nous avons vu, au contraire, le catholicisme présent partout, partout identique, obéissant partout à l'impulsion d'un chef qui veillait avec la même sollicitude aux intérêts de l'Église dans le Japon ou en Pologne, au Mexique ou en France. Enfin, le mouvement protestant eut la destinée de ces torrents révolutionnaires

dont nous décrivions plus haut la marche désordonnée. Après que ces masses composées de tant d'éléments divers ont remporté leur première victoire, elles se débandent; les meneurs et les habiles s'arrêtent et plantent leur tente au moment qu'indiquent à chacun le coup d'œil de sa raison, le sang-froid de son tempérament, les suggestions de son intérêt; le gros de la troupe, c'est-à-dire tout ce qui est radicalement insensé, tout ce qui est esclave d'un fanatisme incurable ou d'une brutalité effrénée, tout ce qui est incapable de conserver et ne sait que détruire, en un mot, l'anarchie pure va se faire écraser dans un dernier combat. C'est ce que nous avons vu arriver sous nos yeux; c'est ce qui arriva au XVIe siècle. Les anabaptistes et les paysans furent massacrés; mais les princes qui s'étaient emparés du pouvoir spirituel, mais les nobles qui s'étaient enrichis des dépouilles de l'Eglise, mais les hommes de doctrine qui avaient fixé leurs croyances dans la formule d'un système, s'étaient arrêtés avant. De jour en jour, le zèle se refroidit, et l'intérêt prévalut; la foi disparut, il ne resta plus que la politique. Les guerres religieuses devinrent des guerres d'équilibre. A la paix de Westphalie, le protestantisme politique ne représentait plus une idée expansive; il n'était qu'un poids dans la balance européenne.

Quelles furent donc les conséquences morales, quels furent les progrès qui résultèrent du gigantesque conflit qui déchira la chrétienté et la civilisation européenne? D'abord, le catholicisme n'a rien perdu à la réforme; il n'a rien perdu, il a gagné au contraire en matière de dogme, de discipline et de constitution. Un grand nombre d'esprits, amis ou ennemis, ne veulent voir la splendeur du catholicisme que dans le moyen âge; ils ne conçoivent pas sa grandeur dans les temps modernes. Je m'explique cette erreur chez

ceux qui ont intérêt à faire croire à la décadence du catholicisme, je ne la comprends pas chez des catholiques. A entendre ces partisans du moyen âge, on dirait que cette époque a été sans périls, sans orages, sans échecs pour l'Eglise. La papauté était-elle donc plus forte aux temps où un empereur et un anti-pape chassaient de Rome Grégoire VII, et où un roi de France faisait insulter par un avocat et souffleter par un soldat Boniface VIII? Les esprits étaient-ils plus pieux aux temps où un roi faisait assassiner saint Thomas de Cantorbéry? L'autorité de l'Église était-elle plus respectée durant ces schismes séculaires qui tenaient la chrétienté indécise et scandalisée entre deux papes, celui de Rome et celui d'Avignon? Je ne parle pas même des mœurs; mais croit-on que la foi fût uniforme et pure lorsque l'hérésie, écrasée chez les albigeois de France, allait éclater chez les *lollards* d'Angleterre, soulevait les hussites de Bohême, et couvait, sous une compression impuissante, le feu où la réforme allumerait un jour son incendie? L'hérésie a toujours existé au moyen âge; la papauté, par des moyens violents, l'étouffait passagèrement, mais n'en pouvait détruire le germe, qui, suivant la parole apostolique, durera autant que le christianisme. La réforme n'a fait que révéler ce qui était latent, que constituer politiquement et localiser géographiquement la protestation sourde qui errait au sein des peuples au moyen âge. Si la réforme a opéré cette œuvre durable, si elle a régularisé en quelque sorte l'opposition de la liberté à l'autorité dans le christianisme, elle le doit aux progrès politiques et matériels qui avaient changé la face de l'Europe lorsqu'elle parut.

D'un côté, les nationalités venaient de se constituer et de se fondre partout dans l'unité du pouvoir royal, ce qui rendait plus facile l'assimilation d'une idée à un peuple. D'un

autre côté, l'imprimerie établissait entre les esprits une circulation de pensées rapide, incessante, qui allait devenir pour la raison générale de l'humanité ce que la circulation du sang est pour le corps de l'homme, qui allait déjouer tous les bâillons et toutes les chaînes, comme la liberté intérieure de l'âme défie toutes les oppressions de la matière. Le jour où l'imprimerie fut découverte, il fallait bien que les hérésies eussent un caractère de permanence. Jusque-là, les doctrines vivaient et mouraient avec les hommes qui les portaient dans leurs têtes : on pouvait effacer jusqu'aux dernières traces d'une hérésie en tuant jusqu'aux derniers de ses adeptes. Cela était arrivé pour les albigeois. Cela fut impossible quand l'imprimerie vint figer la pensée en une forme indépendante et mobile, et lui donner, avec un courant incompressible, une force de propagation indomptable. Dès lors, on put prévoir qu'il deviendrait aussi inutile qu'atroce d'attaquer dans le sang et la vie d'un homme une croyance immatérielle. Dès lors, on ne put espérer de vaincre le fanatisme que par le zèle, l'erreur que par la vérité, l'idée que par l'idée. Dès lors l'impuissance des persécutions étant démontrée, le principe d'autorité ne devait plus conquérir l'âme que par la persuasion, et y régner que par l'adhésion volontaire du croyant. Dès lors, la liberté religieuse ne devait plus être seulement un droit, elle devait devenir un fait; la tolérance ne serait plus seulement une vertu, elle finirait par être une nécessité. Le partage de l'Europe en États protestants et en États catholiques semblait fait exprès pour inculquer à notre civilisation ces grands principes de la tolérance et de la liberté religieuse. Chaque peuple avait des dissidents dans son sein; le culte qui était dissident dans un pays était souverain dans un autre; à la longue et instinctivement, il était inévitable qu'une tolérance réciproque

sortit d'une pareille situation. Les catholiques de France, à force de gémir sur les persécutions de leurs frères d'Angleterre, devaient finir par comprendre combien il était odieux de persécuter leurs compatriotes protestants; les Anglais, à force de dénoncer l'oppression dont leurs coreligionnaires étaient victimes en France, devaient sentir l'iniquité des proscriptions dont ils accablaient chez eux les catholiques. En un mot, comme fait matériel, la régularisation de l'antagonisme du principe d'autorité et de l'esprit d'initiative individuelle; comme fait moral, la liberté religieuse, la tolérance, la discussion substituée à la force dans la lutte des croyances : voilà les résultats légitimes, heureux, que la civilisation a dégagés de la crise religieuse du XVIe siècle. Je n'en fais honneur ni au protestantisme, ni au catholicisme, qui ont violé tous deux par leurs combats ces nobles lois morales que leurs combats mêmes devaient nous léguer ; j'en renvoie toute la gloire à l'esprit du christianisme, qui a mis dix-huit siècles à faire passer ces principes de justice et d'humanité dans les institutions et dans les mœurs de l'Europe.

Voir ainsi l'histoire du protestantisme et de la renaissance catholique au XVIe siècle, c'est en déduire la plus haute conciliation possible de l'autorité et de la liberté, c'est en tirer les conséquences les plus sympathiques au génie de notre temps. Mais, après les secousses de la réforme, le principe d'autorité devait éprouver encore dans la religion et dans la politique des ébranlements terribles : il avait à passer à travers la philosophie du XVIIIe siècle et à travers la révolution.

La tolérance, la liberté religieuse, l'affranchissement de l'homme dans sa pensée du joug des tyrannies politiques, l'épreuve de ses opinions religieuses, politiques et philoso-

phiques par la discussion publique et libre, étaient des conséquences nécessaires de la révolution du XVIe siècle; mais il s'en faut que ces conséquences fussent acceptées et même aperçues des gouvernements et des peuples longtemps encore après la fin des guerres religieuses. S'il est vrai que quelques esprits devancent leur époque, il est certain que, dans la marche de la civilisation, l'intelligence générale des sociétés est toujours en arrière du travail des faits. Les peuples mettent un siècle à poser un syllogisme, un autre siècle à le comprendre, un autre à le réaliser. Au XVIIIe siècle, Voltaire et les philosophes, instinctivement ou délibérément, se voulurent à la défense de ces principes des sociétés nouvelles. Une si noble cause ne pouvait-elle triompher que par les attaques forcenées que la philosophie dirigea contre le christianisme! C'est là l'éternel mystère de tous les excès, qui sont la mine et la sape des révolutions. On voudrait que le XVIIIe siècle eût ressemblé à quelques-uns de ses plus lumineux esprits, à des hommes comme Turgot ou Montesquieu, capables de réformer sans détruire: mais, pour une pareille œuvre, pour rendre à l'âme humaine son indépendance en lui conservant sa foi, Voltaire lui-même n'avait ni assez d'esprit ni assez de popularité. Encore une fois, la parole prophétique dut s'accomplir : « Que ce qui doit périr aille à la mort, et que ce qui doit être retranché soit retranché. » Le catholicisme, attaqué par le jansénisme, qui fut, comme on pourrait dire de nos jours, une opposition dynastique au sein de l'Église, le catholicisme succomba sous les coups de la philosophie révolutionnaire. Alors il eut à subir les humiliations les plus cruelles qu'il eût éprouvées dans ses plus mauvais jours. La révolution donna la victoire à l'incrédulité religieuse. On vit les églises profanées, les prêtres persécutés; doublement heureux furent les

martyrs, car ceux qui s'enfuirent furent réduits à vivre chez l'étranger des aumônes d'un autre culte. Le pape mourut en captivité, et, en voyant l'Église sans chef, les ennemis de la papauté purent croire un instant qu'ils avaient tué le catholicisme ; mais l'éclipse fut courte. Le catholicisme reparut au XIXe siècle, accueilli avec joie par les intelligences d'élite, honoré même dans son passé par les dissidents et les philosophes les plus éminents, puissant au cœur des peuples, plein de vie en ses œuvres. Qu'avait-il perdu à cette dernière épreuve? La triste solidarité qui l'avait uni au despotisme politique, le vasselage fatal qui avait attaché les autels aux trônes. Que devait-il gagner? La liberté religieuse, c'est-à-dire la plénitude de sa souveraineté dans son légitime domaine. Il devait sortir de la révolution glorifié par ses martyrs, fortifié par l'intelligence et l'amour de la liberté.

Je ne veux pas suivre dans les détails les diverses fortunes politiques du principe d'autorité à travers la révolution française, pour ne point entrer dans la polémique du jour. Il y a quelques années, il semblait que l'on pût apprécier la révolution comme une chose accomplie et lointaine. Aujourd'hui les lignes de la perspective révolutionnaire se sont de nouveau confondues pour nous, comme on perd l'harmonie d'un site lorsqu'on en est trop rapproché. Porter un jugement sur le passé de la révolution, c'est maintenant entrer dans le vif des questions quotidiennes, avec l'incertitude et peut-être les erreurs inséparables des opinions militantes. Il y a cependant une question générale qui naît si naturellement du livre de M. de Falloux sur Louis XVI, que je crois devoir m'y arrêter (1).

(1) Cette étude a été écrite à propos de l'*Histoire de Pie V* et de l'*Histoire de Louis XVI* par M. de Falloux.

En retraçant en des pages simples, pieuses, émues, l'histoire de Louis XVI, M. de Falloux fixe notre attention sur le problème qui me paraît le plus intéressant à résoudre pour le repos de toutes les consciences honnêtes, de toutes les intelligences probes, de tous les amis vrais de la liberté. « Louis XVI, dit M. de Falloux, monta sur le trône pur, mais timide, libéral, mais isolé, et avec toutes les vertus qui rendent plus manifestes l'intervention divine et les châtiments providentiels. » En Louis XVI, en effet, se réunissent les contradictions les plus effrayantes de la révolution française. Il est la démonstration vivante de la légitimité et de la nécessité de la révolution ; il est la victime sur laquelle viennent se concentrer les crimes de la révolution. Il en prouve la légitimité par ses vertueuses intentions, favorables aux réformes ; il en prouve la nécessité par l'impuissance de son esprit, par les faiblesses de son caractère, image fidèle de l'agonie du principe d'autorité dans la vieille monarchie française ; mais son supplice portera une accusation éternelle contre la révolution, car, de tous les hommes politiques que la tragédie révolutionnaire fit monter sur l'échafaud, il fut le seul innocent de cœur et de volonté. Il y a là un mystère qu'il faut éclaircir, sans quoi la révolution déroute les esprits, pervertit les âmes, et demeure à jamais le scandale de l'histoire.

Ce scandale est la confusion qui exista dans les faits à mesure qu'ils s'accomplirent, et qu'un trop grand nombre d'écrivains ont perpétuée dans les idées, — entre la légitimité, la fatalité et les crimes de la révolution. Le but et les grands résultats du mouvement qu'on appelle la révolution française furent légitimes ; les événements de la révolution s'accomplirent avec une fatalité qui brisa toutes les volontés humaines, avec un enchaînement nécessaire ; les hommes

qui marchèrent à la tête de la révolution commirent des crimes. Eh bien! aucun historien de la révolution n'a su démêler fortement ces trois caractères; tous les ont fondus en une solidarité odieuse et fausse. Pour repousser les résultats légitimes de la révolution, les uns leur ont imputé ses crimes; sous le couvert de ses principes généreux, les autres ont voulu systématiquement absoudre ses crimes et en glorifier les auteurs. D'autres, contemplant et peignant ces terribles scènes avec une ivresse d'artistes, ont oublié la responsabilité des hommes, c'est-à-dire la morale de l'histoire, dans l'emportement de leurs couleurs. Tant qu'on n'a pas débrouillé ce chaos de vrai et de faux, de bien et de mal, de justice et d'iniquité, on peut aimer ou haïr brutalement la révolution, on ne la comprend pas.

La révolution est légitime dans son principe et dans les progrès qu'elle a consacrés. Elle a la légitimité politique, morale, sociale, historique. Elle est légitime politiquement, parce qu'elle est venue chasser du gouvernement l'arbitraire, c'est-à-dire l'ignorance et l'iniquité, et qu'elle a voulu, en donnant des droits politiques aux citoyens, faire pénétrer toujours plus activement dans le pouvoir la raison publique et l'influence des intérêts du plus grand nombre. Elle est légitime moralement, parce qu'elle est venue assurer, régler par des garanties la liberté de chacun, parce qu'elle a voulu que chaque homme eût dans sa vie sociale le développement naturel de ses facultés. Elle est légitime socialement, parce qu'elle a réalisé dans la société cette égalité native des hommes que le christianisme avait proclamée, et que, ne laissant subsister que les inégalités naturelles, celles qui sont l'œuvre de Dieu, elle détruit tous les priviléges injustes, toutes les inégalités artificielles. Elle est légitime historiquement, parce que l'action politique des classes dont

elle a pressé l'avénement était la conséquence logique de tout le travail de notre histoire et l'achèvement nécessaire de la nationalité française.

La révolution a été nécessaire. Les événements révolutionnaires se sont précipités avec une nécessité sur laquelle la liberté humaine était impuissante; la révolution va toute seule, disaient les contemporains. Le monde moral et le mouvement des sociétés sont soumis à certaines lois aussi fatales que celles du monde physique; l'intelligence et la liberté de l'homme ne peuvent se mouvoir que sous l'empire de ces lois; elles sont obligées, dans les institutions et dans les gouvernements des peuples, de combiner les forces fatales du monde moral, comme l'ingénieur, pour produire la machine la plus puissante et la plus obéissante, combine les forces aveugles du monde matériel. L'autorité est la force de pesanteur qui maintient la cohésion des peuples. Depuis longtemps, l'autorité n'avait plus, en France, ses vrais ressorts, et ne s'appuyait plus sur des institutions capables de contenir les intérêts et les idées. Dès la fronde, suivant le mot pittoresque du cardinal de Retz, on chercha comme à tâtons les lois, et l'on ne les trouva plus. La magnanimité de Louis XIV en tint la place pendant près d'un siècle; mais dans Louis XV l'autorité perdit son premier prestige, le respect. Dans Louis XVI, elle se suicida. La digue factice devant laquelle s'arrêtaient encore les idées nouvelles et les intérêts nouveaux s'évanouit le jour où se réunit l'assemblée nationale. Dès lors toutes les forces aveugles de la société s'échappèrent de toutes parts, et ne purent plus être maîtrisées que lorsqu'elles se furent épuisées elles-mêmes dans leur lutte mutuelle. Du moment où la prise de la Bastille et les journées des 5 et 6 octobre eurent montré la toute-puissance des masses soulevées, les catastrophes ré-

volutionnaires devenaient des faits aussi inévitables que la courbe décrite par un projectile. Il fut aussi impossible de prévenir les éboulements qui détruisirent la vieille société que de retenir et de guider l'avalanche sur la pente des abîmes.

Légitime dans ses fins, dominée par la nécessité dans l'enchaînement de ses phases générales, la révolution peut-elle être justifiée dans ses crimes? Mille fois non. Bien loin d'être relâchée dans les temps d'emportements révolutionnaires, la responsabilité qui pèse sur les hommes n'est jamais plus sévère. Comment en serait-il autrement? Dans un temps où chaque parole, chaque acte, ont un retentissement si rapide, si vaste, si terrible; dans un temps où la faute d'un seul multipliée par l'ignorance et la démence de milliers d'hommes peut devenir un crime social, comment ne demanderait-on pas aux hommes politiques un compte plus rigoureux de leurs doctrines et de leur conduite? Quoi! c'est parce qu'alors le moindre souffle devient tempête, que vous excuseriez ceux qui sèment les vents! C'est parce qu'alors l'homme n'est plus maître des conséquences de ses actions, que vous voudriez amnistier les froids calculateurs, les théoriciens impitoyables, les joueurs effrénés qui osent déchaîner des forces qu'ils ne pourront plus dompter! Voilà ce qu'oublie l'école purement révolutionnaire, ce qui fait son immoralité repoussante. Pour nous, partout où il y a des crimes, nous trouvons des coupables. Quand Louis XVI meurt sur l'échafaud, je vois son sang rejaillir jusque sur la lettre perfide que le *vertueux* Roland écrivit au malheureux roi, par un guet-apens prémédité. Lorque les septembriseurs égorgent les martyrs de l'Abbaye et des Carmes, Vergniaud et ses amis ont beau reculer d'horreur; le crime de septembre accuse le crime du 10 août. Ne venez pas nous parler de ce criminel anonyme qu'on appelle la fatalité!

Quand on n'a pas fait soi-même la fatalité, on peut du moins toujours refuser d'être son complice. Tous les révolutionnaires ont voulu s'arrêter sur la pente : les girondins après les journées de septembre, Danton et Camille Desmoulins après la mort des girondins, Robespierre lui-même après la mort de Danton. Lorsqu'ils ont reculé, ils n'étaient plus innocents. Ne leur reprochera-t-on pas éternellement de ne pas s'être arrêtés avant d'être coupables !

Quand on affermit ses doctrines sur ce discernement scrupuleux de l'histoire et sur cette morale inflexible, on peut se dévouer au service de son pays, travailler à la consolidation des conquêtes légitimes de la révolution, apporter alternativement et suivant la face changeante et le besoin des temps, son concours énergique à l'autorité ou à la liberté. Avec ces principes, l'on n'est exposé ni à calomnier la civilisation, ni à désespérer jamais de son pays.

15 février 1849.

Cavaliers et Têtes-Rondes (1).

I

Les affaires humaines se gouvernent par la pensée et par la force. Des esprit saugrenus s'avisèrent, de nos jours, que la pensée allait détrôner à jamais son immortelle rivale; des pense-creux avaient dénoncé la force comme l'aveugle instrument de la barbarie, et avaient promis à la civilisation qu'elle serait désormais affranchie de ce joug brutal. Les débauches de la pensée n'ont pas tardé à confondre cette hâblerie révolutionnaire et à rendre nécessaire l'action moralisante de la force. Nous savons maintenant, pour l'avoir senti dans nos âmes et pour l'avoir vu de nos yeux, que, lorsqu'une société est divisée dans ses pensées, la parole et l'écriture sont impuissantes à la réconcilier avec elle-même. Nous avons appris à nos dépens que, loin de ramener la lumière et l'entente dans les contentions humaines, les élucubrations effrénées de la pensée ne produisent à la fin qu'un assourdissement et un obscurcissement universels. L'excès des controverses fait de nous des espèces de derviches hurleurs, chacun pivotant sur son idée fixe et mettant sa gloire à crier plus fort que le voisin. Il y a un moment où cette abrutissante confusion des langues devient intolérable, où

(1) *Memoirs of prince Rupert and the Cavaliers,* by Eliot Warburton; *The Fairfax Correspondence,* edited by George Johnson ; *Memorials of the Civil War,* edited by Robert Bell.

l'esprit, agacé autant que les nerfs, demande à en finir, et invoque la raison du plus fort et le jugement de Dieu. Alors la lutte s'ennoblit; on sort de l'énervante atmosphère des polémiques troubles et des paroles vaines, et l'on respire l'air rafraîchissant et sain de l'action; on ne se soucie plus que de bien faire; on donne à sa cause le courage du soldat ou la foi du martyr. Alors l'intervention providentielle de la force épure les causes légitimes, châtie les fautes de tous et remet impérieusement dans le droit chemin les peuples dompté et quelquefois régénérés.

Je me figure que lorsque Charles Ier prit enfin le parti de terminer par les armes ses démêlés avec les communes, ce dut être un grand soulagement, en Angleterre, pour beaucoup de braves gens. Les disputes du roi et des communes duraient depuis un grand nombre d'années. Le parlement se plaignait des usurpations et de la mauvaise foi du roi : le roi avait fait les concessions les plus extrêmes, les agitateurs populaires redoublaient d'exigence, et Charles ne pouvait davantage se fier à leur modération. On avait des deux côtés épuisé tous les arguments; la justice entre les deux causes paraissait douteuse aux esprits les plus consciencieux. Il n'y avait qu'un recours : la force. Le 22 août 1642, Charles Ier leva son étendard dans la petite ville de Nottingham, et appela autour de ses couleurs ses sujets loyaux et fidèles.

Ce fut pourtant une triste cérémonie, accompagnée de tristes présages. Depuis plusieurs mois, Charles avait quitté Londres, laissant à ses ennemis toutes les ressources et toutes les forces de l'empire. Suivi d'une petite troupe d'amis, il avait promené ses irrésolutions errantes de château en château, de ville en ville. Quelquefois les habitants refusaient de lui ouvrir leurs portes; d'autres fois ils le suppliaient de quitter leur pays, de peur d'y attirer la colère de ses en-

nemis et les malheurs de la guerre. A la fin, il résolut d'arborer son étendard à Nottingham. Au jour fixé, des milliers de curieux l'attendaient dans cette ville. C'était un jour d'orage et de tempête. Charles arriva tard. Du haut du vieux château en ruine, on voyait s'avancer le long de la Trent, au milieu des champs où commençait la moisson, les gentilshommes de la cavalcade royale, le bassinet en tête, le haubert sur leurs pourpoints de cuir, et, sur leurs épaules, le manteau à l'espagnole, qui laissait paraître leurs grandes bottes éperonnées et les fourreaux battants de leurs longues rapières. Il y avait dans la figure de Charles Ier une profonde mélancolie. Dès qu'il fut arrivé, ses serviteurs les plus affidés tinrent conseil autour de lui. Roi sans soldats, sans argent, sans pouvoir, allait-il porter aux parlementaires un irrévocable défi ? Avec cette fougue particulière aux caractères faibles, lorsqu'ils ont une fois coupé court à leurs doutes par un parti violent, Charles voulut qu'à l'instant même l'étendard fatal fût arboré. On descendit aussitôt dans le parc : le drapeau fut déployé sur une petite éminence. Tandis qu'il soufletait de ses larges plis fouettés par la tempête les chevaliers rangés en cercle, un héraut d'armes lisait la proclamation royale. Le lendemain, l'étendard était renversé : un coup de vent l'avait balayé dans la nuit. Charles le fit relever ailleurs. Pour enfoncer la hampe en terre, les hérauts furent obligés de creuser le sol avec leurs dagues ; quatre chevaliers la tinrent à deux mains, et la proclamation fut lue de nouveau. L'étendard était surmonté du drapeau de guerre rouge, sur lequel une main sanglante montrait une couronne et la devise chrétienne : Rendez à César ce qui est à César ; *give Cœsar his due.*

L'appel fut entendu par cette forte race des cavaliers qui soutint pendant tant d'années une lutte inégale, mais héroï-

que, et qui, même par sa défaite, a implanté des sentiments invincibles et impérissables au cœur de l'Angleterre. Ces braves gens, pour la plupart, ne voyaient goutte dans les tours et retours de la casuistique parlementaire et religieuse; mais, lorsque le drapeau royal fut arboré, ils se sentirent entrainés par un devoir clair, saisissant, vivant : ils dérouillèrent leurs armures de combat, et allèrent, d'un cœur léger, au-devant de la mort. Les sentiments qui les animaient sont bien exprimés dans cette noble lettre écrite en ce moment par l'un d'eux, sir Bevill Grenvil, à un de ses amis qui lui conseillait la prudence : « Quant à mon voyage, Monsieur, il est fixé. Je ne peux me tenir derrière ma porte lorsque l'étendard du roi d'Angleterre flotte en campagne pour un motif si juste, sa cause étant telle qu'elle ne doit faire de ceux qui meurent pour elle guère moins que des martyrs. Pour mon compte, je désire acquérir un nom honnête ou une tombe honorable. Je n'ai jamais aimé ma vie ou mon aise assez pour manquer une pareille occasion, ce que faisant, je serais indigne de ma profession ou de succéder à ces miens ancêtres dont un si grand nombre, en divers siècles, ont sacrifié leurs vies pour leur pays. Monsieur, les barbares et implacables ennemis, malgré les gracieux procédés de Sa Majesté à leur égard, continuent leurs insolences et leur rébellion au plus haut chef, et sont unis en un corps d'une grande force ; en sorte qu'il faut nous attendre, si nous n'allons les prévenir et les vaincre chez eux, à être inquiétés chez nous avant peu..... Je n'ai rien à vous demander que vos prières, et si je survis et retourne chez moi, qu'il vous plaise de me continuer au nombre de vos serviteurs. »

Un écrivain de beaucoup d'esprit, M. Eliot Warburton, vient de raviver l'histoire de cette glorieuse prise d'armes par la pu-

blication d'un précieux recueil de lettres de cavaliers, écrites, pour la plupart, à leur héroïque chef, le prince Rupert. Avant le livre de M. Warburton, il n'existait pas de biographie du chef des cavaliers. En fouillant avec une patience minutieuse les archives publiques et privées, en commentant ses découvertes à l'aide des livres déjà publiés sur cette dramatique époque, en soudant et illustrant ces documents d'un style plein de couleur et de relief, l'auteur des *Mémoires du prince Rupert* a composé un ouvrage aussi intéressant pour l'homme du monde que pour l'érudit. Il faut joindre à ce livre la *Correspondance de Fairfax*, formée de matériaux semblables empruntés aux hommes du parti contraire, aux têtes-rondes, éditée également avec la magnificence anglaise, par un de ces libraires comme on n'en voit plus dans notre France démocratique, M. Richard Bentley. C'est quelque chose d'émouvant et de fortifiant que la lecture de ces lettres de soldats couchés depuis si longtemps dans la tombe honorable que souhaitait sir Bevill Grenvil. Elles sont courtes, rapides, haletantes. Elles ont été écrites au bivouac, sur une table d'auberge ou sur un tambour. Un grand nombre portent sur la suscription : « Pressée, pressée, très-pressée, » et sont endossées par les divers officiers aux mains desquels elles ont couru. Elles ont traversé le feu des champs de bataille. Plusieurs ont été interceptées; les taches de sang noirci qui les couvrent encore témoignent de la fidélité avec laquelle elles furent défendues. Il y en a qui ont été trouées par les balles sur la poitrine des porteurs. Singulière fortune pour ces vieux papiers, qui furent dans leur temps des tisons de guerre civile, de sortir de leur poudre cinéraire après deux siècles, et de se renflammer dans une Europe encore fumante des batailles révolutionnaires !

En parcourant ces lettres, on fait comme les combattants

qui les écrivirent, et c'est aussi, je vous jure, un des charmes de ces volumes. On se laisse aller à l'émotion actuelle, on suit les événements qui se précipitent sans songer à débattre la légitimité ou l'injustice des causes hostiles, sans s'inquiéter un instant de la philosophie de l'histoire. Le temps des discussions est loin; il ne s'agit plus de bien dire, il s'agit de se bien battre. On ne fait un retour rapide sur le passé que pour se pénétrer des sentiments des deux armées et pour mieux comprendre la bataille même.

Vous vous souvenez de ces pages courantes et profondes où le cardinal de Retz raconte, en prélude à la fronde, comment s'éteignirent les vieilles libertés françaises et comment grandit chez nous le despotisme royal. La contre-partie de ce tableau serait la digne préface de l'histoire de la révolution anglaise. Les parlements anglais avaient longtemps couvé dans l'humiliation et la servilité leurs priviléges populaires. Henri VIII avait quelquefois fait pendre des membres des communes qui osaient contester ses prérogatives. La sanglante Mary se contenta de les envoyer à la Tour. Des étincelles d'indépendance éclatèrent sous Élisabeth. Il lui arriva un jour de dissoudre les communes en leur disant: « Vous avez la présomption de vous mêler des affaires d'Etat, qui sont matière au-dessus de votre entendement, je vous décharge de cette tâche. » Il y eut dans les communes une voix qui répondit que « sans la liberté de parole, c'était une moquerie d'appeler cette chambre une chambre de parlement; ce n'est qu'une école de flatterie et dissimulation, et si un lieu bon à servir le diable et ses anges, et non à glorifier Dieu et à bénéficier la communauté. » La hardiesse et la force des communes augmentèrent sous le ridicule et méprisable Jacques Ier; mais celui-ci, qui cédait sur les choses, se rattrapait sur les mots. Il disait nettement aux

communes qu'il était roi absolu. Il avait une singulière façon de leur demander de l'argent, de présenter son budget : « J'attends de vous une contribution d'amour, mais quant à discuter avec vous la somme et la forme, c'est un détail trop bas pour ma qualité. » A cela, les communes objectaient avec une hypocrite humilité, dans une adresse qu'on croit avoir été rédigée par Bacon : « La raison que nous avons, nous vos pauvres communes, pour veiller à nos priviléges est manifeste à tous les hommes. Les prérogatives du prince peuvent aisément s'accroître et grandissent chaque jour. Les priviléges du sujet sont éternellement en question. Ils peuvent, par bonne prévoyance et sollicitude, être conservés, mais, une fois perdus, on ne les recouvre qu'avec beaucoup de troubles. » Savez-vous comment Jacques répondait à ces remontrances? Il envoyait chercher le procès-verbal des délibérations des communes, et, de sa propre main, déchirait la page où étaient inscrites les paroles mal sonnantes. La lacune se voit encore sur le vieux registre, dans les archives parlementaires, reliquaire auguste des libertés anglaises.

Voilà le combat que Charles Ier portait dans sa destinée. On a bien eu raison de l'appeler le roi martyr. Il n'y a pas de figures plus touchantes dans l'histoire que celles de ces hommes-victimes sur lesquels se résolvent les crises de la vie des peuples, et dont le crime est de porter la responsabilité d'un passé qu'ils n'ont point fait, d'un avenir qu'ils n'ont pu prévoir. Il y a deux choses dans Charles Ier : le roi, l'homme. Roi, son rôle était tracé; il ne pouvait sans avilissement laisser s'amoindrir en lui le caractère de la royauté, tel que le lui avaient transmis ses ancêtres, tel qu'il le voyait resplendir dans le reste de l'Europe; il ne pouvait découvrir ces idées constitutionnelles, ces vérités politiques

qui s'éveillaient vaguement dans le cœur de quelques patriotes, dans les aspirations de quelques beaux génies, et qu'un siècle d'agitations et de malheurs devait seul fixer dans la conscience du peuple anglais. Homme, il avait ces qualités entremêlées de faiblesses qui mènent à toutes les fautes en retenant toutes les sympathies. Quand il prit le trône, c'était un jeune homme grave, instruit, modéré, humain, brave, romanesque. « Il était, dit mistress Hutchinson, la chroniqueuse puritaine, tempéré, chaste et sérieux. Les courtisans dépravés, qui ne pouvaient renoncer à leurs débauches, respectaient le roi au point de se retirer dans des coins pour s'y livrer. Tous les bouffons de l'ancienne cour furent bannis, et des hommes de science et de talent encouragés par le roi, qui était un excellent juge. » Ses ennemis, Lilly, May, disent que « l'amour et l'estime le suivirent au trône, que sa vie fut plus conforme aux règles de la religion protestante que celle d'aucun prince de l'Europe, qu'il était parfait ami, père indulgent, ennemi du sang répandu. » Le sévère *convenanter* écossais Baillie écrivait de lui : « C'est une très-juste, raisonnable et douce personne. » Le régicide Henry Martyn disait enfin après sa mort, dans la chambre des communes : « Si nous devons avoir un roi, j'aurais mieux aimé le dernier gentleman que tout autre. » Mais nous avons un témoin toujours parlant de l'attachante distinction et du charme de ce prince infortuné, c'est le portrait de Van Dyck. Dans un de ces mauvais moments où, à force d'être whig, on dirait qu'il se croit membre du long parlement, M. Macaulay a écrit, avec une sorte de dépit contre le peintre des cavaliers, que Charles Ier devait au portrait de Van Dyck la pieuse et romantique popularité qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Qui a pu passer en effet sans attendrissement devant cette tête où la tristesse des pressenti-

ments tragiques voile la fierté de la couronne? Qui a pu résister à l'attrait de cette chevaleresque attitude? Qui a pu rester froid devant cette délicate figure, mélancolique et rêveuse comme celle d'un amant malheureux, sous ce regard bleuâtre et vague où se lisent les mortelles indécisions et les folles témérités d'une âme faible? Pauvre roi, avec sa main fièrement campée sur la hanche et l'autre mollement posée sur sa canne! Lorsqu'il fut devant le tribunal des régicides, il s'appuyait aussi sur une canne : la tête se détacha sous sa main; il lut le sort qui l'attendait dans ce présage. Que M. Macaulay ne dise point que c'est le peintre qui prête sa séduction au prince. Le tableau de Van Dyck nous révèle la fascination que Charles Ier exerça sur tant d'âmes poétiques et généreuses; il nous explique comment le brave Montrose, à la seule vue de Charles, quitta le covenant et se jeta dans la cause royale; il justifie les infatigables dévouements qui allèrent jusqu'au martyre; il fait comprendre l'histoire.

Entre Charles Ier et ses parlements, les tricheries furent mutuelles, les empiétements réciproques. Charles avait besoin d'argent pour soutenir ses guerres imprudentes et malheureuses avec la France, avec l'Espagne, avec ses sujets écossais. Ses parlements ne lui accordaient que des subsides insuffisants, et mettaient pour prix à leurs votes des demandes toujours croissantes. Ils décrétaient d'accusation les ministres aimés du roi, ils s'ingéraient dans la politique étrangère, ils s'immisçaient avec jalousie dans le gouvernement de l'Eglise. Charles cédait au moment du besoin comme un dissipateur qui accepte toutes les conditions d'un usurier. Une fois dégagé, il n'éprouvait plus que le ressentiment de l'injure faite à son autorité. Pendant douze ans, il se passa de parlement et gouverna en roi absolu. Il

échoua encore sur la question d'argent. Vainement il voulut lever des impôts illégaux, des emprunts forcés; la résistance de Hampden, qui, avec un admirable courage civil, refusa de payer le *ship-money*, et ne craignit pas d'entrer seul en lutte avec le roi devant la justice du pays, lui enleva cette extrême ressource. Cependant les *covenanters* écossais avaient envahi l'Angleterre et chassaient devant eux l'armée désorganisée et mal commandée de Charles; il fallut se rendre et convoquer le parlement qui fut le long parlement. Celui-ci, averti par le sort des assemblées précédentes et tenant Charles à sa merci, prit d'abord ses précautions contre lui en lui arrachant le sacrifice de ses deux principaux ministres, Laud et Strafford, et voulut ensuite prendre ses précautions contre la royauté même en s'emparant de toutes les attributions du pouvoir exécutif.

Laud et Strafford, les premiers martyrs de la cause royaliste, doivent occuper la place d'honneur dans la galerie des cavaliers, bien que leur chute ait été antérieure à la guerre civile. Des deux, Laud était le plus haï, Strafford le plus craint. Laud, archevêque de Cantorbéry, avait eu le gouvernement des affaires ecclésiastiques; c'était le plus important, à une époque où la fermentation religieuse travaillait tous les esprits depuis l'homme du peuple jusqu'au seigneur. Aujourd'hui encore, il y a en Angleterre des gens qui parlent de Laud avec vénération, et des gens qui ne parlent de lui qu'avec haine et mépris. A ces jugements contraires on peut reconnaître les partisans des doctrines qu'on appelle de haute église et les partisans des doctrines de basse église, *high church* et *low church*. Ce sont les deux fractions qui, dans le juste-milieu qu'occupe l'Eglise anglaise entre l'Eglise romaine et les Eglises presbytériennes, inclinent l'une vers le catholicisme, l'autre vers le calvinisme. Laud

appartenait à la première; il en a été en quelque sorte le fondateur. C'était un homme pénétré de l'esprit d'autorité et de l'esprit de piété. Il regardait l'épiscopat comme une institution nécessaire à la conservation du vrai christianisme, et il regardait la liturgie catholique comme l'expression la plus complète, la plus digne et la plus pure du sentiment chrétien. Si Laud eût vécu de nos jours, il eût été le chef de cette renaissance catholique qu'on a nommée le puséisme, ou, à mieux dire, le puséisme n'a été que le rajeunissement des doctrines de Laud. Le primat-ministre avait en face de lui les puritains : homme d'église, il détestait leurs principes religieux; homme de gouvernement, il redoutait leurs entreprises politiques. Il voulut comprimer le puritanisme et le débordement de sectes qu'il traînait après lui. Il le combattit par la force que le pouvoir politique mettait dans ses mains; mais il y a des temps où l'on ne fait que grossir et irriter l'esprit de révolte, en travaillant à le contenir. Laud vivait dans une de ces crises. Il souleva contre lui-même, contre l'Église d'Angleterre et contre Charles Ier toutes les fureurs du fanatisme. Il fut une de ses premières victimes. Sa mort, sublime d'héroïsme chrétien, commande l'admiration à ceux qui lui reprochent le plus amèrement ses fautes.

Le grand homme du parti de Charles Ier était Strafford. Il avait débuté sous le nom de sir Thomas Wentworth dans la cause populaire. Il passa bientôt du côté du roi. Il y a des natures, des caractères, des tempéraments qui ne sont propres qu'à l'opposition, à la résistance, à la révolte; il y a des hommes qui, du poids de leur génie et par élan de naissance, ne peuvent aller qu'à l'autorité, au pouvoir : tel était Strafford. On le sent rien qu'à voir le portrait de ce vaillant homme. Vous vous feriez de lui une fausse idée par le tableau populaire de M. Delaroche, qui nous le montre le front

dépouillé et incliné sous la main bénissante de Laud. Le vrai Strafford est le Strafford de Van Dyck. Celui-là avance sa tête intrépide au-dessus de son armure brunie. Ses cheveux se tordent vigoureusement sur son large front, creusé aux tempes par les desseins énergiques. Ses grands yeux lancent ces flammes de bonne humeur intérieure qu'allument le courage et la conscience de la force. Ses moustaches à quatre crocs se dressent et ondulent d'un air de défi. Il a le menton proéminent des dominateurs, et sur tout cela un rayonnement de bonne grâce, un parfum de chevalerie. Voilà bien l'homme qui aimait à tenir tête à l'orage, l'homme qui, employant lui-même le mot français, disait qu'il fallait « tenir raide, » l'homme du *thorough*, autrement dit de la politique à outrance. Lorsque Charles Ier essaya de gouverner sans parlement, il mit Strafford à la tête de l'ingouvernable Irlande. Strafford y fit des prodiges. La durée de sa vice-royauté est peut-être la seule époque où l'Irlande ait eu quelque repos. Strafford gouverna en despote; mais, à la manière de son grand contemporain Richelieu, il n'opprima que les oppresseurs du peuple. Il ranima le commerce et l'industrie, il organisa une armée disciplinée, il accrut d'une façon prodigieuse, sans exaction et par sa seule habileté, les revenus de la couronne. Il donna du reste un tel éclat à son autorité, qu'un voyageur écrivait qu'il n'avait vu en Europe qu'une seule cour, celle du vice-roi de Naples, qui pût le disputer en magnificence et en galanterie à la cour de Dublin.

Lorsque le long parlement fut convoqué, Strafford était dans le nord de l'Angleterre, et, ramassant les troupes du roi, déjà, par son énergie entraînante, il relevait les affaires du côté des Écossais. Charles Ier, se voyant en face d'une assemblée hostile, crut avoir besoin d'un conseiller aussi

puissant que Strafford et l'appela auprès de lui. Strafford hésita longtemps à venir se jeter au milieu de ses ennemis; il essaya de faire comprendre au roi que sa présence en Irlande servirait bien mieux ses intérêts; à la fin, il fut obligé de se rendre aux obsessions de Charles. A peine arrivé à Londres, il fut pris dans un traquenard parlementaire. Pym fit voter un acte d'accusation contre lui et le porta le même jour à la chambre des lords, en demandant qu'avant tout jugement l'accusé fût arrêté et conduit à la Tour. Strafford était en ce moment chez le roi. Prévenu, il court à la chambre des lords. Il entre impétueusement et marche vers sa place, le regard enflammé. Un murmure s'élève dans la majorité, heureuse d'humilier cette puissance. On le fait sortir; on ne le rappelle que pour lui faire écouter à genoux l'ordre de son arrestation. Pym avait atteint son premier but; il l'avait séparé de Charles. « S'il voit le roi, avait-il dit auparavant à ses amis, le parlement sera dissous; nous sommes perdus. » L'histoire du procès et de la mort de Strafford est trop connue pour que je la reproduise longuement. On sait la magnanimité avec laquelle Strafford défendit sa cause et l'intérêt qu'elle excita. Un témoin oculaire et ennemi, l'Écossais Baillie, rend naïvement dans ses lettres l'impression publique. Pour avoir une place à ce dramatique spectacle, Baillie était obligé d'aller à la chambre des lords à cinq heures du matin. Un grand nombre de dames y venaient et payaient leurs places fort cher. La séance commençait à huit heures. Le roi et la reine arrivaient à neuf, mais restaient dans une loge grillée. « C'était, dit Baillie, la plus glorieuse assemblée que puisse présenter cette île; cependant la gravité n'est pas telle que je m'y serais attendu. Il y a souvent de grandes clameurs du côté de la porte. Dans les intervalles, quand Strafford prépare ses réponses, les lords sont debout, mar-

chent et font du bruit; les hommes de la chambre basse aussi font beaucoup de bruit. Après dix heures, on mange beaucoup, non-seulement des gâteaux, mais du pain et de la viande; les bouteilles de vin et de bière circulent de bouche en bouche, sans coupe, et tout cela sous les yeux du roi; oui, un grand nombre ne font que tourner le dos et pis que cela, car on ne peut sortir et rentrer, et souvent la séance dure jusqu'à quatre heures. » L'attitude de Strafford durant cette épreuve fut pleine d'assurance, de noblesse et de grâce. Aussi, comme dit naïvement Baillie, « il gagnait chaque jour beaucoup chez les gens simples, spécialement auprès des dames. » Bientôt, écrivait un historien puritain, le peuple commença à se diviser sur son compte. Le clergé était tombé en une si grande admiration et une si grande tendresse à son égard, qu'il en oubliait Laud; les courtisans jetaient les hauts cris, et les femmes étaient passionnées pour lui. Son plaidoyer est resté un chef-d'œuvre d'éloquence : il excita l'admiration avouée de plusieurs de ses ennemis. « Il émut tant nos passions, dit le poëte Denham, que pour une pareille défense plusieurs auraient voulu avoir sur eux le crime. La pitié privée luttait avec la haine publique, la raison avec la rage, et l'éloquence avec le destin. »

Pym, qui dirigeait l'accusation, désespéra d'obtenir contre Strafford un jugement légal. Il eut recours à la proscription pure et simple. Il fit voter contre lui un bill d'*attainder*, ce qu'était chez nous, sous la Convention, la mise hors la loi. Il semblait que cette mesure eût dû sauver Strafford, car pour faire tomber sa tête, le bill d'*attainder* avait besoin de la sanction royale. Avant son arrestation, Charles lui avait dit : « Tant qu'il y aura un roi en Angleterre, pas un cheveu de votre tête ne sera touché par le parlement. » Plus tard, il lui avait écrit dans sa prison : « Je ne pourrais satisfaire

mon honneur ni ma conscience, si je ne vous assurais sur la parole d'un roi que vous ne souffrirez ni dans votre vie, ni dans votre honneur, ni dans votre fortune. » Mais son implacable ennemi, le démagogue à la bouche bavarde et lippue, Pym, avait dit autrefois à Strafford au moment où il quitta l'opposition : « Vous allez nous lâcher, mais moi je ne vous lâcherai pas tant que votre tête sera sur vos épaules. » De la parole du roi ou de celle du tribun, laquelle maintenant allait l'emporter ?

Avant que le bill d'*attainder* eût été voté par la chambre des lords, Charles avait déjà trahi sa faiblesse par une imprudente et insolite démarche. Il était venu en personne à la chambre des lords, y avait mandé les communes, et leur avait tenu le discours suivant : « Mylords et gentlemen, je n'avais pas l'intention de vous parler de cette affaire qui cause ma présence ici aujourd'hui, qui est l'accusation du comte de Strafford, parce que je ne veux rien faire qui puisse traverser votre marche ; mais comme il peut arriver que par nécessité j'aie une part dans ce jugement, je regarde comme indispensable de vous déclarer à cet égard ma conviction. Je suis sûr que vous savez tous que j'ai assisté au débat de cette grande affaire d'un bout à l'autre. Ce que j'ai à vous déclarer est en deux mots ceci : que, dans ma conscience, je ne puis le condamner sur le chef de haute trahison. Il ne me convient pas de discuter l'affaire : je suis sûr que vous ne l'attendez pas de moi. Une doctrine positive sied mieux à la bouche d'un prince... Je désire être bien compris : je vous dis que, dans ma conscience, je ne peux le condamner sur le chef de haute trahison ; cependant je ne puis dire que je l'acquitte de tout délit ; c'est pourquoi j'espère que vous pourrez trouver un moyen de satisfaire la justice et vos propres craintes sans violenter ma conscience. »

Pour parler net, Charles venait supplier son parlement de faire ce qu'il pouvait faire de sa royale autorité, sauver la vie de Strafford. Il précipita seulement la perte de son ami. Les lords, offensés de l'intrusion de la couronne dans leurs délibérations et s'enhardissant de tout ce que la démarche du roi décelait de faiblesse, frappèrent Strafford sur le chef de haute trahison. *Qui timide rogat docet negare,* disait Pym avec dédain.

Il ne fallait plus que la sanction royale au bill d'*attainder*. Strafford écrivit au roi une lettre héroïque; il y disait : « J'ai devant moi la ruine de mes enfants et de ma famille; j'ai devant moi les maux nombreux qui peuvent s'appesantir sur votre personne sacrée et sur tout le royaume, si le parlement et vous, vous vous séparez moins satisfaits l'un de l'autre qu'il n'est nécessaire à la préservation du roi et du peuple; j'ai devant moi les choses les plus estimées, — les plus redoutées des hommes : la vie ou la mort. Dire, sire, qu'il n'y a pas eu de combat dans mon cœur serait me faire supérieur à l'homme dont Dieu connaît en moi les infirmités. Appeler la destruction sur mes enfants et sur moi, on ne peut croire que cela se fasse du consentement facile de la chair et du sang. Cependant, avec beaucoup de tristesse, j'en suis venu à une résolution que je regarde comme la plus convenable pour moi, la plus conforme à la prospérité de votre personne sacrée et de la communauté, choses infiniment supérieures à l'intérêt d'un homme. C'est pourquoi, en peu de mots, m'en remettant entièrement à la justice et à l'honneur de mes pairs, aussi formellement que j'ai désiré que Votre Majesté se fût épargné sa déclaration de samedi dernier et m'eût entièrement abandonné à leurs seigneuries; — ainsi, aujourd'hui, pour mettre en liberté la conscience de Votre Majesté et prévenir les maux qui pourraient être la

conséquence de votre refus, je vous prie de sanctionner ce bill, et par ce moyen d'écarter, s'il plaît à Dieu, cette affaire, je ne peux pas dire maudite, mais malheureuse, de la voie qui doit vous conduire à l'accord béni que Dieu, j'espère, établira pour toujours entre vos sujets et vous. » Cette grandeur d'âme ne put électriser la volonté de Charles. Entouré de lâches conseillers, pressé, dit-on, par la reine, qui appréhendait que la colère du parlement ne se tournât contre elle, Charles, noyé dans le plus impardonnable de ses découragements, signa la sanction de l'arrêt de son noble serviteur en disant : « La condition de mylord de Strafford est maintenant plus heureuse que la mienne. » Il fit encore le lendemain une maladroite, pusillanime et vaine tentative pour le sauver. Il écrivit aux lords une lettre pour leur demander que la peine de mort fût commuée en celle de l'emprisonnement ou de l'exil, et, dans un incompréhensible *post-scriptum*, il ajoutait, détruisant tout l'effet de sa lettre : « S'il doit mourir, ce serait charité de lui donner sursis jusqu'à samedi. » Une députation de quatorze pairs vint porter la réponse : « Ils ne pouvaient conseiller ni l'une ni l'autre des deux intentions exprimées dans cette lettre sans trahir leurs devoirs et sans danger pour le roi, sa chère épouse et les jeunes princes leurs enfants. » Tout était fini. Strafford restait seul avec la mort.

Il écrivit à son fils, à ses amis, à ses juges. A son fils, il disait : « Cher Will..., évitez autant que vous pourrez de rechercher ceux qui ont été cruels dans leur jugement envers moi ; je vous défends de laisser entrer dans votre cœur une pensée de vengeance. » Le jour du supplice, la foule inondait les abords de la Tour. Le lieutenant de la Tour craignit qu'elle ne mît le condamné en pièces ; il voulut le faire monter dans une voiture. « Non, monsieur le lieute-

nant, dit-il, je peux regarder en face le danger et le peuple aussi. Je meurs pour son plaisir, et je mourrai comme il lui plaira. » Le peuple, comme celui qui applaudissait jadis les gladiateurs qui mouraient bien, l'accueillit avec respect. On le saluait dans la foule; il ne manquait au sanglant spectacle que les vestales qui avaient droit de grâce au cirque. « Il avait l'air, dit un contemporain, d'un général marchant à la tête de son armée et respirant la victoire. » Son frère et plusieurs amis l'accompagnèrent sur la plate-forme de l'échafaud. Son frère pleurait. « Frère, lui dit-il, que voyez-vous en moi qui cause vos larmes? Quelque crainte trahit-elle en moi une faute, ou une audace insouciante, l'irréligion? Figurez-vous que vous m'accompagnez encore une fois à mon lit de noces. Ce billot va être mon oreiller, et là je me reposerai de tous mes travaux. Ni pensées d'envie, ni rêve de trahison, ni jalousies ou inquiétudes pour le roi, l'Etat ou moi-même, n'interrompront plus ce facile sommeil. » Il adressa une allocution aux amis qui l'entouraient : « Mylord primat d'Irlande, mylords et le reste de ces nobles gentilshommes, ce m'est une grande consolation d'avoir vos seigneuries près de moi aujourd'hui, car je vous suis connu depuis longtemps, et je désire vous dire quelques mots. Si vous m'écoutez, je le tiendrai pour grande courtoisie de votre part. Je viens ici me soumettre au jugement porté contre moi. Je le fais, l'esprit tranquille et content; je pardonne librement à tout le monde, non un pardon du bout des lèvres, comme on dit, mais du fond du cœur. En présence du Dieu tout-puissant, devant qui je vais paraître, je déclare qu'il ne s'élève en moi aucune pensée déplaisante contre aucun homme... Je suis très-heureux que Sa Majesté ne me regarde pas comme méritant une punition aussi sévère que l'extrême exécution de cette sentence. Je me réjouis infiniment de

cette grâce de sa part, et je prie Dieu de la lui rendre, et qu'il trouve merci lorsqu'il en aura besoin. Je désire à ce royaume toute la prospérité et tout le bonheur de ce monde. Ce fut mon application vivant, et maintenant c'est mon vœu. J'appréhende du fond du cœur, je vous soumets humblement mon doute, et je voudrais que tout homme, la main sur la conscience, y songeât sérieusement; j'appréhende que le commencement du bonheur d'un peuple ne se puisse écrire en lettres de sang. Je crains qu'on ne soit dans une mauvaise voie; je prie Dieu qu'aucune goutte de mon sang ne se lève en jugement contre eux... J'espère en Dieu que nous nous réunirons pour vivre éternellement au ciel et recevoir l'accomplissement du bonheur là où les larmes seront chassées de nos yeux et les tristes pensées de notre cœur. Et ainsi que Dieu bénisse ce royaume, et que Jésus ait mon âme à merci! » Alors il fit sa toilette de décollé et dit : « Je remercie Dieu de n'avoir point peur de la mort; je n'ai jamais ôté plus gaîment mon pourpoint pour aller au lit. » Le bourreau lui demanda pardon : « Je vous pardonne, répondit-il, et à tout le monde. » Il s'agenouilla devant le billot entre son chapelain et l'archevêque d'Armagh, et pria un peu de temps. Puis il prononça quelques mots doucement, les mains élevées et pressées entre celles de son chapelain. En se baissant vers le billot, il dit à l'exécuteur qu'il essaierait d'abord la place où poser sa tête avant de lui donner le signal. Quand il eut pris ses aises sur cet oreiller, il fit de la main le signe convenu. Sa tête fut détachée d'un seul coup de hache. Il n'y a pas eu de plus superbe mort parmi les modernes.

« Ainsi tomba, écrivait son ennemi Whitelocke, ce noble comte qui, pour les talents naturels, pour l'expérience acquise dans les plus grandes affaires, pour la sagesse, la fi-

délité et la vaillance d'esprit, a laissé peu d'égaux. » En apprenant cette mort, le grand cardinal de Richelieu dit : « Les Anglais sont si fous, qu'ils ne veulent pas laisser la plus sage tête d'entre eux sur ses épaules. » Quand Pym vit le roi sanctionner le bill d'*attainder*, il s'était écrié : « Quoi ! il nous donne la tête de Strafford ? Alors il ne nous refusera plus rien. » Il dit encore : « Maintenant le pouvoir de la préservation future est en nous. » Quelques mois après, en effet, Charles Ier avait été tant abaissé, la puissance du parlement s'était tant agrandie, que le peuple appelait Pym le roi Pym. Quant à Charles, le souvenir de la mort de Strafford fut son éternel remords. Le 14 janvier 1645, il écrivait à sa femme Henriette-Marie : « Rien ne saurait être plus évident, c'est le sang innocent de Strafford qui a été une des grandes causes des justes jugements de Dieu sur cette nation par une furieuse guerre civile, les deux partis étant également punis, comme ayant été également coupables. » Il demandait pardon à Dieu de sa faiblesse homicide, ce sont ces propres paroles dans l'*Ikon Basilikon* : « O Dieu d'infinie miséricorde ! pardonne cet acte de complicité coupable dont l'aggravation pèse sur moi plus lourde que sur personne, puisque je n'avais pas contre lui la moindre tentation d'envie ou de malice, et que, par ma place, j'aurais dû au moins le sauver en refusant mon consentement à sa destruction. O Seigneur ! je reconnais ma faute, et mon péché est toujours devant moi. » La destinée du magnanime Strafford n'eût point été complète, s'il y eût manqué un trait féminin. On raconte qu'il était l'amant de la comtesse de Carlisle, favorite de la reine Henriette. Quelques jours avant son arrestation, il écrivait à son secrétaire en Irlande : « Pour l'amour de Dieu, prenez soin que tout l'argent dû à milady Carlisle soit payé avant Noël, car je n'ai jamais ren-

contré en ma vie une amitié plus noble et plus intelligente. » Peu de temps après la mort de Strafford, la belle comtesse de Carlisle,

Une Vénus sortant d'une mer de noirceurs,

comme l'appelait alors un poëte, était la maîtresse de Pym. Le nœud de la tragédie s'était peut-être serré dans le cœur de cette Hérodiade.

II

Le héros avait donc péri avant la guerre. Cependant, lorsque Charles Ier s'avançait vers Nottingham, à côté de lui chevauchait un jeune homme dont les conseils vigoureux raffermissaient déjà le roi tiraillé par ses propres anxiétés et par les avis contradictoires de son entourage : c'était le palatin Rupert. Le jeune prince avait à peine vingt-trois ans, son visage, pourtant bronzé par la guerre, était encore imberbe; mais ses mâles et chevaleresques allures annonçaient le soldat qui devait couvrir d'une gloire guerrière les malheurs de la cause royale.

Rupert était né pour être chef de partisans et capitaine aventurier. Il vint au monde dans le berceau, pour ainsi dire, et au feu de la guerre de trente ans. Il était fils d'Elisabeth, sœur de Charles Ier, et de l'électeur palatin qui accepta follement la couronne de Bohême des mains des Bohémiens insurgés contre la maison d'Autriche. Il naquit à Prague peu de temps après le couronnement funeste de son père et de sa mère. La royauté de l'électeur ne dura guères plus

que les fêtes de son sacre. La reine Élisabeth fut obligée de s'enfuir de Prague, pris par les impériaux. Une nourrice sauva Rupert. Il grandit avec les infortunes de sa maison et fut élevé en Hollande, où sa mère avait trouvé un refuge. Cette guerre de trente ans était alors l'école des principaux officiers écossais et anglais qui figurèrent plus tard dans les guerres civiles d'Angleterre. Rupert y fit ses premières armes à l'âge de quatorze ans; à seize, il servit, sous le maréchal de Brézé, avec un autre apprenti-soldat, Turenne. Il accompagna ensuite en Angleterre son frère aîné, Charles-Maurice, devenu l'électeur titulaire. Rupert fut dès lors très-populaire à la cour. On voulut le marier. On lui destinait l'héritière de ce grand duc de Rohan, le dernier chef du parti calviniste en France. La négociation de ce mariage alla fort loin et dura jusqu'en 1643. Il y eut un moment où mademoiselle de Rohan, se considérant comme engagée, refusa de grandes alliances; l'affaire tomba par le refus définitif de Rupert. C'était le beau temps du règne de Charles Ier, celui où il gouvernait sans parlement, partant sans soucis. Sa cour, animée par la vivacité française d'Henriette-Marie, nageait dans un tourbillon d'élégantes intrigues, de charmantes frivolités, d'amusements et de fêtes; elle était, au témoignage de Bassompierre, une des plus belles d'Europe pour les femmes. Quoique le brillant duc de Buckingham eût été tué, plus d'un seigneur, formé à son école, eût pu passer pour fort *honnête homme* à Paris, comme ce comte de Holland, qui fixa quelque temps la pétulante duchesse de Chevreuse, et, au rapport du cardinal de Retz, « l'entretint dans les affaires. » Des poëtes gentilshommes, comme Suckling, Waller, Lovelace, mêlaient à ce gai tapage les fusées de l'esprit. C'est sous l'éclat de cette heure riante, entre une chasse et un bal masqué, que de si galants modèles durent

laisser leur image sur les toiles de Van Dyck. De ces plaisirs, celui que préférait Rupert était la chasse. Il chassait comme il chargeait l'ennemi, avec furie. Un matin, en partant pour la chasse avec le roi, il dit qu'il voulait s'y casser le cou, afin de laisser ses os en Angleterre. C'était bien de l'amour aussi pour l'Angleterre ; cependant il la fallut quitter.

Sa famille était à la tête des intérêts protestants en Allemagne ; elle avait perdu, dans la guerre de trente ans, ses possessions héréditaires. La guerre continuait. Quand Suédois, Hollandais, Allemands, Suisses, Français se canonnaient et s'arquebusaient sur ce champ de bataille cosmopolite, des palatins ne pouvaient tirer pacifiquement le daim dans le parc de Richmond. Rupert partit pour la Hollande afin de lever quelques troupes et de tenter une expédition sur le Palatinat. Son frère et lui réunirent un petit corps de trois ou quatre mille hommes. Avec cette bande, écumée dans les débris de vingt armées, ils se mirent bravement en campagne. Leur dessein était d'aller joindre dans le Hanovre les Suédois de Banier. Malheureusement, ils tombèrent dès leurs premiers pas sur un corps d'armée autrichien. La discorde se mit parmi les condottieri. Quelques-uns refusèrent de donner, les autres ne purent supporter le choc des impériaux. Rupert, en voyant l'ennemi, ne savait que se battre; il chargea au plus épais avec son régiment, rompit les Autrichiens, mais fut bientôt enveloppé et pris. Il fut remis à la garde du colonel Devereux, l'officier qui avait tué Wallenstein. L'empereur Ferdinand III le fit enfermer dans la forteresse de Lintz. Pour lui donner la liberté, on exigeait que Rupert se convertit au Catholicisme: il refusa. Sa captivité fut d'abord sévère. Personne n'approchait de lui. Il ne pouvait s'accouder sur un parapet pour

voir couler le Danube sans être suivi de deux hallebardiers et de douze mousquetaires. Mais les prisons des héros sont toujours romanesques. Lintz avait un brave gouverneur, le comte de Kuffstein, qui s'intéressa au sort de son prisonnier. Ce gouverneur avait une fille qui s'attendrit davantage encore sur l'infortune du palatin. Mademoiselle de Kuffstein possédait une âme dont les qualités égalaient, dit la chronique du prince Rupert, « les charmes de son beau corps. » il l'aima et fut aimé d'elle. Sa maîtresse et son chien, — un chien si beau que le Grand-Turc en voulut avoir la race, et si fidèle que les puritains crurent plus tard qu'il était le diable familier de Rupert, — lui adoucirent sa longue détention. Elle dura trois ans. Il avait obtenu d'être prisonnier sur parole. Un jour, l'empereur vint chasser l'ours dans le voisinage de la forteresse; Rupert, comme cela se passe dans les contes bleus, s'alla mêler à la chasse impériale et attira sur lui un regard clément du souverain. Il put venir à Vienne. Charles Ier avait besoin de son épée, et réclamait sa liberté avec instance. L'empereur la lui accorda sous la condition qu'il ne porterait plus les armes contre l'empire. Il lui offrit un commandement contre les Français ; Rupert répondit qu'il ne commettrait jamais la lâcheté de combattre les alliés de sa famille. Il partit enfin, arriva à Douvres au moment où Henriette Marie s'embarquait pour la Hollande, et y allait chercher de l'argent, des munitions et des secours pour la guerre que méditait Charles. Rupert accompagna la reine ; lorsque la levée de l'étendard fut résolue, Henriette le renvoya auprès de son mari, qui l'avait nommé général de sa cavalerie. Rupert rejoignit Charles Ier à quelques lieues de Nottingham.

Quand on passe la revue des hommes qui entouraient alors Charles Ier, on est forcé de toute façon de donner ses

sympathies à la cause royale, et involontairement, malgré l'histoire, l'on se prend à en espérer le succès. La vraie probité politique était alors de son côté. Charles avait fait au parlement les plus grandes, les plus sincères concessions. Le parlement n'avait pas voulu modérer sa victoire; c'était lui-même à présent qui, en usurpant les plus justes prérogatives de la couronne, en s'emparant des attributions du pouvoir exécutif, en subissant les exigences populaires les plus mobiles et les plus insatiables, violait la constitution. Ainsi en avaient jugé les hommes les plus modérés, d'abord partisans du parlement, tels que Falkland, Hyde, Colepepper, qui avaient accepté maintenant d'être ministres du roi. Le plus beau caractère parmi cette nuance des cavaliers était celui de Falkland. Falkland avait trente-deux ans au commencement de la guerre civile. Il avait été, tout jeune, maître d'une immense fortune. Il avait vécu dans la retraite, s'occupant de philosophie et de littérature, n'ayant commerce qu'avec les hommes de bien et les gens d'esprit. Il fut membre du court parlement et en rapporta, pour les institutions parlementaires, cette admiration de patriote et d'artiste qu'elles ont inspirée à tant de beaux génies. Dans le long parlement, il s'éloigna de l'opposition à mesure qu'il découvrit sa passion, sa mauvaise foi, ses pernicieux desseins. Son ami Hyde, depuis lord Clarendon, et le grand historien de la guerre civile, dit qu'il fit tout cependant pour éloigner de lui la faveur de la cour, tout, excepté ce qu'il fallait pour ne la point mériter. Lorsque le roi le voulut nommer secrétaire d'État, il refusa d'abord nettement; il accepta ensuite pour deux raisons d'une exquise délicatesse : premièrement, il eut peur que son refus ne jetât de la défaveur sur les affaires du roi; secondement, il ne voulut pas avoir l'air de craindre de faire une chose déplaisante à la

majorité démagogique des communes. Hyde et Colepepper avaient moins d'élévation et de noblesse dans le caractère ; mais leur renommée parlementaire, leur talent, leur éloquence, étaient, pour la cause royale, une imposante garantie de légalité et un lustre politique.

Il y a toujours dans les partis des caractères malades de je ne sais quelle hypocondrie : enrôlés dans une cause, ils n'en voient plus que les inconvénients, les faiblesses, les perspectives noires. Quelques hommes de ce naturel étaient parmi les cavaliers, mais en petit nombre. Leurs défiances, leurs doutes, expriment assez bien les tortures qu'éprouvent les esprits médiocres et les consciences timides dans les crises qui n'admettent plus que deux partis tranchés. De ceux-là était le comte de Sunderland : c'était un très-honnête homme, qui avait choisi la cause royale comme un pis aller. Il écrivait à sa femme, un mois après la levée de l'étendard : « Mon cher cœur, la cause du roi a beaucoup gagné dans ces derniers temps ; ses forces s'accroissent journellement, ce qui augmente l'insolence des papistes. Combien je suis mécontent des procédés qu'on suit ici, je l'ai assez dit dans plusieurs de mes lettres ; il ne manquerait pas chaque jour de belles occasions pour se retirer, si ce n'était la question d'honneur, car l'occasion ne sera jamais si belle, — à moins qu'on ne fut décidé à combattre du côté du parlement (pour ma part, j'aimerais mieux être pendu), — qu'on n'attribuât votre retraite à la peur. Si l'on pouvait trouver un expédient pour sauver le point d'honneur, je ne demeurerais pas une heure ici. » A cet esprit chagrin je préfère la tristesse du chevalier maréchal sir Edmund Varney, qui devait représenter aussi les sentiments de plusieurs de ses compagnons d'armes. Sir Edmund Varney était un brave gentilhomme, universellement aimé. Après la levée

de l'étendard, il disait à Hyde, à Nottingham : « Je suis heureux de vous voir, au milieu des angoisses qui oppressent l'esprit de tant de gens, conserver encore votre vivacité naturelle et votre bonne humeur. Vous connaissez mieux que personne la condition du roi et celle du parlement; aussi j'espère que vous pourrez procurer à ses amis quelque consolation qui relève leurs esprits. Quant à moi, ajoutait-il en souriant, je voudrais de grand cœur faire comme vous; mais ma situation est pire que la vôtre et justifie bien la mélancolie qui, je l'avoue, me possède. Vous croyez dans votre conscience que vous êtes dans le droit chemin, que le roi ne doit pas accorder ce qu'on lui demande : vous faites donc ensemble votre devoir et votre affaire. Moi, je n'aime pas cette querelle ; je désire cordialement que le roi cède ce qu'on lui demande, de sorte que ma conscience n'est engagée que par l'honneur et par la gratitude à suivre mon maître. J'ai mangé son pain et l'ai servi près de trente ans : je ne voudrais pas commettre la bassesse de l'abandonner; j'aimerais mieux perdre la vie, ce que je ferai certainement. « Sir Edmund Varney fut aussi bon que sa parole, et se fit tuer, deux mois après cette conversation, à la bataille d'Edgehill.

Au reste, dans le camp des parlementaires, il y avait aussi quelques esprits modérés, mais plus hardis, qui osaient blâmer ouvertement la voie où s'engageaient les communes, qui auraient voulu qu'on acceptât les dernières propositions du roi, qui s'efforçaient de détourner la guerre civile. Sir Benjamin Rudyard, dans un mâle discours, disait aux communes, après avoir énuméré les priviléges qui venaient de leur être concédés : « Si l'on vous avait dit, il y a trois ans, que vous auriez tout cela, vous l'auriez regardé comme un rêve de bonheur; cependant nous l'avons maintenant, et

nous n'en voulons pas jouir. Nous demandons de nouvelles garanties, tandis que les choses que nous possédons sont des garanties convenables, suffisantes et qui s'assurent les unes les autres..... Nous obtiendrions tout ce que nous poursuivons que nous ne pourrions jamais atteindre à une garantie mathématique. Toute précaution humaine est exposée à la corruption et à la défaillance. La providence de Dieu ne sera jamais liée; à elle appartient le succès final. Monsieur l'orateur, il nous convient d'évoquer tout ce que nous avons de sagesse en nous, car nous sommes au bord de la combustion et de la confusion. Si le sang commence une fois à toucher le sang, nous tomberons présentement dans une misère certaine, attendant un succès incertain, Dieu sait quand et Dieu sait quoi. » Whitelocke annonçait au parlement les conséquences de la guerre avec des accents de prophète : « Nous allons livrer nos vies aux mains d'insolents mercenaires, dont la violence et la rage se rendront maîtresses de nos personnes et de nos biens, et la raison, l'honneur, la justice, quitteront notre pays. L'ignoble gouvernera le noble, la bassesse sera préférée à la vertu, le sacrilége à la piété. D'un peuple puissant nous ferons de nous un peuple faible, et nous serons les instruments de notre ruine : nous brûlerons nos propres maisons, nous dévasterons nos propres champs, nous pillerons nos propres biens, nous ouvrirons nos propres veines, nous mangerons nos propres entrailles. Le résultat de la guerre civile, c'est la rage du feu et du sabre, et la domination des brutes. » On voit que les sages conseils et les prédictions infaillibles ne manquèrent jamais aux peuples ivres de leur souveraineté, et ne les ont jamais empêchés de faire des sottises et de commettre des crimes.

Les discours de Rudyard et de Whitelocke n'eurent donc

aucune influence sur le parlement. Un royaliste, sir Henri Killigrew, qui avait voulu rester à la chambre des communes jusqu'au bout, leur adressa les seules paroles qui pussent aller à un auditoire si têtu. On lui demanda ce qu'il pensait de « la bonne cause, » comme cela s'appelait en jargon parlementaire : « Je pense, répondit-il, que, lorsque je verrai le moment venu, je me procurerai un bon cheval, une bonne cotte de buffle, une bonne paire de pistolets, et alors je ne ferai point de question, mais je saurai trouver une bonne cause. » Voilà le tempérament du plus grand nombre des cavaliers. Une fois la guerre déclarée, ils ne pensèrent plus qu'à trouver de bons chevaux, de bonnes armes, de bons équipements pour eux et pour leurs tenanciers. Les riches firent des levées à leurs frais, les pauvres apportèrent leur courage et leur épée, et tous, électrisés par la martiale ardeur de Rupert, ne demandèrent plus qu'à se mesurer avec l'ennemi.

Cet ennemi les appelait eux-mêmes les *malignans* ; il n'y avait sorte d'accusations d'impiété, de débauche, de brigandage, que le puritanisme ne leur envoyât. Ces imputations ont laissé leur rouille sur la mémoire des cavaliers ; parce que ces vaillants hommes étaient élégants ou bon vivants, il a coulé de source qu'ils avaient le monopole de tous les vices. C'est faux. Il y avait sans doute parmi les cavaliers des hommes de mœurs faciles et molles comme le brillant marquis de Newcastle, qui commanda les forces royales dans le nord de l'Angleterre. C'était un grand seigneur poli, lettré, luxueux, sensuel ; mais il quitta noblement la vie de plaisir dont il jouissait au milieu d'une fortune immense, et à laquelle rien autre ne l'aurait pu arracher, lorsqu'il vit le roi dans le malheur, déserté par un trop grand nombre de ceux qu'il avait obligés. Il y avait des flatteurs

et des intrigants de cour, comme lord Digby ; ce fut le dernier et le plus fatal des favoris de Charles ; il réunissait, dit M. Warburton, la grâce et l'inquiétude de Buckingham, l'éloquence et l'humeur impérieuse de Strafford, l'esprit d'intrigue et l'incapacité militaire d'Hamilton ; il devint l'amer ennemi de Rupert. Il y avait des hommes corrompus à fond qui cachaient toutes les trahisons sous toutes les grâces, comme ce lord Goring, si séduisant, que Clarendon a écrit qu'il ne pouvait y avoir de honte à l'aimer ou à se laisser tromper par lui, si vicieux, que Saint-Simon n'aurait pas manquer de l'appeler le plus solidement malhonnête homme de son siècle. Il y avait des rufians, comme le colonel Lunsford et ces officiers de fortune qui avaient apporté du continent toutes les licences de la vie militaire ; c'était aussi la faute du temps : « Il n'y a pas eu de siècle, dit Clarendon, où un si grand nombre de jeunes gentilshommes, qui n'avaient pas d'expérience ou d'ange gardien, aient été engloutis dans cette mer de vin et de femmes, de duels et de jeu, qui déborda sur tout le royaume ; » mais il y avait aussi parmi les cavaliers des hommes d'une irréprochable décence de mœurs et d'une probité intacte, comme le duc de Richmond, le marquis de Hertford, le comte de Northampton, et des milliers de gentilshommes du métal de ce sir Bevil Grenvil dont on a vu plus haut les façons de sentir et de faire.

Les révolutionnaires d'aucun temps n'ont ri ni su rire ; aussi n'ont-ils jamais pardonné à leurs adversaires leur bonne grâce et leur charmante humeur, et, par envie et par colère, les ont-ils toujours accusés de corruption. Le cavalier était gai ; le tête-ronde était sombre. D'où venait la gaieté du cavalier ? Sa situation n'était pas gaie ; tous les périls de la guerre, sauf celui de la vie, étaient exclusivement pour lui ;

il ne pouvait rien gagner à la victoire, il perdait tout à la défaite. Les royalistes firent à leur cause des sacrifices inouïs. Le marquis de Newcastle dépensa plus de 700,000 livres sterling pour le roi; le marquis de Worcester 1,000,000 sterling : si l'on veut avoir une idée de l'énormité de ces sommes dans notre temps, il faut au moins les multiplier par trois. Le cavalier n'eut d'abord, pour se monter le cœur, que l'orgueil de sa race et la tradition chevaleresque. Les premiers et brillants succès de sa cause confirmèrent en habitude cette confiance intérieure ; l'héroïsme du désespoir en entretint encore l'apparence quand vinrent les irréparables revers. Dans la victoire et dans la défaite, le cavalier eut la bonne humeur de l'homme qui s'est dit à lui-même le mot que l'archevêque Turpin dit à Olivier dans la chanson de Rolland : « Méprise ta vie et ta mort. » Donc il rayonnait sur son cheval de bataille, un grand cheval flamand à forte membrure, comme ceux que fait Wouvermans. Il secouait galamment, sous la plume de son chapeau ou le fer de son heaume, ses longs cheveux où flottait la boucle d'amour, et qui venaient onduler sur son col de capricieuse dentelle. Il croisait avec orgueil sur sa cotte de buffle ou sur sa cuirasse luisante la grande écharpe brodée par une main chérie et le riche baudrier où pendait sa longue épée. Il riait surtout, rien qu'à voir l'accoutrement de ces marauds de puritains. D'où venait à ceux-ci leur triste figure ? Les meilleurs, les patriotes et les fanatiques, croyaient être les instruments de Dieu, élus de toute éternité pour fonder le règne des saints sur la terre; les pires, les cupides et les hypocrites, avaient en perspective le pillage des riches manoirs de la noblesse et des « maisons à clocher, comme ils disaient, des prêtres de Baal. » C'était de quoi s'éjouir. Pourtant les têtes-rondes grimaçaient la tristesse à faire peur ou à faire

474007

rire. Toute leur façon était farouche et rébarbative. Eux qui détestaient les clochers au sommet des vieilles églises, ils en portaient sur leurs têtes sous forme de chapeaux pointus. Ils s'allongeaient la figure par piété et la prolongeaient au moyen d'un mince rabat tel que ceux que portent nos prêtres. Comme ils avaient horreur des boucles d'amour, ils se tondaient ras. Ils cachaient leur linge, portaient des vêtements sombres, étroits, serrés, courts. Au lieu du haut-de-chausses large et frangé du cavalier qui s'immergeait richement dans la botte, le tête-ronde arrêtait maigrement sa culotte au genou. Ces personnages raides, moroses, nasillards, paraissaient grotesques aux cavaliers dans le commencement de la guerre surtout, lorsque ceux-ci les voyaient fuir devant eux, ce qu'ils faisaient toujours dans les premières rencontres ; mais, plus tard, quand ces maladroits eurent acquis la discipline que les cavaliers dédaignèrent, quand ils furent transformés en cuirassiers irrésistibles et impénétrables , quand ils devinrent les « côtes de fer » de Cromwell, ou les « homards » de Hazelrig, un poëte cavalier disait : « Ces hommes qui reniflent des psaumes se battent comme des diables. »

En dépit de la sévérité de leur habit et de l'affectation de leurs postures, les têtes-rondes étaient infectés des vices qu'ils reprochaient le plus à leurs joyeux adversaires. Ils avaient aux premiers rangs de leur sainte congrégation des impies, des débauchés, tels que Pym, Marten, Wharton, Warwick, Pembroke. Rien n'est curieux et instructif comme de les voir se juger les uns les autres lorsqu'ils eurent détruit les fils de Bélial et dépouillé les prêtres de Baal. Voici comme Denzil Holles parle de ses anciens associés : « Les plus médiocres des hommes, les plus bas et les plus vils de la nation, ont pris le pouvoir dans leurs mains. Ils ont foulé

aux pieds la couronne, bafoué le parlement, supprimé la noblesse et la *gentry*, opprimé les libertés du peuple en général, rompu tous les liens de religion, de conscience, de foi, de devoir, de loyauté et de bonnes mœurs, rejeté toute crainte de Dieu et de l'homme : faisant de leur volonté leur loi, de leur pouvoir leur règle ; élevant, pour fin de leurs actions, une Babel de confusion. » Un autre zélé parlementaire, Clément Walker, écrivait : « La cupidité, agissant sur la fragilité humaine des chefs et des orateurs des chambres, les entraîna à mêler au bien public leurs intérêts particuliers et leur ambition. Ils ont monopolisé les profits et les places. Lorsqu'il est question de donner quelque bénéfice ou quelque emploi, on voit un indépendant puissant le demander pour un presbytérien, ou un presbytérien influent pour un indépendant : c'est ainsi qu'ils se partagent la république. » L'honnête Fairfax, le général parlementaire, écrivait en 1648 : « Hélas ! quand ma pensée se reporte sur les tristes conséquences que des hommes rusés et ambitieux ont données à ces premières et innocentes entreprises, je suis prêt à perdre la confiance que j'avais mise en Dieu, et à dire avec Job : « Pourquoi ne suis-je point mort ? » Les grâces que nous avions reçues ont été bientôt obscurcies d'hypocrisies abominables, même dans les hommes qui avaient contribué à terminer cette guerre. Les factieux ont accompli leur dessein d'élever leur propre fortune sur la ruine publique. » Sir Harry Vane parle à peu près sur le même ton et accuse Cromwell d'être « l'Achan qui s'est emparé de la chose maudite ; » mais c'est Cromwell qui nous a laissé le meilleur signalement de ces hommes, lorsqu'il chassa le parlement croupion, et que, voyant déguerpir les meneurs, il les marquait au passage d'une flétrissure immortelle : Henri Marten licencieux parmi les femmes, Peter Wentworth adultère,

l'alderman Allen concussionnaire, Challoner ivrogne, Whitelocke prévaricateur, et sir Harry Vane!... Arrivé à lui, Cromwell, comme s'il avait épuisé le vocabulaire du vice, s'écria : « Que le Seigneur me délivre de sir Harry Vane! » Ainsi les démagogues anglais devaient porter la peine de leurs hypocrisies et de leurs crimes. Ils avaient déchaîné, avec l'esprit de secte, la convoitise universelle : ils avaient par trahison livré le pouvoir à la populace; d'autres, plus méchants ou plus fous qu'eux, dirent à la multitude, comme le Jack Cade de Shakspeare : « Nous mettrons le royaume en commun. C'est pour la liberté. Nous ne laisserons pas subsister un seul lord, un seul gentilhomme ; n'épargnez que ceux qui portent des souliers ferrés. » Le vertueux Hampden était mort à temps pour ne point perdre ses illusions libérales ; Pym était mort à temps pour échapper aux vengeances populaires ; il avait pu entendre les tricoteuses de Londres crier à la porte de la chambre des communes : « Donnez-nous le traître Pym, donnez-nous ce chien de Pym, que nous le mettions en pièces! » Il fallait que la force vint mettre le holà dans cette anarchie, « la force, dit le grand historien Hallam, arbitre suprême des disputes humaines. » C'était l'heure de Cromwell.

III

Le prince Rupert arrivé auprès du roi, les choses prirent rapidement une tournure favorable aux cavaliers. Rupert n'eut point d'abord le commandement nominal de l'armée royale, qui fut donné au vieux comte de Lindsey ; il avait pourtant la direction réelle des affaires militaires, ne rece-

vait d'ordres que du roi, et c'était à lui que tous les cavaliers demandaient l'élan et la victoire. Sir Philip Warwick, le Froissard des cavaliers, explique le secret de cette influence par un mot français (la chose étant surtout française) : « Rupert étoit toujours soldat. » Il avait parmi les chefs de l'armée royale un autre trait particulier. Étranger à l'Angleterre, n'y tenant que par sa parenté avec Charles Ier, aucun préjugé, aucune considération, aucun intérêt personnel ne se plaçaient entre l'intérêt du roi et le sien. De la sorte, il demeura éloigné des intrigues qui ne cessèrent malheureusement de déchirer la cour de Charles.

Entre les premiers témoignages de la confiance que Rupert inspira tout de suite aux cavaliers, je trouve avec plaisir une lettre de la comtesse de Derby, écrite en français. La comtesse de Derby était une La Trémouille : elle fut une des héroïnes de cette guerre. Voici ce que la Vendéenne anglaise disait à Rupert, à peine arrivé à Nottingham :

« Monseigneur,

« Il n'y a personne qui ait eu plus de joie de votre arrivée en ce pays que moi, et qui ait plus craint les dangers que vous pourriez courir par le comte de Warwick, dont Dieu vous a délivré, j'espère, pour le service du roy et le bien de ce royaume, qui sera bien misérable depuis l'approche de la révolte, et que l'on fait courir le bruit de quelque retraite des gens de Sa Majesté. Cela a enflé le courage des séditieux tellement que je ne crois pas que l'on les puisse désarmer, s'il ne plaisoit au roy d'envoyer quelques compagnies de cavalerie en cette province, qui seroit un grand avantage pour le service de Sa Majesté. Par ce moyen, l'on n'aura besoin de retenir ces compagnies de cavalerie que pour fort peu de temps, et l'on pourroit lever et armer des

gens de pied pour le service du roy, ce que je crains ne se pourra faire sans cela, car l'on aura assez affaire de se défendre des ennemis de dedans notre pays, et je ne sais comment s'y peut demeurer avec sûreté sans cette assistance, qui pourra servir à assurer toutes ces provinces à Sa Majesté, ce qui ne sera pas de peu de conséquence. Pardonnez à ma liberté et à la hardiesse que je prends; mais l'honneur que j'ai de vous appartenir la donne, et j'espère tout en votre générosité que vous avancerez cette affaire avec le plus de diligence que ce pourroit être.

« Votre très-humble et très-obéissante servante,

CHARLOTTE DE LA TRÉMOUILLE.

« A Ladom, ce 31 d'oust 1641.

« *A monseigneur, monseigneur le prince Rupert.* »

Le parlement avait mis à la tête de ses troupes le comte d'Essex. Rupert, s'étant un peu approché avec sa cavalerie de l'armée du comte, lui envoya un trompette avec la lettre suivante. Ce défi à la manière des temps chevaleresques montre le caractère de Rupert et ouvre dignement la campagne.

« MYLORD,

« J'apprends que vous êtes général d'une armée envoyée, de l'accord des deux chambres du parlement, sous prétexte de soumettre quelques personnes *malignantes* dans ces quartiers; mais nous craignons que vous ne visiez à un pouvoir plus haut, à savoir, la souveraineté. Si tels sont vos desseins, donnez-m'en le moindre avis, et je serai prêt, pour l'aide du roi, à vous rencontrer en un lieu choisi, à Dunsmore-Heath, le 10 octobre prochain. Ou, si vous pensez que ce soit trop de peine et de dépense de mener là vos forces, je suis disposé, pour ma part, à recevoir de

vous, à votre gré, satisfaction particulière en un duel singulier. S'il vous plaît d'accepter cette offre, vous ne me trouverez pas lent à tenir ce que j'ai dit ou promis. Je sais ma cause si juste que je ne crains rien; car ce que je fais est agréable à la fois aux lois divines et humaines, — défendant la vraie religion, la prérogative d'un roi, le droit d'un oncle, la sûreté d'un royaume.

« J'ai tout dit, et le surplus que vous pouvez attendre de moi vous sera dit sur un champ plus large qu'une petite feuille de papier, et ce par mon épée et non par ma plume. En attendant, je suis votre ami jusqu'à notre prochaine rencontre.

« RUPERT. »

Comme on pense bien, le comte d'Essex n'amena point ses troupes au rendez-vous et y vint encore moins de sa personne. Rupert l'alla chercher. Il eut une brillante affaire près de Worcester, où il chargea et enfonça la meilleure cavalerie des têtes-rondes. Ce début donna une vive confiance aux cavaliers. Notre vieille connaissance, sir Bevill Grenvil, écrivait à cette occasion à sa femme, — à sa meilleure amie, lady Grace Grenvil : « Le vaillant prince Rupert marche glorieusement au service de son oncle; il a donné un autre coup à l'ennemi plus grand que le premier, et a détruit leur cavalerie avec la sienne, de sorte que le grand *cuckold* (il veut parler d'Essex, je n'ose traduire le mot) est forcé de s'abriter avec ses gens de pied derrière les murs de Worcester... J'espère que nous reverrons bientôt de bons jours. » En ce temps-là, les forces royales se réunirent à Shrewsbury. Elles étaient encore très-imparfaitement armées et équipées, tous les magasins et arsenaux militaires étant au pouvoir du parlement. Charles passa ses recrues en revue. On se préparait à une ba-

taille décisive. Le prédicateur du roi, le docteur Symmons, prononça devant l'armée une admirable exhortation par laquelle on peut voir l'esprit vraiment chrétien qui animait les cavaliers. Le docteur Symmons s'adressait aux deux classes du parti, les licencieux à la façon de Lunsford, les cœurs généreux à la manière de Falkland. Aux premiers il disait : « Hélas ! vaillants gentilshommes et chrétiens, vous savez tous qu'il y a trop et de trop grandes raisons données par quelques-uns d'entre vous à nos ennemis pour dire du mal de nous; c'est pourquoi je vous prie, dans la crainte de Dieu, de vous montrer dignes d'être employés par lui. Vous qui êtes chefs, je vous demande de punir plus strictement le péché, conformément aux ordres militaires prescrits par Sa Majesté sacrée, votre religieux maître. » Aux seconds, il adressait ces nobles paroles : « Un parfait cavalier est un enfant de l'honneur. Il est l'unique réserve de l'honneur et de la valeur anglaise, et il a mieux aimé s'ensevelir lui-même dans une tombe d'honneur que de voir la noblesse de sa nation mise en vasselage, la dignité de son pays subjuguée ou obscurcie par un vil ennemi domestique ou par un étranger autrefois vaincu. Peut-être attendez-vous maintenant que, par manière d'usage, je vous excite à être cruels; mais, nobles gentilshommes et soldats, si je faisais cela, j'oublierais moi-même que je suis un ministre du prince de merci et un sujet du plus miséricordieux des rois, dont la douce et gentille nature étant aimée et admirée de nous tous, aussi nous devons nous efforcer de l'imiter. Et je bénis Dieu de ce que je n'ai jamais parlé encore ce langage de tuerie, de massacre et de destruction dans lequel les ministres du parti rebelle sont si experts. Je n'ai jamais osé exciter les hommes à se battre pour le sang. L'esprit de l'Évangile n'est point un esorit sanguinaire. » Le

prédicateur concluait en recommandant aux cavaliers la clémence, en les exhortant à ne pas jurer, et à punir les blasphémateurs d'amendes, avec lesquelles il les engageait à procurer des soulagements aux pauvres prisonniers rebelles. Quel contraste avec les déclamations forcenées de la plupart des prédicants têtes-rondes! En lisant cette noble définition du cavalier, je me ressouviens de ce gentilhomme français du XVIe siècle, « dont les faits et la parole avoient toujours cheminé par un chemin, qui n'eust jamais intelligence ny amitié avec les ennemis du roy son maistre, » et ne demandait qu'à mourir « avec ceste belle robe blanche de fidélité et loyauté. »

Les puritains étaient plus fanatiques, ils n'étaient pas plus religieux que les cavaliers. Ils avaient la déclamation et le jargon de la piété, le *rant* et le *cant*. M. Warburton leur attribue l'origine de ce mot odieux, qui fut d'abord le nom de deux de leurs plus furibonds théologiens. Ils souillèrent leur cause par d'impies sacriléges; ils profanèrent les églises avec une brutalité d'iconoclastes ou de musulmans. Quelquefois, sous ces vieilles nefs gothiques envers lesquelles l'Angleterre est demeurée si pieuse, ils baptisaient des chevaux en moquerie. Dans plusieurs églises, ils ouvrirent les tombes et jetèrent au vent les ossements des morts. A Sudeley, ils firent du sanctuaire un abattoir, coupèrent des carcasses de bœufs sur la sainte table et en jetèrent les tripes dans la voûte des Chandos. Dans la glorieuse abbaye de Westminster, sous les yeux du parlement, les soldats s'asseyaient sur l'autel, buvant et fumant. Partout ils brisaient les vitraux coloriés, renversaient ou mutilaient dans leurs niches les saints de pierre, mettaient les orgues en pièces pour en vendre les matériaux, ou les transportaient dans les tavernes pour la musique de leurs orgies. Les chefs s'enri-

chirent des dépouilles des églises ; sir Arthur Hazelrig s'empara d'une si grande quantité de biens ecclésiastiques, qu'on l'appelait l'évêque de Durham Cependant les têtes-rondes allaient au feu en chantant des psaumes. Les cavaliers, avec moins d'affectation, priaient aussi avant le combat. Un de leurs chefs, sir Jacob Astley, prononça à la bataille d'Edgehill une des plus belles prières qui soient jamais parties d'un cœur de soldat : « O Seigneur, s'écria-t-il, tu sais combien je vais avoir de besogne aujourd'hui ; si je t'oublie, ne m'oublie pas. » Puis, se tournant vers ses hommes : « Enfants, dit-il, en avant ! » Cette invocation fait penser à celle de La Hire : « Mon Dieu, je voudrais que tu fisses pour moi ce que je voudrais faire pour toi, si tu étais La Hire et si La Hire était toi. » Il me semble que la piété militaire des cavaliers devait être de la même famille que celle de notre Montluc, lequel eut pareillement affaire à des têtes-rondes. Ce vieux capitaine, qui écrivait ses mémoires après avoir porté les armes cinquante-cinq années, qui, ayant été soldat, était devenu maréchal de France, qui s'était trouvé, je crois, en mille et cinquante et un faits de guerre, « me voyant stropiat presque de tous mes membres, d'arquebuzades, coups de picque et d'espée, et à demy inutile, sans force et sans espérance de recouvrer guérison de ceste grande arquebuzade que j'ay au visage. » Montluc racontait ceci : « Encore que j'aye eu des imperfections et des vices, et ne sois pas sainct non plus que les autres (les huguenots en ont leur part, quoiqu'ils fassent les mortifiez), si est-ce que j'ay toujours mis mon espérance en Dieu..... Et plusieurs fois je puis dire avec la vérité que je me suis trouvé, en voyant les ennemis, en telle peur que je sentois le cœur et les membres s'affaiblir et trembler (ne faisons pas les braves, l'appréhension de la mort vient devant les yeux) ; mais comme j'avois fait

mon oraison à Dieu, je sentois mes forces revenir. Elle étoit ainsi, l'ayant dès mon entrée aux armes apprise en ces mots : — Mon Dieu qui m'as créé, je te supplie, garde-moi l'entendement, afin qu'aujourd'huy je ne le perde, car tu me l'as donné et ne le tiens que de toy. Que si tu as aujourd'huy déterminé ma mort, fais que je meure en réputation d'un homme de bien, laquelle je recherche avec tant de périls. Je ne te demande point la vie, car je veux tout ce qu'il te plaist. Ta volonté soit faite, je remets le tout à ta divine bonté. — Puis, ayant dit mes petites prières latines, je promets et atteste devant Dieu et les hommes que je sentois tout à coup venir une chaleur au cœur et aux membres, de sorte que je ne l'avois pas achevée que je ne me sentisse tout autre que quand je l'avois commencée. »

Je n'essaierai point de suivre l'histoire de la guerre civile : les trois gros volumes de M. Warburton ne suffisent même pas à la narration complète et à la description des actions militaires de Rupert et des cavaliers. Ce fut une guerre de partisans, la petite guerre telle que, sur le continent, on la pratiquait encore le plus souvent au XVIe siècle, mais comme on ne la faisait presque plus au XVIIe. Pour en avoir une idée, puisque j'ai nommé Montluc tout à l'heure, il faut lire ses *Commentaires*. — Ce sont combats, rencontres, escarmouches, embuscades, rarement batailles, petits siéges, assauts, escalades, prises ou surprises de places (mais rarement bien fortifiées), défenses des assaillies et assiégées. — Dans les grandes affaires qui décidèrent de la fortune de Charles Ier, les deux partis mettaient rarement en présence quinze ou vingt mille hommes. Dans ces occasions, au commencement, les troupes royales obtinrent presque toujours l'avantage ; mais, même dans celles où elles eurent le dessous, les choses se passaient presque toujours de la façon que

voici : l'aile de l'armée que commandait Rupert, son chef en tête, enfonçait l'aile opposée de l'ennemi ; l'aile des têtes-rondes où se trouvait un grand chef parlementaire, Hampden, Fairfax ou Cromwel, culbutait les cavaliers qu'elle avait en face. La plupart du temps, on pouvait résumer ces affaires comme le fit un jour un des soldats de cette guerre: *Victor uterque fuit, victus uterque fuit.* Cependant, à la fin, les cavaliers se trahissant eux-mêmes par leur impétuosité, les têtes-rondes se fortifiant par la discipline, l'avantage resta à ces derniers. Les charges des cavaliers de Rupert se terminaient en fantasias arabes ; il était impossible de les rallier pour les ramener sur le champ de bataille. Ils excellaient dans les surprises, dans les coups de main, dans les reconnaissances. En son beau livre sur Cromwell, Carlyle peint, avec ses pittoresques hachures, cette fougue des cavaliers secondant si bien la fougue de Rupert : « Toute l'Angleterre est en feu, mais un feu sombre, et tout le pays se tord en un sombre conflit, souffrant mainte détresse. Et des quartiers de Sa Majesté, par moments darde, tantôt ici, tantôt là, à travers la noire fumée, un vif, ardent prince Rupert, comme un éclair de flamme soudaine. » Cette impétuosité, cet imprévu d'éclair et de tonnerre, inspiraient une terreur profonde et mystérieuse aux têtes-rondes, principalement à ceux des villes et aussi aux bourgeois de Londres, que Rupert alla un jour effrayer jusqu'à Windsor. La légende populaire rendait surtout formidable le manteau rouge que Rupert endossait en certaines occasions, et son chien, auquel les têtes-rondes ne comprenaient pas que les cavaliers pussent porter des santés, à moins qu'il ne fût le diable. Ce furent les guérillas royalistes qui firent le plus de mal aux parlementaires. Ces expéditions avaient un air romanesque qui ravivait sans cesse l'ardeur des cavaliers ;

c'était aussi un moyen d'alimenter leurs ressources, d'exercer des représailles et de tenir de loin en respect des populations hostiles. Ordinairement, au coucher du soleil, les trompettes sonnaient au camp,et des poignées de cavaliers, des troupes de *sallades*, allaient battre un pays rebelle. Souvent, au milieu de la nuit, les pavés de quelque petite ville isolée résonnaient du piétinement d'une cavalcade. Les bourgeois, éveillés en sursaut, passaient sous la guillotine des fenêtres leurs museaux barbouillés de sommeil et de peur. Le maire, les aldermen, arrachés à leur lit, le haut-de-chausses mal attaché sur la bedaine, venaient comparaître devant le chef de la bande qui les sommait de fournir immédiatement de l'argent, des munitions ou des vivres, et quelquefois les emmenait au quartier général, montés en croupe derrière ses soldats. Avant la petite pointe du jour, les cavaliers avaient disparu, ou l'on voyait à peine à l'horizon scintiller, sur le dos d'une colline, les derniers reflets de leurs armures. C'est ainsi qu'ils interceptaient des convois, surprenaient des avant-postes ou tombaient sur des arrière-gardes. Leur façon de vivre était celle que Bussy Rabutin dépeint ainsi dans ses *Mémoires* : « Quand l'armée marche, nous travaillons comme des chiens ; quand on séjourne, il n'y a pas de fainéantise égale à la nôtre. Nous poussons toujours les affaires à l'extrémité. On ne ferme pas l'œil trois ou quatre jours durant, ou bien on est trois ou quatre jours sans sortir du lit. On fait bonne chère ou l'on meurt de faim. »

Pendant la première période de la guerre, avant que les troupes parlementaires fussent commandées par des généraux fanatiques, il y avait quelquefois entre les deux partis des courtoisies chevaleresques. Dans l'ouest, sir Ralph Hopton pour le roi, sir William Waller pour le parlement, fu-

rent presque toujours en présence. Ils étaient amis. Au début des hostilités, sir William Waller écrivait cette belle lettre à sir Ralph Hopton : « Mon affection pour vous est si immuable, que la guerre elle-même ne peut violer l'amitié que je porte à votre personne; mais je dois être fidèle à la cause où je sers. La vieille limite *usque ad aras* tient encore. Le grand Dieu, qui est le témoin de mon cœur, sait avec quelle répugnance je vais à ce service et avec quelle haine parfaite je regarde une guerre où je ne vois point d'ennemis; mais je la considère comme *opus Domini*, c'est assez pour faire taire toute passion en moi. Que le Dieu de paix, en son bon temps, nous envoie la paix et nous rende propres à la recevoir! Nous sommes tous deux sur la scène, et nous devons jouer les rôles qui nous sont assignés dans cette tragédie. Faisons-le dans le chemin de l'honneur et sans animosités personnelles. » Hopton battit plusieurs fois son ami Waller. Dans une de ces victoires périt l'excellent sir Bevill Grenvil, en ramenant pour la troisième fois son régiment à la charge. On a vu le défi que le prince Rupert avait envoyé tout d'abord à Essex. Il lui écrivit un jour « pour lui demander le nom d'un gentilhomme qui, poursuivant des cavaliers avec ardeur, fut rencontré par O'Neale et un autre grand soldat : il se battit avec les deux, logea une balle dans la cuisse d'O'Neale, démonta l'autre gentilhomme; mais, une troupe de cavalerie royale venant à leur rencontre, il fut obligé de battre en retraite. La modestie de cette personne est telle qu'il semble qu'elle désire se faire connaître par ses actions plutôt que par son nom, car on ne sait qui elle est. » Ne dirait-on point dans un tournoi le chevalier vainqueur qui ne veut pas lever sa visière? Les fanatiques ne connaissaient pas cette galanterie militaire. Quand le colonel Bagot commandait à Lichfield pour

les cavaliers, il reçut un jour ce défi brutal d'un capitaine Hunt, qui commandait à Tamworth pour les parlementaires : « Bagot, toi, fils d'une Égyptienne, rencontre-moi à moitié chemin, entre Lichfield et Tamworth, si tu l'oses. Sinon je te cravacherai partout où je te rencontrerai. » Bagot ne manqua pas au rendez-vous, battit ce malotru, et peu s'en fallut qu'il ne le fît prisonnier.

Durant toute la guerre, la conduite personnelle de Charles Ier fut noble et généreuse. Il fut souvent sur le champ de bataille. A la dernière bataille de Naseby, il se serait fait tuer, si quelques-uns de ses serviteurs n'eussent arrêté son cheval par la bride : aussi bien Cromwell avait déjà dit, au scandale même d'un grand nombre de révolutionnaires, que, s'il rencontrait Charles au combat, il lui déchargerait son pistolet dans la tête comme au premier venu. A la bataille d'Edgehill, la première que livra son armée, Charles, avant l'action, passa au front de ses troupes dans une brillante armure et leur adressa ces belles et confiantes paroles : « Si ce jour nous est prospère, nous serons tous heureux d'une glorieuse victoire. Votre roi est à la fois votre cause, votre querelle et votre capitaine. L'ennemi est en vue. Faites voir vous-mêmes que vous n'êtes pas un parti *malignant*, et montrez avec vos épées ce que vous avez de courage et de fidélité. J'ai écrit et déclaré que j'entends toujours maintenir et défendre la religion protestante, les droits et priviléges du parlement et la liberté du sujet, et maintenant je vais prouver mes paroles par l'argument de l'épée. Que le ciel montre sa puissance par la victoire de ce jour et me déclare juste et, autant que roi légitime, roi aimant pour mes sujets. Le meilleur encouragement que je vous puisse donner est celui-ci : Vienne la vie ou la mort, votre roi vous tiendra compagnie et toujours gardera

ce champ, cette place et le service de ce jour dans son reconnaissant souvenir. » Malheureux roi ! la première année de la guerre civile lui fut favorable : il espérait rentrer dans la plénitude de son autorité royale, et il appréhendait en quelque sorte sa victoire. « J'avais peur, a-t-il écrit dans l'*Icon Basilicon*, de la tentation d'une conquête absolue, et je n'ai jamais demandé la victoire sur mes ennemis avec plus de ferveur que la victoire sur moi-même. La première m'a été refusée et la seconde accordée; Dieu a vu que c'était le meilleur pour moi. » Pendant ces années agitées, il passait tour à tour, suivant la mobilité de son âme indécise, de la confiance à l'abattement, du désespoir à une foi superstitieuse. Parfois il lisait de funestes présages dans de futiles circonstances. Un jour qu'à Oxford, dans la ville de la religion et de la science, il s'abandonnait, avec lord Falkland, à une de ces flaneries littéraires qui étaient leurs délices à tous deux, il eut l'idée de chercher son horoscope dans Virgile, de consulter les *Sortes Virgilianæ*. En ouvrant l'Énéide, il tomba sur l'imprécation de Didon.

At bello audacis populi vexatus et armis,
Finibus extorris ; complexu avulsus Juli,
Auxilium imploret, videatque indigna suorum
Funera ; nec, quum se sub leges pacis iniquæ
Tradiderit, regno aut optata luce fruatur :
Sed cadat ante diem mediaque inhumatus arena.

Lord Falkland, voyant le roi ému de cette prophétie de hasard, prit le volume en riant, et promit d'y trouver le démenti ; il l'ouvrit sur ce vers du neuvième livre : « Je t'ai averti, mais en vain. » La mélancolie de Charles redoubla. D'autres fois, quand ses amis les plus fermes désespéraient de sa cause, il s'y cramponnait avec une religieuse confiance. Après les défaites de Marston-Moor et de Naseby,

Rupert lui donna le conseil de traiter à tout prix avec le parlement; Charles lui écrivit : « Si j'avais une autre querelle que la défense de ma religion, de ma couronne et de mes amis, vous auriez pleinement raison. Comme chrétien, cependant, je dois vous dire que Dieu ne souffrira point que des rebelles prospèrent ou que cette cause soit détruite; quelle que soit la punition personnelle qu'il lui plaise de m'infliger, rien ne m'arrachera une plainte et ne me fera encore moins déserter la lutte. » Puis, à la veille ou au lendemain des plus grands désastres, lorsqu'on le croirait déchiré des angoisses les plus terribles, il s'oublie avec une insouciance bien digne du roi des cavaliers dans les plus pacifiques amusements. Deux jours avant la bataille de Naseby, au moment où il allait se heurter aux avant-postes de Fairfax, la plupart de ses officiers et lui chassaient. Après cette bataille, qui détruisit son armée, il se réfugia dans le grand vieux château du marquis de Worcester, Ragland-Castle. Le fidèle et généreux marquis l'y reçut avec la plus magnifique splendeur de l'hospitalité féodale. Toute la noblesse du pays de Galles vint former une cour autour du roi fugitif. « Là, dit Walker, Sa Majesté demeura trois semaines, et, comme si le génie de ce lieu eût conspiré avec nos destinées, nous nous y endormîmes tous dans les *sports* et dans les fêtes; on eût dit qu'il n'y avait point de couronne en jeu et en péril d'être perdue. »

La fortune commença de devenir contraire à Charles Ier lorsque sa femme Henriette-Marie le fut venue rejoindre. Dans l'oraison funèbre de cette princesse, Bossuet, ce héros de la parole, a exprimé en une phrase, d'une divine délicatesse, l'empire attrayant qu'elle exerça sur l'âme aimante de Charles : « Ce grand Dieu avait préparé un charme innocent au roi d'Angleterre dans les agréments infinis de

la reine son épouse. » Le grand évêque se faisait illusion : ce fut un charme fatal. Henriette-Marie était de la race des reines fascinatrices et funestes dont furent Marguerite d'Anjou et Marie Stuart, dont a été Marie-Antoinette. Elle avait le grand cœur d'une fille d'Henri IV, l'esprit faux et brouillon d'une fille de Marie de Médicis. Elle était vaillante et légère. Elle était pleine de grâces, et portait malheur à qui l'aimait. Elle servit bien Charles tant qu'elle resta en Hollande; elle lui envoya officiers, munitions, argent; puis elle arriva elle-même, escortée par l'illustre amiral hollandais Van Tromp. Elle faillit naufrager. Dans la tempête, elle rassurait ses dames, pâmées d'effroi, en leur disant que les reines d'Angleterre ne se noyaient jamais; elle accompagnait de ses éclats de rire les confessions salées que ses gentilshommes effarés faisaient à haute voix à des prêtres mourant du mal de mer. Elle débarqua dans l'Yorkshire. Tous ceux de ce pays qui avaient quelque chose de chevaleresque dans l'âme l'allèrent rejoindre. Plusieurs mêmes qui étaient engagés au parlement se rallièrent à la cause royale, représentée par une femme jeune, belle, héroïque. Le vaillant Montrose, qui était alors à York, courut au-devant d'elle. Elle eut bientôt une petite armée dont elle se nomma elle-même généralissime (*she-majesty generalissima*). Elle arriva en triomphe à York, où commandaient Newcastle et Goring. Le roi la réclamait pourtant avec impatience à Oxford. Là commencèrent les difficultés qu'elle devait susciter aux opérations des royalistes. Les comtés qu'elle avait à traverser étaient occupés par les parlementaires; il fallut que Rupert quittât le théâtre de la guerre pour lui frayer un chemin. De son côté, elle mit des lenteurs à se rendre au vœu de son mari. Pendant le trajet, elle se sépara avec tristesse de lord Charles Cavendish, brave et beau seigneur que les

chroniques du temps lui donnent pour amant, lequel fut tué peu de temps après dans un engagement avec Cromwell. Elle trouva Rupert à Stratford-sur-Avon. Leur entrevue eut lieu chez la petite-fille et dans la maison de Shakspeare. La nouvelle Marguerite et le nouveau Clifford se rencontrèrent dans la chambre du poëte qui avait mis en action la catastrophe du dernier des Lancastre. La tragédie vivante vint s'asseoir au foyer du tragique mort. Henriette-Marie et Rupert ne firent point ces rapprochements; mais quelques jours après, lorsque Henriette eut revu Charles, lorsqu'elle eut efféminé ce cœur déjà si faible, lorsqu'elle eut bouleversé par ses exigeantes caresses les plans de la guerre, Rupert dut souvent mâchonner les mots du bouillant Hotspur : « Ce n'est pas le lieu de jouer avec les poupées et de becqueter des lèvres; nous allons avoir des nez en sang et des couronnes brisées... Dieu du ciel! mon cheval! »

Heureux Charles ! heureuse Henriette-Marie ! si elle s'était contentée d'être une héroïne comme cette brave comtesse de Derby, qui soutint un siége victorieux contre les têtes-rondes dans son château de Lathom ; comme cette noble lady Arundel de Wardour, qui défendit aussi son manoir avec une poignée de domestiques, — la plus ravissante châtelaine qu'on ait vue, si son portrait ne ment point. Malheureusement Henriette fit de la politique: elle dirigea des factions de cour ; elle contrecarra Rupert et appuya son adversaire Digby. Le premier résultat de son arrivée fut d'empêcher Rupert de marcher sur Londres après la prise de Bristol. Si la reine et ses favoris ne s'étaient opposés à cette pointe hardie, la guerre pouvait être finie d'un coup. Du moins, jamais Charles ne revit si belle chance. Depuis lors, au contraire, ce ne fut qu'une succession de revers un mo-

ment entrecoupés par le court triomphe de Montrose en Ecosse. Sur une lettre du roi, qui lui commandait de combattre l'ennemi à la première rencontre, Rupert livra et perdit la bataille de Marston-Moor. Charles fut battu en personne à Naseby. Henriette-Marie, quinze jours après être accouchée de la princesse qui devait être la duchesse Henriette d'Orléans, fut obligée de s'embarquer de nouveau pour la France sur cet « Océan étonné de se voir traverser tant de fois en des appareils si divers et pour des causes si différentes. » Le prince Rupert rendit, après une courte résistance, la place de Bristol, la première ville d'Angleterre après Londres. Alors éclatèrent ces dissensions intestines qui ne manquent jamais de déchirer les partis au moment de leur déroute. Dominé par les ennemis de Rupert, Charles se crut trahi par son neveu. Il lui retira le commandement militaire pour le donner à Goring. Acculé dans Oxford, il s'échappa sous un déguisement vulgaire et se rendit aux Écossais, qui le livrèrent aux indépendants et à Cromwell. Puis viennent la captivité de Charles, ses projets de fuite, malheureusement contrariés par la désastreuse influence d'Henriette-Marie, son jugement et son supplice.

Ce qu'il y a d'admirable dans la mort de Charles Ier, c'est qu'elle fut un véritable triomphe. Il n'y a pas d'événement dans l'histoire qui confonde davantage ce matérialisme grossier des révolutionnaires qui joue le juste et l'injuste, le vrai et le faux à la loterie du succès. Voilà un roi combattu, jugé, décapité au nom de la liberté. On dresse son échafaud en face de son palais, au niveau de la salle des festins. Le billot sur lequel il pose la tête est si bas, comme si on voulait l'humilier encore dans sa mort sanglante, qu'il est forcé de se coucher à plat ventre pour s'ajuster à la hache du bourreau masqué ! Mais non-seulement son héroïque et

pieuse sérénité rendit sa mort glorieuse ; par un des plus extraordinaires desseins de la providence de Dieu, en mourant, il personnifia aux yeux des peuples les causes mêmes qui s'étaient armées contre lui. Quand il fut jugé par un tribunal révolutionnaire, sa voix était la seule, sous la compression du sabre, qui protestât pour la loi et la justice du pays et les libertés abolies. Sa mort porta témoignage non-seulement pour la royauté, mais pour les institutions au nom desquelles l'Angleterre s'était soulevée. Le coup qui frappa le roi tua la constitution. Aussi, quand ce peuple eut été guéri par le despotisme révolutionnaire de Cromwell de sa démence anarchique, quand, sous le dur joug du fanatique soldat, il put mesurer l'étendue de ses erreurs à l'amertume de ses déceptions, il se prit à regretter ensemble la liberté et la royauté mortes le même jour. L'épreuve du jugement de Dieu par la guerre civile, l'action sévère et salutaire de la force, le cruel mystère du martyre royal, réconcilièrent le peuple anglais avec ses traditions et son génie, et la restauration s'accomplit par un retour spontané, unanime et irrésistible de tous les esprits et de tous les cœurs.

Quelque grands que furent pour les cavaliers les malheurs de cette lutte, ils sont amplement rachetés par l'honneur immortel qui s'attache au souvenir de leur dévouement, de leur bravoure et de leur mort. Bien mourir est une vertu vulgaire dans les temps de révolution ; mais il y a des morts entourées d'un éclat si lumineux, qu'on ne songe jamais à les plaindre, et qu'elles attirent par un prestige attrayant. Telles furent les morts des cavaliers, qu'ils aient péri sur l'échafaud, sur le champ de bataille, ou fusillés après la défaite. Strafford leur avait donné le ton. Charles Ier, comme Bossuet l'a dit de sa fille, fut doux envers la mort ; les autres furent pieux et gais. Sir Charles Lucas et sir

George Lisle, pris dans une insurrection qui suivit le supplice du roi, sont un dernier exemple de ces belles fins. Aussitôt après le combat où ils furent faits prisonniers, Fairfax donna ordre de les fusiller. Ils demandèrent que l'exécution fût remise au lendemain, « afin de pouvoir arranger quelques affaires en ce monde et préparer leurs âmes pour l'autre. » On ne leur donna que le temps de faire une courte prière. A sept heures, on les mena sur un terrain gazonné dans l'enceinte de la citadelle de Colchester. On les sépara au moment de l'exécution. On commença par sir Charles Lucas. Ce galant homme s'agenouilla sur l'herbe et pria un instant avec ferveur ; puis, se levant la figure riante, il déboutonna son pourpoint et découvrit sa mâle poitrine disant : « Me voici, je suis prêt, rebelles, faites. » Il tomba mort de quatre balles au cœur. On amena sir George Lisle : il s'agenouilla devant le cadavre de son ami et le baisa au visage. Debout et promenant un regard sur le peloton des mousquetaires, il leur dit qu'ils étaient trop loin. « N'ayez pas peur, monsieur, riposta un soldat, nous ne vous manquerons pas. — Imbécile, dit le cavalier en riant, j'ai été souvent plus près de vous, et vous m'avez manqué. » Alors il fit une courte prière. Ses derniers mots furent : « Je suis prêt, traîtres, feu ! »

Personne n'a jamais plaint ces cavaliers qui ont eu le bonheur de mourir ainsi pour la cause de l'autorité, des traditions patriotiques et religieuses, de toutes les choses qui sont la force et le décor de la vie sociale et de la vertu. En dehors des considérations purement philosophiques et politiques auxquelles ont est parfois si heureux de pouvoir se dérober, des destinées si généreuses n'éveillent d'autre sentiment que l'admiration et l'enthousiasme : c'est que le cœur se dilate en contemplant ces glorieux soldats, qui grandirent deux

fois leur vie et par la religion du passé et par une foi radieuse en l'avenir éternel. Il y eut parmi leurs ennemis de grands génies et de puissants caractères. Ces ennemis avaient pactisé avec la tentation fatale de l'esprit et du cœur de l'homme, avec cet appétit de la liberté déréglée qu'attise depuis le commencement la curiosité du bien et du mal, et qui livre le monde à la libre conscience des méchants et au libre jugement des sots. Oui, ce fut un bonheur de mourir, dans cette lutte, avec la noble et aveugle abnégation d'un sentiment passionné, de la mort des martyrs et des héros. Les survivants seuls furent à plaindre. Voyez, en effet, quelle fut la fin de Rupert.

Lorsque la guerre civile fut terminée, il prit le commandement des vaisseaux qui étaient restés au pouvoir du parti royaliste : pendant plusieurs années, il poursuivit avec l'audace et le bonheur des plus fameux corsaires la marine républicaine de l'Angleterre. Vint un moment où ces expéditions furent impossibles : il arriva en France, et fut quelque temps le lion de Paris, avec ses esclaves noirs, ses singes, ses perroquets et son bric-à-brac de boucanier pillé dans tous les climats et sous toutes les latitudes. Dans la retraite, il s'adonna avec ardeur à l'étude des sciences mathématiques et physiques et à des travaux d'art : on lui attribue l'invention de la gravure à la manière noire. A la restauration, il rentra en Angleterre et y fut comblé de grands emplois et d'honneurs; mais, sous le règne libertin de Charles II, le prince Rupert se survivait à lui-même. Le dernier souvenir qu'il ait laissé à l'histoire est une ridicule anecdote qui a livré aux traits moqueurs et ineffaçables d'un muguet, d'un petit maître, d'un *coxcomb* comme Hamilton, le héros martial des cavaliers et le terrible écumeur de mer. Les *Mémoires de Grammont* racontent la

chose ainsi : « La reine ayant fait venir les comédiens à Tunbridge pour ne laisser aucun vide dans les plaisirs, le prince Rupert trouva des charmes dans la figure d'une petite comédienne appelée Hughes, qui mirent à la raison tout ce que ses penchants naturels avaient de plus sauvage. Adieu les alambics, les creusets, les fourneaux et le noir attirail de la soufflerie ; adieu tous les instruments de mathématiques et ses spéculations. Il ne fut plus question chez lui que de poudre et d'essence. L'impertinente voulut être attaquée dans les formes, et, résistant fièrement à l'argent pour vendre ses faveurs plus chèrement dans la suite, elle faisait faire un personnage si neuf à ce pauvre prince, qu'il ne paraissait pas seulement vraisemblable. Le roi fut charmé de cet événement. On en fit de grandes réjouissances à Tunbridge ; mais personne ne fut assez hardi pour en faire des plaisanteries. » L'ancien amant de mademoiselle de Kuffstein mourut en effet au service de la Hughes. Strafford sur son échafaud, Falkland tombant dans la mêlée, ne furent-ils pas plus heureux ?

15 octobre 1849.

Une révolution conservatrice (1).

Nous portons envie à M. Macaulay. Il est doux à un homme d'État, qui est un éloquent écrivain, de raconter l'histoire triomphale de son pays. Nous pressentons tout ce qu'il doit y avoir de joie et d'orgueil dans une pareille tâche, en faisant un retour sur nous-mêmes. Ceux de nous qui veulent écrire l'histoire de France se condamnent à de poignants serrements de cœur. La fortune ne nous est jamais constante. Nous sommes un peuple malheureux. Nous pouvons dire, comme le pitoyable héros d'un roman célèbre, que nous sommes nés pour les courtes joies et les longues douleurs. Rien ne nous réussit. Pour nous, 93 est le lendemain de 89, Waterloo est au revers d'Austerlitz. Nos fautes dévorent sans cesse le fruit de nos grandes actions; nous ne pouvons séparer les souvenirs de notre gloire des remords de nos crimes. Au contraire, depuis le moment où M. Macaulay prend l'histoire de sa patrie, l'Angleterre donne le spectacle sans exemple d'une nation dont la grandeur et la prospérité s'accroissent sans interruption durant plus de cent cinquante années. Au milieu des catastrophes révolutionnaires qui désolent notre époque, M. Macaulay commence par le récit d'une révolution heureuse — l'histoire d'un peu-

(1) A propos de l'ouvrage de M. Macaulay, *The History of England from the accession of James II.*

ple qui n'a point lassé le bonheur. Avant 1688, l'Angleterre était une nation de cinq à six millions d'âmes; les discordes civiles l'avaient déchirée pendant un demi-siècle; la liberté religieuse y était enchaînée par l'intolérance; la liberté politique y était menacée par les attentats d'une royauté qui aspirait à la tyrannie; son revenu public ne dépassait pas 40 millions de francs; elle avait pour toute armée quelques milliers de soldats; les humiliations que les escadres hollandaises avaient fait subir à sa marine n'étaient point lavées; Charles II et Jacques II la courbaient comme une vassale sous la politique étrangère de Louis XIV; elle ne possédait sur les côtes de l'Inde que quelques comptoirs de commerce, et Penn n'était point parti pour l'Amérique. Depuis 1688, quel changement et quel essor! Elle a étendu son industrie, son commerce, sa marine, à des proportions inouïes; elle a enfanté un peuple qui dominera un jour l'Amérique entière; quelques aventuriers lui ont conquis en Asie un empire plus vaste que celui d'Alexandre, et auquel ses généraux ajoutent chaque année des provinces aussi peuplées que des royaumes européens; le plus grand génie des temps modernes, traînant après lui la nation la plus guerrière de l'univers, s'est brisé à vouloir ébranler sa puissance; sa suprématie industrielle, commerciale et maritime est sortie plus assurée de ce gigantesque duel ; elle est demeurée si riche, qu'outre les charges d'un empire colossal, elle porte légèrement le poids d'une dette de 20 milliards; elle est aujourd'hui le seul pays du monde où toutes les libertés se déploient; les glorieux débats de la raison et de l'éloquence y ont remplacé les féroces et stupides combats des guerres civiles, et, au milieu d'une activité qui féconde toutes les séves de l'esprit comme elle remue toutes les forces de la matière, au milieu d'une littérature exubérante et d'une in-

dustrie incandescente, elle a produit des patriotes, des hommes d'État et des orateurs qui ont déjà l'auréole héroïque des grandes figures de Rome et d'Athènes. Qu'y a-t-il entre ces deux ères? La révolution de 1688. Les prodigieux accroissements du peuple anglais datent du jour où sa liberté a été assurée, du jour où il a définitivement acquis le droit de faire lui-même ses affaires, du jour où il a pris en quelque sorte possession de lui-même, du jour où la révolution de 1688 a été consommée. Sa haute fortune, en effet, le peuple anglais ne la doit ni au caprice des événements, ni au génie accidentel des hommes d'État qu'il a eus à sa tête : il en est, après Dieu, le premier auteur. Depuis 1688, le peuple anglais s'est fait ce qu'il est devenu par son incorruptible bon sens, par son énergie, sa persévérance et ses vertus. Il a été grand par la liberté; mais, si la liberté ne lui fut jamais funeste, c'est qu'il la comprit et la pratiqua toujours avec une admirable mesure. Il a laissé sa constitution politique se développer naturellement. En la réparant et la perfectionnant sans cesse, il en a toujours vénéré avec un sentiment pieux et fier les fondements antiques. Sa révolution suprême a été une révolution conservatrice. Il a réalisé tous les progrès en respectant toutes les traditions. Il a suivi, sans la dénouer, la chaîne des temps. Il marche à la tête du XIXe siècle sans avoir jamais rompu avec les formes historiques du moyen âge. Il est le peuple le plus avancé de l'Europe, et, par la fidélité qu'il a gardée au passé, il en paraît être le peuple le plus ancien. Et aujourd'hui, quand, au milieu de l'écroulement universel, on voit l'Angleterre seule paisible et stable accueillir avec la même sécurité, sur ses rivages hospitaliers, tous les naufragés des tempêtes révolutionnaires, les têtes découronnées et les échappés de barricade, qui lui refuserait l'hommage d'admiration que tous les penseurs

politiques de la France lui ont rendu avec jalousie depuis Philippe de Comines jusqu'à Mirabeau?

M. Macaulay est vraiment né pour tracer cette victorieuse histoire. Sa carrière active, remplie, facile, brillante, heureuse, a été une préparation naturelle au livre qu'il vient de commencer. Un des plus brillants élèves de l'Université de Cambridge, un des rédacteurs les plus éclatants de la *Revue d'Édimbourg*, le patronage aristocratique le porta tout jeune au parlement. Il fut un des orateurs éminents de la chambre des communes; il y eut une autorité sans rivale sur les questions d'histoire parlementaire, si importantes dans un pays qui a pour constitution, non un texte rédigé, bâclé, imprimé, broché, que l'on met dans sa poche et qu'on jette au panier tous les quinze ans, mais son existence nationale tout entière formulée dans son histoire. M. Macaulay quitta quelque temps l'Angleterre pour aller occuper un des premiers emplois du gouvernement de l'Inde. Il revint, et fit partie des ministères de lord Melbourne et de lord John Russell. Il était représentant d'Édimbourg; la bigoterie de ses commettants ne lui pardonna point son vote libéral en faveur des catholiques à propos du bill de Maynooth, et lui ferma la chambre des communes, où, aux dernières élections, ils viennent de le rappeler aux applaudissements de l'Angleterre. Lui-même il était volontairement sorti du ministère en 1848. Homme politique, M. Macaulay a donc manié les ressorts de la grandeur de son pays. Écrivain, il applique au passé la sagacité historique, la seconde vue rétrospective qu'on acquiert dans les grandes affaires. Par tradition philosophique, il appartient à ce libéralisme intelligent et généreux, à cette vieille école des whigs que les noms de Fox, de Mackintosh, de lord Holland, ont rendue si sympathique en France. De sa culture littéraire, large, profonde, univer-

selle et raffinée, il tient cette faculté plastique qu'on appelait goût autrefois, qu'on appelle aujourd'hui sentiment d'art, et qui répand sur les œuvres de l'esprit l'achèvement et les grâces de l'idéal. Il a, dans l'inspiration et dans l'entrain de la pensée, cette foi en son œuvre, ce feu, cet enthousiasme, si absent aujourd'hui parmi nous, qui avivent dans l'écrivain une éternelle jeunesse. C'est un esprit opulent; c'est un homme qui a vécu avec les hommes; c'est un historien qui a mis la main aux choses; c'est un artiste qui possède les formes les plus diverses et les plus chaudes de l'expression. Un jugement agile, perçant, lumineux, qui débrouille avec une adresse et une clarté incroyables les plus épineuses et les plus subtiles controverses; un don d'observation, un instinct pittoresque qui fait vivre les hommes auxquels touche sa plume, et qui dramatise les situations où ils agissent; un style coulant et savant, étoffé, coloré, ardent, pompeux, qui paraîtrait trop abondant, s'il n'était si limpide et si rapide, et si lestement mouvementé dans ses allures : telles sont les aptitudes avec lesquelles M. Macaulay aborde l'histoire retentissante de l'Angleterre depuis la révolution de 1688 (1).

C'est l'histoire même de cette révolution, le récit du règne de Jacques II, que M. Macaulay a donné au public. Plusieurs éditions épuisées, et les États-Unis inondés de contrefaçons à bas pris, annoncent assez combien un pareil ouvrage manquait à la littérature politique de l'Angleterre, et la supériorité avec laquelle M. Macaulay l'a traité. Pour le continent, ce livre a, de plus, un singulier intérêt d'opportunité. La révolution de 1688 est l'événement par lequel l'Angleterre a exercé la plus profonde et la plus

(1) J'ai eu déjà l'occasion d'apprécier M. Macaulay dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 novembre 1843.

durable influence sur la civilisation européenne. J'ai lu et j'ai entendu dire bien des fois que l'esprit anglais est fermé comme l'île où il se concentre, et, dans son égoïsme insulaire, n'a jamais rien communiqué à la civilisation universelle. Ce lieu commun avec lequel d'imbéciles rhéteurs bercent encore nos puériles jalousies et nos lâches vanités était vrai peut-être au temps où Shakspeare lui-même faisait dire à la gracieuse Imogène : « Notre Bretagne est un fragment détaché du volume du monde; elle en est, mais n'y est pas. »

I' the world's volume
Our Britain seems as of it, but not in it.

Mais aujourd'hui n'y aurait-il pas de la niaiserie à récuser l'initiative et l'influence du génie anglais? Depuis un siècle et demi, la constitution politique de l'Angleterre rayonne comme un type et un foyer de liberté sur lequel se sont fixées les aspirations des philosophes, qui sont plus tard devenues les passions des peuples. Depuis soixante ans, nos révolutions copient les révolutions anglaises. Ce mot même de révolution qui a envahi toutes les langues, dont le bruit remplit notre siècle et qui est écrit au front d'un âge nouveau, c'est l'Angleterre qui lui a donné sa puissance talismanique dans le monde. Ce mot, jusqu'à la révolution de 1688, n'avait eu qu'un sens odieux; il ne parlait à l'imagination que de séditions sanglantes, d'usurpations parricides, de convulsions mortelles. Jamais ce mot, sans la révolution de 1688, n'eût ébloui les nobles esprits, enflammé les grands cœurs. Le révolution de 1688 a démontré qu'il pouvait y avoir des révolutions légitimes et heureuses. Voilà pourquoi le XVIIIe siècle avait d'avance attaché le mot révolution au grand mouvement de 1789. Voilà pourquoi, malgré une

expérience grandiose et terrible, des hommes intelligents et généreux s'associèrent avec espérance à la révolution de 1830. Voilà pourquoi tant de peuples se sont précipités dans les révolutions comme dans le droit chemin qui les doit mener au bonheur. Eh bien! après les déceptions et les désastres où une si longue illusion a entraîné l'Europe, le temps est venu de nous retourner vers cette révolution de 1688; le temps est venu de rechercher sérieusement ce qu'elle a été; le temps est venu de lui demander pourquoi nous avons échoué où elle a réussi; le temps est venu enfin, en lui comparant les révolutions continentales, d'expliquer par la différence des situations et des conduites la différence des fortunes. C'est ce que je voudrais essayer à l'occasion et à l'aide du beau livre de M. Macaulay.

Une révolution est, comme une victoire, l'issue d'un combat. Juger une révolution, c'est mesurer le terrain, évaluer les conditions, apprécier les acteurs d'une lutte. Ici le terrain est déterminé par le degré de développement auquel les institutions sont arrivées au moment de la crise; les conditions du combat sont réglées par les idées, les intérêts, les mœurs du pays et du siècle; les acteurs, ce sont les partis avec leurs traditions et leurs passions, les hommes avec leur caractère et leur génie. Ces points fixés, il devient aisé de démêler les fluctuations de l'esprit public, de suivre la marche des événements et de comprendre l'histoire. J'observerai ce plan d'aussi près que possible pour extraire du vivant récit de M. Macaulay l'anatomie de la révolution de 1688.

I

Le terrain sur lequel s'accomplit la révolution de 1688 fut cette frontière jusqu'alors indécise où s'étaient rencontrées et combattues les invasions du gouvernement et la résistance des gouvernés, le pouvoir du roi et la liberté du sujet, et, comme on dit en Angleterre, la prérogative de la couronne et les priviléges du peuple. Pour mesurer le degré auquel la lutte était arrivée au moment où Jacques II prit le trône, il faut remonter au moyen âge. Les royautés féodales n'ont jamais été des royautés absolues. En Angleterre, la royauté fut encore plus limitée qu'ailleurs. Elle y avait sans doute des prérogatives immenses. Le roi était inviolable. Les idées chevaleresques et les idées religieuses attachaient à sa personne un prestige sacré : il avait seul le droit de convoquer les états du royaume ; il pouvait les dissoudre à son gré ; il était le chef de l'administration, le commandant des forces militaires, l'unique arbitre des relations du pays avec les peuples étrangers, le dispensateur de toute justice, de toute grâce et de toute dignité ; il possédait des revenus héréditaires qui suffisaient, s'il savait en disposer avec économie, aux besoins de son gouvernement. Mais ces royales prérogatives étaient limitées par trois principes si anciens qu'on dirait des idées innées au cœur du peuple anglais, si féconds dans leurs germes que le travail des générations en a tiré la constitution anglaise tout entière. Ces restrictions étaient que le roi ne pouvait faire des lois sans le consentement du parlement, qu'il ne pouvait imposer des taxes sans le consentement du parlement, qu'il était tenu

d'administrer conformément aux lois du pays, ses agents demeurant responsables de la transgression de ces lois. Quoique la vitalité de ces principes persiste durant toute la suite de l'histoire d'Angleterre, il s'en faut qu'ils eussent été constamment et partout appliqués jusqu'au XVIIe siècle. Les rois les éludaient à travers des interprétations de légistes, ou les violaient tant que le leur permettaient leur force passagère et la docilité momentanée du peuple. Ainsi le roi ne pouvait faire ou abroger des lois, mais il avait le droit de grâce; il pouvait par conséquent annuler une loi pénale : de là naquit cette anomalie connue sous le nom de droit de dispense (*dispensing power*) que nous verrons jouer un si grand rôle dans le règne de Jacques II. Le roi ne pouvait non plus lever des taxes sans le consentement du parlement; c'était une des prévisions expresses de la grande charte. Toutes les fois que les rois voulurent briser ouvertement cette restriction, ils furent obligés de reculer devant une opposition inflexible; mais ils y échappèrent par des expédients temporaires : ils exigèrent, sous le nom de dons ou d'emprunts, les sommes que la loi leur interdisait de se procurer sous la forme d'impôts. Enfin, quoique le supplice des ministres eût souvent confirmé le principe de la responsabilité des agents de la couronne, le respect de la légalité se mesurait, chez les rois, au degré de crainte que leur inspiraient les mécontentements populaires. D'ailleurs, les nations féodales avaient fort peu l'idée et tout au plus un vague instinct de la légalité; ce qu'on appelle aujourd'hui la puissance de l'opinion, cette force morale dont le despotisme même subit l'empire dans nos civilisations modernes, n'existait pas au moyen âge; contre les excès du pouvoir royal, le peuple anglais n'avait d'autre moyen de résistance que l'insurrection. « Cent soixante ans se sont écoulés, dit

M. Macaulay, depuis que le peuple anglais a renversé un gouvernement par la force. Durant les cent soixante années qui précédèrent l'union des roses, neuf rois régnèrent en Angleterre. Six de ces rois furent déposés ; cinq perdirent la vie avec la couronne. »

Le XVIe siècle fut une ère de transformation pour les monarchies européennes. Dans toutes les grandes monarchies du continent, la royauté devint absolue. Partout le pouvoir royal s'accrut au milieu de ces trois grands faits : l'entretien d'armées permanentes, l'affaiblissement des grands seigneurs, la destruction des libertés populaires. Les choses ne se passèrent point ainsi en Angleterre. Il est vrai que les rois anglais du XVIe siècle respirèrent à pleine tête cet esprit de domination qui entraînait au despotisme les rois du continent : les Tudors exerçaient le pouvoir royal avec une énergie qui fut souvent tyrannique ; mais la force que les Tudors donnèrent à la royauté fut surtout une force morale, inhérente à leur génie altier et à leur caractère impérieux. Les Tudors ne purent fonder la royauté absolue, car ils n'en possédèrent pas l'irrésistible instrument : une armée permanente. L'Angleterre dut ce bonheur et sa liberté à sa position insulaire. Si elle eût pu être attaquée sur ses frontières et envahie dans son territoire, l'intérêt de sa sûreté l'eût obligée d'avoir sur pied, comme la France, l'Autriche et l'Espagne, des armées permanentes qui auraient fini par mettre aux mains de ses rois la puissance absolue ; mais les Anglais, abrités par la mer, n'avaient pas besoin d'entretenir des troupes. Tous habitués au maniement des armes, leurs milices provinciales suffisaient, comme au moyen âge, à la défense du pays. La tyrannie des Tudors arrivait donc bien vite au bout de sa force matérielle. Oppresseurs dans l'enceinte de leurs palais, ils étaient contraints au dehors

d'observer avec anxiété et de ménager avec sollicitude l'humeur de la nation. Ils demeuraient désarmés au milieu d'un peuple armé. Ce peuple formait d'ailleurs la société la mieux fondue, la plus unie qu'il y eût en Europe. Dans d'autres royaumes sortis de la féodalité, l'antagonisme des races conquérantes et des races conquises se poursuivait dans des rivalités de classes, dans le mépris et la haine qu'échangeaient seigneurs et peuple, nobles et bourgeois. Rien de semblable ne subsistait plus en Angleterre au XVIe siècle. Noblesse, bourgeoisie, peuple, — les idées que ces mots expriment chez nous et les choses qu'ils désignent n'existèrent jamais dans la constitution sociale de l'Angleterre. Depuis l'établissement de la royauté absolue, nous n'avons point eu en France d'aristocratie politique ; nous n'avons eu qu'une noblesse de race, investie de priviléges civils. Cette noblesse était exclusive et fermée, parce qu'elle se fondait sur un principe qui ne se donne ni ne s'acquiert, l'antiquité et l'illustration du sang. Elle excitait la jalousie et l'inimitié des autres classes, qu'elle blessait par ses priviléges et qu'elle humiliait par son orgueil. Tel ne fut point en Angleterre le caractère de la noblesse. L'aristocratie politique et la noblesse de race y furent distinctes l'une de l'autre, et la nation fut divisée en deux parts : l'aristocratie et la *commonalty* ; mais cette aristocratie héréditaire admise au partage du pouvoir politique ne fut point une caste exclusive et insolente. Les membres de la *commonalty* y pouvaient arriver, et les branches cadettes de l'aristocratie retournaient dans la *commonalty*. Tout gentleman pouvait devenir pair ; le fils cadet d'un pair n'était que gentleman. Quant à la noblesse de race, honorée par l'opinion, elle n'apportait cependant en elle-même aucun droit à l'aristocratie politique et n'offensait le reste de la nation d'aucune distinction privilégiée. On voyait

des hommes nouveaux revêtus des plus hauts titres du royaume, tandis qu'à côté d'eux les descendants des familles les plus anciennes, les fils des Normands et des croisés, des hommes qui avaient du sang royal dans leurs veines, n'ajoutaient à leurs noms que la commune désignation de *squire*, et ne jouissaient d'aucun droit civil qui n'appartînt au plus humble des paysans. Aussi, en Angleterre, les haines de caste furent inconnues : le fermier ne pensait point à se révolter contre des dignités qui pouvaient appartenir un jour à ses fils; le grand seigneur n'avait garde d'insulter une classe dans laquelle ses propres enfants devaient rentrer. Les guerres des York et des Lancastre avaient décimé l'aristocratie féodale et y avaient infusé du sang nouveau. Il y avait cinquante-trois pairs au parlement convoqué, en 1451, par Henri VI; il n'en restait que vingt-neuf au parlement réuni, en 1485, par Henri VII, et sur ces vingt-neuf, plusieurs venaient d'être élevés à la pairie. Enfin, les fils des lords, les membres de la *gentry* ou la noblesse non titrée, et les bourgeois des villes commerçantes qui se rencontraient dans la chambre des communes y perpétuaient le rapprochement et la fusion des classes, en sorte, comme le dit M. Macaulay, que la démocratie anglaise a toujours été la plus aristocratique, et l'aristocratie anglaise la plus démocratique du monde. On comprend que cette nation unie et compacte ait pu disputer ses libertés à l'ambition fougueuse et hautaine des Tudors; mais aussi, avec un tact admirable, ces princes surent toujours reculer au moment où ils sentirent que leurs prétentions se heurtaient à d'invincibles résistances. Lorsque Henri VIII, par exemple, voulut imposer des taxes sans le concours du parlement, quelques comtés s'étant soulevés, Henri céda, retira son édit, pardonna aux révoltés et s'excusa solennellement d'avoir violé les lois. De

même, lorsqu'à la fin du règne d'Élisabeth, la chambre des communes murmura contre les monopoles commerciaux que l'orgueilleuse reine distribuait à ses favoris, Élisabeth se rendit aux réclamations de ses sujets, redressa l'abus, et, avec une souveraine habileté, félicita les communes de leur sollicitude pour le bien public.

Quand les Stuarts succédèrent aux Tudors, le XVIIe siècle commençait. S'il n'y eût eu dans l'atmosphère morale de ce temps que des idées et des intérêts politiques, il est visible que le choc de la royauté et des prétentions populaires eût été inévitable et prochain ; mais des doctrines, des passions, des rivalités bien autrement vives, puissantes, enflammées, possédaient les esprits et allaient provoquer une plus prompte et plus formidable explosion. La réforme du XVIe siècle avait compliqué d'idées et de sentiments religieux le rôle du pouvoir royal vis-à-vis des libertés anglaises.

En Angleterre, c'était le pouvoir royal qui avait fait la révolution religieuse. Il avait cru la faire à son profit. Henri VIII n'avait voulu opérer qu'un seul changement dans la constitution ecclésiastique : substituer sa suprématie à celle du pape. Avec la violence de son tempérament, aidée des moyens de séduction que lui procura le pillage des abbayes, Henri VIII réussit : il fit brûler les protestants comme hérétiques, et fit pendre les papistes comme traîtres ; mais son système mourut avec lui. Représentée par un enfant comme Édouard VI ou par une femme comme Élisabeth, la royauté ne pouvait garder le caractère sacerdotal que Henri VIII avait usurpé ni exercer le pontificat suprême. Isolée entre les deux Églises ferventes et conséquentes, attaquée à la fois par les catholiques fidèles et les protestants enthousiastes, l'autorité schismatique de Henri VIII devait périr le

jour où se glaça la main du tyran. Il fallait que le gouvernement retournât à l'ancienne foi ou gagnât le concours des protestants. De cette nécessité sortit la constitution de l'Église d'Angleterre : ce fut un compromis entre le catholicisme et le protestantisme, une transaction perpétuelle entre l'affirmation orthodoxe et la négation hérétique. L'Église d'Angleterre resta catholique dans une portion de la liturgie, et fut protestante dans une portion de ses dogmes. Comme le catholicisme, elle conserva l'épiscopat; comme les protestants, elle lui dénia le caractère d'une institution indispensable à l'existence des sociétés chrétiennes. Avec les catholiques, elle maintint les prières uniformes; pour se rapprocher des protestants, elle les traduisit en langue vulgaire. Elle ôta le caractère de sacrements à la confirmation et à l'ordre, mais elle les pratiqua comme des rites pieux. Elle abolit la confession, mais elle conseilla aux mourants d'avouer leurs péchés, et donna le pouvoir à ses ministres de les absoudre. Elle dépouilla le prêtre de la dalmatique d'or et de la chape flamboyante, mais elle lui laissa la robe de lin, l'aube du lévite, mystique emblème de pureté. Elle différa surtout des autres Églises dans ses rapports avec le pouvoir royal. Elle avait le roi pour chef, non plus dans le sens dogmatique du pontificat de Henri VIII : les trente-neuf articles de l'Église d'Angleterre, rédigés sous Élisabeth, déclarèrent, dans les termes les plus solennels, que le ministère de la parole de Dieu n'appartenait pas aux princes; cependant le roi eut sur l'Église ce qu'on appelait un pouvoir de visitation, pouvoir dont les attributions demeurèrent indéfinies, mais qui comprenait la nomination des évêques et le droit, non moins vague et non moins vaste, de réprimer les abus ecclésiastiques et de punir l'hérésie. Dans son ensemble, l'Église

d'Angleterre laissait un champ plus libre à la raison individuelle que le catholicisme, et parlait plus que le protestantisme à l'imagination et aux sens. Par ce qu'elle conservait de l'ancienne religion et ce qu'elle accordait à l'esprit nouveau, elle était bien faite pour rallier au premier moment les masses indécises, flottantes, tour à tour et tout à la fois curieuses d'innovation et amoureuses des vieilles formes. La subordination où elle se trouvait vis-à-vis du pouvoir royal produisit deux conséquences contraires : elle apporta de nouvelles forces à la royauté et lui suscita de plus violents ennemis.

La constitution de l'Église fortifia la royauté : menacée par les puritains d'un côté, par les papistes de l'autre, vue d'un mauvais œil par le parlement, l'Église n'existait en effet que sous la protection du pouvoir royal. La cause de l'Église devint donc solidaire de la cause du trône. L'Église fut profondément monarchique. Elle exalta et divinisa le caractère de la royauté, elle anathématisa l'esprit de résistance au pouvoir royal, elle prêcha le droit divin des rois ; mais la constitution de l'Église suscita aussi à la royauté des adversaires fanatiques et implacables. Un grand nombre de protestants imbus des doctrines luthériennes et calvinistes avaient regardé la constitution de l'Église d'Angleterre comme une prostitution sacrilége du culte du vrai Dieu au culte de Baal. Ces puritains, persécutés sous Marie et sous Élisabeth, avaient été forcés d'émigrer sur le continent ; ils allaient en Suisse, en Allemagne, en Hollande ; ils s'échauffaient aux foyers de Genève et de Zurich ; ils rapportaient en Angleterre « ce dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, comme parle Bossuet, et une démangeaison d'innover sans fin quand on en a vu le premier exemple. » Ils revenaient remués par l'esprit républicain, qui jaillissait si naturelle-

ment des doctrines presbytériennes, méprisant l'Église anglaise comme un catholicisme bâtard, haïssant le roi comme un fantôme d'antechrist romain, regardant la royauté comme une institution oppressive et illégitime dans une société de chrétiens égaux. Tant qu'Élisabeth vécut, les puritains continrent les rébellions de leur conscience. Ils lui pardonnaient ses persécutions en contemplant la vigueur et la gloire avec laquelle elle défendait les intérêts du protestantisme européen. Un des membres les plus exaltés de la secte, debout sur l'échafaud où une de ses mains venait d'être hachée par le bourreau, saisissait son chapeau de la main qu'on lui avait laissée et l'agitait au-dessus de sa tête en criant : « Dieu sauve la reine! » Mais lorsque Jacques Ier prit la couronne d'Angleterre, le prestige qui avait protégé la royauté aux yeux des puritains s'évanouit. Jacques avait eu affaire aux presbytériens en Ecosse ; il les détestait. Il embrassa les doctrines de l'Église établie avec un empressement et une faveur intéressés. Puéril, vain, entêté, bavard, écrivailleur, pédant, il s'érigea en docteur de l'anglicanisme et en tira les plus fastueuses théories du droit divin. Il laissa, en mourant, la royauté infatuée en présence de la résistance irritée, et le conflit religieux aussi imminent que le conflit politique.

Et ici, avant de commencer l'examen de la grande bataille du XVIIe siècle, qu'on me permette une réflexion préliminaire. Rien n'est plus difficile à juger dans l'histoire que les révolutions ; cela vient de la confusion qui s'établit non-seulement pour les contemporains, mais pour la postérité entre les causes des révolutions, la légitimité des principes qu'elles font triompher, la nécessité irrésistible en apparence des événements par lesquels elles s'accomplissent, le caractère, les vertus, les vices, les intérêts, les passions des

hommes qui y prennent part. De là mille contradictions dans les jugements qu'on porte sur les révolutions. Par exemple, si l'on ne regarde qu'aux idées qui dominent ces grandes luttes et aux causes qui en décident l'issue, il semble que les vaincus doivent être toujours condamnés : aveugles pour s'être élevés contre ce qui était inévitable, criminels pour avoir combattu ce qui est devenu légitime. Cependant il arrive plus souvent que le préjugé populaire demeure favorable aux vaincus. Il n'y a pas un seul Anglais qui regrette les résultats de la révolution du XVIIe siècle, pas un seul qui, au contraire, ne les contemple avec reconnaissance et avec fierté; pourtant, jusqu'à ce jour, la cause des Stuarts a conservé, en Angleterre, les sympathies de l'imagination et du sentiment. Les historiens et les hommes politiques s'étonnent parfois de cette contradiction ; ils la trouvent injuste ; ils croient leur conscience engagée à la redresser. Ils regardent comme un devoir de prouver la culpabilité des vaincus et de les dépouiller, même après des siècles, de l'intérêt pieux qui poétise leur infortune dans la mémoire des peuples. M. Macaulay, je dois le dire, s'est laissé offusquer par cette préoccupation. Il a voulu ramener la sympathie et le prestige sur le parti qui a eu raison, qui a été le plus fort, qui a triomphé ; il a voulu arracher aux Stuarts, à Jacques II surtout, en les accablant sous la démonstration de leurs fautes, la seule chose qui leur soit restée, la vague pitié des souvenirs. Le point de vue général de son livre y a souvent perdu l'élévation impartiale et sereine de l'histoire ; le ton de son récit y a pris quelquefois les allures acrimonieuses et chicanières du plaidoyer : on dirait que M. Macaulay se croit obligé de gagner encore la cause des whigs de 1688 contre les partisans des Stuarts. Des amis de M. Macaulay l'ont félicité de l'ardeur et de la verve qu'il a

déployées pour enlever à cette race malheureuse sa popularité romanesque. Suivant eux, si le nom des Stuarts vibre encore sur l'âme des Anglais, il faut l'attribuer à l'influence de deux grands écrivains, Hume et Walter Scott. Tous deux Écossais, ils auraient cherché, dit-on, à satisfaire une sorte d'amour-propre et de patriotisme local en protégeant de leur génie la dynastie que l'Écosse avait donnée à l'Angleterre. Un historien et un romancier auraient égaré ainsi l'opinion des générations modernes. On se flatte que le succès populaire du livre de M. Macaulay rompra le charme et dissipera l'erreur. On se trompe ; M. Macaulay s'est lui-même trompé en ce point. Les Stuarts ont eu tous les défauts et ont commis toutes les fautes qu'on leur reproche. N'importe, ils furent victimes de la destinée bien plus que de leurs erreurs ou de leurs vices; leur chute fut plus grande que leur responsabilité : ils paraîtront toujours plus intéressants que coupables.

Non, ils ne furent point coupables ; ils ne firent que soutenir le rôle que le passé et le présent, devant les voiles de l'avenir, inspiraient à la royauté. Nous venons de passer en revue les forces du pouvoir royal et des libertés populaires au commencement du XVIIe siècle. On a vu que des deux côtés les prétentions rivales avaient des fondements égaux dans les traditions nationales et dans les idées religieuses. Du reste, à ces prétentions, pas de limites précises posées par des lois solennelles ou des coutumes constantes ; point de contrat semblable à nos chartes et à nos constitutions modernes. Les précédents favorisaient les deux causes et n'avaient point acquis cette autorité uniforme que leur a donnée aujourd'hui une expérience de cent soixante années. Qu'on se représente donc les sentiments et les idées qui devaient remplir l'âme d'un prince fier, généreux, reli-

gieux, chevaleresque, artiste comme Charles Ier, lorsqu'il monta sur le trône. L'Europe voyait alors s'accomplir la révolution qui concentrait partout la suprême puissance aux mains de la royauté. En Espagne, la victoire de l'absolutisme s'était consommée sous Philippe II. En Allemagne, la maison d'Autriche écrasait la résistance politique et religieuse dans la personne du propre beau-frère de Charles Ier l'électeur palatin, roi fantastique de Bohême. En France, Richelieu anéantissait les rébellions féodales et protestantes Une nouvelle ère commençait pour la civilisation. Avoir la plénitude du pouvoir royal, c'était pour Charles Ier être l'égal en puissance des souverains revêtus du même caractère, décorés du même titre que lui ; c'était le droit d'illustrer sa couronne et son nom dans les grandes affaires de l'Europe, sans avoir besoin de liarder avec un parlement tracassier des subsides et des soldats ; c'était la force de faire triompher ce qu'il considérait comme la vérité religieuse sur des doctrines également contraires à l'autorité dans l'Église et dans l'État ; c'était le moyen de s'entourer d'une cour brillante et polie, de répandre sur son règne le lustre de la poésie et des arts, de donner des successeurs à Shakspeare, de faire construire des temples et des palais par Inigo Jones, et de faire peindre des galeries par Rubens et par Van Dyck. Même en Angleterre, bien des circonstances l'invitaient à augmenter ses prérogatives. Son père, Jacques Ier, avait cédé habituellement aux remontrances des communes, mais il avait réservé dans toutes ses concessions les priviléges du droit divin, et il avait toujours affecté de déclarer que les pouvoirs du parlement n'étaient qu'une délégation de l'autorité royale, que celle-ci gardait le droit de retirer à son gré. Les théologiens de l'Église anglicane proclamaient sans cesse le caractère divin de la royauté, et pres-

crivaient comme un devoir religieux la soumission au prince. Toutes les formules, toutes les cérémonies, le langage officiel du parlement dans ses rapports avec le souverain, respiraient le plus humble respect de la dignité royale. En cherchant à s'affranchir du contrôle du parlement, Charles Ier ne semblait obéir qu'aux plus légitimes dictées de sa conscience et de sa gloire.

C'est ainsi que la justice instinctive des peuples absout quelquefois les hommes dans lesquels s'incarnent des causes condamnées ; c'est pour cela que les Anglais, en se félicitant de l'échec des Stuarts, ont gardé pour ce nom une pieuse compatissance : c'est faire à une nation trop d'injure, à l'influence des écrivains trop d'honneur, de croire que Hume et Walter Scott ont pu inspirer un tel sentiment aux Anglais abusés, et que M. Macaulay pourra l'éteindre. Pour le bonheur de l'Angleterre, Charles Ier n'eut que les ambitions de la royauté sans en avoir les forces ni le génie. S'il avait eu autant de ressources dans l'esprit que de fierté dans le cœur ; s'il avait su se conduire assez diplomatiquement avec les communes pour obtenir d'elles de l'argent et une armée ; si, prince protestant, il était intervenu dans la guerre de trente ans pour défendre le mari de sa sœur, comme le firent Gustave-Adolphe et Richelieu ; s'il avait gagné dans une pareille entreprise la popularité religieuse et la renommée militaire ; s'il était rentré en Angleterre avec des troupes aguerries et fidèles, c'en était fait des libertés anglaises : un trône absolu, au lieu d'un échafaud, se serait élevé à Whitehall ; l'aristocratie anglaise eût changé de caractère, et fût devenue noblesse de cour, et aujourd'hui peut-être, comme les nations continentales qui n'ont pas su empêcher dans leur sein la fondation du despotisme, l'Angleterre poursuivrait, au milieu des ruines

sociales et politiques, une révolution ténébreuse et sanglante.

Toute la force et tout le talent furent au contraire dans le camp de la liberté : le patriotisme dans Hampden, l'audace et l'éloquence révolutionnaire dans Pym, le génie dans Cromwell, et débordant derrière ces grands hommes, les masses inquiètes de leur liberté politique, jalouses de leur liberté religieuse, embrasées de toutes les fièvres de l'esprit de secte. Cependant le premier choc de la royauté et des partisans de la liberté terminé par le supplice du roi, le renversement de la vieille constitution et l'établissement du *commonwealth* laissa encore à recommencer le duel du pouvoir royal et des institutions libres. La guerre civile fut une confuse mêlée, une charge furieuse où les deux ennemis se percèrent d'outre en outre. Ils tombèrent ensemble, et sur eux se dressa la tyrannie glorieuse, mais oppressive et haïe, d'un grand homme. Quand Cromwell mort laissa tomber à son tour l'épée qui dans ses portraits allégoriques embroche les trois couronnes, la vieille royauté et la vieille liberté se relevèrent et se réconcilièrent un moment dans la restauration. Il se trouva que l'expérience terrible de la guerre civile et de la république n'avait profité qu'aux partisans de la liberté, car elle les rendit modérés. Les fils de Charles Ier reprirent le pouvoir royal sans condition ; les limites où devait s'arrêter leur autorité n'étaient pas mieux fixées qu'avant la lutte révolutionnaire ; les souvenirs odieux qu'avaient laissés la république semblaient leur assurer pour longtemps la docilité du peuple. L'unique garantie des libertés publiques resta le parlement et la nécessité où était la couronne d'obtenir le vote du parlement pour lever les revenus de l'État ; mais à cette époque le parlement votait le revenu pour toute la durée de la vie du roi, la chambre des communes était élue également pour la durée du

règne : si cette chambre lui était favorable, le roi pouvait la garder tant qu'il vivait, il pouvait la proroger et gouverner sans parlement tant qu'il n'avait pas besoin de nouvelles ressources financières. Si elle lui était hostile, il avait le droit de la dissoudre. Si faible qu'elle fût, cette entrave fut insupportable aux Stuarts restaurés. Ils avaient gardé tous les préjugés du droit divin ; ils s'étaient enivrés en France du spectacle de la royauté de Louis XIV ; le dernier, Jacques II, avait adopté le catholicisme, religion antipathique au peuple anglais. Il était donc dans l'inévitable destinée des Stuarts de continuer les agressions de la royauté contre les libertés du peuple.

II

La lutte de Charles Ier et du long parlement donna naissance aux deux grands partis qui ont jusqu'à ce jour divisé la nation et les chambres anglaises, et qui, par le balancement de leurs forces et de leurs victoires alternatives, ont constamment maintenu cet heureux équilibre d'ordre et de liberté, de conservation et de progrès, par lequel ont grandi le génie et la fortune de ce peuple privilégié. Ils s'étaient appelés cavaliers et têtes-rondes du temps de la guerre civile. Un jour d'émeute, la reine Marie-Henriette, apercevant de la fenêtre de son palais un grand drôle d'apprenti qui agitait devant le peuple sa tête tondue, s'écria : « Oh ! la belle tête ronde ! » Le mot de la princesse française resta la désignation du parti populaire. Le peuple, de son côté, en voyant passer les élégants et vaillants amis du roi, ces gentilshommes aux têtes martiales et fines, aux mousta-

ches retroussées, aux longs cheveux flottants sous le feutre relevé et la plume ondoyante, ces vivants modèles des portraits de Van Dyck, que les Italiens ont si bien nommé *il pittore cavaliereseo,* le peuple leur jetait à la face, comme une injure, le mot français de cavalier, lequel, devenu le nom du parti royaliste, est demeuré un des mots les plus poétiques, les plus nobles et les plus anglais de la langue anglaise. A l'avénement de Jacques II, les partis avaient pris les sobriquets de couleur plus locale qui durent encore : ils s'appelaient whigs et tories. Il faut avoir une idée exacte de leurs principes et de leur caractère à cette époque; car, comme l'observe M. Macaulay, deux fois, dans le cours du XVIIe siècle, les deux partis suspendirent leurs dissensions et unirent leurs forces dans une cause commune. Leur première coalition restaura la monarchie héréditaire ; leur seconde coalition fit la révolution de 1688 et fonda la liberté constitutionnelle.

Les tories ou les cavaliers comprenaient la majorité de l'aristocratie et de la *gentry*, cette classe des nobles non titrés qui possédait le sol; le corps entier du clergé, les deux universités de Cambridge et d'Oxford, grands séminaires de l'Église anglaise et foyers uniques de la science et des lettres, et enfin tous les hommes attachés à la forme épiscopale et au culte anglican. A eux se joignaient aussi les catholiques, protégés par une reine de leur foi, sous Charles Ier, et que les Stuarts avaient toujours traités avec indulgence. Dans le même camp se trouvaient encore les satellites naturels de la majesté royale, les seigneurs de cour, puis les hommes de luxe et de plaisir effarouchés de la rigidité puritaine, et à leur suite les poëtes, les peintres, les artistes, ces riches mendiants et ces illustres vagabonds qui courent toujours après ce qui rit, ce qui paillète et ce qui piaffe. La por-

tion la plus nombreuse et la plus respectable de ce parti avait pour l'Église et le roi un attachement de cœur et de tradition plutôt que de réflexion. La foi politique du cavalier était dans ses instincts et dans ses mœurs; il aimait le passé et respectait les formes antiques, parce que tout ce qui rendait sa vie heureuse et fière, sa religion, son patrimoine, son blason, avait pris dans les lointains du souvenir les teintes augustes et séduisantes du passé. C'était le parti des vieilles mœurs, faciles et joviales, de l'ancienne chevalerie et de la galanterie moderne, le parti du sol, le parti national par excellence. La guerre civile avait laissé dans la mémoire de ce parti une épopée d'héroïsme, de malheur et de gloire; elle avait resserré ses liens avec l'Église et avec les Stuarts dans une commune souffrance. Le cavalier se souvenait que, tandis que les soldats de Cromwell brûlaient son château, des sectaires sacriléges profanaient l'église voisine, et de féroces rebelles faisaient tomber la tête de Charles Ier. Du reste, malgré la ferveur de son royalisme, il ne faut pas croire que le tory eût la servilité de caractère qui s'incline sous le despotisme : même en chargeant les têtes-rondes, sous les ordres du terrible prince Rupert, le cavalier restait fidèle à sa nature d'Anglais; il aimait autant que le puritain sa liberté personnelle et ses droits politiques. Les hommes les plus intelligents du parti, tels que Falkland, Clarendon, Colepepper, avaient commencé par attaquer les usurpations du pouvoir royal; ils ne se rallièrent à la cause de Charles Ier que le jour où ils virent l'opposition s'emporter à la fougue de renversement qui détruisit l'ancienne constitution, et livra le pays d'abord à l'anarchie, puis au despotisme d'un soldat. L'amour de l'Église, la fidélité aux droits légitimes du roi, la haine de tout ce qui rappelait la république, et surtout des troupes régulières et des armées permanentes qui les avaient

tant opprimés sous Cromwell : voilà les sentiments que rien n'avait pu déraciner du cœur des tories à l'avénement de Jacques II.

Le personnel des têtes-rondes, devenu le parti whig sous la restauration, était formé des petits propriétaires de campagne, surtout des négociants et des boutiquiers des villes, et de la minorité de l'aristocratie, ayant à sa tête quelques-unes des plus riches et des plus puissantes familles du pays. Ce parti ralliait toutes les sectes protestantes qui n'adhéraient pas à l'Église établie; il haïssait surtout le papisme, et reprochait à l'Église anglaise d'avoir conservé une multitude de superstitions romaines. Les puritains de la première génération se précipitaient sur la pente entraînante des innovations religieuses; poussant jusqu'au délire la première ivresse de l'émancipation de l'esprit, les plus exaltés, qui furent un moment les plus forts, prenaient pour des révélations du Saint-Esprit les plus furieuses rêveries, et cherchaient le prétendu règne du Christ dans des systèmes aussi monstrueux que ceux que, deux cents ans après, nous avons vus fermenter dans le matérialisme infect des socialistes. Dans leur triomphe, ils se rendirent odieux au sentiment national par leur sacrilége mépris pour les traditions du passé, par leur intolérance religieuse, par la violence qu'ils voulurent faire aux mœurs. Ils réglaient leurs pensées, leur langage, leur vie sur l'Ancien Testament. Ils se baptisaient de noms de patriarches, discouraient comme des prophètes en colère, s'habillaient et gesticulaient comme des pharisiens, et, la pique ou le mousquet aux mains, besognaient comme l'ange exterminateur. On reconnaissait un puritain à ses métaphores bibliques, à la sévérité affectée de son costume, à ses cheveux courts et plats, à la solennelle gravité de sa face, au blanc de ses yeux contournés, à sa voix nasillarde; car

ils étaient comme ces bons pères dont parle Voltaire, lesquels réclamaient le droit de chanter du nez leur office, attendu qu'ils étaient capucins. Ces dehors repoussants couvraient d'abord une ferveur sincère; ils finirent par être méprisés et haïs comme un masque d'hypocrisie. Le parti des têtes-rondes sortit donc profondément dépopularisé de la première révolution. Ses membres les plus haut placés et les plus honorables, déçus dans leurs nobles aspirations vers la liberté par la tyrannie des saints, appelèrent de leurs vœux la restauration. Cependant, réuni dans le parti whig, l'ancien personnel des têtes-rondes continua de représenter l'esprit et la cause de la liberté. Les whigs politiques sentaient que les attributions trop mal définies, trop peu limitées de la royauté, laissaient encore une trop large issue aux empiétements des rois: ils auraient voulu arracher des garanties plus nombreuses et plus fortes pour les droits du parlement. Les presbytériens demandaient la liberté religieuse pour toutes les sectes protestantes, et, par une inconséquence bien digne de l'éternelle contradiction de la nature humaine, ils étaient les plus âpres à souffler la haine et la persécution contre les catholiques. Les classes commerçantes favorables au presbytérianisme, attentives à leurs intérêts matériels, susceptibles sur les questions de politique étrangère, presque toujours mécontentes, étaient toujours prêtes à disputer à la royauté les subsides qu'elle demandait au parlement, et à ne les lui accorder qu'en échange de concessions de pouvoir au dedans et au dehors.

Tels étaient alors les deux grands partis, tels ils se sont conservés, s'adaptant chacun au progrès des temps, mais identiques dans leurs éléments, dans leur caractère, et obéissant comme deux confédérations rivales à une discipline, à un mot d'ordre et à des chefs. Entre ces deux camps flot-

taient alors dans les régions élevées de la politique quelques esprits ou indécis, ou infidèles, ou sages, des *justes milieux* qui passaient tour à tour d'un parti à l'autre, soit qu'ils fissent simplement la cour à la fortune, soit qu'ils ne voulussent adopter des deux causes que ce qu'elles avaient de raisonnable et de juste, en repoussant également des deux côtés les extravagances et les excès. La double interprétation qu'on pouvait donner à leur conduite les rendait impopulaires parmi les ardents des deux partis. On les appelait *trimmers*, nageurs entre deux eaux. Cependant, quoique les cadres des deux partis fussent fortement organisés et enracinés, pour ainsi dire, dans le sol, la masse de la nation était comme les *trimmers* ; elle fluctuait d'un parti à l'autre, suivant les fautes de ces partis mêmes, suivant les événements, suivant le tour que prenaient les courants de cet électro-magnétisme moral qu'on appelle l'opinion publique. Ainsi, depuis la restauration, la faveur populaire avait rebondi alternativement des tories aux whigs, des whigs aux tories. Dans le premier élan qui accueillit la restauration, les électeurs n'envoyèrent à la chambre des communes que des cavaliers ; mais après l'enthousiasme vint la prostration. Les cavaliers usèrent d'abord de leur victoire avec une violence contre les presbytériens qui amena une réaction en sens contraire ; puis, les cavaliers, n'obtenant pas les indemnités et les faveurs qu'ils avaient espérées de la restauration, crièrent à l'ingratitude de Charles II ; une crise agricole diminua les revenus de la *gentry*, et les bons gentilhommes campagnards, la main sur leurs bourses vides, ne purent voir sans indignation les somptueuses profusions d'une cour débauchée. Charles II subissait l'ascendant de Louis XIV, il vendit Dunkerque à la France, il fit la guerre à la Hollande, État protestant et allié naturel de l'Angleterre, et la fibre nationale fut froissée

chez les tories comme chez les whigs. Épuisé par les besoins de la guerre de Hollande, l'échiquier fit banqueroute aux orfévres de Londres qui lui avaient prêté 1,500,000 livres, et le commerce volé poussa des imprécations contre le ministère fameux de la *cabale*. Tandis que les mécontentements s'étendaient ainsi, le roi prononça une déclaration dite d'indulgence qui affranchissait les catholiques des cruelles pénalités portées contre eux sous Élisabeth : cet édit intempestif réveilla et déchaîna contre les pauvres catholiques les plus haineux préjugés du peuple anglais ; le roi fut obligé de retirer son édit devant la chambre des communes, et le parlement vota l'acte du *test* qui chassait les catholiques des fonctions publiques et dépouillait de ses charges le duc d'York lui-même, frère du roi, héritier présomptif de la couronne. A ce moment, la roue avait tourné, les whigs triomphaient. L'infernale calomnie de Titus Oates, la prétendue conspiration papiste, attisa la fureur populaire. Deux élections générales eurent lieu en 1679, deux fois le pays envoya une majorité whig. Le duc d'York fut obligé d'aller en Hollande pour fuir l'orage ; mais les whigs outrèrent leur victoire. Ils firent adopter par la chambre des communes un bill qui excluait le duc d'York, comme catholique, de la succession au trône ; alors le reflux de l'opinion commença contre eux. Déjà le sentiment public était revenu de sa frénétique exaspération contre les catholiques ; lorsque sur l'échafaud le comte de Stafford, dernière victime de l'infâme Oates, protesta de son innocence, la foule, qui avait accablé d'outrages les autres martyrs, émue alors et comme repentante, lui cria : « Dieu vous bénisse, mylord ! nous vous croyons. » Quand les whigs touchèrent à la légitimité, au principe vital de la monarchie héréditaire, le clergé et les tories se sentirent blessés dans leur antique loyauté ; les

malheurs de la première révolution s'offrirent alors à la mémoire de ceux qui, en s'élevant contre les fautes de Charles II, n'avaient été excités que par des griefs passagers. La partie flottante de la nation revint aux tories. La chambre des lords repoussa le bill d'exclusion. Un nouveau parlement fut convoqué ; les tories y eurent une écrasante majorité. Quelques whigs exaltés, renonçant aux moyens légaux d'opposition, conspirèrent. Leurs complots furent découverts et sévèrement punis. Cette réaction fit encore de nobles victimes : Russell, Sidney. Elle était pourtant maîtresse de l'opinion, lorsque Jacques II devint roi. Ce fut vers ce temps que furent publiés les traités où Filmer maintenait que la monarchie pure était la forme de gouvernement prescrite par la Divinité, et que la monarchie limitée était une absurdité pernicieuse. Le clergé embrassa ces doctrines avec feu ; toutes les chaires retentirent de sermons contre la rébellion. Une portion considérable du parti tory les accueillit avec faveur. Le jour où Russell eut la tête tranchée, l'université d'Oxford les adopta par un acte solennel et fit brûler publiquement dans la cour des écoles les écrits politiques de Buchanan et de Milton.

Mais ces mouvements d'opinion publique, dans quelle société s'opéraient-ils ? Quelles étaient les mœurs au milieu desquelles ils se développaient, les circonstances sociales qui leur servaient de véhicule ? On aurait une fausse idée du caractère de la révolution de 1688, si l'on n'avait devant l'imagination une ébauche au moins des mœurs de ce temps. Les mœurs éclairent la politique, comme l'illustration anime le texte. La partie la plus curieuse, la plus neuve, la mieux réussie du livre de M. Macaulay est celle qu'il a consacrée à la peinture des conditions, des usages, de la vie publique et privée des diverses classes de la société anglaise à l'é-

poque de la révolution de 1688. Rien ne ressemble moins à l'Angleterre débordante et agissante que nous connaissons.

Figurez-vous une nation de cinq millions d'âmes, sans compter l'Écosse et l'Irlande. Sauf Londres, la ville de province la plus peuplée est Bristol : elle n'a pas trente mille habitants ; après, il n'y a plus dans tout le royaume que quatre villes qui arrivent jusqu'à dix mille âmes. Des lieux où s'élèvent aujourd'hui des cités peuplées de deux cent mille âmes sont à peine des villages. Cette Angleterre, maintenant remuée, fouillée, criblée en tout sens par l'industrie, est exclusivement agricole ; Londres et quelques points sur le littoral suffisent au commerce. Il y a d'ailleurs entre Londres et la province une distance matérielle et morale énorme. Les routes sont détestables ; il faut dix jours pour venir à bout des voyages qu'on fait aujourd'hui en cinq heures ; encore les voyages sont-ils dangereux, et l'on est exposé à être dépouillé ou tué par des voleurs de grands chemins, dont les exploits frappèrent si fort l'imagination des contemporains, qu'ils ont laissé des renommées légendaires. Aussi les habitants de la province et les habitants de Londres sont-ils comme deux nations différentes. Londres concentre la vie intellectuelle et morale du pays aussi bien que son activité maritime et commerciale, la cour, la haute aristocratie, le clergé instruit et éloquent, les poëtes et les hommes de lettres ; la province ne compte que par ses *squires*, son clergé et ses *yeomen*.

Le squire, le gentilhomme campagnard du XVIIe siècle, était bien loin du *country-gentleman* instruit, élégant, accoutumé à tous les raffinements de la vie, poli par les voyages, que nous rencontrons dans les parcs splendides et les nobles résidences de l'Angleterre actuelle. La *gentry* de

la fin du XVIIe siècle n'était pas riche. Les plus grandes fortunes de ce temps étaient celles du duc d'Ormond, qui avait 22,000 liv. sterl. de rente, du duc de Buckingham, qui en avait 19,000, et du duc d'Albemarle, qui en avait 15,000. Des revenus pareils, peu rares et souvent dépassés à présent, étaient alors considérés comme une opulence suprême. Le revenu moyen d'un squire était estimé de 8 à 900 livres. Resserré par la modicité de ses ressources, le squire donnait rarement à ses enfants une éducation littéraire, allait fort rarement à Londres, où son accent, son costume, sa naïveté, son inexpérience, l'exposaient aux railleries des citadins et aux coups de main des escrocs. Il ne mettait de sa vie le pied sur le continent. Il vivait au milieu des occupations et des plaisirs rustiques, des mâles et bruyantes joies de la chasse et de la table. Sa vie morale était partagée entre deux sentiments, l'orgueil et la haine. Le squire était vain de son nom, des exploits de sa famille dans la guerre civile, de sa vieille épée de cavalier, de sa dignité de magistrat de paix, de son grade dans les *trainbands* (c'était le nom de la milice du comté) : voilà pour l'orgueil. Voici pour la haine : le squire haïssait les Français et les Italiens, les Écossais et les Irlandais, les papistes et les presbytériens, les indépendants et les anabaptistes, les quakers et les juifs; il avait pour Londres et les Londoniens une aversion jalouse; il accusait l'ingratitude du roi, il maugréait contre les maîtresses et les favoris; mais, la royauté était-elle en danger, l'humeur frondeuse du gentilhomme campagnard s'évanouissait dans un ressouvenir électrique de la vieille loyauté, dans un aveugle et admirable élan de dévouement au trône. Il n'y avait qu'une chose que le *country-gentleman* mît au-dessus même de la royauté légitime : c'était l'Église d'Angleterre.

Le clergé de campagne était une classe aussi importante que la *gentry* par son influence, quoique bien inférieure au point de vue de la condition sociale. Au XVIIe siècle, le clergé ne se recrutait guère que dans les derniers rangs de la société. L'Église était pauvre; les classes élevées n'y trouvaient pas des carrières assez apanagées, et abandonnaient le ministère ecclésiastique aux plébéiens. En général, le fils de paysan qui était parvenu à prendre les ordres entrait au service d'un squire en qualité de chapelain. Après avoir, pendant plusieurs années, récité les grâces à la table du gentilhomme, le *clergymen* obtenait un petit bénéfic e En prenant la cure, il se mariait. C'était ordinairement avec une servante de son patron. Une des choses qui peignent le mieux la condition des *clergymen* de campagne de cette époque, c'est la qualité de leurs mariages. Un membre de l'université d'Oxford se plaignait, peu de mois après la mort de Charles II, que, dans les familles honorables, les mères fissent une leçon à leurs filles de ne pas encourager les hommages des prêtres de campagne : une jeune fille est déshonorée, disait-il, si elle oublie ce précepte. Longtemps après encore, Swift, prêtre lui-même, remarquait que, dans une grande maison, le chapelain était la ressource de la femme de chambre qui avait fait un faux pas, et par conséquent était forcée de ne plus prétendre à la main de l'intendant. Pauvre, subalterne, ignorant, le clergé de campagne était pourtant le vrai maître de l'opinion des populations agricoles. Or, c'était justement la portion du clergé la plus violente dans son torysme. Les membres éminents du clergé, ceux qui occupaient les hautes dignités de l'Église, ceux que leur talent avait portés aux chaires des universités, ceux que leur éloquence avait conduits comme prédicateurs à Londres, inclinaient vers les doctrines libérales

ou tempéraient du moins par des ménagements politiques la rigueur de leurs opinions. Le clergé de campagne, au contraire, soutenait avec une fougue passionnée l'autorité de l'Église et du roi. Dans toutes les conjonctures décisives, toutes les chaires de village vomissaient des anathèmes contre les whigs et contre les partisans du droit de résistance au prince ; tous les *clergymen* prêchaient le dogme du droit divin et le devoir de l'obéissance passive. L'effet de ces prédications était immense, car dans ce siècle la chaire était l'unique voix qui parlât aux multitudes.

Mais il y avait encore dans les campagnes une classe qui résistait ordinairement à l'action de la *gentry* et du clergé : c'était la *yeomanry*, la classe des petits propriétaires cultivateurs. Les statistiques du temps en évaluaient le nombre à cent soixante-dix mille, ce qui donnait, leurs familles comprises, le septième de la population totale. Les *yeomen* étaient à peu près tous favorables aux sectes dissidentes en religion et whigs en politique. Ils formaient avec Londres la force du parti de la résistance à la royauté.

Londres à lui seul, au XVIIe siècle, pouvait balancer tout le royaume. « Londres, dit M. Macaulay, avait alors sur le reste de l'Angleterre l'ascendant que nous avons vu de nos jours Paris exercer sur les destinées politiques de la France. » Cette grande ville était la capitale la plus vaste et la plus peuplée de l'Europe. Elle agglomérait sur une surface de quelques lieues le dixième de la population de l'Angleterre. Avec l'appui de Londres, un gouvernement pouvait trouver en un jour des ressources financières qu'il n'aurait pu recueillir en plusieurs mois dans le reste du royaume. Avec les *trainbands* de Londres, un parti pouvait réunir en une heure une force armée de vingt mille hommes, composée de douze régiments d'infanterie et de deux régiments

de cavalerie. Sans l'hostilité de la Cité, Charles Ier n'aurait pas été vaincu. Sans le concours de la Cité, Charles II n'aurait pas été restauré. D'ailleurs, Londres faisait l'opinion publique, ce pouvoir mobile et souverain qui gouverne seul en définitive les peuples libres, car Londres rassemblait et rapprochait dans son enceinte toutes les grandes influences, la cour, le parlement, la bourse, les tribunaux, les chefs des sectes religieuses et les écrivains. La nouvelle de la cour, redite par le gentilhomme qui avait assisté au lever du roi, la séance de la chambre des communes, malgré le huis-clos des débats, racontée par un membre indiscret, le procès du moment, le livre de controverse qui venait de paraître, le sermon du prédicateur à la mode, le poëme en vogue, la satire d'hier, le pamphlet d'aujourd'hui, tout cela discuté, commenté, mêlé, confondu, défiguré, retentissait dans la même journée des galeries de Whitehall jusqu'à l'échoppe du marchand, et occupait de la même pensée, du même intérêt, de la même passion, une population de cinq cent mille âmes. Les journaux n'étaient point encore le véhicule des nouvelles et le daguerréotype de l'opinion. La curiosité ne pouvait se satisfaire que dans les réunions publiques. La cour était le grand entrepôt des nouvelles ; la gracieuse bonhomie, la séduisante affabilité de Charles II ouvrait à grands battants le palais de Whitehall. Tout gentleman avait accès jusqu'au roi ; les whigs extrêmes étaient seuls exclus. De Whitehall les bruits couraient par la ville et s'allaient éparpiller, grossir, interpréter dans les cafés. Un négociant levantin avait ouvert le premier café de Londres sous la république. Ces établissements étaient si vite et si bien entrés dans les mœurs, que, malgré les ombrages qu'ils donnèrent quelquefois au pouvoir, tous les partis furent unanimes pour en exiger le maintien. Les

cafés étaient aux Londoniens du XVIIe siècle ce que sont devenus pour leurs descendants le journal, le club, le *meeting* réunis : un quatrième pouvoir dans l'État, comme nous disions de la presse sous la monarchie constitutionnelle. On passait la moitié de sa vie au café ; on y donnait ses rendez-vous. Il y avait des cafés pour toutes les opinions, toutes les croyances, toutes les professions et tous les goûts : des cafés élégants où les petits maîtres, les *fops*, grasseyaient des traits d'esprit en dandinant leurs perruques parisiennes; des cafés littéraires où l'on prenait parti pour Boileau ou pour Perrault dans la querelle des anciens et des modernes, et où l'on allait écouter Dryden exprimant son opinion sur la dernière tragédie de Racine ; des cafés pour les médecins, où les gros bonnets de la Faculté donnaient leurs consultations à certaines heures de la journée entourés d'un cortége de chirurgiens et d'apothicaires ; des cafés austères, où les puritains discouraient sur la grâce avec un nasillement pieux ; des cafés suspects, où le peuple se figurait que les papistes tramaient des complots contre l'Église et fondaient des balles d'argent pour tuer le roi ; des cafés borgnes, où les juifs allaient escompter leurs usures. De ces foyers de fermentation politique, le récit des événements quotidiens et le feu des polémiques s'allait répandre dans le royaume par les *Newsletters* : c'étaient des espèces de gazettes épistolaires, car à cette époque la liberté de la presse n'existait pas pour les journaux ; il fallait une permission du roi pour publier un écrit périodique. Les *Newsletters*, sorte de nouvelles à la main, suppléaient à cette lacune et circulaient lentement au fond des provinces. Donc c'était Londres qui concentrait la vie politique de l'Angleterre. Mais l'élément prépondérant de Londres était la classe commerçante favorable aux dissidents en religion et aux whigs en poli-

tique. La Cité se dressait en face de la royauté, le Guildhall contre Whitehall. L'antagonisme avait fait explosion avant l'avénement de Jacques II. Charles II, peu de temps avant sa mort, avait aboli la vieille charte municipale qui était l'orgueil et la force des marchands de Londres.

III

Les hommes qui avaient leur place marquée dans la péripétie inévitable étaient merveilleusement assortis à leurs rôles. Les grands acteurs entre lesquels se devait engager la lutte finale étaient Jacques II et Guillaume d'Orange. Autour d'eux, dans l'intervalle qui les séparait, il faut distinguer plusieurs groupes. Les familiers, les favoris, les instrumens aveugles de Jacques II, — ici se rencontrent le jésuite Petre, les courtisans Jermyn, Talbot, le juge-bourreau Jeffreys ; — les tories dévoués au roi, mais qui ne le suivirent point jusqu'au bout de ses volontés, tels que les deux frères Clarendon et Rochester ; les *trimmers* dont Halifax était le représentant le plus achevé ; ceux qui allièrent la servilité à la trahison, comme Churchill et Sunderland ; enfin, les ennemis déclarés, les whigs conspirateurs, comme Argyle et Monmouth.

Le caractère commun aux hommes politiques de ce temps, c'est le scepticisme, la versatilité, l'immoralité, la corruption. Parmi les hypocrisies des révolutionnaires, il n'y en a point de plus dégoûtante que leur apparente colère contre ce qu'ils appellent la corruption ; toute l'histoire crie en effet que rien ne pourrit un peuple comme les révolutions politiques. Les révolutions corrompent les hommes dans

leur esprit, dans leurs sentiments et dans leurs actes. Quand on voit des institutions détruites remplacées par des institutions qui avortent plus honteusement, quand on voit la royauté renversée au nom de la liberté et au profit de la république, et la république ne fonder que le désordre et la tyrannie, quand on voit les objets du respect des hommes finir dans une chute outrageuse, et les améliorations saluées d'ardentes espérances mentir à toutes leurs promesses, on ne croit plus à la royauté ni à la république, à la tradition ni au progrès, on perd la foi aux idées, on s'abandonne au hasard des faits. Or, lorsque l'idéal s'éteint dans l'esprit, l'enthousiasme se dessèche dans le cœur, et le matérialisme envahit la conduite. Par l'instabilité qu'elles entretiennent, par la compression qu'elles exercent, les révolutions n'allument dans les sociétés qu'un âpre besoin de plaisirs sensuels et de rapides jouissances. La politique, dépouillée des vues qui l'ennoblissent, n'est plus qu'un jeu où l'on peut gagner le pouvoir ou perdre la vie. L'ambition séparée du dévouement et fondée sur le mépris des hommes n'est plus qu'un calcul adroit ou une brutale fureur. Le but, c'est de survivre à toutes les vicissitudes ; le moyen, c'est d'abjurer successivement tous les principes et de trahir au moment opportun toutes les causes. Voilà ce qu'on vit en Angleterre, à la suite de la guerre civile, de la république et du protectorat de Cromwel. Tous les hommes d'État de cette période subirent la flétrissante contagion de l'immoralité révolutionnaire. Deux seulement, ceux aux vues et aux volontés desquels toutes les ambitions et toutes les convoitises étaient suspendues, marchèrent résolument et par le plus court chemin à leur but, bon ou mauvais ; ce furent Jacques II et Guillaume d'Orange.

Pour le bien ou pour le mal, Jacques II est une des figu-

res les plus rebelles de l'histoire, une de celles qui offrent le moins de prise au portrait. Il avait l'esprit, le cœur, le caractère étroits; point de saillies en vices ni en vertus. M. Macaulay fait plus que le peindre : il le fait penser, parler, agir, mais il ne garde pas son sang-froid devant un modèle si ingrat. Comme patriote, comme homme politique, comme artiste, M. Macaulay s'impatiente de la dureté d'esprit, de l'entêtement obtus et de la maussaderie continuelle de cet homme. Il y a des moments où M. Macaulay se met en colère contre lui et l'injurie au lieu de le juger. Nous qui n'avons pas autant de temps que M. Macaulay à passer avec Jacques II, nous pouvons être plus calme. M. Macaulay n'a pas tenu assez de compte de la fatalité qui a pesé sur le dernier Stuart ; il avait pourtant une vertu, et cette vertu lui a fait commettre ses fautes les plus funestes et l'a perdu. Cette vertu était une conscience scrupuleuse, rigide. Comme il avait l'esprit lent et faux, le cœur froid, la volonté obstinée, cette conscience l'attacha, avec une ténacité que rien ne put vaincre, aux erreurs de son esprit. Les grands actes de sa vie témoignent de cette vertu. Duc d'York, frère du roi, il épousa la fille du chancelier Clarendon, Mlle Hyde ; pour déclarer un mariage aussi disproportionné avec sa naissance, qui eût pu être frappé de nullité, qui parut une dérogeance à tous les courtisans, il fallait être scrupuleux. Avec sa finesse ordinaire, Hamilton, dans les *Mémoires du chevalier de Grammont*, attribue cette résolution de Jacques II « aux remords d'une conscience dont la délicatesse commençait à lui vouloir du mal. » En se faisant catholique, au risque de perdre sa couronne, le duc d'York sacrifia d'une façon bien plus grave ses intérêts temporels à ce qu'il considérait comme l'intérêt de son âme et le devoir de sa conscience. S'il n'eût pas été catholique, la révolution de 1788 n'aurait

point eu lieu. Roi catholique d'un pays protestant où le catholicisme était persécuté, il regarda comme un devoir de conscience d'y rétablir le catholicisme et de faire cesser la persécution de ses coreligionnaires. La petitesse d'esprit de Jacques II ne lui laissa voir qu'un moyen d'arriver à ce but, s'emparer, au nom de la dignité royale, du pouvoir absolu. Imbu de toutes les idées favorables aux prérogatives de la couronne, Jacques II était poussé par l'intérêt le plus puissant, la foi religieuse, à soumettre violemment à ces prérogatives les résistances qu'y pouvaient opposer les libertés anglaises. Son parti une fois pris, Jacques II courut à sa fin avec un aveuglement et une obstination que rien ne put éclairer ou arrêter.

Il était entouré d'une cabale formée d'esprits violents qui excitaient son entêtement, de courtisans infatués, légers, aventureux, qui flattaient ses aspirations de royauté absolue, d'hommes serviles qui fournissaient des instruments prompts et cruels à ses volontés despotiques. Parmi les premiers, le plus influent sur l'esprit du roi était le jésuite Petre. La majorité des catholiques anglais, et surtout les plus respectables par leurs vertus, étaient loin d'approuver la politique outrée de Jacques II en leur faveur. Ils sentaient que les témérités du roi soulevaient contre eux une impopularité passionnée dans le pays ; ils redoutaient d'attirer sur eux des représailles oppressives, lorsque l'appui de Jacques viendrait à leur manquer. Le pape lui-même partageait ces craintes et cette prudence. Il conseillait à Jacques la modération et la temporisation. Son nonce, Adda, appelait les conflits du roi et du parlement au sujet du catholicisme : *una gran disgrazia.* Malheureusement la coterie exaltée de la cour combattait victorieusement ces sages avis. L'homme de cette nuance qui avait le plus d'empire sur Jacques était

le jésuite Petre, homme distingué, habile courtisan, dont le zèle amorcé d'ambition visait au chapeau de cardinal. Il était soutenu par des hommes de cour qu'une longue familiarité avait établis dans la confiance de Jacques, tels que lord Castlemaine, mari de la maîtresse la plus dévergondée de Charles II; Jermyn, qui avait été l'amant le plus favorisé de cette femme et un des héros du livre d'Hamilton; Talbot, qui remplit également une grande place dans ce galant récit des aventures amoureuses de Whitehall, celui qui fut le mari de la belle Jennings. Maintenant que l'âge des plaisirs était passé, ces seigneurs transportaient sur un autre théâtre leur esprit d'intrigue et d'entreprise. Bien au-dessous d'eux venait d'abord le féroce Jeffreys, qui grandit en honneurs à mesure qu'il s'unissait davantage par ses brutales iniquités aux passions impérieuses et inexorables de Jacques.

En prenant la couronne, Jacques II conserva pendant quelque temps dans les plus hautes fonctions des hommes dont la servilité ou les convoitises, bien qu'extrêmes, n'allèrent pas aussi loin pourtant que celles de la cabale dont je viens de parler. C'étaient, entre autres, ses propres beaux-frères, le comte de Clarendon et lord Rochester. Clarendon et Rochester étaient deux des chefs les plus prépondérants du parti tory, des cavaliers de la vieille école, défenseurs passionnés de la couronne et de l'Église. Clarendon fut vice-roi d'Irlande après l'avénement de Jacques II, et Rochester premier ministre. Il vint un moment où le royalisme dévoué de ces deux hommes ne suffit plus à Jacques; il ne voulut plus avoir dans son conseil que des catholiques. La crise qui amena leur disgrâce est une des scènes de mœurs les plus curieuses de cette histoire, et où se peint le mieux la naïve immoralité des hommes de ce temps. Rochester

était, comme son frère, attaché à l'Église d'Angleterre, et voyait avec douleur les plans du roi en faveur du catholicisme. Il arriva que Jacques, malgré son âge et les scrupules religieux auxquels il allait sacrifier une couronne, tomba amoureux de la fille d'un ancien cavalier, Catherine Sedley. Les mémoires d'Hamilton ont fait connaître le mauvais goût et la maladresse de Jacques en amour : Catherine Sedley était laide, mais avait beaucoup d'esprit. Elle disait elle-même du roi : « Je ne sais vraiment pourquoi il m'aime ; ce ne peut être pour ma beauté, je suis trop laide ; ce ne peut être pour mon esprit, il n'est pas capable de l'apprécier. » Rochester, un des hommes les plus honnêtes et les plus religieux de cette époque, voulut faire profiter à son Église et à son ambition l'ascendant de la favorite. Un instant, Catherine Sedley tint en échec la portion exaltée de la coterie catholique. Jacques cependant, touché du désespoir de sa jeune femme Marie, de Modène, bourrelé de remords, triompha de sa passion et renvoya Catherine, qu'il avait faite marquise de Dorchester. Ce fut un coup fatal pour l'influence de Rochester. Le coup de grâce fut l'idée qui vint à Jacques de le convertir au catholicisme. Rochester, qui avait toutes les bassesses de la passion du pouvoir, mais qui, de conviction et d'honneur, tenait à sa religion, éprouva d'affreux déchirements. D'abord il feignit d'accepter la controverse pour s'éclairer. A la fin, ne pouvant se résoudre à l'abandon de sa foi, il fit un effort désespéré pour garder sa place. « Votre Majesté voit, dit-il à Jacques, que je fais tout mon possible pour lui obéir en toute chose. Je vous servirai comme vous voulez être servi : oui, continua-t-il avec un redoublement d'humiliation, je ferai tous mes efforts pour arriver à la foi que vous désirez m'inculquer ; mais ne me dites pas, tandis que j'applique toute mon âme à cet objet,

que si elle ne peut se convaincre, je perdrai tout, car il faut que je vous dise qu'il y d'autres considérations. — Dites, dites, interrompit le roi avec un juron. — J'espère, sire, reprit le malheureux Rochester, que je ne vous ai point offensé ? » Jacques le rassura ; mais, quinze jours après, avec de sincères témoignages de regret, avec des larmes même, il le renvoya de son service. Tels étaient les tories, les royalistes, les amis dont Jacques II se séparait, avec lesquels il ne voulait pas même entrer en compromis.

Avant Rochester et Clarendon, Jacques avait exclu du ministère Halifax, un des hommes les plus accomplis de ce temps. Halifax lui avait pourtant rendu les plus grands services parlementaires. Son éloquence avait fait échouer dans la chambre des lords le bill d'exclusion voté par les communes pour dépouiller Jacques II de son droit héréditaire à la couronne ; mais Halifax était un esprit élevé, modéré, indépendant : il était *trimmer*. On comprendra que Jacques II ne pût l'associer à ses secrets desseins, en lisant le portrait que M. Macaulay a tracé de lui. Je détache ces pages, écrites avec une si pénétrante finesse, où nous autres, qui avons vécu dans une époque analogue à la révolution de 1688, nous pouvons retrouver quelques traits sympathiques des hommes qui ont passé devant nous.

« Entre les hommes d'État de ce siècle, Halifax, par le génie, était le premier. Son intelligence était fertile, subtile, profonde ; son éloquence polie, lumineuse et animée, relevée par les notes argentines de sa voix, faisait les délices de la chambre des lords ; sa conversation débordait de pensée, de fantaisie et d'esprit. Ses traités politiques méritent d'être étudiés pour leur valeur littéraire, et lui donnent droit à une place parmi les classiques anglais. Au poids de talents

si grands et si variés, il unissait l'influence qui appartient au rang et à de vastes possessions. Cependant il était moins heureux en politique qu'un grand nombre d'hommes qui n'avaient pas ses avantages. En effet, les qualites d'esprit qui font le mérite de ses écrits l'embarrassaient souvent dans les conflits de la vie active. Il voyait toujours les événements courants non par l'aspect sous lequel ils se présentent communément à ceux qui y prennent part, mais du point de vue sous lequel ils apparaissent, après de longues années écoulées, à l'historien philosophe. Avec ce tour d'esprit, il ne pouvait longtemps continuer à marcher d'accord avec aucune réunion d'hommes. Tous les préjugés, toutes les exagérations des deux grands partis qui divisaient l'État soulevaient ses mépris. Il méprisait les basses menées et les folles clameurs des démagogues. Il méprisait encore plus les doctrines tories de droit divin et d'obéissance passive. Il raillait impartialement la bigoterie du partisan de l'Église et la bigoterie du puritain. Il lui était également impossible de comprendre comment des hommes avaient quelque objection contre le culte des saints et les surplis, et comment des hommes pouvaient persécuter d'autres hommes pour de telles objections. Par son tempérament, il était ce que, de nos jours, on appelle un conservateur. En théorie, il était républicain. Lors même que sa crainte de l'anarchie et son dédain pour les erreurs du vulgaire le portaient à se ranger pour un temps avec les défenseurs du pouvoir arbitraire, son esprit était toujours avec Locke et Milton. Ses plaisanteries sur la monarchie héréditaire étaient parfois telles qu'elles auraient mieux convenu à un membre du club de la *Tête de Veau* qu'à un conseiller privé des Stuarts. En religion, il était si loin du fanatisme, que des hommes peu charitables l'appelaient athée ; mais il se défendait vivement de cette im-

putation, et, au fond, bien qu'il prêtât quelquefois au scandale par la façon dont il exerçait son ironie sur des sujets sérieux, il ne semble pas avoir été incapable d'impressions religieuses.

» Il était le chef de ces politiques que les deux grands partis appelaient avec mépris politiques de bascule, *trimmers*. Au lieu de se plaindre du sobriquet, il l'assumait comme un titre d'honneur, et défendait, avec une grande vivacité, la dignité de l'appellation. Tout ce qui est bon, disait-il, balance entre les extrêmes. La zone tempérée balance entre le climat où les hommes rôtissent et le climat où ils gèlent. L'Église anglaise balance entre la démence anabaptiste et la léthargie papiste. La constitution anglaise balance entre le despotisme turc et l'anarchie polonaise. La vertu n'est qu'un juste tempérament entre des penchants dont chacun devient vice, si l'on s'y livre avec excès. La perfection de l'Être suprême lui-même consiste dans l'exact équilibre de ses attributs, dont aucun ne pourrait dépasser les autres sans troubler l'ordre moral et physique du monde. Ainsi, Halifax était *trimmer* par principe ; il était aussi *trimmer* par la nature de sa tête et de son cœur. Son esprit était perçant, sceptique, inépuisable en distinctions et en objections ; son goût était raffiné, sa perception du comique exquise, son caractère pacifique et indulgent, mais d'une délicatesse dédaigneuse, aussi peu enclin à la malveillance qu'à l'admiration enthousiaste. Un tel homme ne pouvait être longtemps l'allié d'aucune confédération politique. Il ne fallait pas pourtant le confondre avec la foule vulgaire des renégats ; car, quoiqu'il passât comme eux d'un côté à l'autre, sa transition était toujours en sens contraire de la leur. Il n'avait rien de commun avec ceux qui courent d'un extrême à l'extrême opposé, et qui professent contre le parti qu'ils ont déserté une ani-

mosité bien plus violente que celle de ses adversaires conséquents. Sa place était entre les divisions hostiles de la société, et il n'en dépassait jamais beaucoup les frontières. Le parti auquel il appartenait dans un temps donné était le parti qu'à ce moment même il aimait le moins, parce qu'il le voyait de plus près. Aussi était-il toujours sévère pour ses alliés violents, et avait-il des relations amicales avec ses adversaires modérés. Chaque faction, au jour de son triomphe insolent et vindicatif, avait provoqué son blâme, et chaque faction, au jour de la défaite et de la persécution, l'avait eu pour protecteur. A son éternel honneur, il faut dire qu'il s'efforça de sauver les victimes dont le sort a laissé les taches les plus sombres sur le nom de whigs et des tories.

» Il s'était fort distingué dans l'opposition et avait ainsi attiré sur lui le déplaisir royal au point qu'il ne fut admis au conseil des trente qu'avec beaucoup de difficulté et après de longues altercations. Aussitôt cependant qu'il eut un pied à la cour, le charme de ses manières et de sa conversation fit de lui un favori. Il était sérieusement alarmé de la violence des mécontentements publics. Il pensait que la liberté était en sûreté pour le moment et que l'ordre et l'autorité légitime étaient en danger. Il se porta donc, suivant sa coutume, du côté le plus faible. Peut-être sa conversion ne fut-elle pas tout à fait désintéressée, car, quoique l'étude et la réflexion l'eussent émancipé d'une foule de préjugés vulgaires, elles l'avaient laissé encore esclave de vulgaires désirs. Il ne voulait pas de l'argent; mais le rang et le pouvoir avaient pour lui un puissant attrait. Il affectait bien de ne considérer les titres et les grandes places que comme des amorces bonnes à prendre les sots, il affectait de haïr les affaires, la pompe, la représentation et d'aspirer au moment

où il pourrait fuir le bruit et l'éclat de Whitehall pour les bois qui entouraient son vieux château de Rufford; mais sa conduite démentait ses paroles. A vrai dire, il voulait gagner le respect à la fois des courtisans et des philosophes; il voulait être admiré pour avoir obtenu les hautes dignités et être admiré encore pour les mépriser. »

Halifax perdit honorablement la confiance de Jacques. Deux hommes qui sont l'expression la plus complète de l'immoralité du XVIIe siècle en Angleterre la gardèrent jusqu'à ce que l'heure de la catastrophe sonnât pour eux l'heure de la trahison : ce furent Sunderland et Churchill, qui devint plus tard le fameux duc de Marlborough.

Sunderland fut, après le renvoi de Rochester, le premier ministre de Jacques. Le changement de religion, qui avait été la limite de la servilité de Rochester, n'avait rien coûté à Sunderland pour arriver à la première place. Sunderland avait commencé sa carrière dans la diplomatie ; il avait été ministre auprès de Louis XIV pendant plusieurs années ; il était revenu en Angleterre aussi libre de principes que de préjugés, disposé à servir toutes les causes au moment où elles triompheraient. Il avait le génie de l'intrigue et une séduction personnelle à laquelle il était difficile de résister. Il était peu riche et joueur. Ce qu'il aimait peut-être le plus dans le pouvoir, c'était l'argent; il en prenait de toutes mains. Ministre des affaires étrangères d'Angleterre, il était pensionné par Louis XIV. Il connaissait parfaitement les hommes et les savait conduire par leurs faiblesses et par leurs vices. Son coup d'œil en politique était plutôt vif que vaste : il démêlait à merveille ce qui se passait auprès de lui; il ne voyait pas de loin ce qui s'agitait dans les masses ou se préparait dans l'avenir; aussi les grands événements

le prenaient-ils par surprise, et cela rendait ses variations politiques plus brusques et par conséquent plus choquantes. Lorsque les whigs avaient le dessus, il avait voté pour le bill d'exclusion contre le duc d'York. Quand le duc d'York devint roi, il fut un de ses agents les plus prévenants et les plus souples. Il se fit catholique; il attacha impudemment son nom aux mesures les plus impopulaires de Jacques II. Il n'aperçut la révolution qu'à la veille du jour où elle allait éclater; ce fut assez tôt pour qu'il eût le temps de se mettre en règle avec Guillaume d'Orange. Le négociateur qui servit d'intermédiaire entre l'opposition anglaise et Guillaume fut Henri Sidney. Sidney, encore un des héros des *Mémoires de Grammont*, était l'amant de lady Sunderland : celui-ci ne rougit pas d'exploiter son déshonneur au profit de ses intérêts politiques. Il communiquait avec Guillaume d'Orange par l'intermédiaire de sa femme, qui transmettait ses confidences à Sidney. Au dernier moment, un de ces messages de trahison fut intercepté et porté à Jacques. Lady Sunderland protesta que c'était un faux. Lord Sunderland ne dit qu'un mot pour sa défense : « Quand cette écriture serait celle de lady Sunderland, cette affaire ne me regarderait point. Votre Majesté connaît mes infortunes conjugales. Les relations de ma femme avec M. Sidney ne sont que trop publiques. Qui pourrait croire que j'aie fait mon confident de l'homme qui a blessé le point le plus sensible de mon honneur, de celui de tous les hommes que je dois le plus haïr? » Le malheureux Jacques ne put le croire en effet. Quant à Sunderland, il fut épargné par la révolution; il redevint protestant et plus tard principal ministre de la reine Anne.

Quoique aussi profondément corrompu que Sunderland, la figure de Churchill rayonne devant l'histoire de l'éclat du

génie et de la gloire militaire. L'origine de sa fortune fut honteuse. Il était le frère d'une fille d'honneur peu jolie de la première femme de Jacques II, dont celui-ci fit sa maîtresse. Il débuta jeune et brillant dans la cour voluptueuse de Charles II. Son premier succès fut le violent caprice qu'il inspira à la maîtresse de Charles, lady Castlemaine. Surpris un jour avec elle par le roi, il fut obligé de sauter par la fenêtre. Lady Castlemaine, en l'honneur de ce galant exploit, lui fit cadeau de 5,000 livres sterling. Le prudent Churchill acheta sur-le-champ, avec cette somme, une annuité de 500 livres bien établie sur hypothèque : ce fut le noyau d'une fortune qui était à sa mort de 50,000 livres sterling de rente. Son avancement fut rapide. A vingt-trois ans, il servit en Hollande sous Turenne, et se couvrit d'honneur. Attaché à la maison du duc d'York, il l'accompagna aux Pays-Bas, en Écosse, obtint une pairie écossaise, et fut mis à la tête du seul régiment de dragons qu'il y eût en Angleterre. Sa femme eut un emploi dans la maison de la fille de Jacques, la princesse Anne, dont elle devint la favorite. Jacques, à son avénement, le nomma ambassadeur extraordinaire auprès de Louis XIV; il lui donna ensuite une pairie anglaise et les premières charges de l'armée. Churchill ne garda aucune reconnaissance de ces bienfaits. Quand, avec la perspicacité infaillible de son esprit et le sang-froid de son caractère, il vit Jacques pencher vers la ruine, il ne fit rien pour le retenir et le sauver : il négocia secrètement avec Guillaume, mit la princesse Anne dans les intérêts de son beau-frère contre ceux de son père, et, lorsque Guillaume débarqua en Angleterre, il annula par sa désertion l'armée du roi.

Jacques II avait quatre sortes d'amis : des amis politiques, éclairés et indépendants, comme Halifax; des amis

intimes et soumis, qui mettaient tout à ses pieds, sauf cette partie de leur conscience et de leur honneur qui touchait à la religion, comme Rochester et Clarendon ; il avait encore des amis aveugles et violents, flatteurs de ses passions et de ses préjugés, comme Petre, Jermyn et Talbot ; des amis corrompus qui lui cédaient tout tant qu'il pouvait tout leur accorder, comme Sunderland et Churchill. Les premiers auraient pu lui donner un règne heureux et populaire ; les seconds auraient pu le sauver ; les troisièmes le perdaient ; les quatrièmes étaient prêts à le trahir. En repoussant les uns et se livrant aux autres, Jacques II laissait peu de chose à faire pour sa ruine aux événements et à ses ennemis.

IV

Au moment où nous allons voir se mêler et se résoudre dans les événements les antagonismes de nécessités historiques, d'institutions politiques, d'idées, d'intérêts, de partis et d'hommes que nous avons successivement signalés, embrassons-les une dernière fois dans un coup d'œil d'ensemble. Il y avait depuis un siècle une question pendante entre la royauté et la nation : l'autorité royale prévaudrait-elle contre les libertés nationales ? Cette question était résolue sur le continent en faveur de la royauté absolue ; elle était indécise encore en Angleterre à l'avénement de Jacques II. L'indécision du conflit historique laissait subsister le conflit politique ; les relations du pouvoir royal et du parlement, organe de la volonté nationale, étaient mal assises ; le parlement était très-puissant contre le roi, puisque

le roi ne pouvait lever d'impôts, percevoir de revenus, c'est-à-dire gouverner, que par le vote du parlement; le roi était tout-puissant contre le parlement, puisque le parlement était élu et votait les revenus pour la durée du règne, et puisque le roi, une fois le revenu voté, avait le droit de proroger ou de dissoudre le parlement, et par conséquent de gouverner en dehors du contrôle de la volonté nationale, tant qu'aucun événement imprévu ne lui susciterait pas de nouveaux besoins d'argent. Si donc la royauté absolue triomphait comme sur le continent, il fallait que le principal privilége parlementaire fût abrogé; si au contraire la royauté et la volonté nationale se devaient concilier dans la direction du gouvernement, il fallait que le parlement eût une existence indépendante de l'arbitraire royal et que les priviléges parlementaires fussent augmentés. Ce double débat était soutenu dans le pays par deux grands intérêts, deux grandes idées et deux grands partis : les deux intérêts étaient celui de l'Église d'Angleterre, alliée de la royauté, et celui des sectes protestantes dissidentes, habituellement hostiles au pouvoir royal; les deux idées étaient l'idée d'autorité, représentée par l'Église établie, et l'idée de liberté, représentée par le dissidents; les deux partis étaient le parti de la conservation et le parti du progrès, les tories et les whigs. Enfin la royauté anglaise s'incarne dans Jacques II, et la lutte décisive va nécessairement s'engager, car Jacques II la provoque. Il porte en lui une pensée, le catholicisme, qui est directement antipathique à l'opinion nationale, des desseins radicalement contraires aux lois du pays, et une volonté qui compte se servir de la prérogative royale pour arriver à ses fins. Et pour qu'ici il n'y ait plus de confusion dans la lutte ni d'ambiguïté dans la solution finale, la royauté sera toute seule d'un côté, la

nation tout entière de l'autre. Jacques va repousser en effet loin de la royauté et tourner contre elle l'intérêt, l'idée et le parti qui l'ont traditionnellement défendue jusqu'alors : l'Église, puisqu'il veut malgré elle et contre elle rétablir le catholicisme ; la conservation, puisqu'il veut détruire les lois existantes ; les tories, puisqu'il les blesse dans leur affection la plus chère, celle qu'ils portent à l'Église d'Angleterre. Ceci posé, les événements se déroulent avec une logique invincible.

Jacques II fut reçu à son avénement au trône par les acclamations de l'Église et des tories. Roi catholique, il avait été sur le point d'être exclu du trône à cause de sa religion; il représentait donc avec plus d'éclat le triomphe du principe de la légitimité si ardemment soutenu par l'Église et les tories. Un de ses premiers actes fut de promettre qu'il maintiendrait tous les priviléges de l'Église. Il avait une telle réputation d'exactitude consciencieuse, que cette promesse suffit à la sécurité des *churchmen :* « Nous avons, disaient-ils, la parole d'un prince qui tient toujours sa parole. » Les ennemis politiques de Jacques commencèrent les premiers le combat. Il y avait alors deux partis chez les whigs. L'un, ayant à sa tête des grands seigneurs comme les Bedford et les Devonshire, ne voulait pas aller au delà de l'opposition légale. L'autre était mené par les hommes violents qui avaient pris part aux complots de la fin du règne de Charles II. Ils avaient été forcés de fuir sur le continent ; réfugiés en Hollande, ils y conspiraient toujours. Ces conjurés voulurent se servir de l'influence du comte d'Argyle en Écosse, de la popularité du duc de Monmouth en Angleterre. Les deux insurrections éclatèrent en même temps et furent promptement vaincues. Ces agressions malheureuses accrurent la puissance de Jacques II. Seulement les rebelles

furent punis après leur défaite avec une cruauté qui les rendit intéressants et montra l'implacable dureté de cœur de Jacques. C'est alors que Jeffreys commit ses plus horribles injustices et tint ces assises de sinistre mémoire qui ont gardé dans l'histoire le nom *d'assises sanglantes*.

Alors Jacques commença de travailler à la réalisation de ses desseins en faveur du catholicisme et de se servir de la prérogative royale contre les lois. Il existait encore des lois pénales terribles contre les catholiques : elles dormaient dans le *Statute Book* ; mais deux lois récentes avaient frappé le catholicisme d'incapacité civile et politique. Le *Test-Act* excluait des fonctions quiconque n'adhérait pas à l'Église d'Angleterre ; une autre loi fermait l'entrée du parlement à quiconque n'abjurait pas la doctrine de la transsubstantiation. La crainte et la haine que les catholiques inspiraient alors à la nation anglaise étaient sans doute en elles-mêmes d'absurdes et odieux préjugés ; cependant elles étaient un fait. Le peuple anglais, non-seulement la foule, mais les hommes éclairés et libéraux, croyaient que les catholiques romains, toutes les fois que l'intérêt de la religion était en jeu, se considéraient comme affranchis des lois ordinaires de la morale et regardaient même comme un acte méritoire de les violer. Malheureusement des conspirations catholiques et les principes soutenus par ceux qui s'y étaient engagés avaient prêté des fondements à cette opinion. Aux yeux des Anglais du XVIIe siècle, les catholiques étaient des hommes qui se seraient servis de la liberté pour tuer les libertés anglaises. Un grand théologien de ce temps, un homme d'un caractère doux et tolérant, Tillotson, déclarait, en 1678, dans un sermon prêché devant la chambre des communes, que « dans son jugement, des païens qui n'auraient jamais entendu prononcer le nom du Christ et qui ne seraient gui-

dés que par les lumières naturelles seraient des membres plus sûrs de la société civile que des hommes formés dans les écoles des casuites papistes. » Assurément les lois qui opprimaient les catholiques étaient odieuses, les défiances qui les poursuivaient étaient injustes; mais ces défiances étaient ressenties par la nation entière, et dans les pays libres, suivant l'énergique parole de Mirabeau, quand tout le monde a tort, tout le monde a raison. Il n'y avait qu'un moyen de servir les catholiques : c'était de désabuser l'opinion, et cela eût été facile à un roi, catholique lui-même, qui se serait montré scrupuleux observateur des lois et protecteur des libertés publiques. Il y avait une autre manière de travailler pour eux : c'était d'éluder par la ruse ou de briser par la force des lois qui les enchainaient; mais, en agissant ainsi, l'on donnait raison au préjugé qui les proscrivait, et l'on envenimait contre eux l'acharnement de l'opinion. Ce fut ce moyen qu'employa Jacques II.

Il prit au mot les doctrines de l'Église anglicane sur le droit divin des rois, le devoir de la soumission et le crime de la résistance au prince; il crut que l'Église serait la première à pratiquer ses maximes, et qu'il pouvait compter sur sa patience et sa docilité. Comme roi, d'ailleurs, il avait la suprématie ecclésiastique; il crut encore pouvoir se servir impunément de cette suprématie contre l'Église. Son premier soin fut d'affranchir les catholiques des lois qui les excommuniaient en quelque sorte de la société civile et politique. Pour cela, il fit revivre le *dispensing power*, le droit de dispense, qui avait été anciennement revendiqué par certains rois. En vertu de ce droit, le roi dispensait individuellement ses sujets de l'observation des prescriptions légales. Quelques juges refusèrent de reconnaître cette prérogative : Jacques les destitua, et Jacques usa du *dispen-*

sing power pour donner des emplois civils et militaires à des catholiques; il fit plus, il conféra à des catholiques des bénéfices dans l'Église anglicane. Au moyen de sa suprématie ecclésiastique, il chercha à faire des évêques et du haut clergé des instruments même ou les témoins passifs de la destruction de leur Église. Il confia l'exercice de sa suprématie à une sorte de conseil, de tribunal des affaires ecclésiastiques sous le nom de *court of high commission.* Il s'attaqua bientôt aux sanctuaires de l'anglicanisme, les universités d'Oxford et de Cambridge, en essayant de les forcer de donner à des catholiques leurs premières dignité. Les universités portèrent à ses pieds les remontrances les *plus* humbles, et invoquèrent les lois les plus positives pour s'excuser de ne point obéir aux royales volontés. La *haute* commission condamna les réfractaires, et fit prévaloir les ordres du souverain. Jacques frappa enfin un *plus* grand coup. Il promulgua une déclaration d'indulgence qui suspendait toutes les lois pénales, non-seulement *contre* les catholiques, mais contre toutes les sectes dissidentes, abrogeait le serment religieux qui excluait des fonctions *les* non-conformistes, et décrétait la liberté des cultes. Dans sa forme, cet acte était inconstitutionnel, puisqu'il annulait par la seule vertu du bon plaisir des lois votées par le parlement. Dans sa pensée, il était difficile de voir un sincère esprit de tolérance. L'idée même de la tolérance n'entrait pas dans l'intelligence des hommes de ce temps; le prosélytisme religieux était, en effet, si fervent encore, que toutes les sectes visaient à la suprématie, et qu'il était bien entendu qu'elles ne réclamaient la liberté que comme un moyen d'y parvenir plus facilement et plus tôt; seuls les quakers et leur chef William Penn, qui, du reste, avait la faveur de Jacques II, souhaitaient sincèrement la paix entre

les diverses communions chrétiennes. La tolérance n'était pas davantage dans le caractère de Jacques II. Duc d'Yorck, il avait été persécuteur impitoyable des presbytériens d'Écosse; roi, il avait fait poursuivre avec cruauté des théologiens puritains. Quand les huguenots, exilés par la révocation de l'édit de Nantes, étaient venus chercher un asile en Angleterre, le peuple anglais avait spontanément ouvert des souscriptions pour ces victimes parlantes de l'intolérance catholique; Jacques avait ordonné que cet argent ne fût distribué qu'à ceux des huguenots qui accepteraient le rituel de l'Église anglicane. La déclaration d'indulgence ne fut donc considérée au point de vue religieux que comme un acheminement au rétablissement du catholicisme. Les faveurs qu'elle accordait aux sectes dissidentes furent regardées comme une amorce par laquelle on voulait les entraîner dans une alliance avec les catholiques contre l'Église établie, mais dont elles deviendraient victimes après le triomphe du catholicisme. Alors on vit le roi et le clergé anglican rivaliser d'avances, de flatteries, de promesses vis-à-vis des puritains. L'Église l'emporta dans cette lutte. La déclaration d'indulgence n'endormit pas l'hostilité des puritains contre Jacques : la plupart déclarèrent qu'ils aimaient mieux rester sous le coup des lois pénales que de se fier à la liberté suspecte accordée inconstitutionnellement par leur ancien persécuteur. Au sein du clergé anglican, le soulèvement fut unanime. Les théologiens de l'Église anglaise sentirent s'ébranler dans leurs cœurs, sinon encore dans leur esprit, leurs doctrines sur le droit divin des rois et le devoir de l'obéissance passive pour les sujets. Jacques II les convertit bientôt aux idées de résistance légale. Il fit une seconde déclaration d'indulgence, et ordonna qu'elle serait lue dans toutes les chaires du royaume.

Une vaste opposition s'organisa par enchantement contre l'exécution de cet ordre. L'archevêque de Cantorbéry, Sancroft, et six évêques, ses suffragants, réunis à Londres, adressèrent à Jacques une pétition mémorable. Toute idée de rébellion et d'intolérance y était repoussée. On assurait le roi que l'Église serait, comme elle l'avait toujours été, fidèle au trône. Les évêques déclaraient qu'au moment voulu, comme lords du parlement, ils étaient prêts à montrer leurs sympathies pour les scrupules consciencieux des dissidents; mais, ajoutaient-ils, le parlement, sous l'ancien roi et sous le règne actuel, avait déclaré que le souverain n'avait pas le droit constitutionnellement d'exempter ses sujets de l'observation des statuts en matière ecclésiastique. La déclaration d'indulgence était donc illégale, et la prudence, la conscience et l'honneur ne permettaient pas aux pétitionnaires de s'associer à la publication d'une déclaration illégale dans la maison du Seigneur et durant le service divin. Jacques II, irrité de cette protestation inattendue, la traita de révolte, et appela les évêques trompettes de sédition. La pétition fut imprimée, répandue le jour même dans tous les cafés de Londres, et jetée dans le pays par milliers d'exemplaires. Jacques la fit poursuivre comme un libelle. Les évêques furent envoyés à la Tour. Ils furent acquittés par le jury aux acclamations enthousiastes de toute l'Angleterre.

Jacques, fidèle à son caractère, se raidit contre sa défaite. Il ne s'était point contenté de soutenir les prérogatives les plus exorbitantes de la royauté; il avait essayé de se procurer la force militaire qui avait manqué à ses prédécesseurs. Il était parvenu à organiser une armée de vingt mille hommes. Il avait également cherché à former des régiments en Irlande, où il se croyait plus assuré de trouver dans une population catholique des sympathies obéissantes

et fidèles. Il avait, dans ce dessein, donné à Talbot, devenu comte de Tyrconnel, le gouvernement de l'Irlande. Après le procès des évêques, se défiant de ses troupes anglaises, il fit venir des régiments irlandais en Angleterre. Cette mesure exaspéra la fierté anglaise : c'était comme s'il avait appelé l'étranger pour comprimer ses sujets, comme s'il avait la pensée de faire conquérir l'Angleterre par l'Irlande. Un dernier événement mit le comble à l'impatience et à la désaffection publiques. Jusque-là, les tories et le clergé étaient résignés à supporter le joug de Jacques II plutôt que d'abandonner le principe du droit monarchique. Ce n'était, après tout, qu'un mauvais règne à passer. Jacques mourrait. Il serait remplacé par sa fille Mary, épouse de Guillaume d'Orange, connue pour son attachement pieux à l'Église anglaise : de beaux jours s'ouvriraient alors pour l'Angleterre, associée glorieusement à la politique d'un grand homme ; mais tout à coup cette perspective fut enlevée à la fidélité patiente des tories et de l'Église. La seconde femme de Jacques II accoucha d'un prince de Galles ; l'héritage des trois royaumes appartenait dès lors à un enfant catholique, et, après lui, à une suite illimitée de rois catholiques. D'une situation qui n'était qu'une souffrance passagère, la naissance du prince de Galles faisait un danger permanent et une oppression à laquelle on n'entrevoyait plus de terme. On ne pouvait plus renvoyer à l'avenir la solution naturelle et pacifique de la lutte actuelle ; il fallait sur-le-champ prendre un parti.

Alors intervint Guillaume d'Orange. Pour lui aussi, la situation était complétement changée par la naissance du prince de Galles. Depuis longtemps, l'opposition s'était tournée vers lui ; mais, tant que sa femme était restée l'héritière désignée de la couronne d'Angleterre, tout en

blâmant au fond la politique de Jacques II, il ne s'était associé par aucun acte à l'opposition anglaise. Il s'était efforcé en vain de prévenir l'expédition de Monmouth, car Monmouth, en se proclamant roi, menaçait ses droits autant que ceux de son beau-père. Plusieurs fois, il avait été invité par les whigs violents à passer en Angleterre : il avait refusé, car il était contraire à ses intérêts d'affaiblir par la révolte le pouvoir royal, qui, devant appartenir un jour à sa femme, arriverait dans ses mains. La position et les plans de Guillaume furent bien différents, lorsqu'il se vit séparé du trône par le prince de Galles. La couronne d'Angleterre était un objet secondaire dans l'ambition de Guillaume ; elle n'était pas le but, elle était le moyen, mais un moyen sur lequel il avait toujours compté. Le prince d'Orange était avant tout l'ennemi, corps à corps, génie à génie, de Louis XIV ; le froid, pâle, maladif, mais patient et opiniâtre descendant de Guillaume le Taciturne était le chef de la résistance européenne contre le débordement de la puissance française sur l'Europe : c'était sa mission, il n'en recherchait point d'autre. Dans les coalitions qu'il ourdissait sans cesse contre la France, il lui fallait le concours de l'Angleterre. Charles II et Jacques II, occupés et affaiblis par leurs querelles avec le parlement, avaient retiré le poids de l'Angleterre du règlement des affaires continentales ; bien plus, par un traité secret sur lequel M. Macaulay a jeté de curieuses lumières, le traité de Douvres, négocié par la gracieuse Henriette d'Orléans, ils avaient, pour des subsides et des promesses de secours, si leur couronne était menacée au dedans, asservi leur politique étrangère à celle de Louis XIV. Jacques II, plus fier que son frère, avait hésité avant d'accepter ce honteux vasselage ; il s'y soumit bientôt avec emportement, ajournant toute pensée de politique extérieure indépendante

jusqu'au moment où il aurait établi son autorité royale sur des fondements inébranlables. La politique de Louis XIV, dont M. Macaulay a si bien suivi tous les pas dans les dépêches mêmes des ambassadeurs français, fut de perpétuer ces divisions des rois et des parlements, qui annulaient l'influence anglaise sur le continent. Lorsque la cour lui résistait, il faisait des avances aux whigs, qui s'entendaient avec ses ambassadeurs, comme nous avons vu, de nos jours, en France, les radicaux servir contre un gouvernement français la politique et les agents de lord Palmerston. Louis XIV avait des stipendiés parmi les ministres de Jacques; mais le grand patriote Algernon Sidney figurait aussi parmi ses pensionnaires. Guillaume voyait avec amertume cet asservissement des forces de l'Angleterre aux vues de la France ; il patientait, lui aussi, dans l'espoir que cette situation finirait avec Jacques II, et que l'Angleterre serait alors nécessairement englobée dans ses combinaisons européennes. Quand il vit un prince de Galles entre l'Angleterre et ses desseins, il ne balança plus. Il se montra disposé à répondre aux invitations qui l'appelaient en Angleterre, il demanda seulement que ces invitations fussent formulées en un acte signé d'un certain nombre de personnages importants. Halifax se tint à l'écart ; mais les comtes de Devonshire et de Shrewsbury, lord Danby, un des chefs les plus remuants des tories, qui avait été ministre prépondérant de Charles II, l'évêque de Londres Compton, d'autres seigneurs, souscrivirent la lettre que demandait le prince d'Orange. Guillaume partit avec des troupes, après avoir lancé un manifeste où étaient résumés tous les griefs des Anglais contre le gouvernement de Jacques II, et où il déclarait qu'appelé par plusieurs lords spirituels et temporels, il venait demander la convocation d'un parlement légal et libre. A peine débarqué, il

fut bientôt entouré des chefs politiques les plus considérables. Jacques II, abandonné par sa propre fille, la princesse Anne, s'enfuit. Arrêté d'abord par le peuple, il s'échappa encore, laissant le gouvernement vide et le parlement maître de terminer en vainqueur la longue lutte des priviléges populaires et de la prérogative royale.

J'ai seulement indiqué la marche de ces événements ; il faut en lire l'admirable récit dans M. Macaulay. Après la fuite du roi, les deux chambres du parlement avaient à organiser le gouvernement nouveau. Alors les deux grands partis qui s'étaient unis pour défendre les libertés contre Jacques II se divisèrent. Leur union avait été nécessaire pour leur triomphe, leur division servit à modérer la victoire et à en mieux définir le caractère. Les tories et le clergé s'efforcèrent de faire rentrer le plus possible l'ordre de choses nouveau dans leurs principes traditionnels. Les uns auraient voulu qu'on négociât avec Jacques II, et qu'on lui rendît le trône en stipulant des garanties solides contre le retour des abus anciens : c'était le plan de Sherlock et de ceux qui persistaient à regarder la légitimité comme une institution d'ordre divin ; d'autres, comme l'archevêque de Cantorbéry, Sancroft, trouvaient un autre biais pour assurer les résultats de la révolution en respectant le même principe. Jacques, suivant eux, par ses fautes, s'était montré aussi incapable de gouverner qu'un enfant ou un insensé : on ne pouvait lui enlever le titre royal tant qu'il vivrait ; mais, sous son nom, on pouvait confier le gouvernement à une régence. Il y avait un troisième plan, celui de Danby et des politiques, qui avait encore la prétention de concilier la révolution avec la légitimité ; ceux-ci allaient plus loin : à leurs yeux, la fuite de Jacques était une abdication de fait ; les droits du prince de Galles étaient incertains, la légiti-

mité de sa naissance était contestée, la princesse d'Orange avait demandé une enquête sur l'accouchement de Marie de Modène. En quittant l'Angleterre avec sa femme et son fils, Jacques II avait rendu impossible la vérification des droits du prince de Galles, et le trône revenait légitimement à la princesse d'Orange. Les whigs, au contraire, voulaient frapper en face la légitimité. Suivant eux, le pouvoir royal ne se soumettrait jamais au contrôle parlementaire tant que, regardant le parlement comme d'institution humaine, il se considérerait lui-même comme étant d'une nature supérieure et d'origine divine. Suivant eux, les droits de la royauté, comme les droits du peuple, devaient émaner d'une même source, un contrat ; c'est pourquoi ils voulaient déclarer le trône vacant et donner la couronne au prince d'Orange. Les tories auraient sans doute victorieusement résisté à cette prétention, si le prince d'Orange ne se fût prononcé et n'eût signifié aux meneurs, d'accord avec sa femme, qu'il retournerait en Hollande plutôt que de n'être que le mari de la reine. Le plan des whigs l'emporta donc. Les lords, qui, une première fois, par respect pour le droit héréditaire, avaient voté que le trône n'était pas vacant, consentirent à voter le contraire à une seconde épreuve. Guillaume et Marie furent déclarés roi et reine par l'acte célèbre connu sous le nom de déclaration des droits, où les titres de la royauté nouvelle furent placés sous la même sanction que les libertés héréditaires du peuple anglais.

V

Telle fut la révolution de 1688. Il faut la juger au point de vue des résultats qu'elle produisit en Angleterre, et au point de vue de nos révolutions continentales.

C'est à peine si l'on ose donner à cet acte du peuple anglais sur lui-même le nom de révolution, tant le sens de ce mot appliqué à la crise de 1688 diffère de celui qu'il a pour nous depuis un demi-siècle. Dans notre expérience, une révolution est une rupture haineuse et violente avec le passé, une scission dans l'histoire d'un peuple, un déchirement irréconciliable de la société. La révolution de 1688 fut toute autre chose pour l'Angleterre. Si on en examine les résultats, ce fut une transaction et un traité de paix entre les libertés populaires et la prérogative royale ; si l'on en recherche les causes, ce fut une révolution défensive et non une insurrection agressive, puisqu'elle ne fut provoquée que par les usurpations de la royauté ; si l'on en juge le caractère, ce fut une révolution conservatrice, car le peuple anglais ne la fit que pour conserver des droits et des libertés aussi anciens que les prérogatives de la royauté ; si on la considère au point de vue historique, ce fut une révolution progressive, car, au lieu de rompre avec le passé de l'Angleterre, elle n'en fut que le développement logique et l'achèvement naturel ; si on l'apprécie au point de vue national, ce fut une révolution patriotique, car, par elle, l'Angleterre, retrouvant la plénitude de son génie intérieur, reprit sa liberté d'action et le cours de ses destinées dans le monde. La révolution de 1688 termina l'élaboration de la constitution an-

glaise. Elle termina cette constitution, non pas, à la manière de notre siècle, par une loi écrite, non pas dans ce système des révolutionnaires, si bien formulé par Thomas Payne, qui disait qu'une constitution n'existe pas tant qu'on ne peut pas la mettre dans sa poche, mais par des actes conformes aux précédents de l'histoire d'Angleterre. « Les deux partis anglais qui concoururent à la révolution de 1688 s'accordaient, comme le remarque M. Macaulay, dans un même respect pour les traditions constitutionnelles de l'État. La seule question était de savoir comment ces traditions devaient être interprétées. Les avocats de la liberté ne disaient pas un mot de l'égalité naturelle des hommes et de la souveraineté inaliénable du peuple, ils n'invoquaient ni Harmodius ni Aristogiton, ni le premier ni le second Brutus. La seule question révolutionnaire était de savoir si, après la fuite de Jacques II, le parlement pouvait prononcer que le trône était vacant, et y appeler un nouveau souverain. Les uns disaient qu'il n'y avait pas de précédent pour justifier un pareil acte, les autres allaient tirer des archives de la Tour un rouleau de parchemin vieux de trois siècles, où il était écrit, en caractères gothiques et en un latin barbare, que les états du royaume avaient déclaré vacant le trône d'un Plantagenet perfide et oppresseur, et, lorsque le débat fut terminé, les nouveaux souverains furent couronnés avec le cérémonial antique. » Alors on vit fonctionner pour la première fois cette constitution aux trois pouvoirs balancés, idéal dont Cicéron et Tacite avaient écrit qu'il était trop parfait pour être réalisable sur la terre; cette constitution, engendrée par l'histoire d'un peuple, que M. de Maistre a si bien définie et célébrée en ces termes : « Certainement la constitution anglaise n'a pas été faite *à priori*. Jamais des hommes d'État ne se sont assemblés et n'ont dit : *Créons trois pouvoirs, balançons-les de*

telle manière, etc.; personne n'y a pensé. La constitution a été l'ouvrage des circonstances, et le nombre de ces circonstances est infini. Les lois romaines, les lois ecclésiastiques, les lois féodales, les coutumes saxonnes, normandes et danoises; les priviléges, les préjugés et les prétentions de tous les ordres; les guerres, les révoltes, les révolutions, la conquête, les croisades; toutes les vertus, tous les vices, toutes les connaissances, toutes les erreurs, toutes les passions; tous ces éléments enfin, agissant ensemble et formant par leur mélange et leur action réciproque des combinaisons multipliées par des myriades de millions, ont produit enfin, après plusieurs siècles, l'unité la plus compliquée et le plus bel équilibre qu'on ait jamais vu dans le monde. » Enfin, pour emprunter à M. Macaulay son mot suprême sur la révolution de 1688, « le plus grand éloge qu'on en puisse faire, c'est qu'elle fut la dernière révolution anglaise. »

Nos révolutions continentales ont eu des causes, des caractères et des résultats tout contraires. Elles ont toujours été une rébellion contre le passé, elles ont armé les classes de la société les unes contre les autres; au lieu de fonder la liberté, l'ordre et la prospérité au sein des peuples qu'elles travaillent, c'est encore le doute terrible de notre temps de savoir si elles ne sont point, pour une civilisation expirante, les convulsions de l'agonie. M. Macaulay voit une grande cause historique à cette lamentable différence. En Angleterre, la monarchie limitée du moyen âge existait encore lorsque l'événement de 1688 est venu remodeler ses attributions sur les besoins des sociétés modernes; mais en Europe, au moment où les révolutions éclatèrent, les libertés du moyen âge avaient été depuis longtemps supprimées et remplacées par la royauté absolue. Déjà, lors de la Fronde, quand il y eut chez nous un dernier conflit entre les droits

du peuple et les droits du roi dont le cardinal de Retz disait qu'ils ne s'accordent jamais mieux que dans le silence, « l'on chercha comme à tâtons les lois, ajoute le même cardinal, et l'on ne les trouva plus. » Un siècle après, la royauté absolue avait accompli ses destinées; la société, à la fois mûrie et excitée par ses progrès et par ses lumières, voulut arriver à la possession d'elle-même par la liberté. Au lieu de trouver, comme l'Angleterre, dans ses institutions politiques et sociales un acheminement à cette émancipation, elle n'y rencontra que des obstacles. La royauté absolue étouffait la liberté; un orgueil de race favorisé par des privilèges de caste comprimait ce besoin naturel d'expansion individuelle qui décorait du nom d'égalité le but de ses aspirations. Il ne s'agit donc pas pour nos pères, comme pour les Anglais, de conserver uniquement et d'étendre nos priviléges politiques; il fallut les conquérir. La liberté et l'égalité n'étaient pas pour nous un patrimoine héréditaire dont nous pussions prouver la légitimité par des titres antiques : c'étaient des droits que nous fûmes obligés d'arracher de force au passé, au nom de la nature et de la raison. C'est pourquoi, en France et dans l'Europe continentale, la révolution a nécessairement procédé par le mépris des traditions, le renversement des institutions anciennes et le dogmatisme radical des théories.

15 septembre 1849.

L'éclipse du gouvernement représentatif

EN ANGLETERRE AU XVIIIe SIÈCLE (1).

Il y a dans l'histoire d'Angleterre une période aride, confuse, malheureuse, peu frayée par les historiens jusqu'à ces derniers temps, et mal connue des hommes politiques : c'est celle qui s'étend sur un espace d'environ vingt années, depuis la paix qui termine, en 1763, la guerre de Sept ans, jusqu'à la fin de la guerre de l'Indépendance américaine en 1782. C'est l'époque la plus fâcheuse du régime représentatif en Angleterre. Nulle grandeur, point de lustre ni dans les hommes ni dans les choses. Tout s'énerve, s'abaisse, se détraque. Les gros événements sont à l'intérieur de tristes désordres, comme l'agitation soulevée autour du démagogue Wilkes; à l'extérieur, des désastres comme la perte de l'Amérique. Plus de ces luttes de partis qu'anoblissent les passions généreuses et où se trempe le tempérament d'un peuple mâle : les partis se pulvérisent en coteries et se dégradent en intrigues. Les esprits élevés et probes ne peuvent mordre d'aucun côté sur cette situation faussée entre

(1) *History of England*, by lord Mahon, vol. V et VI; London, 1851, John Murray. *The Grenville Papers*, vol. I et II; 1852, John Murray. *Memoirs of the marquis of Rockingham ad his contemporaries*, by G.-T. Earl of Albemarle; in two vol. 1852, Richard Bentley.

un roi sans lumières, mais opiniâtre, un parlement mou, sceptique ou corrompu, et une nation qui, suivant l'usage, s'endort ou s'éveille à contre-temps et prostitue la seule force qu'elle puisse donner, la popularité, aux plus indignes. Les honnêtes gens sont inutiles, parce qu'ils sont sans génie; l'unique service qu'ils puissent rendre est de tenir leur constance au-dessus de leurs dégoûts et de réserver à l'avenir la fidélité de leurs convictions et la fermeté de leurs espérances. La grande figure du temps, lord Chatham, se démène excentriquement à travers ces platitudes comme le fantôme de l'impossible. D'intelligents contemporains purent craindre parfois, au spectacle de ces misères, de voir recommencer le problème mortel des révolutions. L'Angleterre en vint jusqu'à trembler de se réveiller un matin en face des Français débarqués sur ses côtes.

Habent sua fata; il est pour la publication des livres de singulières opportunités : c'est à une heure d'épreuve et de doute pour les principes de liberté en Europe que s'impriment les documents et les mémoires qui éclairent le mieux un des moments les plus critiques dans l'histoire de la liberté anglaise. Vers la fin de l'année dernière paraissaient les deux volumes du grand ouvrage de lord Mahon, consacrés à la période historique dont nous parlons. A peu près en même temps, lord Albemarle recueillait dans des papiers d'État oubliés et des collections de famille les matériaux destinés à compléter le tableau de cette époque et à rétablir le portrait du marquis de Rockingham, une des figures qui y tiennent le rang le plus élevé et le plus digne. D'un autre côté, le duc de Buckingham vient d'ouvrir une partie des archives de sa maison : *les Papiers des Grenville* sont en cours de publication; les Grenville, c'est-à-dire lord

Temple et George Grenville, furent, comme on sait, les beaux-frères de lord Chatham et formèrent avec lui un triumvirat de famille dont l'union ou les discordes eurent sur l'Angleterre de ce temps-là une action longue et profonde. Donc on n'avait jamais été en mesure de voir ni d'étudier d'aussi près cette portion du XVIIIe siècle anglais. Les livres que nous avons cités nous y introduisent sur le pied de l'intimité. C'est l'histoire avant la lettre; ce sont les confidences mêmes des personnages : on y saisit au vif les mobiles qui les conduisent, leurs intérêts, leurs calculs, leurs incertitudes, leurs rivalités, leurs haines, leurs ambitions, leurs découragements, toute cette poussière de sentiments, d'idées, de préoccupations humaines avec laquelle le hasard ou la Providence pétrit les événements. Jamais non plus cette histoire ne pouvait être mieux comprise qu'aujourd'hui, par la raison, — aussi vraie en matière de politique qu'en matière de sentiment, — que l'on ne comprend bien que ce que l'on a soi-même éprouvé. Là est l'éternel attrait des études historiques. L'histoire est comme une galerie immobile que nous traversons sur le courant des événements contemporains. Parmi les tableaux qu'elle nous déroule au passage, la plupart restent pour nous dans l'ombre; nous n'avons l'intelligence et le sentiment des autres que par les analogies qui les unissent au présent qui nous emporte. Ce sont les fortunes de notre temps qui nous donnent le jour et le point de perspective. Heureux et glorieux, nous ne voyons que les toiles héroïques du passé; malheureux, nous nous arrêtons aux autres, et nous y cherchons des enseignements et des consolations. C'est pour cela qu'il y a quelque intérêt, dans l'épreuve que subissent en Europe les institutions représentatives, à jeter un regard sur les infirmités qui les ont longtemps humiliées en Angleterre.

D'ailleurs l'histoire des mauvais jours du peuple anglais, quand on songe au lendemain qui les a suivis, demeure toujours pour les autres peuples une forte école d'espérance.

I

C'est au milieu du XVIIIe siècle, lorsque le gouvernement de l'Angleterre était ce que nous allons dire, que l'Europe commença d'admirer les institutions anglaises. Montesquieu et Delolme traçaient alors le portrait idéal et abstrait de la constitution britannique. Le point de vue choisi par les publicistes du XVIIIe siècle a nui assurément à l'établissement des institutions représentatives sur le continent. Quintessenciée en théorie, la constitution anglaise semblait réaliser, avec la pondération savante de ses pouvoirs, la perfection du gouvernement politique. De là les espérances excessives et inévitablement chimériques que cette forme de gouvernement a données à ceux qui l'ont essayée, et les impatiences trompées auxquelles l'ont sacrifiée les esprits qui en attendaient de trop heureux et trop prompts résultats. Nous en aurions mieux compris le vrai caractère, et l'on eût été moins injuste envers elle, si nous avions étudié la constitution anglaise dans l'histoire du peuple anglais, au lieu de la contempler dans les ingénieuses déductions des philosophes. Nous aurions appris à cette école qu'il est absurde de demander aux institutions les plus sages et les plus vantées un gouvernement qui supprime tous les maux, réalise tous les biens, résolve toutes les difficultés et comble tous les vœux; nous y aurions appris que les bonnes constitutions sont faites dans la supposition des vices des

hommes, et non dans l'hypothèse de leurs vertus; nous y aurions appris que, de ce qu'une forme de gouvernement paraît la plus raisonnable et la plus conforme à la liberté, à la dignité et au bonheur d'un peuple, il ne s'ensuit point que le mécanisme fonctionnera toujours sans broncher; nous y aurions appris que, dans un État libre surtout, rien ne marche logiquement et en ligne droite, et que la constitution y doit conserver une élasticité qui lui permette de concilier à la longue toutes les forces et tous les intérêts qu'elle met en jeu. Un peuple, avec la meilleure des constitutions, peut être, par moments, gouverné très-mal, c'est-à-dire par des hommes d'État incapables ou corrompus; mais il est absurde de rendre les institutions responsables des vices des hommes, et le plus sûr remède qu'un pays libre possède contre le mauvais gouvernement, c'est la patience. Montesquieu comparait justement le despotisme au sauvage qui coupe l'arbre pour cueillir le fruit. L'histoire d'Angleterre à la main, il aurait pu comparer ceux qui, jouissant d'une constitution libre, arguent de l'impopularité passagère d'un gouvernement pour faire des révolutions, à l'imbécile qui brûlerait sa maison l'hiver parce qu'il y fait froid, ou qui la démolirait l'été parce qu'il y fait chaud. Montesquieu et Delolme auraient pu corriger aisément leurs décevantes théories sur la constitution anglaise : ils n'avaient qu'à raconter la manière dont cette constitution était pratiquée de leur temps.

Un roi qui n'est pas responsable et qui, suivant l'adage, règne et ne gouverne pas; une aristocratie gardienne des traditions de l'État, dont les membres sont unis par les liens d'une solidarité héréditaire, et qui maintient les libertés publiques contre les envahissements de la couronne et contre les emportements populaires; une opinion publique organe des intérêts démocratiques et agissant sur la direction des

affaires par la presse et par une chambre représentative investie de la délégation de la souveraineté du peuple,—voilà les trois grands traits de l'idéal de la constitution anglaise. Il y a sur cette constitution un mot paradoxal de M. de Maistre, lequel n'est, comme tous les paradoxes, qu'une expression grossissante et railleuse placée sur un fond de vérité : — La constitution anglaise n'existe qu'à la condition d'être perpétuellement violée! — Le côté vrai du mot de M. de Maistre éclate surtout pendant les vingt premières années du règne de George III. Le roi, qui ne peut pas mal faire (*the king cannot do wrong*) et qui, d'après la théorie, ne doit donc rien faire, veut gouverner, gouverne et gouverne très-mal; l'aristocratie est divisée et s'annule par ses rivalités intestines; l'opinion publique s'égare ou dort, et pendant ce temps les affaires de l'Angleterre vont à la diable ou à la grâce de Dieu.

George III succéda, en 1760, à son grand-père George II. Une phrase du discours qu'il prononça à l'ouverture de son premier parlement sonnait comme une fanfare l'inauguration d'une ère nouvelle : « Né et élevé dans ce pays, je me glorifie, disait-il, du nom d'Anglais, et ce sera le bonheur particulier de ma vie de travailler à la prospérité d'un peuple dont je considère la loyauté et la chaleureuse affection comme la plus grande et la plus permanente garantie de mon trône. » C'était en effet la première fois, depuis cinquante ans, qu'un roi d'Angleterre pouvait se vanter d'être Anglais. Les trois princes que la maison de Hanovre avait donnés jusqu'à ce jour à l'Angleterre étaient nés Hanovriens et l'étaient restés de langage, d'esprit, de politique et de mœurs. Un peuple renommé comme le peuple anglais pour sa loyauté gothique envers ses souverains a rarement eu le désagrément de voir briller à sa tête une réunion de

princes aussi maussades que ces personnages. Le dédain des usages britanniques, la subordination constante de la politique extérieure de l'Angleterre à leurs intérêts d'électeurs de Hanovre, un libertinage disgracieux et morose, des haines de famille scandaleuses, voilà le bagage moral des princes auxquels le destin confiait la plus délicate des tâches, la fondation d'un trône révolutionnaire et constitutionnel.

George Ier se distingua surtout par le choix de ses deux maîtresses : c'étaient des Hanovriennes, toutes deux vieilles et laides, avec cette différence que l'une, la Schulenburg, était d'une maigreur ridicule, et l'autre, la Kielmanseck, d'une grosseur monstrueuse. Le peuple de Londres appelait la maigre *la Perche*, — le roi la fit duchesse de Kendall, — et la grosse *l'Eléphant*, — le roi la fit comtesse d'Arlington. George Ier avait cependant une femme légitime, la princesse Sophie-Dorothée, qu'il tenait, en vraie Barbe-Bleue du moyen âge, enfermée dans une forteresse de Hanovre (1). Trois Allemands composaient son conseil intime, auxquels il faut joindre deux Turcs, Mustapha et Mahomet, qu'il avait faits prisonniers dans les guerres de Hongrie. Un ambassadeur français, le comte de Broglie, résumait en quelques lignes la physionomie de cette bizarre cour : « Le roi, écrivait-il, laisse le gouvernement de l'intérieur à Walpole ; il est appliqué avec ses ministres allemands à régler les affaires de Hanovre et ne s'occupe point de celles d'Angleterre ; il n'a aucun goût pour la nation anglaise et ne reçoit en particulier aucun Anglais de l'un ni de l'autre sexe ; aucun même de ses officiers n'est admis, le matin, dans sa chambre pour

(1) Voyez, sur la vie singulière et la captivité de Sophie-Dorothée, un curieux article de M. Chasles, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1843.

l'habiller, ni le soir pour le déshabiller ; ces fonctions sont remplies par les Turcs qui sont ses valets de chambre. Il considère l'Angleterre plutôt comme une possession, dont il faut tirer le plus possible tant qu'elle dure, que comme un héritage perpétuel pour lui et sa famille. » La duchesse de Kendall, qui faisait argent de tout, qui trafiquait de sa faveur avec les ministres et leurs ennemis, avec les ambassadeurs étrangers, avec les gens d'affaires, s'occupait, à proprement parler, plus que le roi du gouvernement de l'Angleterre. Quant à George, il ne savait pas même assez d'anglais pour assister aux conseils de son cabinet. Ce qu'il donnait aux affaires anglaises se bornait à quelques conversations avec Walpole. Après une partie de chasse dans le parc de Richmond, le roi et le ministre entraient dans un pavillon et causaient politique en fumant la pipe et buvant du punch ; le gouvernement de l'Angleterre sortait de ces étranges tête-à-tête. George Ier était, quand il mourut, furieusement brouillé avec son fils. Leurs querelles allèrent si loin, qu'un courtisan proposa un jour à George Ier de le débarrasser du prince royal en le conduisant en Amérique. Le roi se contenta de chasser son fils du palais Saint-James, de lui retirer toutes les marques officielles de sa dignité et de déclarer publiquement que quiconque rendrait visite au prince ne serait plus reçu à la cour.

George II valut un peu mieux que son père. D'abord il fut meilleur mari, au point de vue politique du moins, car la reine Caroline, tant qu'elle vécut, exerça une grande influence. Cette reine était, il est vrai, la plus commode des épouses; elle n'eut pas l'air de s'apercevoir de la liaison de George II avec une Mme Howard qui perdit son crédit pour avoir patroné des poëtes et des écrivains de l'opposition ; d'ailleurs le roi la prenait pour confidente et conseillère de

ses laides amours. Quand George s'éprit, dans un voyage au Hanovre, de Mme de Walmoden, la reine l'engagea à faire venir sa maîtresse en Angleterre. La maîtresse eut assez de goût ou de finesse pour refuser l'invitation de la reine. Caroline donnait cette explication brutale de ses complaisances : « Je ne suis qu'une seule femme et encore une vieille femme; le roi peut aimer plusieurs femmes et de plus jolies que moi. » Le peuple de Londres prenait moins philosophiquement son parti que la reine délaissée. Un jour que George, attiré par sa passion pour Mme de Walmoden, était parti pour l'électorat, on apposa le placard suivant sur la porte de Saint-James : « Il a été perdu ou enlevé de cette maison un homme qui laisse une femme et six enfants sur la paroisse. Quiconque apportera de ses nouvelles aux marguilliers de Saint-James recevra *quatre shellings et six pence* de récompense. N. B. Il ne sera rien ajouté en sus, personne ne jugeant l'homme perdu digne d'une *couronne* (1). » A la mort de sa femme, le roi fit venir Mme de Walmoden en Angleterre et lui donna le titre de comtesse d'Yarmouth. La favorite hérita de l'influence politique de la reine Caroline; elle fut mêlée à toutes les affaires. Par exemple, quand George, après une résistance de plusieurs années, consentit enfin, en 1756, à l'entrée de Pitt dans ses conseils, il fallut que le grand homme demandât une audience à lady Yarmouth, passât plusieurs heures à lui exposer le plan de sa politique et sollicitât son intervention auprès du roi. Et devinez-vous ce qui parut surprenant à de graves contemporains dans cette démarche? C'est que ce fut la première fois que Pitt l'eût tentée (2). Les discordes de George II avec son fils, le

(1) Jeu de mots sur la pièce de monnaie nommée couronne, qui vaut 5 shellings.

(2) *Life of lord Chancellor Hardwicke*, t. III, p. 79.

prince de Galles Frédéric, furent plus vives et plus bruyantes encore que celles qu'il avait eues avec son père. Le prince Frédéric était né également en Hanovre. Il rompit de bonne heure avec le roi, se mit à la tête des mécontents et fit de sa résidence de Leicester-House le quartier général de l'opposition. Hostilité politique, jalousies de famille, querelles d'argent, il employa tous les moyens pour tourmenter ses parents couronnés; il devint même pamphlétaire. On prétend qu'il fut l'auteur d'un conte satirique où étaient dépeintes toutes les laideurs intimes de cette brumeuse et empâtée maison de Brunswick; cela s'appelait : *Histoire du prince Titi, allégorie royale.* C'était un conte de fée où George II figurait sous le nom du roi Ginguet, où la reine Caroline s'appelait la reine Tripasse, et où le prince Frédéric se déguisait en prince Titi. George Ginguet, dans ses moments de colère, demandait à Caroline Tripasse : « Cet animal est-il réellement mon fils ? » — La reine était bien obligée de confesser la paternité, mais elle ajoutait : « Mon cher aîné est le plus grand âne, le plus grand menteur, le plus grand gredin, la plus grosse bête qui soit au monde, et je souhaiterais bien de l'en voir dehors. — C'est un monstre si sordide, disait-elle encore, et si peu capable de résister à l'appât d'une guinée, que si le prétendant lui offrait 500,000 livres de son droit à la couronne, il répondrait : Comptez l'argent (1). » La joie de voir mourir ce joli prince Titi fut refusée à la reine Caroline, mais accordée à George II : Frédéric était mort avant son père, laissant pour fils le premier prince de cette maison né en Angleterre, celui qui devint roi, en 1760, sous le nom de George III.

Il faut reconnaître qu'au point de vue moral George III se

(1) *Lord Hervey's Memoirs.*

distinguait autant de ses prédécesseurs que par cette naissance anglaise dont il se targuait si fièrement. Le jeune prince apportait sur le trône des mœurs pures. Elevé par sa mère dans une morne retraite, son esprit appliqué, mais étroit et vétilleux, son caractère incapable des grandes passions, mais trempé d'obstination et enclin aux scrupules, avaient été naturellement disposés par son éducation à la simplicité et au rigorisme des mœurs bourgeoises. Toute la force de ce caractère et de cet esprit avait été tendue de bonne heure vers l'exercice du pouvoir auquel George était appelé. Sa mère, secondée de son gouverneur, lord Bute, l'avait façonné pour donner une physionomie nouvelle à la royauté. Elle ne cessait de lui répéter : George, soyez roi ; *George, be king!* George, maître de la couronne et entouré des mêmes conseils, voulut en effet être roi d'une autre façon que l'avaient été ses ancêtres.

L'état dans lequel il prenait l'Angleterre lui ouvrait d'ailleurs une situation bien plus facile que celle où s'étaient trouvés ses prédécesseurs. En 1760, le jacobinisme et le péril politique dont il menaçait la maison de Hanovre n'existaient plus. Cette expédition aventureuse de Charles-Édouard, qui tient dans les inventions des romanciers une place beaucoup plus grande que dans l'histoire réelle, en avait démontré l'irrémédiable impuissance, et depuis, le prétendant avait enlevé à sa cause les dernières espérances et le prestige suprême par les tristes désordres où il noyait avec rage les malheurs de sa destinée. George III était bien et définitivement le seul roi d'Angleterre. George Ier et George II avaient pu considérer par moments la couronne britannique comme un usufruit, comme une aubaine passagère; George III la recevait comme un héritage sans compétiteur. En lui, la maison de Hanovre avait pris racine par trois générations

sur le sol anglais. Une légitimité s'était reconstruite sur sa tête. Trois forces arrivaient à George III de cette situation : d'abord une force morale et personnelle, celle qu'il devait puiser dans l'idée du titre supérieur de son autorité royale et dans le sentiment de la complète sécurité de sa couronne ; en second lieu, un accroissement d'influence dans le pays par le ralliement des tories et des jacobites, naturellement favorables au pouvoir monarchique ; enfin une plus grande indépendance vis-à-vis du parti qui avait, depuis la révolution de 1688, prêté et fait payer son appui à la nouvelle dynastie. George III pouvait s'émanciper de la tutelle exercée depuis cinquante ans par le parti whig sur la royauté.

Le parti whig était arrivé en effet au pouvoir à l'avénement de la maison de Hanovre et ne l'avait plus quitté. Ses principes et ses intérêts le liaient à la fortune de la nouvelle dynastie, et l'existence de la nouvelle dynastie était unie par le même nœud à la prépondérance des whigs. Si, d'une part, la succession protestante, comme on disait en Angleterre au XVIIIe siècle, n'avait point prévalu, le parti whig, et avec lui le principe de la royauté limitée par les droits de la représentation du pays, eût été vaincu. Si, de l'autre côté, le parti whig n'eût point été le plus fort, les princes hanovriens eussent été bientôt forcés de décamper dans cet électorat vers lequel ils ne cessèrent, durant deux règnes, de tourner leurs regards inquiets. La maison de Hanovre n'eut donc de force jusqu'à George III que par le parti qui avait amoindri le pouvoir royal, en abattant la royauté de droit divin et en grandissant les priviléges parlementaires. C'est, du reste, travestir l'imposante situation des whigs à cette époque que de les appeler un parti. Leur drapeau couvrait la masse intelligente et vivante de la nation, tous les esprits fermement attachés au protestantisme,

tous les hommes dévoués à la liberté, toute la classe industrielle et commerçante, et la grande majorité de l'aristocratie. En dehors d'eux, il n'y avait sous le nom de tories que quelques personnalités brillantes, mais isolées, et sous le nom de jacobites qu'une portion des classes agricoles arriérée et inerte, comme le sont en tout temps et en tout pays les populations rurales. Mais, depuis l'avénement de George Ier jusqu'au règne de George III, de 1715 à 1760, il y avait eu plus d'une vicissitude dans la vie intérieure des whigs. Ils avaient été d'abord unis, puis divisés, et, vers la fin du règne de George II, leur faisceau s'était péniblement reformé. En 1715, le danger les avait tous ralliés : il s'agissait alors de prévenir le retour des Stuarts, auquel le ministère d'Oxford et de Bolingbroke avait sourdement travaillé depuis plusieurs années, et de faire triompher la succession protestante. La victoire une fois assurée et la sécurité revenue, les scissions éclatèrent. Sir Robert Walpole avait trop de génie et il y avait dans le parti whig trop d'hommes de talent pour que le pouvoir pût se partager entre eux. Il est, comme on sait, plus difficile en politique de manier ses amis que de faire tête à ses ennemis. Walpole, qui avait gouverné sans combat pendant plusieurs années, écarta successivement et jeta dans l'opposition tous ceux de ses amis qui auraient pu devenir ses rivaux. La faveur royale, une grande connaissance et un grand mépris des hommes, une dextérité sans égale dans le gouvernement des finances et du commerce, une audace tranquille égayée de bonne humeur contre ces orages de paroles où s'exhalent les ardeurs et où se dissipent les périls de la liberté, permirent longtemps à Walpole de déjouer les attaques de ses adversaires. A la fin, Walpole avait coalisé contre lui trop de haines, trop de talents et trop de passions; il avait impa-

tienté l'opinion publique par la trop longue durée de son pouvoir. Il fallut céder à cette clameur confuse de la foule qui s'élève contre ce qui dure :

Num tamen inveniet tam longa potentia finem ?

Walpole se retira après vingt ans de ministère. La crise au milieu de laquelle tomba Walpole créait de graves dangers et fit sentir la nécessité du rapprochement. Le plus habile des élèves de Walpole, Pelham, se consacra à cette œuvre et y fut secondé par un des hommes les plus sages de ce temps, le lord chancelier Hardwicke. Pelham parvint à réunir et à concilier les diverses sections du parti whig. Il ouvrit l'administration aux hommes les plus jeunes qui s'étaient distingués dans l'opposition, et entre autres à Pitt et à Grenville. La même pensée d'union avait survécu à Pelham. C'était cette politique qui avait enfin fait arriver Pitt, en 1756, à ce ministère qui donna un si grand éclat à la puissance anglaise. Quand George III monta sur le trône, le parti whig formait donc encore une fois un corps compacte et joignait à la force de l'unité le lustre des actes glorieux accomplis par l'Angleterre sous l'impétueuse et superbe impulsion de Pitt.

Les deux premiers George avaient parfaitement compris leur position vis-à-vis du parti whig, et, sauf de rares exceptions, s'étaient montrés peu jaloux de peser ouvertement et personnellement sur la direction des affaires. Un instinct très-sensé éclairait ces flegmatiques natures de princes ; ils avaient le sentiment de la fragilité de leur trône. Le souvenir salutaire des révolutions anglaises les avertissait que les rois d'Angleterre n'usent de leur initiative qu'à leurs risques et périls ; ils avaient compris la leçon, et George Ier déclara souvent dans son intimité qu'il aimait mieux laisser

retomber la responsabilité du gouvernement sur la tête de ses ministres que de l'attirer sur la sienne. Cependant le second George eut quelques velléités de rébellion contre la domination hautaine des grands seigneurs whigs. Il existe un monument curieux de ces révoltes latentes : c'est une conversation du lord chancelier Hardwicke avec le roi, conservée par lord Hardwicke lui-même. C'était en 1745; Pitt et ses amis venaient d'entrer dans les postes inférieurs du ministère par le patronage de Pelham et de lord Hardwicke. Le roi avait résisté de toutes ses forces à la nomination de ses nouveaux ministres; il ne pardonnait pas à Pitt ses attaques furibondes contre la politique hanovrienne. Lord Hardwicke vint voir le roi avant l'ouverture de la session pour l'engager à donner sans restriction son appui moral au cabinet. George laissa parler un quart d'heure le chancelier sans vouloir répondre un mot. Le chancelier fit valoir au roi le démenti que Pitt et ses amis allaient infliger à leurs déclamations passées en défendant les mesures projetées à l'égard des troupes de Hanovre.

— Quant à cela, dit le roi, à qui le dépit ouvrait enfin la bouche, si cela leur déplaît, je m'en soucie peu. Je rappellerai mes troupes pour défendre mes possessions.

— Mais, sire, il reste encore quelque chose de très-important; il faut améliorer la situation qui vous est faite par le concours de vos nouveaux ministres et ne pas laisser perdre ces avantages.

— J'ai fait tout ce que vous avez voulu, j'ai mis tout mon pouvoir dans vos mains, et je suppose que vous en tirerez tout le parti que vous pourrez.

— La disposition des places ne suffit pas, si Votre Majesté s'efforce de montrer au monde qu'elle désapprouve son ouvrage.

— Mon ouvrage ! J'ai été forcé, j'ai été menacé.

— Je suis affligé de voir Votre Majesté employer de pareilles expressions. Je ne sais de quelles menaces, de quelle contrainte elle veut parler.

— Oui ; on m'a dit qu'on me ferait de l'opposition.

— Ce n'est pas moi, sire, ni aucun de mes amis... Mais, pour revenir à l'objet de ma conversation, au meilleur parti à tirer de votre situation présente...

— On aurait pu opérer des changements dans l'administration en y faisant entrer des personnes plus convenables, et non celles qu'on y a introduites, qui se sont distinguées notoirement par une opposition constante à mon gouvernement.

— Si le but de ces changements était de gagner de la force, il fallait choisir les personnes qui peuvent en apporter. Autrement, ce qu'on eût fait n'eût servi de rien. Le concours de tous les chefs de parti, sans aucune condition de nature à décourager vos vieux amis, est une force réelle pour la couronne. D'ailleurs, sire, les ministres ne sont que vos instruments de gouvernement.

— Les ministres ! interrompit le roi avec un aigre sourire, les ministres sont le roi dans ce pays.

Le chancelier balbutia une dénégation polie et le supplia, quelles que fussent pour l'avenir ses intentions à l'égard du ministère, de ne point gâter ses affaires présentes.

— Quant à mes affaires, répliqua le roi, je suppose que vous en avez eu soin. Si vous ne vous en êtes pas occupé, ou si vous ne réussissez pas, c'est à vous que la nation s'en prendra (1).

Ce fut son dernier mot : lord Hardwicke ne put lui arra-

(1) *Life of lord Hardwicke*, t. II, p. 106.

cher une autre réponse. Comme son père, George II renvoyait la responsabilité à ses ministres. Il maugréait, mais il cédait, et l'on peut définir d'un mot les relations des deux premiers George avec les whigs, représentés par les grandes maisons aristocratiques : les George régnaient et les whigs gouvernaient.

George III monta sur le trône avec le dessein et avec le pouvoir d'affranchir la royauté de cette impérieuse alliance. Déjà, depuis de longues années, la pensée de restituer à la royauté un rôle plus libre et plus actif dans la constitution anglaise avait été publiquement émise et développée avec éloquence. Bolingbroke s'était fait le brillant vulgarisateur de cette doctrine. Il était arrivé à cet homme d'esprit ce qui arrive trop ordinairement aux hommes politiques : sa théorie n'était que la contre-épreuve des exigences de sa position particulière. Bolingbroke avait été le dernier ministre tory. Les whigs l'avaient proscrit en 1715. Malgré ses intrigues, il n'avait pu obtenir qu'une amnistie incomplète. En le laissant rentrer en Angleterre, Walpole, son vieil ennemi, ne l'avait pas réintégré dans la chambre des lords. Il se voyait donc exclu par la confédération des whigs de la scène politique où ses débuts l'avaient placé au premier rang, qui était l'élément vital de son génie, hors de laquelle l'existence ne lui était plus qu'un long et humiliant supplice. Il n'avait rien à espérer du côté des whigs; il se tourna vers la royauté. La ligue de ses ennemis était le même parti qui enchaînait l'initiative de la royauté; les mêmes hommes qui tenaient fermée sur lui la porte de la vie politique tenaient la royauté en tutelle. Contre l'ennemi commun, il essaya d'exciter les jalousies et les prétentions de la royauté ; il dénonça le parti qui était au pouvoir comme une oligarchie aristocratique et parlementaire usur-

pant sur les droits de la couronne. Suivant lui, le roi était bien plutôt l'expression de la souveraineté nationale qu'un parlement où quelques puissantes familles coalisées régnaient à leur guise. Dans un pamphlet intitulé *Idée d'un Roi patriote*, il conviait la royauté au nom du patriotisme à rompre le vasselage auquel l'assujettissait l'usurpation insolente de l'aristocratie parlementaire. Comme, au moment où il exposait ces théories, Bolingbroke était un des membres les plus actifs de l'opposition ameutée contre Walpole, cette étrange doctrine n'excita aucune clameur; elle passa sous le sauf-conduit de l'impopularité du ministre contre lequel elle était dirigée. La maison du prince de Galles, père de George III, Leicester-House, était alors le foyer le plus ardent de l'opposition; c'était sur l'héritier présomptif de la couronne que l'opposition comptait pour dissoudre la confédération qui soutenait Walpole dans le parlement, c'était à lui que l'opposition destinait ce rôle de roi populaire et anti parlementaire tracé par Bolingbroke. Les doctrines de Bolingbroke furent accueillies avec ardeur dans la maison du prince; elles devinrent ce que l'on appela bientôt la politique de Leicester-House. Un homme surtout en garda une impression profonde, ce fut le gouverneur de George III, lord Bute. Écossais, lord Bute ne connaissait rien de l'esprit de l'Angleterre; il était tory de tradition; la doctrine de Bolingbroke lui paraissait la plus conforme à la dignité de son élève et la plus favorable à l'agrandissement de sa propre fortune. Il l'inculqua donc à George III, et c'est au nom de la même théorie que la princesse de Galles, dont lord Bute, disait-on, était l'amant, avait murmuré de si bonne heure à l'oreille de son fils ces mots enivrants : « George, soyez roi ! »

Tandis qu'une femme, un courtisan et un adolescent pré-

paraient ainsi dans l'obscurité de Leicester-House la fin du long ascendant des whigs, ceux-ci, en s'unissant une dernière fois et en plaçant Pitt à leur tête, marquaient d'une gloire impérissable la dernière heure de leur puissance. A l'avénement de George, M. Pitt était premier ministre depuis quatre ans. Les commencements de la guerre de Sept ans avaient été désastreux ; l'Angleterre était aux abois quand Pitt prit les affaires. L'ardeur de son âme, la vigueur de son caractère plus encore que la sûreté de son intelligence relevèrent tout en quelques mois. Sa politique fut, comme son éloquence, un ouragan. Il mit le feu à l'Angleterre. Il communiqua à ses collègues, à l'administration, aux généraux et aux soldats, aux amiraux et aux matelots, à ses compatriotes et aux alliés de l'Angleterre cette fierté, ce sentiment de supériorité, cette foi dans la victoire, cet orgueil passionné du nom anglais, cette véhémence fougueuse qui étaient tout son génie. Sur mer par ses flottes, sur terre par les armées de Frédéric II et du prince Ferdinand de Brunswick, en Amérique par la conquête du Canada et des Antilles, en Asie par la conquête de l'Inde, il humilia et abattit pour longtemps la puissance de notre pays, et il souffla à l'ambition de l'Angleterre une exaltation inouïe. Chose étrange, il fit marcher du même pas la conquête et le commerce. Les sommes immenses qu'il jeta dans la guerre avec une prodigalité sans exemple semblèrent effleurer à peine les ressources de la nation. L'importance de plusieurs grandes villes manufacturières de l'Angleterre date de cette époque. La Cité de Londres s'enrichissait en jubilant de patriotisme. Le monument qu'elle éleva à la mémoire de lord Chatham porte témoignage de cette miraculeuse coïncidence de bonheur ; l'inscription rappelle que, sous son ministère, « le commerce s'est allié aux armes et a fleuri par la guerre. »

Si donc George III arrivait au trône dans des circonstances favorables à l'agrandissement du pouvoir royal, il trouvait en même temps les affaires de l'Angleterre en pleine prospérité et dans une veine d'imposante grandeur. Il faut voir l'usage qu'il fit de son pouvoir royal et ce que devinrent entre ses mains la grandeur et la prospérité de son pays.

II

Il y a trois choses à déterminer dans les vingt premières années du règne de George III : le système de conduite qu'il adopta, les hommes et les associations politiques vis-à-vis desquels il le suivit, les événements qui en furent l'occasion ou la conséquence.

Le but de George III était d'agir de ses idées et de sa volonté sur le gouvernement de l'Angleterre. Le premier et le principal obstacle qu'il rencontrait sur son chemin était la puissante confédération des grands seigneurs et des hommes d'État du parti whig. Les whigs étaient, comme on l'a vu, le seul parti organisé pour le gouvernement. Ils avaient depuis cinquante ans la possession et les traditions du pouvoir. Dans cette ligue, les uns apportaient le talent et la popularité, les autres le rang, les autres la richesse. Leur ascendant s'était enraciné dans toute l'étendue du pays par les moyens d'influence et de patronage que le long exercice du pouvoir confère aux hommes politiques sur toutes les classes d'une nation. Leur puissance avait dépendu surtout de leur union, et il leur était plus facile qu'à aucun autre parti de perpétuer cette union, car toutes leurs forces venaient aboutir comme à un centre à un petit nombre de grandes familles

patriciennes dont les chefs occupaient les principaux postes politiques ou remplissaient auprès de la couronne les grandes places honorifiques. Tant que ces groupes aristocratiques continuaient à s'entendre, le faisceau des whigs ne pouvait être brisé, et leur prépondérance défiait toutes les attaques; mais, s'ils venaient à se diviser, ils s'annulaient; la royauté devenait alors pour les ambitions flottantes le seul point d'appui fixe et permanent; toute leur puissance tombait en fragments et passait peu à peu aux mains du roi.

George III et ses conseillers intimes ajustèrent leur conduite à ces considérations. George, pour établir son gouvernement personnel, n'eut pas besoin de sortir de la lettre de la constitution anglaise. S'il eût voulu faire prévaloir la prérogative royale ouvertement, à la façon de Jacques II, il eût été vaincu, car il aurait réuni contre lui ceux qu'il ne pouvait battre qu'en détail. La constitution lui offrait une ressource : le droit de choisir ses ministres. Ce droit exercé avec ruse et à propos suffisait. Il y aurait eu deux manières dangereuses de s'en servir. Si George eût d'abord changé le ministère en masse pour substituer brusquement une politique à une autre, ou bien s'il eût simplement, pour établir sa prépotence, formé un cabinet de favoris et d'affidés, les whigs, menacés tous à la fois du même danger et avertis en même temps, seraient restés unis et eussent fait reculer le roi devant leur opposition compacte. Il y avait un moyen plus sûr et plus habile : c'était d'écarter peu à peu et un à un, du ministère et des grands emplois de la cour, les chefs du parti whig. De la sorte, on prévenait toute explosion d'opinion populaire en leur faveur; puis on les envoyait isolément dans une opposition où les précéderaient et les affaibliraient des défiances mutuelles, des divisions violentes, des inimitiés implacables. Voilà ce que fit George III

et ce qu'il fit avec succès. En effet, l'avantage d'une pareille politique, c'est qu'on n'est pas forcé de la démasquer pour l'exécuter ; ceux mêmes contre lesquels elle est dirigée ne s'en aperçoivent point et lui fournissent à chaque instant des occasions et des instruments ; elle prend tous les noms, elle exploite toutes les circonstances, elle se sert de tous les concours, elle attend et choisit son heure ; elle commence par faire ses complices-dupés de ceux qui doivent être ses victimes, en s'adressant à leurs vanités, à leurs ambitions : même au besoin les prétextes ne lui manquent pas pour séduire leur honnêteté. Les aveugles qu'elle joue ainsi et qu'elle culbute les uns par les autres pour leur passer sur le corps ne reconnaissent la machination qui les met à terre que lorsque le tour est joué. Pour réussir dans une telle œuvre, une profonde et vaste intelligence n'est point nécessaire ; c'est assez, George III en est la preuve, du plus mince génie, pourvu qu'il soit doublé d'opiniâtreté et redoublé d'astuce.

Le parti whig comprenait, à l'avénement de George III, quatre ou cinq grandes sections que l'on peut répartir en les désignant par leurs principaux chefs de la façon suivante. Il y avait le groupe de Pitt et des Grenville, le duc de Newcastle, la fraction du duc de Bedford, et la portion la plus considérable du parti qui suivait le duc de Devonshire et qui se rallia après lui autour du marquis de Rockingham.

Le premier Pitt, celui qui est arrivé à l'histoire sous le nom de lord Chatham, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister sur les événements de sa vie et sur tous les traits de sa physionomie. Pitt n'était pas, à proprement parler, un chef de parti. Comme homme, il n'avait pas cette souplesse de caractère, cette vigilance attentive auprès de ses associés politiques, ce liant enfin avec lesquels d'autres

esprits supérieurs parviennent à réunir et à faire marcher ensemble dans une même voie cet assemblage d'intérêts, d'idées, de vues et de caractères divers qui composent un parti. Comme orateur et membre de la chambre des communes, il n'avait pas non plus cette application universelle et quotidienne aux détails du gouvernement, indispensable aux hommes qui veulent diriger avec continuité les affaires dans une assemblée délibérante. Sa sœur disait de lui qu'il n'avait jamais bien su qu'une chose, le poëme féerique de Spenser, *the Fairie queen*. Pitt n'avait pas plus de suite dans la conduite que dans la parole : c'était un génie hautain, solitaire et capricieux. Il ne frayait pas avec ses collègues de la chambre ou du ministère ; il les écrasait de sa domination. Il n'y eut que deux points fixes, ou plutôt deux ardents foyers dans son intelligence, dans son âme et dans sa vie : la révolution de 1688 avec la liberté fondée par elle, et la grandeur anglaise dans le monde. Ces deux mobiles étaient en lui deux passions ; c'était par là qu'il frappait l'imagination des masses. La nature de son talent était aussi la seule langue qui parle à l'enthousiasme populaire. Pitt avait toutes les parties extérieures et physiques de l'orateur. Les vibrations de sa magnifique voix dont la foule entendait les éclats à la porte de la chambre des communes, sa haute taille, sa tête, ses yeux, l'accent de ses gestes, la puissance mobile de ses attitudes, rendaient avec une spontanéité saisissante les variations passionnées de son éloquence. Personne n'entendait mieux que lui la mise en scène oratoire ; il tirait des effets dramatiques de la maladie même contre laquelle sa vie n'était qu'un long combat ; il se faisait des draperies avec les flanelles dans lesquelles on le portait au parlement, et sa béquille de goutteux devenait entre ses mains une arme parlante. Un air de tête, une intonation

suffisait à ce « terrible cornette de cavalerie, » comme l'appelait Walpole, pour pétrifier ses adversaires. C'était un acteur consommé ; il eût pu être Garrick, s'il n'eût été Pitt. La discussion qui éclaire, l'argumentation qui persuade n'allaient pas à sa parole : il lui fallait les déclamations impétueuses qui soulèvent ou qui heurtent avec violence les passions du moment. Aussi Pitt n'était pas l'homme de toutes les situations. Il était dérouté dans les temps calmes ; alors sa véhémence l'isolait dans la chambre des communes, son caractère impérieux et difficile éloignait de lui ses collègues dans le ministère, et le roi, qu'offensaient ses allures altières, ne pouvait plus le souffrir dans ses conseils ; mais, quand revenait l'orage, lui seul était à l'unisson des circonstances. Il redevenait alors le grand plébéien, *the great commoner*, terreur de ses rivaux et de ses ennemis, espoir et ressource suprême de l'Angleterre, et il s'imposait à la chambre des communes, aux partis et au roi.

Homme nouveau, Pitt n'appartenait par sa naissance à aucune des *connexions* du parti whig et, avec son caractère, il lui était impossible de se fixer dans une des cases de cet échiquier politique. Il était entré pourtant dans la vie publique sous les auspices d'un des grands seigneurs adversaires de Walpole, lord Cobham, et il forma depuis avec les neveux de ce seigneur, les Grenville, une association qui devint une alliance de famille, car il épousa leur sœur. Deux membres surtout de cette famille nombreuse remplirent une place importante dans les crises de cette époque : ce furent lord Temple et George Grenville.

Le chef de la famille, lord Temple, est le seul homme qui ait exercé sur Pitt une longue influence. Cette influence fut malheureuse. Lord Temple exagérait les défauts qui rendaient Pitt insociable ; il poussait la rigueur des principes

whigs contre la prérogative royale jusqu'à la faction, et le levain de ses opinions était aigri encore par sa morgue patricienne, par l'âcreté de son caractère et l'inquiétude de son humeur. Malgré des aptitudes sérieuses pour les affaires et un talent de parole qui passait la médiocrité, il ne pouvait être dans les combinaisons politiques qu'un actif dissolvant. Il voulait qu'en Angleterre les ministres, suivant le mot de George II, fussent rois, et il voulait qu'il n'y eût de ministres que son beau-frère, son frère et lui. Offensant envers les rois qu'il servit, blessant avec ses égaux et ceux qui auraient dû être ses alliés, il ne paraît avoir eu de condescendance que pour les libellistes et les agitateurs qui servaient ses rancunes passionnées. Il donnait, en politique, une main à lord Chatham et l'autre à Wilkes, dont il fut l'ami et le protecteur affiché. Lord Temple ne réussit pas même à maintenir le triumvirat au moyen duquel il prétendait absorber dans sa maison le gouvernement de l'Angleterre; il se brouilla avec son frère George Grenville, et finit, mais trop tard, par rompre avec son beau-frère lord Chatham. Il mourut obscurément et isolé de toutes relations politiques dans son splendide château de Stowe.

George Grenville avait plus de mérite que son frère; ses défauts étaient moindres, mais c'était aussi, et pour d'autres motifs, un caractère insupportable. Grenville était un homme consciencieux, scrupuleux, laborieux et appliqué; il était le type d'une classe d'hommes que l'on ne rencontre guère que dans les assemblées anglaises; la pratique assidue des affaires lui avait donné une aptitude universelle aux diverses branches du gouvernement; il pouvait être et il fut tour à tour ministre du commerce, ministre de la marine, ministre des affaires étrangères, ministre des finances; mais le rôle qu'il ambitionna quelque temps, et où il eût excellé, eût été

la présidence de la chambre des communes. La chambre des communes était son atmosphère, son élément, sa chose, sa vie. Personne n'était plus infatué des droits du parlement, personne n'en connaissait mieux les précédents, les rubriques et le cérémonial, personne n'était plus versé dans la triture de toutes les affaires qui venaient s'y débattre et s'y décider. Telles étaient les qualités de George Grenville ; on voit qu'elles sont de celles qui s'associent volontiers à la médiocrité. Grenville n'avait en effet aucune élévation dans l'esprit, aucune de ces intuitions ailées qui jaillissent du cerveau des grands hommes d'État. C'était un commis expérimenté et travailleur, un statisticien verbeux, un pédant formaliste, rien de plus. Exact dans sa vie, sa vertu n'aboutissait qu'à la roideur et à la parcimonie ; il se prenait pour un Caton, parce que, lorsqu'il était ministre, il vivait uniquement des revenus bornés de son patrimoine et mettait de côté les salaires de ses places pour grossir l'héritage de ses enfants. Comme il avait l'intelligence étroite et commune, il était envieux; quand il se figura être l'égal de Pitt, il le détesta ; il se croyait ferme et n'était qu'entêté. Ainsi que son frère, il était fou de vanité, vindicatif et se servait volontiers des pamphlétaires; au demeurant, le plus ennuyeux personnage de son temps, comme son frère en était le plus insolent. Pendant son ministère, il assommait le roi de ses interminables explications, leçons ou semonces. « Quand il m'a ennuyé pendant deux heures, disait George III, il tire sa montre pour voir s'il ne pourra pas m'ennuyer une heure de plus. »

La tradition gouvernementale des whigs était représentée au pouvoir, en 1760, par le duc de Newcastle. Ce vieux duc était ministre depuis plus de quarante ans ; il avait été le collègue de Walpole et l'associé de son frère Pelham. Il n'y a

pas eu d'homme d'État plus raillé de ses contemporains et plus berné par l'histoire. Depuis le début jusqu'à la fin de sa carrière, le duc de Newcastle fut une caricature vivante. Il avait eu dès sa jeunesse les travers et les grotesques d'une vieille femme intrigante et cancanière. Sa vie fut une trépidation continuelle dans une poussière de riens. Il s'occupait de tout, visait à tout, s'inquiétait de tout. Dans l'action, en parlant ou la plume à la main, c'était un tourbillon de mouvements affairés, une averse de paroles bredouillées, un débordement d'écritoire. Il était ombrageux et timide, aspirant toujours et toujours hésitant. Il passait sa vie à accuser les autres et à s'excuser ; il accablait de cajoleries les rivaux qu'il redoutait et ne manquait pas une occasion de les trahir à la sourdine. Imprévoyant, décousu, versatile, il allait d'un bond de l'exaltation au désespoir, et, comme disait un de ses amis, mourait de joie le lundi et de peur le mardi. Ce vieux bonhomme n'a jamais été portrayé qu'en charge ; la plupart des historiens n'ont pas rendu justice aux bonnes qualités de sa nature. Il était, par exemple, généreux jusqu'à la prodigalité : il entra au ministère avec une fortune énorme, et, au lieu de faire des économies à la façon de Grenville, après un demi-siècle passé au pouvoir, il se trouva ruiné. D'ailleurs il eut, sur plusieurs de ses contemporains, l'avantage de conserver jusqu'à sa mort des relations politiques nombreuses et importantes. Il faisait rire ses amis à ses dépens, mais il les gardait ; le mérite, pour ce temps-là, n'était pas mince.

A Newcastle se rattachaient plus particulièrement ceux qui servaient depuis longtemps dans le gouvernement, et surtout la meilleure tête du parti whig, lord Hardwicke, qui avait été, lui aussi, le collègue de Walpole et de Pelham, et leur plus utile conseiller. Lord Hardwicke avait quitté son

siége de chancelier en 1756, mais il était toujours regardé comme le *leader* du ministère dans la chambre des lords.

John Russell, quatrième duc de Bedford, était le centre d'une autre section de whigs. Le nom de Russell et de Bedford a toujours occupé une place proéminente dans l'histoire de ce parti. Le Russell du XVIIIe siècle avait plus d'un trait que l'on retrouve dans son descendant, le chef actuel du parti whig. Il était partisan déterminé de la paix et de la liberté commerciale; il remplit sans éclat, mais avec distinction, de grands emplois. On lui reproche de n'avoir pas eu assez de discernement dans ses amitiés et dans ses inimitiés politiques. Grand seigneur, homme de société avant tout, d'un caractère facile, ses convenances et ses goûts de société influaient sur ses relations de parti. De là le trait particulier du groupe auquel s'attachait son nom. Les hommes qui le composaient étaient whigs, mais whigs d'une morale politique relâchée. Ainsi on comptait dans son entourage Fox, le père de l'illustre Charles Fox, — Fox, créature et élève de Robert Walpole, rival de Pitt dans la chambre des communes, orateur et ministre du talent le plus varié, le plus souple, mais accommodant ses opinions à toutes les circonstances et plus attaché encore aux profits qu'aux honneurs du pouvoir; Rigby, intelligence subalterne mais rusée, intrigant adroit, conscience vacillante à tous les courants d'intérêts, le type, en ce temps-là, de ces natures rampantes et insinuantes qui sacrifient tout à la conservation d'une place; — lord Sandwich, homme du monde et de dissipations scandaleuses transformé en homme d'État, et qui fut un des plus dociles instruments de George III.

Le gros des whigs, la masse intelligente, sensée, honnête du parti, suivait une direction distincte des influences que nous venons d'énumérer. Cette direction appartenait tou-

jours au chef d'une grande famille aristocratique. Le duc de Devonshire en était investi au moment où George III devint roi; la princesse douairière de Galles, mère de George III, l'appelait le prince des whigs. Le duc de Devonshire mourut bientôt, et cette suprématie patricienne passa au marquis de Rockingham.

La figure du marquis de Rockingham repose et console ceux qui parcourent l'histoire de cette époque. Le marquis de Rockingham était par les femmes l'arrière-petit-fils du fameux ministre de Charles Ier, lord Strafford. Il possédait une des plus grandes fortunes d'Angleterre. Il n'avait que trente-cinq ans lorsqu'il fut reconnu comme *leader* par la portion la plus considérable du parti whig. Lord Rockingham était dépourvu des qualités brillantes de l'homme politique; il n'était pas éloquent : une invincible timidité l'empêchait de prendre ou de garder longtemps la parole dans la chambre des lords; mais il avait les plus solides qualités d'un chef de parti, — le bon sens inaltérable, l'esprit conciliant, une constance qui le mettait à l'abri des illusions et du découragement. Ce qui faisait surtout de lui l'ornement d'un parti libéral, c'était la droiture de ses vues et la sereine probité de sa vie. Si la cause de la liberté, représentée par les whigs, a conservé au milieu du XVIIIe siècle l'attrait moral qui entraîne les consciences pures et les talents généreux, elle en fut certainement redevable au marquis de Rockingham. Tous les amis de lord Rockingham furent des hommes purs, généreux, honorables. Non-seulement il maintint son drapeau dans les temps les plus difficiles, mais il attira autour de lui, par la dignité de sa conduite et la noblesse de son patronage, l'élite des hommes nouveaux qui entrèrent vers ce temps-là dans la politique. Lord Rockingham eut la gloire de donner Burke à son parti et à son pays; il

prit Burke à son début, l'associa à ses travaux comme secrétaire, lui assura l'indépendance en lui faisant cadeau de la propriété de Beaconsfield, et lui ouvrit l'entrée de la chambre des communes. Au déclin de sa vie, il gagna encore à sa cause, par la seule influence de son honnêteté politique, le jeune Charles Fox, qui se vanta d'avoir hérité de ses principes. Pendant dix-huit ans qu'il eut la direction du parti whig, dans l'opposition ou durant de rapides passages aux affaires, il ne donna pas un seul démenti à ses convictions, il ne commit pas un acte d'inconsistance. De nombreuses publications ont récemment amené la lumière sur le caractère et les actes de ses contemporains ; on connaît, par leurs correspondances, lord Chatham et les Grenville, le duc de Bedford et la coterie qui l'entourait : les lettres de lord Rockingham, publiées par le comte d'Albemarle, le placent, comme chef de parti, à un niveau moral bien supérieur à celui de ses rivaux. Il y a des courtisans de l'histoire comme il y en a de la fortune du présent ; il est des esprits toujours disposés à se laisser éblouir par les noms qui rappellent les actions éclatantes et bruyantes et à mépriser les hommes modestes qui n'ont pu réussir à étonner le monde par des coups de théâtre ; il y a des gens, comme dit Bossuet, « qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et les vaincus. » Ceux-là acclament les excentricités glorieuses de lord Chatham et dénigrent le rôle solide et obscur joué par lord Rockingham ; mais, tant que l'on comprendra dans le monde l'utilité d'une tradition de liberté et d'honnêteté politique fidèlement conservée, tant que l'on comprendra que c'est par la durée de ces associations de principes incarnées dans des hommes et désignées du nom de partis que les traditions politiques se transmettent et se perpétuent, il y aura toujours des esprits réfléchis et des consciences honnêtes

pour apprécier l'œuvre accomplie par lord Rockingham et pour rendre à sa mémoire le tribut d'honneur qu'elle mérite.

Entre ces divers cercles politiques flottaient plusieurs hommes trop jeunes encore ou trop secondaires pour viser aux premières places. Les uns, — comme le duc de Grafton, jeune seigneur d'esprit facile et de mœurs légères, lord Shelburne, qui devait être un jour une des intelligences politiques les plus ouvertes de son pays, et qui fut le père du vénérable marquis de Lansdowne actuel, le marquis de Granby, un des meilleurs officiers anglais de son temps, le général Seymour Conway, l'ami d'Horace Walpole, Charles Yorke, le fils de lord Hardwicke, — oscillaient de la vertu de Rockingham au génie de Chatham. D'autres s'attachaient avant tout à leurs places et servaient sous tous les pavillons ministériels. Le nombre de ceux-ci s'accrut à mesure que la désunion, s'étendant dans le parti whig, diminua, pour les consciences intéressées et les ambitieux de bas étage, les chances et les profits de la fidélité politique. Cette classe fournit à George III son point d'appui dans le parlement. On l'appela le parti des *amis du roi*.

III

George III montra, dès le premier jour de son règne, qu'il entendait que désormais aucun cabinet ne pût agir indépendamment de la volonté royale, qu'il ne voulait pas, suivant le mot de son grand-père, « qu'en Angleterre les ministres fussent le roi. » Aussitôt après la mort de George II,

les ministres se rendirent à Carlton-House, résidence du nouveau souverain. Ils furent reçus par lord Bute, qui accabla les plus importants de protestations d'amitié. Le jeune roi affecta de les recevoir l'un après l'autre avant le conseil, et leur assura que lord Bute était leur ami. Il fit lire par le duc de Newcastle le projet de son discours au parlement, dont, contre l'usage, il n'avait pas confié la rédaction aux ministres. Il y déclarait, au sujet de la grande question du moment, la guerre avec la France, qu'engagé dans une guerre sanglante avec la France, il la conduirait de manière à obtenir une paix avantageuse et durable. Pitt fut profondément blessé de cette déclaration, pour trois motifs : d'abord, cette guerre était son œuvre et sa gloire, et l'on en faisait l'objet d'un paragraphe aussi significatif dans le discours royal, sans l'avoir consulté ni même averti. On représentait cette guerre comme sanglante : « Pour ce qui concerne l'Angleterre, c'est faux, disait Pitt; nous sommes vainqueurs sans désastre, l'Angleterre est *sine clade victrix.* » Enfin l'on ne mentionnait pas les alliés, lorsqu'il était notoire que l'Angleterre leur devait tant, surtout à Frédéric II. La phrase fut modifiée dans le sens des observations de Pitt : « Je monte sur le trône, disait le roi, au milieu d'une guerre coûteuse, mais juste et nécessaire, et je m'efforcerai de la conduire de façon à produire une paix honorable et durable de concert avec mes alliés. » Le premier coup n'en était pas moins porté à l'initiative indépendante du cabinet, et d'ailleurs l'homme du roi, lord Bute, entra aussitôt dans le ministère comme secrétaire d'État.

La pierre d'achoppement fut la paix. Le roi la voulait, lord Bute la voulait ; la majorité du cabinet, ayant à sa tête les trois ducs de Bedford, de Devonshire et de Newcastle, la voulait également. Pitt et lord Temple la repoussaient;

Pitt faisait tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher les négociations d'aboutir. Il voulait, suivant son expression, « mettre la France à genoux. » Il rédigea une réponse à l'ultimatum français, qu'il apporta au cabinet non comme un document à discuter, mais comme une décision à sanctionner. Il y eut plusieurs conseils des ministres si orageux, que les ducs de Bedford et de Devonshire résolurent de ne plus assister aux réunions du cabinet. George III et lord Bute soutenaient les pacifiques et irritaient leurs ressentiments contre la tyrannie de Pitt. Le duc de Newcastle écrivait que la conduite de Pitt était aussi mauvaise, aussi injuste, aussi hostile, aussi impraticable qu'elle l'eût jamais été. Il aurait pourtant désiré que l'on retint Pitt dans le ministère. « C'est impossible, » lui répondit lord Bute. L'occasion de la rupture fut la manœuvre politique hardie et heureuse par laquelle le duc de Choiseul releva les chances de la France en s'unissant à l'Espagne et en faisant le pacte de famille. Pitt irrité exigeait que la guerre à l'Espagne fût immédiatement déclarée. A l'exception de son beau-frère, lord Temple, tous les ministres se prononcèrent contre cette résolution. Alors Pitt déclara que c'était la dernière fois qu'il siégeait dans le conseil. « J'ai été appelé au ministère, dit-il, par la voix du peuple, je lui dois compte de ma conduite, et je ne peux rester plus longtemps dans une situation qui m'impose la responsabilité de mesures qu'on ne me laisse plus diriger. » Pitt et Lord Temple donnèrent leur démission ; mais la cour eut l'habileté de couvrir de ses faveurs la retraite de Pitt. Afin de l'empêcher de tomber du pouvoir avec toute sa popularité, on donna à sa femme la baronnie de Chatham, et à lui une pension de 3,000 livres sterling. La tumultueuse Cité de Londres, dont Pitt était le héros, fut près de le brûler en effigie à cette

nouvelle. Pitt y releva son crédit par une lettre à l'alderman Beckford, qui fut publiée par les journaux, et où il exposait les motifs de sa retraite d'un ton qui annonçait de sa part une véhémente opposition contre le gouvernement.

Pitt fut remplacé à la direction de la politique étrangère par un tory, lord Egremont, qui était fils de l'un des adversaires les plus considérables de Walpole, sir William Wyndham, et qui était beau-frère de George Grenville. Il se forma dès lors au sein du ministère une espèce de junte suprême composée de lord Bute, de lord Egremont et de George Grenville ; ces trois personnages se partagèrent le gouvernement. Le pauvre duc de Newcastle se vit exclu de tout : il avait les finances et le titre auquel est ordinairement attaché en Angleterre le rang de premier ministre, il était premier lord de la trésorerie ; mais toutes les grandes affaires se délibéraient et se décidaient en dehors de son influence. Lord Bute ne le consultait sur rien et ne l'informait de rien. Malgré sa tenace passion pour les emplois, le vieux duc ne put résister longtemps au ridicule et à la honte de sa situation. Il demanda au roi la permission de se retirer. George ne fit pas même une démonstration de politesse pour le retenir. « Jamais ministre n'a été aussi brutalement renvoyé, » disait lui-même le duc de Newcastle. Une fois sa démission acceptée, le roi lui fit offrir une pension, qu'il eut la dignité de refuser. Lord Bute prit alors la trésorerie, et, de nom comme de fait, fut premier ministre.

Cependant la grande œuvre de lord Bute, la paix, allait se conclure, et avec elle allaient commencer les grandes difficultés du gouvernement dans la chambre des communes. Il s'agissait de faire voter les préliminaires de la paix. Le *leader* ministériel dans la chambre était George Grenville. La roideur de son caractère et la pesanteur de son esprit le

rendaient peu propre à ces fonctions dans un moment où le ministère avait besoin de tenir tête à d'éloquents adversaires et de gagner les votes, sinon les convictions. Lord Bute eut recours à Fox; il força George Grenville à céder à Fox la direction de la chambre des communes. Grenville n'y consentit qu'en murmurant et après avoir ennuyé le roi d'un de ses pédantesques sermons. « Monsieur Grenville, lui répondit le roi, il faut prendre des méchants pour gouverner les méchants. » Grenville s'accommoda de cette raison, mais plus encore de la promesse de la trésorerie, quand on serait sorti des embarras du moment. Lord Bute l'assurait qu'il ne garderait pas longtemps ce ministère, auquel il sentait lui-même son inaptitude : il ignorait jusqu'à la langue des finances; il était incapable de traiter avec les banquiers et les négociants qui avaient affaire à son département. Il avait insisté, disait-il, auprès du roi pour obtenir la permission de se retirer; mais ses instances avaient tellement affecté George III, qu'on le voyait quelquefois assis des heures entières, la tête dans ses mains, sans dire une parole. La princesse douairière avait supplié lord Bute d'avoir égard aux anxiétés morales du roi, et c'était le seul motif qui le retint passagèrement, disait-il, à la trésorerie en attendant qu'il pût céder la place à George Grenville.

Avec sa hardiesse naturelle et son dédain accoutumé des criailleries populaires, Fox exécuta les hautes œuvres de lord Bute. Il fit voter la paix et nettoya l'administration de tous les fonctionnaires que les whigs y avaient placés. On dit qu'en acceptant la direction de la chambre des communes, Fox avait entrepris d'acheter une majorité en faveur de la paix. Les chroniqueurs du temps assurent qu'il ouvrit le marché des votes dans son propre ministère. Les votes furent tarifés le plus bas à 200 livres sterling, et l'on prétend

que le secrétaire de la trésorerie, M. Martin, reconnut que 25,000 livres avaient été dépensées ainsi en une matinée. Fox fut aussi cruel dans la Saint-Barthélemy des fonctionnaires qu'il avait été cynique dans le trafic des consciences. Il alla jusqu'à destituer de petits commis de la douane, jusqu'à supprimer de modestes pensions de veuves. Il suffisait pour que la victime fût frappée qu'elle fût redevable de sa position à l'un des ministres disgraciés. Cette averse de destitutions fit dire assez spirituellement à un journal : « Le gouvernement a destitué tous ceux que les anciens ministres avaient mis en place, excepté le roi. » Les grands seigneurs whigs furent les premiers atteints. Les démissions de leurs emplois honorifiques leur furent réclamées. Le prince des whigs, le duc de Devonshire, se vit brutalement redemander sa clef de chambellan ; le marquis de Rockingham renvoya la sienne. George III biffa de sa propre main le nom du duc de Devonshire sur la liste des conseillers privés. Ces seigneurs et le duc de Newcastle furent révoqués de la lieutenance de leurs comtés. Quand Fox eut accompli sa tâche, il obtint son salaire. Il trouva dans la chambre des lords un refuge contre l'animadversion publique, et déroba son nom déconsidéré sous le titre aristocratique de comte Holland.

En ce moment, c'est-à-dire au commencement de 1763, la politique personnelle du roi avait fort avancé sa besogne. Les grands whigs, sauf la coterie complaisante du duc de Bedford, avaient été écartés du gouvernement. Les whigs étaient dans l'opposition, mais ils y étaient en défiance les uns des autres. Ceux du duc de Devonshire et du marquis de Rockingham gardaient un souvenir amer des hauteurs de Pitt, qui avait commencé la débâcle du parti. Pitt était l'irréconciliable ennemi du duc de Newcastle, à la perfidie

duquel il attribuait ses mésaventures. Il se mirait dans un isolement qui flattait son orgueil et dont les vapeurs de la popularité lui cachaient la faiblesse. Lord Temple et Pitt étaient brouillés à mort avec Grenville. Un incident récent avait signalé publiquement cette rupture. C'était à la chambre des communes. On discutait le budget. Il fallait faire face au passif laissé par les dépenses de la guerre. Pitt et l'opposition avaient combattu les moyens présentés par le ministère. Grenville prit la parole ; il essaya de rejeter sur Pitt, qui avait conduit la guerre, la responsabilité des embarras financiers : « Si l'honorable gentleman, dit-il d'un ton quinteux, a des objections aux taxes que nous proposons, il est tenu de nous indiquer où nous devons prendre l'argent qui nous est nécessaire. Qu'il dise où; je le répète, qu'il dise où! » De son banc, qui était en face de celui de l'orateur, Pitt, imitant le ton de Grenville, prononça le refrain d'une chanson populaire de l'époque : « Gentil berger, dis-moi où! » Puis, se levant, il pulvérisa, au milieu des rires de l'auditoire, en quelques mots sarcastiques et dédaigneux, l'apostrophe du ministre. Grenville, furieux, reprit la parole : « Si, dit-il, on peut traiter un gentleman avec ce mépris... » Il n'eut pas le temps de finir sa phrase; Pitt avait quitté son banc et traversait la chambre pour sortir, comme c'était son habitude lorsqu'un orateur ne lui paraissait pas mériter son attention. Au mot mépris, il s'arrêta, se retourna vers son beau-frère écumant et lui fit un salut ironique. « Je n'ai jamais vu de regard ni de geste si méprisant, » racontait un témoin de la scène. Le surnom de gentil berger demeura incrusté sur le masque rébarbatif de Grenville, qui certes était bien le moins pastoral des hommes.

Au milieu d'adversaires ainsi divisés, il semblait que la

politique personnelle de George III eût le champ libre. La guerre était terminée. Or la guerre est la porte par laquelle s'introduit le plus facilement ce grand trouble-fête que l'on nomme l'imprévu. Le gouvernement royal paraissait devoir se développer sans obstacle dans une ère de paix et de repos général. Les grands chefs whigs avaient le sentiment de leur faiblesse et voulaient attendre. « Il faut que nous tenions nos gens tranquilles pendant quelque temps, écrivait le duc de Devonshire au marquis de Rockingham. Il faut attendre les événements et voir venir les ministres. S'ils proposent quelque chose de mauvais, combattons-les ; sinon, laissons-les à eux-mêmes. Par ce moyen, nous gagnerons du temps pour recueillir nos forces et voir sur qui nous pourrons compter. Si nous pouvons obtenir des chefs et un corps de troupes passable, je suis pour la bataille ; mais je ne suis pas pour paraître à l'état d'opposition faible. Nous ferions une figure insignifiante au préjudice de nos amis et sans profit pour le bien public. » Mais, quand les accidents extérieurs ne l'amènent pas, les fautes des gouvernements infatués suffisent pour évoquer l'imprévu avec son cortége d'embarras et de brusques péripéties.

Lord Bute n'était pas premier ministre depuis dix mois, qu'il avait soulevé contre lui l'animadversion universelle. Il était impopulaire parce qu'il était l'auteur de la paix, et que la paix, après l'exaltation que les succès de Pitt avaient communiquée aux esprits, paraissait humiliante ; impopulaire parce qu'il avait été obligé de parer au déficit des finances laissé par la guerre, et qu'il n'y avait réussi qu'en créant un impôt sur le cidre qui lui avait attiré l'exécration des principaux comtés agricoles; impopulaire à cause de la brutalité et de la cruauté des destitutions accomplies par Fox, mais dont on lui attribuait justement la res-

ponsabilité ; impopulaire parce qu'il répandait les faveurs du pouvoir sur les tories et même sur les jacobites ; impopulaire parce qu'il était Écossais, et qu'à une rivalité séculaire de race s'ajoutait alors la haine politique inspirée aux Anglais par l'attachement invétéré que les Écossais avaient porté à la cause des Stuarts ; impopulaire enfin parce que l'opinion ne voyait en lui qu'un intrus politique conduit au premier poste de l'État, non par les longs travaux ou les succès d'une carrière publique, mais uniquement par le bon plaisir royal, en un mot parce qu'il n'était qu'un favori. Un ministre du bon plaisir, un favori ! c'est-à-dire un homme qui n'est rien par lui-même, qui, laissé à son propre mérite, ne serait pas sorti d'une stagnante obscurité, et qu'un simple caprice du maître place au-dessus de ses supérieurs de talent et de caractère et sur la tête d'une nation, c'est une vivante injure et la plus offensante qui puisse être faite à un peuple digne d'être libre et pénétré du sentiment de sa dignité. Le peuple anglais ne pardonne point et ne supporte point cette insulte. Depuis le duc de Buckingham, ce fatal mignon de Jacques Ier et de Charles Ier qui tomba sous le poignard de Felton, l'Angleterre n'avait plus connu le joug des favoris. Aussi, de toutes parts, une explosion de mépris et de colère éclata contre lord Bute. On brûlait son effigie dans les provinces, on le huait, on poursuivait son carrosse de coups de pierre dans les rues de Londres. Des pamphlétaires, excités eux-mêmes par des chefs de parti, attisaient le feu avec une ardeur chaque jour redoublée. Bientôt lord Bute n'osa plus sortir qu'avec une escorte ; puis, aussi prompt au découragement qu'il avait été facile à la témérité, au moment où ses rivaux politiques le croyaient le plus solidement établi, lorsqu'on pensait qu'un peu de fermeté suffirait pour comprimer et éteindre l'effervescence populaire, lord Bute, cé-

dant à ses propres craintes ou aux craintes de sa famille, donna brusquement sa démission.

Lord Bute, en quittant le ministère, ne songeait qu'à dérober sa personne au péril. Ni lui ni le roi, dont il conservait toute la confiance, ne voulaient changer le système inauguré avec le nouveau règne. Avant donc de rendre sa retraite publique, il avait préparé la composition du ministère qui devait lui succéder, de façon à empêcher l'union et la prépondérance des grands whigs dans le gouvernement et à conserver pour lui-même une influence occulte sur la conduite des affaires. Il fit Grenville premier lord de la trésorerie ; il appelle Grenville avec effusion, dans les lettres qu'il lui écrit à ce sujet, « Son cher George. » Son but, dans la formation du cabinet, est, d'après ses propres termes, de « rallier le concours de tous *les amis du roi* (c'est la première fois que paraît ce nom qui devait être plus tard l'étiquette de tout un parti) et d'assurer l'indépendance du souverain. » De peur que Grenville ne prît l'ascendant d'un premier ministre, lord Bute lui adjoignit les secrétaires d'État lord Egremont et lord Halifax. Les ambassadeurs des puissances étrangères furent avertis que la haute direction serait partagée entre ces trois ministres. Lord Sandwich, nommé premier lord de l'amirauté, était un gage donné à la *connexion* des Bedford, la mieux disposée pour la cour des coteries whigs. Le jeune lord Shelburne, placé à la tête du bureau du commerce, était une amorce pour retenir les amis de Fox, dans le cas où celui-ci, mécontent de n'avoir pas été admis à la délibération des nouveaux arrangements, voudrait, par dépit, passer à l'opposition. Les choses ainsi disposées, personne n'étant assez fort dans le ministère pour s'emparer d'une initiative impérieuse, lord Bute, caché derrière le rideau, espérait, avec l'aide des amis du roi, exercer

cette domination réelle qu'il couvrait du vague prétexte de l'indépendance royale.

Tandis qu'il ménageait ainsi le triomphe de la politique personnelle du roi, lord Bute ne se doutait ni ne s'inquiétait des maux que son ouvrage causerait à son pays. En donnant à George III le ministère Grenville, l'ancien premier ministre faisait du même coup à l'Angleterre un cadeau fatal. L'administration de George Grenville est le plus mauvais et le plus funeste cabinet qu'il y ait eu en Angleterre depuis la révolution de 1688. C'est ce ministère qui enfanta l'agitation de Wilkes, laquelle occupa, troubla et déshonora pendant plusieurs années, à l'intérieur, l'activité politique de l'Angleterre; c'est ce ministère qui fournit aux États-Unis le motif de leur insurrection, et qui engagea l'Angleterre dans le détestable conflit au bout duquel elle fut dépouillée de ses vastes colonies américaines. L'agitation de Wilkes, la perte de l'Amérique, furent doublement le fruit de la politique personnelle de George III. Dans les deux cas, George III s'obstina, parce qu'il prétendit que son honneur de roi était en question ; dans les deux cas, la tranquillité et la grandeur de l'Angleterre firent les frais de la manie royale, parce que George, ne voulant avoir pour ministres que des instruments, ne put avoir pour instruments que des hommes stupidement entêtés ou honteusement faibles, à qui manquaient l'autorité personnelle, cette suprématie morale qui commande dans le présent aux esprits et aux âmes, et la prévoyance, cette seconde vue du génie, qui commande pour ainsi dire à l'avenir.

L'affaire de Wilkes éclata en 1763, quinze jours après l'avénement du ministère Grenville. L'histoire de cet homme est bien connue. Il était le fils d'un riche brasseur. Élevé en gentleman à cause de sa fortune, il s'était lancé de bonne

heure dans la vie du monde, qui a toujours été mêlée en Angleterre à la vie politique. C'est ainsi que Wilkes se trouva d'abord le compagnon de plaisirs de quelques-uns des hommes que, dans la suite, il harponna le plus cruellement de sa plume de pamphlétaire et qui furent ses plus acharnés persécuteurs. Il avait été, par exemple, membre de la licencieuse confrérie de Medmenham-Abbey. Une ancienne abbaye, située dans un des plus jolis paysages des bords de la Tamise, fut choisie par une douzaine d'élégants mauvais sujets, au nombre desquels était Wilkes, pour le théâtre de leurs profanations libertines. Ces dignes enfants du mauvais XVIIIe siècle prenaient eux-mêmes par moquerie le nom de Franciscains. Ils avaient placé sur le portail de leur obscène couvent la devise rabelaisienne : « Fay ce que voudras ! » D'autres inscriptions latines ou françaises affichaient dans les bosquets et sur les murs leur impudente immoralité. Le frère Jean des Entomeures de cette abbaye de Thélême grimée à l'anglaise était sir Francis Daswhood, un riche baronnet qui devint plus tard le chancelier de l'échiquier de lord Bute. Il fallait à sir Francis, pour que l'orgie fût complète, y mêler l'épice du sacrilége. Dans les réunions de ses moines, ce futur ministre revêtait la robe de capucin et entremêlait ses débauches de cérémonies imitées du culte catholique. Si Wilkes se fit dans ce monde des amis qui ne lui servirent guère, il paya cher le droit qu'ils lui donnèrent de les mépriser ; il s'y ruina. En 1757, il avait trente ans et il était entré à la chambre des communes. Quoiqu'il eût de l'esprit et la parole leste, il n'y eut aucun succès oratoire. Il essaya du moins de tirer parti de sa situation politique ; il voulait une place : l'ambassade de Constantinople ou le gouvernement d'une colonie. Il fut refusé et attribua son déboire à lord Bute. De là sa fureur contre le favori et sa carrière de

journaliste. Wilkes fonda le *North Briton* de concert avec un *clergyman* défroqué, Churchill, qui était aussi un remarquable poëte satirique. Il fut poussé et soutenu dans sa nouvelle voie par lord Temple. Wilkes était représentant d'Aylesbury, chef-lieu du comté de Buckingham, dont lord Temple était le lord-lieutenant. Lord Temple l'avait nommé colonel de la milice du comté. La correspondance de ces deux personnages remplit la principale part des *Grenville Papers*. Wilkes y figure en disciple plein de prévenances et de déférence, Temple comme pédagogue et bailleur d'avis. L'acariâtre châtelain de Stowe se déride et prend le ton badin avec le capucin dérisoire de Medmenham-Abbey. Ce sont, de son côté, des félicitations pour les numéros salés du *North Briton*, des encouragements à la polémique du journal, des témoignages d'intérêt à l'occasion des mésaventures qui pleuvent sur l'écrivain; du côté de Wilkes, des demandes continuelles d'argent auxquelles le généreux lord répond par des lettres de change de 100, 200, 500 livres sterling.

Le *North Briton* déchirait à outrance la politique personnelle du roi, lord Bute, George Grenville, tous les complaisants du favori et surtout les Écossais. Une innovation qui paraît insignifiante aujourd'hui fit la fortune du journal. Jusqu'à cette époque, les journaux ne désignaient que par les initiales les personnages politiques qu'ils discutaient; Wilkes les nomma en toutes lettres, et cette hardiesse décida la faveur publique. La virulence était tout le talent de Wilkes; il en était de son style comme de cette éloquence soufflée des pamphlétaires qui paraît quelque chose d'énorme tant qu'elle est gonflée par la passion du moment, et que plus tard, après la passion refroidie, on est surpris de trouver si plate et si sèche. Chez Wilkes, d'ailleurs, l'intérêt

excité par l'homme portait et grandissait l'écrivain. Ardent comme un joueur, audacieux comme un désespéré, souple et gai comme un sceptique épicurien, Wilkes possédait de plus cette sorte d'instinct dramatique indispensable aux hommes qui veulent jouer un rôle populaire. Il savait que l'intérêt s'attache au péril, et que, pour attirer et conserver sur soi l'attention et les haletantes sympathies de la foule, il faut toujours avoir l'air de côtoyer l'abîme et de frôler la catastrophe. Donc il recherchait le scandale qui frappe l'attention, il appelait le danger qui émeut la sympathie, et il s'y comportait avec cette bonne grâce et cette bonne humeur qui charment la multitude en l'étonnant. Ses débuts dans la notoriété furent signalés par deux duels, le premier avec lord Talbot, ridiculisé par le *North Briton*. « Combien de coups de pistolet échangerons-nous ? demandaient à Wilkes les témoins de lord Talbot en allant sur le terrain. — Autant que vous voudrez, » répondit Wilkes. Lord Talbot se contenta d'une seule balle inutile et alla boire deux bouteilles de Claret avec Wilkes au cabaret voisin. L'autre duel fut plus sérieux. Le *North Briton* avait traité de vil suppôt du pouvoir un M. Samuel Martin, membre de la chambre des communes et secrétaire de la trésorerie. M. Martin dit dans la chambre qu'il ne connaissait pas l'auteur de l'article, mais qu'il le tenait pour un lâche gredin. Wilkes lui envoya ce billet : « Pour vous ôter, quant à l'auteur, tout prétexte d'ignorance, je vous dirai à l'oreille que tous les passages du *North Briton* où vous avez été nommé ont été écrits par votre humble serviteur John Wilkes. » Martin et Wilkes se battirent. Wilkes reçut une balle dans la poitrine ; mais Martin fut traité d'assassin par le public. On disait qu'il était allé au tir six mois de suite avant de défier son homme.

Wilkes était bien la guêpe faite exprès pour exaspérer des tempéraments susceptibles comme ceux de George III, de lord Bute, de Grenville. Le ministre fit saisir le quarante-cinquième numéro du *North Briton*, où le discours par lequel le roi avait clos la session de 1765 était violemment critiqué. Un mandat d'amener général (*general warrant*) fut lancé, sans désigner nominativement personne, contre tous ceux qui auraient pris part à la rédaction, à l'impression et à la publication du libelle. Wilkes fut arrêté comme auteur de l'écrit incriminé ; mais Wilkes était membre du parlement et en cette qualité inviolable : il réclama son privilége. Conduit à la Tour, il nargua le secrétaire d'État, lord Egremont, en lui demandant d'être enfermé dans la chambre où avait été placé comme jacobite le père de lord Egremont, sir William Wyndham. Pour flatter et irriter la passion populaire, il demanda aussi à n'être pas mis dans les chambres qui avaient été données aux Écossais rebelles de 1745. L'arrestation de Wilkes produisit dans Londres une émotion ardente. De grands seigneurs whigs, à la tête desquels était naturellement lord Temple, affectèrent d'aller voir Wilkes à la Tour. Lord Temple publia même en faveur de son ami une brochure contre la saisie des papiers privés. De toutes parts on s'éleva contre l'arbitraire des mandats d'amener lancés en général, sans désignation nominative de l'inculpé, contre les *general warrants*. La question fut promptement jugée. Wilkes invoqua la juridiction de la cour des *plaids* communs, à la tête de laquelle était un magistrat libéral, fervent ami de Pitt, sir Charles Pratt, qui devint plus tard lord Camden et grand chancelier. La foule des partisans de Wilkes encombrait la cour pendant le procès. Enfin le lord *chief-justice* prononça l'illégalité des *general warrants* et ordonna la mise en liberté de Wilkes. Alors le ministère fit

expulser Wilkes de la chambre des communes comme indigne et le mit hors la loi.

On sait le reste. Aux élections générales qui suivirent, Wilkes fut élu par le comté de Middlesex. La chambre, poussée par le gouvernement, cassa l'élection. Wilkes fut réélu ; la chambre, le frappant d'incapacité, admit à sa place son concurrent, qui n'avait eu qu'un nombre de voix ridicule. L'opinion de Londres se souleva contre cette usurpation parlementaire. Wilkes eut à sa disposition tous les emplois et les honneurs électifs. Il fut alderman de la Cité, shériff du Middlesex, lord-maire de Londres. Des souscriptions furent ouvertes en sa faveur sous prétexte de payer les frais de ses procès et de l'indemniser de ses pertes. Il finit par avoir la lucrative sinécure de chambellan de la Cité, qu'il garda jusqu'à sa mort, en 1797. Pendant dix ans, la lutte de Wilkes et du gouvernement occupa et passionna le public, fut une occasion d'émeutes, remplit la presse, défraya les discussions parlementaires et rabaissa le crédit de la chambre des communes. L'aveuglement, la maladresse et l'obstination du roi et des « amis du roi » furent cause que le nom de Wilkes, uni par une sacrilége association au nom de la liberté, — Wilkes et la liberté ! — demeura pendant dix ans la devise de l'opinion libérale. On reproche souvent à cette pauvre liberté l'infamie des hommes dans lesquels le hasard personnifie parfois sa noble cause ; mais ce malheur lui est commun avec la religion et la morale, et la liberté, pas plus que la morale et la religion, n'est responsable des étranges défenseurs que les circonstances lui apportent. Tandis que Wilkes s'abritait derrière la liberté, il était précisément dénoncé et persécuté au nom de la morale par un de ses anciens compagnons de débauches, lord Sandwich, dont les mœurs étaient un scandale public, ce qui faisait

dire ironiquement à lord Chesterfield : « C'est un grand bonheur que M. Wilkes, le défenseur intrépide de nos droits et de nos libertés, soit hors de danger et puisse vivre encore pour combattre et écrire à leur profit, et ce n'est pas un moindre bonheur que Dieu ait suscité le comte de Sandwich pour venger et propager la vraie religion et la morale ! Ces deux bénédictions feront justement époque dans les annales de notre pays ! » L'événement a montré à qui devait être imputée l'odieuse importance donnée à Wilkes : quand le gouvernement, lassé de la lutte, ne s'opposa plus à la rentrée de Wilkes dans la chambre des communes, la popularité de Wilkes s'évanouit, et Wilkes devint ministériel. A la fin de sa vie, il allait aux réceptions du roi, il y trouvait un accueil gracieux. Le roi, dans une de ces rencontres, lui ayant fait une question au sujet du *serjeant* Glynn, qui avait été son avocat et son associé dans ses démêlés avec le gouvernement, Wilkes répondit : « Je vous en prie, sire, n'appelez pas le *serjeant* Glynn mon ami. Il était *wilkite*, et je puis assurer à Votre Majesté que je ne l'ai jamais été. » Cette répudiation effrontée de lui-même est le dernier mot par lequel l'impudent démagogue ait pris congé de l'histoire.

Grenville commença son ministère par l'affaire de Wilkes ; il le finit par l'affaire d'Amérique. L'idée de taxer l'Amérique n'était pas nouvelle ; elle avait été proposée à sir Robert Walpole au moment où ce ministre devenait impopulaire. Walpole répondit à l'avis par une saillie de bonne humeur : « J'ai contre moi la vieille Angleterre ; croyez-vous que j'irai maintenant me mettre la nouvelle Angleterre sur les bras ? » Un sous-secrétaire d'État qui servait sous Grenville avait l'habitude de dire après l'indépendance des États-Unis : « M. Grenville a perdu l'Amérique parce qu'il lisait les dépêches américaines ; s'il avait fait comme ses prédécesseurs,

qui ne les ouvraient pas, ce malheur ne serait point arrivé. » Grenville fut conduit par trois idées à la résolution de taxer l'Amérique. Obligé de justifier à ses propres yeux sa rupture avec Pitt, son grand cheval de bataille était les profusions financières qu'il attribuait à la politique belliqueuse du grand ministre. Partant de là et de la nécessité de trouver des ressources, Grenville cherchait, comme on dit, à faire flèche de tout bois ; or, à la lecture des dépêches américaines, il lui était venu à l'esprit que, puisque la dernière guerre avait été engagée à cause des colonies américaines et avait été très-avantageuse à ces colonies, il était logique et juste qu'une partie des charges laissées par la guerre fût supportée par l'Amérique. Ceci posé, Grenville, infatué des priviléges du parlement anglais, s'imagina qu'il n'y avait qu'à établir par un acte du parlement l'impôt qu'il avait résolu de lever en Amérique. Comme l'ouverture par laquelle les idées entraient dans l'esprit de Grenville était fort étroite, une fois entrées, elles n'en sortaient plus. Son plan arrêté, Grenville n'en voulut pas démordre. L'intérêt financier engagé dans la question était minime. Grenville ne comptait pas tirer plus de 100,000 livres sterling du droit de timbre auquel il assujettisait l'Amérique. Ce n'était pas non plus le chiffre de l'impôt qui effrayait les Américains ; ils protestaient contre la nature de la taxe et déniaient à la métropole le droit de les y soumettre. Les colonies sont unies aux métropoles par deux intérêts, un intérêt politique et un intérêt commercial. Les colonies d'un État libre doivent donc recevoir la loi de la métropole pour tout ce qui concerne la politique générale et l'intérêt commercial ; les lois civiles et politiques et les lois de douane, c'est la métropole qui les promulgue ; les colonies n'ont qu'à les exécuter. Voilà ce qu'admettaient les Américains ; mais, s'appuyant sur ce prin-

cipe de la liberté anglaise qu'un citoyen ne peut être soumis à une taxe que par une assemblée où il est représenté, ils niaient que le parlement métropolitain eût qualité pour voter des lois financières qui leur fussent applicables. Ils ne refusaient pas de venir au secours des finances obérées de la métropole, mais ils voulaient que ce fût par le vote libre de leurs assemblées et non par une loi coercitive venue d'Angleterre. Franklin, qui fut, au début du conflit, délégué par la Pensylvanie auprès du gouvernement anglais, écrivait longtemps après : « Si M. Grenville, au lieu de sa loi du timbre, eut fait appel aux assemblées des états, je suis sûr qu'il eût obtenu plus d'argent des colonies sous forme de dons volontaires qu'il n'en attendait lui-même de ses timbres ; mais il préféra la contrainte à la persuasion. » Grenville, avec sa rogue opiniâtreté, déplaça la question. D'une affaire de finances il fit une affaire de logique et de théorie parlementaire. « Vous prétendez, disait-il à ses adversaires, que le parlement peut voter des lois de douane pour les colonies, mais non des impôts ? Les actes votés par la chambre des communes et la chambre des lords, et sanctionnés par le roi, sont des lois et ont force de loi dans tout l'empire ; refuser d'y obéir, c'est se mettre en rébellion ; contre la rébellion, il n'y a que la force. » Grenville pouvait avoir pour lui l'apparence logique et la légalité littérale ; mais il oubliait qu'un raisonnement bien déduit peut mener à l'absurde, suivant les prémisses ; il oubliait que l'observation des formes n'est pas tout dans une loi, et qu'une fois la légalité d'une mesure démontrée, il reste à savoir si la pensée politique de cette mesure est sensée ou folle, prudente ou dangereuse. Grenville put croire jusqu'à sa mort qu'il avait fait un bon syllogisme et qu'il était irréprochable sur le terrain de la légalité. S'il eut assez vécu, l'indépendance

des États-Unis lui eût prouvé qu'il avait fait de la détestable politique.

Tels furent les deux actes principaux du ministère de George Grenville, dont les développements et les conséquences remplirent les vingt premières années du règne de George III. Cependant, avant même que l'on pût prévoir les désastreux effets de la politique de Grenville, quelques semaines seulement après la formation de son ministère, lord Bute et le roi avaient repris vis-à-vis des chefs principaux des partis leur sourd travail d'amusement et de division. Chose curieuse, au moment où il annonçait sa retraite des affaires, lord Bute écrivait au duc de Bedford : « Il y a une chose à laquelle le roi est décidé, c'est de ne souffrir, sous aucun prétexte, que ces ministres du dernier règne, qui ont tenté de l'enchaîner et de l'asservir, rentrent jamais à son service tant qu'il vivra et qu'il tiendra le sceptre. » Ceux auxquels lord Bute faisait allusion étaient Pitt et les whigs du duc de Devonshire et du duc de Newcastle ; mais, quelques semaines après, lord Bute, ne trouvant pas dans Grenville les complaisances auxquelles il s'était attendu, pour intimider et assouplir les nouveaux ministres ou pour amollir l'opposition par le mirage du pouvoir, faisait offrir successivement le ministère à Pitt, au duc de Newcastle et à lord Hardwicke. Quelques mois plus tard, lord Egremont, un des membres du triumvirat, mourait subitement, et sa mort était l'occasion d'une bizarre crise ministérielle. Lord Bute s'adressa directement à Pitt. Le grand *commoner* répondit qu'il ne travaillerait à la formation d'un cabinet que sur l'invitation directe du roi. George III le manda au palais de Buckingham par une lettre ouverte. Pitt s'y rendit en plein midi dans sa chaise à porteur, dont la caisse, accommodée à ses membres goutteux, avait une forme si originale,

que le peuple la reconnaissait, comme si le nom de Pitt y eut été inscrit. Tout Londres sut que Pitt était resté plusieurs heures en audience particulière auprès du roi. Grenville ne fut averti de ce qui se passait que par la vue de la chaise, qu'il trouva à la porte du palais au moment où il y allait pour son travail quotidien. Il eut l'ennui et l'humiliation de faire antichambre, tandis que le roi était enfermé avec celui qu'il pouvait regarder comme son successeur. Pitt énuméra au roi ses exigences; le roi eut l'air de l'encourager, répéta cependant qu'il fallait qu'il eût soin de son honneur, et le remit au lendemain. Dans la soirée, George III eut une entrevue secrète avec Grenville, et montra pour les conditions de Pitt une répugnance dans laquelle le ministre menacé le confirma de toutes ses forces. Pitt, loin de se douter qu'il était joué, avait fait venir à Londres les personnages importants du parti whig. Il se présenta le lendemain à l'audience royale avec la liste d'un ministère complet. Tous les grands whigs y figuraient, lord Temple, lord Hardwicke, lord Rockingham, le duc de Newcastle, le duc de Devonshire. Après avoir discuté quelque temps les noms qu'on lui proposait, George III coupa court à l'entretien en disant: « Eh bien ! monsieur Pitt, je vois que cela ne peut pas aller. Mon honneur est compromis, et il faut que je le maintienne. » Cette alerte ne produisit pas sur Grenville l'effet d'intimidation que lord Bute et le roi s'en étaient promis. Grenville, après l'avortement de Pitt, se crut l'homme nécessaire; il se fortifia par l'alliance du duc de Bedford, auquel il donna la présidence du conseil, accabla le roi de sermons peu polis sur ses devoirs envers ses ministres, et lui arracha le désaveu nullement sincère, mais humiliant, de l'ascendant du favori écossais.

Ceci se passait dans l'été de 1763. George III fut décou-

ragé de son échec. Pendant près de deux années, il n'osa renouveler sa tentative. Dans ce temps-là, les incidents de l'affaire de Wilkes agitaient l'Angleterre, et les troubles d'Amérique commençaient; ce ne furent point pourtant ces tristes complications qui ébranlèrent le ministère Grenville. Contre Wilkes et contre l'Amérique, Grenville eut pour lui le roi d'abord et avec le roi la majorité du parlement. Cependant, en 1765, George III ne put plus tenir contre les façons pédantesques du rogue ministre. A bout de patience, il supplia son oncle, le duc de Cumberland, qui se tenait à l'écart et patronait dans sa morose retraite les principes et les hommes de l'opposition, de venir à son secours. Le duc de Cumberland n'aimait point Pitt, mais il subissait la pression de l'opinion publique, qui appelait le grand *commoner* à la tête du gouvernement. Le vainqueur de Culloden se chargea donc de l'humble office de négociateur entre le roi et l'altier plébéien. Le but du duc de Cumberland était de rallier dans le ministère toutes les grandes influences whigs autour du génie de Pitt. Il s'en ouvrit aux chefs du parti, à lord Rockingham, au duc de Newcastle, au duc de Grafton, qui se déclarèrent prêts à le seconder. Sur la prière du roi, il alla voir lui-même Pitt, que la goutte retenait dans sa résidence de Hayes. Pitt, pour réponse, dicta son ancien programme : la faculté pour lui de former en Europe un système d'alliances contre le pacte de famille; la promesse que les officiers et fonctionnaires destitués seraient rétablis dans leurs emplois; le concours du roi pour faire déclarer l'illégalité des *general warrants* et apaiser ainsi l'agitation dont Wilkes était le prétexte. George allait accepter ces conditions; mais lord Temple, qui voulait que le roi se rendît à sa merci, refusa le ministère. Pitt, qui avait vis-à-vis de lui des obligations de fa-

mille et même d'argent, se crut forcé de céder aux répugnances de son beau-frère. On dit que ce fut à contre-cœur, et qu'après avoir signifié son refus aux avances de la cour, il se tourna vers lord Temple, et avec tristesse lui répéta les vers de Virgile :

> Extinxit te meque, soror, populumque patresque
> Sidonios, urbemque tuam.

Ce nouvel échec fut l'occasion des plus insupportables tracasseries pour George III de la part de Grenville. Cette fois, Grenville et le duc de Bedford, se croyant maîtres du roi, allèrent jusqu'à lui porter une remontrance écrite, dont ils lui infligèrent la lecture, qui dura plus d'une heure : « Si je n'avais fondu en eau, disait le roi en parlant de cette avanie, j'aurais suffoqué d'indignation. » Son parti fut pris. Tyrannisé par ceux dans lesquels il n'avait cherché que des instruments, il espéra trouver du moins un soulagement en changeant de maîtres. Il fit encore un appel aux whigs par l'intermédiaire du duc de Cumberland. Ceux-ci décidèrent, dans une réunion à laquelle assistèrent dix-huit de leurs meneurs, qu'ils se rendraient aux vœux du roi ; ils crurent que leurs devoirs envers le pays ne leur permettaient pas de suivre plus longtemps Pitt et lord Temple dans leur ambitieuse abstention. Un ministère fut formé sous la direction du marquis de Rockingham et sans le concours de Pitt.

Le sort du ministère Rockingham est un des exemples les plus décourageants de l'impuissance dont sont trop souvent frappées en politique les bonnes intentions et les bonnes actions. Ce ministère ne dura qu'un an ; mais, en une année, il fit les deux choses qui auraient prévenu les malheurs vers lesquels marchait l'Angleterre, si le sort d'un peuple ne tenait qu'aux mesures de son gouvernement, s'il ne subissait

plus encore l'influence des accidents qui naissent de la mobilité des faits et du caractère des hommes. Le marquis de Rockingham fit abroger la loi du timbre qui avait soulevé l'Amérique ; il fit passer une loi déclarative dans laquelle le parlement abandonnait le droit de taxer les colonies : voilà pour l'Amérique. Il fixa la législation des *warrants* dans le sens libéral : voilà pour l'Angleterre. Si son ministère eut pu vivre, l'agitation de Wilkes n'eût plus eu de prétexte, l'affaire d'Amérique était terminée, la séparation des États-Unis n'eût point eu lieu. Mais le ministère Rockingham péchait par le talent ; c'était ce qu'on appelle un gouvernement faible. « C'est un ministère d'été, » disait Charles Townshend, un de ses plus spirituels adversaires. Lord Rockingham ne pouvait tirer sa force d'existence que de l'une de ces deux sources : ou de la popularité qui est la confiance publique, ou de la confiance du roi. Or il fut battu en brèche des deux côtés. La confiance du public appartenait à Pitt, la confiance du roi appartenait à lord Bute ou aux sectateurs de sa doctrine. Pitt affaiblit ce cabinet honnête et intelligent en lui marchandant son concours à l'origine, et en refusant d'y entrer dans la suite, malgré les instances désintéressées du marquis de Rockingham, qui lui offrait de lui céder la place de premier ministre. Dès la première séance de la session de 1766, il affecta de marquer sa place à l'écart et au-dessus du ministère. Il le fit avec sa brusquerie originale et pittoresque : « Je me tiens ici à cette place, dit-il en se levant pour parler sur l'adresse, seul et sans liaisons politiques. Quant au dernier ministère, — et il se tourna vers Grenville, qui siégeait près de lui, — toutes les mesures importantes qu'il a prises ont été radicalement mauvaises. Quant aux *gentlemen* d'à présent, pour ceux du moins que j'ai sous les yeux, — ici il regarda le *leader* du cabinet dans la chambre

des communes, le général Conway, — je n'ai contre eux aucune objection; je n'ai jamais été trahi par eux! Leur caractère est irréprochable; mais néanmoins, j'aime à être explicite, je ne peux leur donner ma confiance. Pardonnez-moi, Messieurs, reprit-il aussitôt en s'inclinant devant les ministres, la confiance est une plante qui croît lentement dans un cœur âgé; la jeunesse seule est la saison de la crédulité! » Toute la conduite de Pitt durant cette session prouva qu'il était prêt désormais à accepter le pouvoir, pourvu qu'il lui fût offert par le roi lui-même et qu'on le laissât maître de composer le cabinet à son gré. Cette attitude détacha de lord Rockingham quelques-uns de ses propres collègues, le duc de Grafton entre autres : attirés par l'ascendant de Pitt, ils espéraient qu'un puissant et durable ministère allait enfin s'établir avec le prestige de ce grand nom. De son côté, George III ne pardonnait pas au marquis de Rockingham ses concessions aux colonies américaines. Un grand nombre d'amis du roi, des hommes attachés à sa personne, quelques membres de l'administration que lord Rockingham avait été forcé par George III de conserver dans leurs places, votaient systématiquement contre les mesures ministérielles. Lord Rockingham ne tenait à vivre que pour accomplir ce qu'il regardait comme sa mission, la pacification de l'Amérique. Quand le sort de ses bills sur les colonies cessa d'être compromis, le marquis de Rockingham se montra moins patient à l'endroit de ces trahisons de cour. Il parla d'un ton ferme à George III, et demanda l'autorisation de faire un exemple en destituant certains membres de l'administration qui s'autorisaient du nom du roi pour voter contre le ministère. George III, avec une duplicité dont ses propres lettres, recueillies dans l'ouvrage du comte d'Albemarle, portent témoignage, essaya d'abord d'amuser et de

rassurer le marquis de Rockingham ; mais bientôt, aidé du lord chancelier Northington, il noua une intrigue qui amena la dissolution du cabinet, et Pitt devint ministre.

Le second ministère de Pitt est, comme on sait, la page la plus triste de la vie de ce grand homme. Ce fut en juillet 1766, après la fin de la session, que Pitt fut chargé de former un ministère. Pitt remplit sa mission de façon à rester le dictateur plutôt que le chef du cabinet. Lord Temple, qui voulait avoir une part dans cette dictature, se la voyant refuser, rompit avec son beau-frère. Pitt garda seulement de l'administration qu'il venait de supplanter les ministres qui avaient salué d'avance sa suprématie. Séparé des whigs de Rockingham, il ne put gagner ceux du duc de Bedford, lesquels voulaient entrer au pouvoir tous ensemble ou pas. A très-peu d'exceptions près, son cabinet se trouva composé de ses amis et admirateurs personnels : les membres les plus considérables étaient le duc de Grafton, qui fut premier lord de la trésorerie; lord Shelburne, secrétaire d'État; lord Camden, chancelier; le général Conway, *leader* de la chambre des communes ; Charles Townshend, chancelier de l'échiquier. Soit à cause de ses souffrances habituelles, qui l'empêchaient de se livrer à un travail assidu, soit pour n'avoir à s'occuper que de la direction suprême des affaires, Pitt ne prit pour lui que la sinécure du sceau privé. Il quitta en même temps la chambre des communes et entra dans la chambre des lords avec le titre de comte de Chatham. Il est curieux de voir l'effet de la formation de ce ministère sur la situation personnelle de Pitt d'abord, ensuite sur les affaires de l'Angleterre et sur la politique personnelle du roi.

Le seul fait de son entrée à la chambre des lords amoindrit Pitt. Il désertait le théâtre de sa puissance, la chambre

des communes ; il abdiquait cette sorte de royauté que désignait le titre de *great commoner*; il reniait ce mouvement d'opinion populaire qui personnifiait en lui la gloire et l'orgueil des classes plébéiennes ; il déroutait la renommée en éteignant dans le nom aristocratique, mais nouveau, de lord Chatham la resplendissante célébrité du nom roturier de Pitt : le Titan cessait de toucher la terre. Dans le public, parmi ses amis, au sein de sa famille, tout le monde eut le sentiment de cette faute. La Cité de Londres, qui était la citadelle de la puissance politique de Pitt, avait résolu de célébrer par une illumination sa rentrée au pouvoir; quand on apprit que l'homme du peuple s'était transformé en pair d'Angleterre, la fête fut contremandée. Ses collègues furent stupéfaits et effrayés lorsqu'ils surent que leur chef abandonnait la chambre des communes. Dans sa famille, son second fils, William Pitt, celui qui devait être l'adversaire de la révolution française et de Napoléon, et qui n'avait alors que sept ans, signala l'erreur de son père avec un piquant mélange de naïveté enfantine et de précocité : « Je suis heureux, dit-il à son précepteur, de n'être pas l'aîné : je pourrai servir mon pays dans la chambre des communes comme papa. » Un des plus étranges accidents que l'on puisse rencontrer dans la vie d'un grand homme déroba bientôt à Pitt l'usage de ce pouvoir suprême auquel il avait aspiré avec tant d'orgueil, qu'il venait de saisir après tant d'efforts et qu'il s'était réservé avec des précautions si jalouses. Chatham était ministre depuis six mois et la session de 1767 commençait, lorsqu'une maladie inexplicable lui enleva l'exercice du pouvoir. L'on avait déjà remarqué depuis quelque temps dans la conduite de lord Chatham certaines allures qui frisaient l'extravagance. Sa fortune était médiocre; il menait cependant un train de prince. Il ne

voyageait qu'avec un cortége de domestiques. Il avait eu la fantaisie de planter des cèdres dans la propriété de Burton-Pynsent, qui lui avait été léguée récemment par un de ses admirateurs. Il fit venir les cèdres en poste de Londres et fit travailler aux plantations, même la nuit à la lueur des torches. Il avait loué aux environs de Londres une villa, où il s'était établi avec un luxe démesuré; à chaque heure du jour un dîner y était préparé, afin qu'on pût lui servir à tout moment, suivant le caprice de son estomac, un repas à point. Il tomba tout à fait malade à Bath. Il partit pour Londres, mais fut forcé de s'arrêter quelques semaines dans une auberge de la route, dont il fit habiller les nombreux domestiques à sa livrée. Revenu à Londres, il s'enferma chez lui, ne voulut plus voir personne ni entendre parler d'aucune affaire. Cette maladie soudaine est encore aujourd'hui une énigme. De nombreux contemporains de Pitt et certains historiens ont cru qu'elle était supposée, que c'était un prétexte dont lord Chatham avait essayé de couvrir sa retraite devant les dégoûts et les difficultés du pouvoir. Il est plus probable que Chatham fut réellement en proie à une de ces crises d'abattement moral et de prostration physique auxquelles sont exposées par moments les natures nerveuses. Cet indéfinissable état de corps et d'âme dura dix-huit mois. Lord Chatham n'en fut guéri que par le retour de son ancienne maladie, la goutte. Pendant ces dix-huit mois, lord Chatham conserva le nom de premier ministre, mais il n'eut aucune communication avec ses collègues ni avec le roi sur les affaires publiques. Ses collègues, souvent embarrassés, essayèrent, dans les premiers temps, d'arriver jusqu'à lui, mais ils ne parvenaient point à rompre la claustration dans laquelle leur chef cachait son spleen. Le roi lui-même, ne pouvant obtenir que Chatham vînt le

voir, le prévint qu'il irait personnellement lui rendre visite. Alors seulement, pour détourner cette menace, Chatham consentit à recevoir le duc de Grafton. « Quoique je m'attendisse, racontait le duc au sujet de cette entrevue, à trouver lord Chatham très-malade en effet, sa situation était différente de celle que je m'étais imaginée. Ses nerfs et son moral étaient affectés à un degré effrayant, et la vue de ce grand esprit affaissé et ainsi affaibli m'aurait rempli de douleur lors même que je n'aurais pas éprouvé depuis longtemps un sincère attachement pour la personne et le caractère de lord Chatham. L'entrevue fut très-pénible. » Lord Chatham demanda en grâce à ses collègues de rester au pouvoir et d'attendre son rétablissement. Le roi lui écrivit pour le tirer de cette sombre torpeur, en lui peignant les nécessités politiques du moment : « De tels objets auraient réveillé les grands hommes des anciens âges ; ils vous obligent à secouer les restes de votre indisposition. » Il répondit au roi par la main de lady Chatham : « Avec une santé si délabrée qu'elle me rend toute application d'esprit impossible, je me jette aux pieds de Votre Majesté, j'implore votre indulgence et votre compassion, et vous supplie de ne point exiger d'un serviteur dévoué et infortuné un travail qu'il ne pourrait, dans son état de faiblesse, rendre digne de la considération de Votre Majesté. » Pour échapper plus sûrement aux obsessions, il se fit transporter dans sa maison de campagne à Hayes. Un contemporain décrit ainsi la vie intérieure de lord Chatham à cette époque : « C'est l'abattement de corps et d'esprit le plus complet. Il demeure toute la journée devant une table, la tête dans ses mains ; il ne permet à personne de rester dans sa chambre, frappe lorsqu'il veut quelque chose, et, après avoir dit ce dont il a besoin, renvoie d'un signe la personne qui a répondu à son appel. » Même

quand le moral commençait à se rétablir en lui, si l'un des rares amis qu'il continuait à recevoir venait à faire allusion à la politique, il tressaillait, tremblait de la tête aux pieds, fondait en larmes et coupait la conversation. La bizarre mélancolie de ce Nabuchodonosor parlementaire cessa vers la fin de 1768. Le premier usage qu'il fit de la santé fut d'envoyer au roi sa démission de premier ministre.

Voilà ce que fut le ministère pour lord Chatham. On va voir ce que fut le ministère formé par lord Chatham pour les affaires de l'Angleterre et la politique personnelle du roi. Certes, lord Chatham fut bien puni par les résultats de son œuvre des superbes dédains dont il avait accablé l'honnête administration du marquis de Rockingham. Les deux grandes questions dont lord Rockingham avait débarrassé l'Angleterre,— l'Amérique et Wilkes,— furent réveillées par les collègues que Pitt s'était choisis, et la politique de George III prévalut. La maladie et l'éloignement de lord Chatham enlevèrent au ministère le lien puissant qui en serrait les éléments hétérogènes, la main vigoureuse dont il avait besoin pour garder son unité et suivre une impulsion régulière et sûre. Le duc de Grafton suppléa lord Chatham dans la première place; il n'était de force ni à résister au roi ni à contenir ses collègues. Le ministère ne fut plus qu'une association d'égaux, chacun se mettant à tirer de son côté et cherchant à faire figure pour son compte. Un incident, conséquence de cette anarchie ministérielle, ralluma la crise américaine. Parmi les collègues de Pitt, le plus brillant et celui auquel le contrôle du chef était le plus nécessaire était le chancelier de l'échiquier Charles Townshend. Après l'entrée de Pitt dans la chambre des lords, Townshend demeurait le premier orateur de la chambre des communes. Townshend était un homme jeune dont la pratique des af-

faires avait de bonne heure développé et assoupli la merveilleuse facilité, étincelant d'esprit, mais indécis, léger, imprudent, qui semblait ne chercher dans la politique que l'ostentation et l'amusement de son talent, en un mot un artiste parlementaire et non un homme d'État. Quand Chatham ne fut plus là, Townshend se permit des espièglerie d'écolier échappé. Une de ses boutades les plus fameuses fut un discours que l'on appela le discours au champagne de Charles Townshend. « C'était, dit Horace Walpole, témoin de cette scène extraordinaire, un torrent d'esprit, de talent, d'*humour*, de science, d'absurdité, de vanité et de fiction, relevé de toutes les grâces de la comédie, du bonheur des allusions et des citations, et de la bouffonnerie de la farce. De la question à l'ordre du jour, l'enquête sur l'Inde, pas une syllabe ! Ce fut une esquisse du temps, une peinture des partis, de leurs chefs, de leurs espérances et de leurs défauts. Ce fut l'éloge et la satire de lui-même, et il excita de tels murmures d'étonnement, d'admiration, d'applaudissement, de rire, de pitié et de mépris, que rien n'est si vrai que le mot par lequel il conclut en parlant du gouvernement : il dit qu'il était devenu ce qu'on l'a souvent appelé lui-même, une girouette ! — Pendant plusieurs jours, on n'a su parler d'autre chose. On ne pouvait s'aborder sans se demander : « Avez-vous entendu le discours au champagne de Charles Townshend? Pour ma part, je proteste que c'est le plaisir le plus singulier du genre dont j'aie jamais joui. » Or, un jour que l'on discutait le budget et que Charles Townshend était en veine de discours au champagne, comme on le harcelait de questions sur la manière dont il se proposait de combler le déficit des recettes, il répondit étourdiment qu'il trouverait des moyens innocents de tirer quelque revenu des colonies

américaines. Aucun de ses collègues n'avait été averti de cette téméraire déclaration. Pour tenir son engagement, il proposa quelques taxes sur le verre, le papier, le thé, qui, d'après son propre calcul, ne devaient pas produire plus de 40,000 livres sterling. Le gouvernement, n'osant pas se défaire de Townshend, fut obligé de le suivre dans son incartade. A la nouvelle de la création de ces impôts, l'Amérique prit feu ; quand on voulut les lever, elle s'insurgea ; quand on voulut réprimer l'insurrection par les armes, elle proclama son indépendance ; mais Charles Townshend, qui mourut peu de temps après, ne vit pas les suites de sa folle imprudence.

Au moment où Chatham donnait sa démission et où le duc de Grafton prenait le titre de premier ministre, l'agitation de Wilkes recommença. Aux élections générales de 1768, Wilkes fut nommé représentant du comté où se trouve Londres, le Middlesex. George III, comme le prouve une lettre de lui à lord North, qui succéda à Charles Townshend à la chancellerie de l'échiquier, fit de l'expulsion de Wilkes une question d'honneur personnel. Cette expulsion, proposée par le ministère, fut prononcée par la chambre des communes. Quatre fois le comté de Middlesex élut Wilkes, trois fois la chambre des communes, excitée par le gouvernement, annula l'élection ; la quatrième fois, se substituant aux électeurs, elle prononça l'admission du concurrent de Wilkes, qui n'avait réuni qu'un nombre insignifiant de suffrages. Alors on vit se lever un ouragan d'opposition. Tous les hommes éminents du parlement, depuis lord Chatham jusqu'à lord Rockingham dans la chambre des lords, depuis Burke jusqu'à Grenville lui-même dans la chambre des communes, défendirent la constitution violée dans la souveraineté électorale. Le ministère du duc de Grafton fut

emporté par cette tempête. Le roi et la majorité de la chambre des communes, dominée par l'influence de la couronne, tinrent bon ; mais, par un curieux contre-coup, l'action et le triomphe de la politique personnelle du roi, en cette circonstance, devaient ouvrir dans la vie politique de l'Angleterre un champ nouveau à l'élément démocratique. Jusqu'à cette époque, la démocratie n'avait guère figuré dans le jeu de la constitution anglaise par une action directe et des procédés distincts. La vie politique se partageait entre la couronne et l'aristocratie. L'intervention du peuple dans les élections était faussée par les bourgs pourris. Les débats du parlement, dont la publication était interdite, arrivaient à l'opinion publique sous une forme allégorique, à de rares intervalles, et demeuraient sans influence. L'excitation communiquée aux esprits par l'agitation de Wilkes changea les choses. Les journaux, écrits avec une passion et un talent dont les *Lettres de Junius* sont un monument impérissable, acquirent plus de puissance ; ils commencèrent à imprimer plus hardiment et plus complétement les débats des chambres et établirent ainsi plus efficacement que par une extension de suffrage électoral le contrôle du public sur le parlement. L'innovation la plus considérable de cette époque, celle qui a fourni à la démocratie anglaise son instrument le plus actif, ce fut l'usage des *meetings*. A l'occasion des luttes de Wilkes avec la couronne et la chambre des communes furent tenus à Londres les premiers *meetings* que l'on ait vus en Angleterre. Depuis lors, c'est avec des *meetings* que la démocratie anglaise a fait toutes ses grandes conquêtes : l'émancipation des catholiques, la réforme parlementaire et le libre échange. En grandissant par de maladroites persécutions l'ascendant populaire de Wilkes, George III, sans s'en douter, faisait fabriquer les

armes des agitateurs de l'avenir. En voulant détruire Wilkes il introduisit dans la vie politique de l'Angleterre ces espèces de tribuns du peuple qui se sont parés eux-mêmes du titre d'agitateurs, et qui, exaltant et personnifiant en eux les passions, les intérêts et les droits populaires, font de temps en temps la loi aux rois et aux parlements; — les Cobbett, les O'Connell et les Cobden.

Après la démission du duc de Grafton, l'opposition s'attendait à être appelée aux affaires. Elle fut déçue. George III choisit justement cette circonstance pour élever et fixer au pouvoir un homme qui ne pouvait lui donner aucun ombrage, auprès duquel il était sûr de ne rencontrer aucune résistance, un ministre enfin selon son cœur, lord North. Le roi avait déjà épuisé en dix ans six ministères; par son opiniâtreté et en triomphant sans cesse des hésitations constantes de lord North lui-même, il fit durer pendant plus de dix ans son septième cabinet. Lord North était bien la nature de ministre qu'il faut sous un régime représentatif à un roi qui prétend gouverner. C'était un homme profondément instruit, avec de grandes facultés de travail, orateur peu brillant, mais facile et sensé, — d'une égalité d'humeur incomparable, que toutes les injustices et toutes les violences de l'opposition ne pouvaient faire sortir des gonds. Quoiqu'il n'eût point d'orgueil, il dédaignait la popularité; peu de temps avant de devenir premier ministre, dans un piquant résumé de ses états de service politique, il prenait plaisir à rappeler à la chambre des communes qu'il n'avait jamais proposé que des mesures impopulaires. Il avait aussi peu d'ambition que d'orgueil. Il ne chercha pas la première place; George III l'y poussa par les épaules et l'y retint par les basques de l'habit. Il dut son élévation et la durée de son pouvoir, à l'indécision et à la passiveté de son

caractère. Naturellement cette passiveté de caractère se refléta sur sa politique. Habile dans les détails de l'administration, il n'avait aucune de ces pensées qui percent l'avenir et vont y préparer les événements ; c'était l'homme de la politique terre à terre et au jour le jour, de la politique qui court sans cesse après le fait et ne peut jamais le devancer ni l'atteindre, de la politique qui ne pare les coups qu'après les avoir reçus. Avec un pareil instrument, George III réalisait enfin le plan de Leicester-House : il avait mis la royauté hors de pages ; il faisait plus que régner, il gouvernait.

L'histoire des douze années du ministère de lord North ou mieux du gouvernement personnel de George III est remplie par la guerre de l'indépendance américaine. Ce serait sortir du plan de cette étude que de retracer les incidents de cette longue lutte. Nous en avons montré la cause; il n'y a qu'à faire remonter à la cause, c'est-à-dire à la politique personnelle de George III, la responsabilité du dénoûment.

Il serait également inutile d'insister sur les diverses évolutions tentées par l'opposition dans le parlement pour prévenir les fatales conséquences de cette guerre. La résistance des chefs whigs au gouvernement fut impuissante. Quand, après douze ans, ils arrivèrent au pouvoir, ce ne furent point leurs efforts qui les y portèrent, ce furent les événements désastreux produits par la politique de George III. Il n'y a ici d'intéressant que les phases morales par lesquelles passa l'opposition libérale pendant ce long espace de temps. Au commencement, l'opposition fut ardente contre lord North. La vieille clameur contre lord Bute et contre le favoritisme se réveilla plus ardente que jamais. Lord Bute se tenait, il est vrai, dans une retraite absolue, il ne voyait

plus le roi, il voyageait même en Italie quand lord North fut nommé ministre; mais son système triomphait, et il n'est pas surprenant que le public et même les principaux hommes politiques crussent que son influence durait encore, puisqu'ils voyaient régner les idées qu'il avait enracinées dans l'esprit de George III. Cependant l'effervescence ne peut être de longue durée chez un peuple. L'affaissement succéda aux premières ébullitions. Quand les Américains ne se contentèrent plus de résister aux usurpations de la métropole et déclarèrent leur indépendance, le sentiment national se révolta contre cette prétention; quand des discussions on passa aux armes, les intérêts mercantiles, flairant les profits de la guerre, appuyèrent le gouvernement, et la majorité de la nation ne vit plus dans les Américains que des ennemis qu'il fallait vaincre pour sauver l'honneur du nom anglais. La question étant posée dans ces termes, la nation ne fut plus sensible aux vicissitudes de la guerre : lorsque le succès favorisait les armes anglaises, le peuple, dans son imprévoyance, applaudissait à la continuation d'une lutte où il croyait être sûr de vaincre; lorsque le succès était pour les Américains, le peuple, par fierté patriotique, appuyait la continuation de la guerre pour venger l'honneur national. Les hommes politiques qui dirigeaient l'opposition, et qui voyaient de plus loin que le peuple l'abîme où on allait aboutir, se trouvèrent presque toujours en désaccord avec le sentiment public, froissèrent les préjugés nationaux, et furent délaissés par la force qui seule peut soutenir une opposition, la popularité.

L'homme qui fut à la fois le plus malheureux et le plus magnifique dans cette situation affreuse, c'est lord Chatham. Un déchirement mortel tourmentait cette grande âme. Il était ministre de nom quand le nouveau conflit américain

avait commencé ; la maladie l'avait empêché de l'étouffer dans son principe. Lui qui avait tant fait pour l'Amérique et contre la France dans cette glorieuse guerre de sept ans, qu'il appelait orgueilleusement *ma* guerre, il voyait l'Amérique se retourner contre l'Angleterre, et fournir à la France, dont elle invoquait l'alliance, l'occasion de splendides représailles ! Lui qui avait été éloigné du pouvoir par le roi au nom de la paix, il voyait son pays se consumer par la volonté du roi dans le fratricide d'une guerre civile ! Ce spectacle soulevait les bouillonnements de son âme enflammée, exaspérait les rages nerveuses de son tempérament convulsif. Il se plongea tout entier dans l'opposition la plus agressive, déplorant et méprisant la tiédeur des autres whigs : « J'ai vu l'autre jour, écrivait-il en 1770 à un de ses amis,—le marquis de Rockingham, et je n'ai rien appris de plus que ce que je savais déjà, c'est-à-dire que le marquis est un homme honnête et honorable, mais que modération ! modération ! est le refrain de la clique. Quant à moi, je suis résolu de me passionner pour le public, et d'être un épouvantail de violence à côté de ces gentils gazouilleurs de bocage, les whigs modérés et les hommes d'Etat tempérés. » Il tint parole. Il attaqua plus audacieusement que personne cette influence occulte à laquelle on attribuait la politique du gouvernement, et qui n'était autre que le propre système de George III ; il défendit la résistance des Américains, et l'exalta comme un exemple héroïque donné à l'Angleterre elle-même. Les incidents de la guerre, les Allemands mercenaires et les sauvages appelés en Amérique au secours des troupes anglaises, lui fournirent les motifs de ses plus foudroyantes apostrophes contre la politique des ministres. Un instant, lorsque la France reconnut l'indépendance des États-Unis et prépara la guerre contre l'Angle-

terre, il eut une illusion de patriotisme et de génie ; il crut pouvoir réveiller chez les Américains le vieux ferment de la haine française ; il crut que, si l'on donnait satisfaction complète aux griefs des colonies et que si l'on remuait dans le cœur de ces populations les fibres nationales, on pourrait du même coup réconcilier les deux peuples frères et les lancer ensemble dans la même charge contre l'étranger qui grandissait par leurs discordes. Pour qu'un retour pareil eût été possible, il eût fallu au moins que lord Chatham fût ministre, et le roi était plus obstiné que jamais à lui fermer ses conseils ; mais il eut bientôt la douleur suprême de se voir dépasser par ceux dont il avait gourmandé la modération. George ne voulait faire aucune concession à l'Amérique avant qu'elle ne fût vaincue ; lord Rockingham et ses amis, prévoyant l'inévitable issue de la lutte, voulaient que l'Angleterre reconnût l'indépendance de l'Amérique : Chatham voulait, avec une égale passion, et que l'Amérique ne fût point asservie et que l'Amérique ne fût point séparée. Cette contradiction insoluble le tua. Il mourut comme il avait vécu, altier, passionné et solitaire dans sa conviction. Il se fit porter à la chambre des lords pour parler contre la motion du duc de Richmond en faveur de l'indépendance américaine : ses derniers balbutiements, son évanouissement mortel et les dramatiques détails de cette scène héroïque sont dans toutes les histoires et dans tous les souvenirs.

Entre la tempêtueuse persévérance de Chatham et l'étroite et froide opiniâtreté de George III, le trait le plus caractéristique des hommes éminents de cette époque, c'est le découragement. Depuis Washington, libérateur des États-Unis, jusqu'à lord North, instrument trop docile de George III, il n'y a pas un homme qui ne se soit arrêté dans sa tâche en désespérant de sa cause et de son temps. Trois ans seule-

ment avant le triomphe de son pays, Washington laissait voir dans une lettre à un ami le triste jugement qu'il portait sur ses associés dans la lutte de l'indépendance : « Si j'avais à tracer une peinture des hommes et de l'époque d'après ce que j'ai vu, entendu et appris, je dirais d'un mot que la paresse, la dissipation et l'extravangance se sont emparées de tous ; que la spéculation, le péculat et une insatiable soif de richesses semblent l'emporter sur toute autre considération dans tous les rangs de la société ; que les disputes de parti et les querelles personnelles sont la grande affaire du jour. » Et après ces pénibles confidences, Washington, malgré l'admirable sérénité de son âme, exprimait parfois le regret d'avoir accepté la responsabilité du commandement supérieur, de ne s'être pas borné à servir comme simple soldat dans l'armée américaine. De 1770 à 1782, les désenchantements des libéraux anglais ne furent pas moins amers. La correspondance du marquis de Rockingham fourmille de témoignages de ce genre. J'en citerai quelques-uns. En 1777, sir George Saville, un des esprits les plus nets et des plus purs caractères du parti whig, écrivait au marquis : « Nous ne sommes pas seulement des patriotes *hors de* place, mais des patriotes *hors de* l'opinion du public. Les succès répétés de la guerre, quelque creux que je les croie, et ils seront d'autant plus ruineux s'ils sont réels, ont fixé ou converti à la politique du gouvernement quatre-vingt-dix-neuf personnes sur cent. J'en suis sûr. Je suis également certain que tout ce que nous pourrons faire changera si peu l'état des esprits et des choses, que le choix d'une conduite est pour nous plus indifférent que jamais. L'impatience nous presse toujours de remuer quand nous souffrons, mais il n'y a pas de règle d'action plus fausse que de croire qu'il faut toujours faire quelque chose. Nous étions accoutumés à la consola-

tion d'avoir au fond l'opinion publique pour nous. Il est dur d'y renoncer. Nous ne l'avons certainement plus. Une tenue convenable, tempérée, ferme, peut nous la ramener à la longue ; — des efforts actifs, jamais. Tout notre mérite sera de savoir supporter cette disgrâce même sur une plus grande échelle; des manifestations réitérées d'opposition ne feraient que nous user davantage. Je crois cependant que nous nous devons à nous-mêmes de laisser à l'avenir une *pièce justificative,* mais sans nous figurer qu'elle puisse avoir le moindre résultat immédiat. Si le retour de la saison (une saison, c'est sept ans ou plus en politique) nous en rapporte le fruit, c'est tout ce que je demande. » A la même époque, le duc de Richmond exprimait le même sentiment sur la situation. « La conduite qui peut soulever le moins d'objections pour le moment, écrivait-il au marquis de Rockingham, serait de faire acte de présence et d'opposition sur les grandes questions, dans une attitude de découragement et de tristesse, ou bien, si nous avons des amis disposés à aller plus loin, de demander des enquêtes sur les dépenses publiques, car j'ai si mauvaise opinion de nos concitoyens que je suis persuadé que rien ne pourra les émouvoir, si ce n'est l'obligation de payer. Injustice, rapine, meurtre, désolation, perte de la liberté, tout cela, nous Anglais, nous pouvons l'infliger aux autres ou le subir nous-mêmes; mais, quand il s'agit de payer, nous commençons à murmurer. » En 1780, le duc de Richmond écrivait avec un redoublement de douleur : « Il y a longtemps que je vois et dis que nous ne devons nous attendre qu'à la misère et à la ruine. Toute intervention de notre part ne nous attirera que vexations nouvelles. Une nation qui a supporté sans bouger tout ce qu'elle a subi et la perte évidente de sa liberté, une nation qui se tourne contre les meilleurs amis de la liberté et les confond avec ses pires

ennemis, une pareille nation ne peut être sauvée. » Le désespoir du duc de Richmond s'était encore accru en 1781 : « Une stupidité et une indolence générales, écrivait-il, semblent s'être emparées de la nation ; elle a perdu son caractère. Ce qui nous confondait d'étonnement dans l'histoire des autres peuples, lorsque nous les voyions passer, avec une lâche soumission, de la liberté au despotisme, nous le voyons s'accomplir sous nos yeux et nous n'y pouvons rien ! Le petit nombre d'hommes qui seraient encore capables de quelques efforts se gaspillent dans une petite politique de palliatifs et agissent sans ensemble et sans système. »

Le pauvre marquis de Rockingham essayait en vain de ranimer le moral de son parti. « C'est faute de ces palliatifs, répondait-il, dont vous dédaignez la petitesse, que l'Angleterre expire. Ils répareraient au moins un peu les effets de son mal et donneraient peut-être le temps à la sagesse, à la sobriété, à l'attention des honnêtes gens, de rétablir sa constitution aujourd'hui si misérable et si ruinée. » Poussé à bout lui-même, il se réfugiait tristement dans la dignité de sa conscience. « Contre un roi égaré, contre un public égaré, la raison et l'esprit de l'individu reprennent leurs droits et doivent refuser une soumission passive et abjecte. » Quand une opposition en est réduite ainsi à se renfermer dans les protestations individuelles de la conscience, elle est arrivée au dernier degré de la faiblesse, elle touche au néant.

Si pourtant les whigs avaient pu lire dans l'âme du chef apparent du gouvernement, lord North, ils auraient eu des motifs de reprendre courage. George III était forcé à chaque instant de ranimer, par ses excitations, les esprits de son faible ministre. Lord North sentait son insuffisance et demandait à être délivré d'une trop lourde responsabilité. George III, en 1774, lorsque les hostilités commencèrent

entre les colonies et la métropole, écrivait avec une incompréhensible légèreté de cœur à son ministre : « Le dé est jeté, il faut ou que les colonies triomphent ou qu'elles se soumettent. Je n'ai pas de répugnance à leur laisser voir que nous ne voulons pas leur imposer de nouvelles taxes ; mais il faut qu'il y en ait toujours une pour maintenir notre droit. » Il ne permettait plus à lord North de reculer devant la lutte où il l'avait engagé. « J'aurais été grandement surpris (janvier 1778) du désir que vous m'avez exprimé de vous retirer, si je n'avais su que, bien que vous vous abattiez de temps en temps, vous avez pourtant trop d'affection personnelle pour moi et le sentiment de l'honneur trop délicat pour permettre à une pareille pensée de s'emparer de votre esprit. » Quelques mois après, lord North voulait commencer une négociation avec lord Chatham et ses amis pour leur céder le pouvoir. Le roi y mit une condition qui rendait tout arrangement impossible, c'est que lord Chatham accepterait lord North comme chef du cabinet, et il ajoutait : « Ceci dit, je n'ajouterai qu'un mot, afin de bien mettre devant vos yeux mes plus intimes pensées. Je crois qu'aucune considération d'avantages pour le pays et de danger pour moi-même ne pourra jamais me décider à m'adresser à lord Chatham ou à tout autre membre de l'opposition. Honnêtement, j'aimerais mieux perdre la couronne que de subir l'ignominie de la porter sous leur joug... Tant qu'il y aura dans le royaume dix hommes pour me soutenir, je ne me livrerai pas à un tel esclavage. Il est impossible que la nation ne m'appuie pas ; mais, si elle ne m'appuie pas, elle aura un autre roi. » Une autre fois, il écrivait à lord North : « Voulez-vous, à l'heure du danger, m'abandonner comme a fait le duc de Grafton ? » Lorsque lord Chatham mourut, George III tirait parti de cet événement pour réconforter son

hésitant ministre : « La fin de lord Chatham ne peut-elle vous décider à rester à la tête de mes affaires ? » Jusqu'au bout, le roi demeura pressant, persévérant, inflexible, et le ministre, averti par la clairvoyance de son esprit du danger de la politique personnelle, céda pourtant aux obsessions du roi par faiblesse d'âme. Enfin la crise finale arriva. Le jour vint où les malheurs de la guerre lassèrent, effrayèrent le peuple anglais et lui ouvrirent les yeux, le jour où lord North lui-même ne voulut plus aller en avant. C'était en 1782, un an seulement après que le duc de Richmond écrivait à lord Rockingham sa lettre la plus désespérée. Ce jour-là, les whigs revinrent au pouvoir, et lord Rockingham fut chargé de former un ministère ; George III était vaincu, son système était épuisé. Peu d'années après, sa politique personnelle allait se noyer dans le génie du jeune Pitt, du propre fils de ce lord Chatham qu'il avait si obstinément repoussé et tant haï. Lui-même, frappé d'un coup terrible, il fut obligé de disputer à la folie la dernière moitié de son long règne. Étrange et mystérieuse rencontre ! le seul roi de la maison de Hanovre qui ait voulu courber le régime représentatif d'Angleterre sous son gouvernement personnel devait mourir insensé !

Telle est, rapidement esquissée, cette page, la plus mauvaise de l'histoire du gouvernement représentatif en Angleterre. Les esprits bien faits en peuvent tirer plus d'une leçon. On y apprend à ne pas trop présumer des institutions libres, par conséquent aussi à ne pas se scandaliser de leurs vices et de leurs échecs et à ne pas désespérer de leur fortune. On y apprend que la liberté n'affranchit pas les peuples de cette loi humiliante qui lie le sort de millions d'hommes aux infimes accidents de l'existence de quelques individus : la liberté est suspendue à la goutte ou aux vapeurs de Cha-

tham, comme le despotisme est attaché au grain de sable de Cromwell. On y apprend cette vérité, banale il est vrai dans l'histoire, mais toujours oubliée dans la politique active, que, lorsqu'un système est parvenu à s'emparer d'un pays, ce ne sont pas les efforts de ses adversaires, ce sont ses fautes qui le renversent. Enfin, en comparant les desseins des hommes qui jouèrent les rôles principaux dans la période que nous avons décrite aux impressions immédiates qu'ils recevaient des événements dont la portée leur échappait, et au dénoûment que nous avons, sur eux, l'avantage de connaître, on apprend une fois de plus à se défier de l'égale illusion des espérances et des découragements immodérés.

Octobre 1852.

Colbert, sa vie et son caractère (1).

Ce qui prouve que l'économie politique est une science bien jeune, c'est qu'elle n'a point cherché encore dans l'histoire les enseignements qu'elle doit y trouver. Nous avons, il est vrai, quelques ouvrages fort superficiels et de peu de portée, qui ont usurpé le titre d'*histoires de l'économie politique :* tels sont entre autres les livres de M. Blanqui et de M. Alban de Villeneuve, mais ces ouvrages ne sont pas réellement des études sur l'économie politique envisagée au point de vue de l'histoire; ils contiennent seulement l'exposition des diverses opinions, des divers systèmes émis sur les faits économiques, depuis que des hommes politiques et des philosophes ont recherché les lois générales qui président au développement des faits de cet ordre. Si l'économie politique n'était qu'une science de principes, qu'une branche de la philosophie, l'histoire de cette science n'aurait point un autre domaine. Mais cela n'est pas. L'économie politique est surtout une science d'application, de pratique et de conduite. Elle dérive de la politique bien plus que de la philosophie. La politique lui fournit les faits et pour ainsi dire la matière sur laquelle elle s'exerce; et les intérêts politiques sont les régulateurs décisifs auxquels les

(1) A propos de l'*Histoire de la vie et de l'administration de Colbert, contrôleur général des finances,* par M. Pierre Clément.

faits économiques viennent toujours se conformer. La véritable histoire de l'économie politique serait donc l'histoire des faits économiques, dans leurs rapports avec les événements et les situations politiques. Cette histoire ne peut être entreprise encore que sur des points isolés. L'*Economie politique des Athéniens* de Bœckh, l'*Economie politique des Romains* de M. Dureau de Lamalle sont des tentatives de ce genre. Ces essais et d'autres encore, tels que les mémoires de M. de Savigny sur la constitution de l'impôt dans l'empire romain et sur le colonat, tels que l'*Histoire du droit de propriété* de M. Édouard Laboulaye, ont montré ce que l'éclaircissement des faits économiques répand de lumières sur l'histoire politique proprement dite.

C'est qu'en effet, partout et toujours, les intérêts matériels des peuples sont confondus dans une indissoluble solidarité avec leurs intérêts politiques. Il ne s'est jamais accompli de révolution où les intérêts matériels n'aient été en jeu, soit qu'ils l'aient exigée, préparée ou aidée, soit qu'ils en aient subi l'influence directe, qu'ils renvoient bientôt par un retour naturel et une inévitable réaction aux intérêts purement politiques eux-mêmes. Que furent, dans la république romaine, ces guerres des plébéiens contre les nobles, toujours renaissantes jusqu'au jour où la république, qu'elles avaient si longtemps déchirée, les étouffa sous ses propres débris, — sinon des luttes d'intérêts matériels ? Le peuple, privé de moyens d'existence, obéré de dettes, dépouillé du droit de propriété, voulait avoir sa part, une part légitime et suffisante dans la distribution de la fortune publique, dans cet immense domaine de l'État, l'*ager publicus*, qu'il avait payé de son sang, et que les patriciens usurpaient en vertu des prérogatives de leur caste. Toutes les garanties qu'il conquit dans l'ordre politique, victoires si ardem-

ment disputées, si chèrement achetées, n'avaient d'importance à ses yeux que par les améliorations qu'elles lui promettaient dans sa situation matérielle. Extension de la souveraineté des comices, puissance tribunitienne, consulat plébéien, n'étaient que des moyens pour lui; son but fut tantôt l'abolition des dettes et le soulagement des débiteurs, tantôt le partage des terres publiques par des lois agraires. A côté de ce spectacle, il n'en est point de plus instructif que celui de l'empire romain, à cette époque de sa décadence et principalement depuis Dioclétien, où, dans ses efforts désespérés pour concentrer et perpétuer ses ressources financières, il étreint et emprisonne la société dans un régime fiscal qui accélère sa décomposition et précipite sa ruine. Plus tard, au terme de cette longue et confuse période de travail intérieur, qui ouvre l'histoire des peuples modernes, lorsque, du milieu de ce chaos qui se débrouille, on voit poindre les premiers traits de leur figure et de leur caractère, cette intime union des intérêts matériels et des faits économiques avec les circonstances au milieu desquelles les nationalités se forment, se dessinent et grandissent, — continue à se manifester par les événements les plus considérables. Vous voyez alors les premières entreprises du pouvoir royal multiplier ses besoins; et aussitôt l'argent devient une puissance. Tous les pouvoirs, toutes les ambitions traitent avec ceux qui le possèdent lorsqu'ils ne peuvent le leur arracher par la violence. Les nécessités financières secondent ainsi l'affranchissement des races vaincues, des classes asservies et leur admission à la jouissance des priviléges politiques. Prenez, par exemple, l'histoire intérieure de la France et celle de l'Angleterre: ne montrent-elles pas le peuple conquis rachetant de ses vainqueurs pied par pied et jour par jour son indépendance et

ses libertés? Pressés d'argent, les barons vendent à leurs vassaux des franchises; pressés d'argent, les rois octroient aux communes des chartes vénales et constituent politiquement le tiers état, en convoquant les bourgeois aux parlements et aux états généraux pour leur faire voter des *aides*. Plus tard encore, lorsque, parvenue au suprême degré de puissance à l'intérieur, la royauté s'est jetée au dehors dans de si grandes affaires, qu'elle ne peut plus équilibrer ses ressources avec les besoins qu'elle s'est créés, l'émancipation sociale de ses sujets étant complète, elle est forcée d'aliéner son autorité politique elle-même. Ainsi s'engagea, entre les Stuarts et le peuple anglais, la lutte qui fit succéder à la monarchie de droit divin la royauté consentie. Ainsi éclata la crise d'où sortit la révolution française. Aujourd'hui enfin, les combinaisons nouvelles des intérêts économiques ouvrent une ère dont les débuts n'annoncent pas de moins vastes et de moins lointaines conséquences.

Les intérêts matériels, ayant été dans tous les temps un si puissant moteur des progrès de la civilisation, doivent attirer plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à ce jour l'attention des historiens. L'histoire peut toujours d'ailleurs en saisir et en suivre les mouvements et l'action. Dès que l'on aperçoit chez un peuple l'apparence d'un gouvernement on trouve infailliblement au cœur de la force qui possède le pouvoir politique, une concentration des ressources nationales, une organisation de la fortune publique, une administration financière quelconque. Cette organisation est comme le confluent où tous les intérêts matériels d'une société viennent se réunir, se coordonner, et où l'historien peut, avec certitude, en étudier le caractère et en mesurer l'importance. L'histoire de la formation et de l'administration des res-

sources publiques d'un peuple serait ainsi la plus complète histoire de ses intérêts matériels; elle servirait en même temps les études économiques et les études historiques. En écrivant son livre sur Colbert, M. Pierre Clément a fait une tentative dans cette voie. C'est le principal mérite dont je le loue. Jamais, au surplus, une entreprise semblable ne pouvait être mieux secondée par la grandeur du sujet; car tous les ressorts matériels de la splendeur du règne de Louis XIV ont été l'œuvre de Colbert; car jamais homme, appelé à organiser les ressources publiques d'un peuple, n'a exercé sur les destinées de son pays une aussi puissante influence que Colbert.

Il y a dans l'exemple de cet ascendant impérieux du talent, de la volonté, du caractère d'un homme convaincu, persévérant et consciencieux, une leçon immortelle. Nous ne sommes pas guéris en France d'une défaillance morale qui suit toujours les révolutions violentes. Nous sommes trop enclins à nous défier des grands efforts individuels. Nous hésitons à croire à la puissance des hommes sur les choses. Machiavel a dénoncé depuis longtemps ce découragement fataliste auquel succombent les témoins des cataclysmes historiques. Ce sentiment est naturel au milieu des crises révolutionnaires qui déjouent tous les calculs et brisent toutes les forces. Mais il n'a plus de prétexte, le lendemain des révolutions. Le génie et la volonté de l'homme reprennent alors, comme après un interrègne, leur royale souveraineté sur les choses. Toute l'histoire le prouve, mais cet enseignement n'est nulle part écrit avec plus d'autorité que dans la vie de Colbert.

On peut signaler en effet une sorte d'analogie entre l'état des affaires à l'avénement de Colbert et la situation actuelle de la France. Au moment où Colbert prit le gouvernement

des finances, la France venait, comme aujourd'hui, de terminer et de clore une période révolutionnaire. Les grands seigneurs, qui avaient tenté, pendant les premières années du règne de Louis XIV, de reprendre aux mains d'un roi enfant, d'une régente faible et frivole, d'un ministre timide et méprisé, le pouvoir politique que Richelieu leur avait arraché, ces grands seigneurs avaient joué et perdu dans la Fronde la dernière chance de la féodalité. La royauté étendait enfin son autorité absolue sur la France entière unie et pacifiée. Pour la première fois la royauté pouvait dire, et par la bouche d'un adolescent : « L'État, c'est moi. » Une ère nouvelle commençait pour le pouvoir royal et pour la France. Le pouvoir royal n'était plus contraint à chercher son agrandissement dans les luttes intérieures; maître de la France, c'était dans le développement uniforme des ressources, des forces, du génie de la France, qu'il devait désormais trouver les éléments de sa propre grandeur. Toute la politique intérieure de la royauté était changée : si Richelieu lui-même eut pris alors le pouvoir, il ne l'eût plus employé à dompter et à effrayer par de sévères exemples une noblesse ambitieuse et anarchique : il s'en fût servi pour entreprendre dans les finances, dans le commerce, dans la marine, des innovations qu'il avait reconnues nécessaires, qui eussent puissamment secondé ses desseins sur l'Europe, mais que des soins plus pressants l'empêchèrent d'accomplir. Telle était la mission tracée à la royauté en 1661, telle fut la mission que remplit, en son nom et à son profit, le génie de Colbert.

Avant d'examiner cette grande figure, nous devons adresser à M. Clément un éloge que nous amenderons d'une critique légère. Colbert est un des hommes les plus illustres du XVIIe siècle; il est pourtant un des moins connus.

Les grands écrivains de ce temps ne lui ont pas consacré une seule de ces pages immortelles dont ils furent si prodigues envers des renommées qui n'étaient pas plus glorieuses. Il mourut trop tôt pour avoir un cadre dans la galerie de Saint-Simon, où ses nobles gendres, les ducs de Beauvilliers et Chevreuse, remplissent une si large place et ont laissé d'eux-mêmes des traits si vivants. C'est à peine si, dans des Mémoires de second ordre, on peut retrouver çà et là de suffisantes esquisses pour recomposer la physionomie de Colbert. A ces témoignages épars et rares, M. Clément a su ajouter quelques documents nouveaux puisés à des sources inédites. Mais je ne puis m'empêcher de critiquer la manière dont il s'en est servi. Il y a deux choses dans le livre de M. Clément : une biographie et un essai d'histoire économique. Je reproche à M. Clément d'avoir trop mêlé ces deux choses : elles ont souffert évidemment à être ainsi confondues. Rien pourtant n'était plus facile, rien n'était plus logique que de distinguer chez Colbert l'homme du ministre. Les mesures du ministre forment un système et présentent un enchaînement qui doivent être exposés et discutés sans interruption, si l'on veut les juger avec quelque profondeur. La nature même de ces mesures, qui touchent à des questions de finance, de commerce, d'industrie, demande une analyse sévère et continue. Pour les apprécier avec justesse, c'est sur le fond de l'histoire politique, où elles s'encadrent naturellement, bien plus que sur le fond d'une biographie, qu'il convient de les placer. Voyez d'ailleurs comme la biographie perd à cette confusion. Les détails personnels sur Colbert sont rares; c'est donc une nécessité de les reproduire avec une fidélité scrupuleuse, et de les mettre le plus possible en lumière. Qu'arrive-t-il si vous allez les enfouir dans l'exposition aride des ordon-

nances sur les finances, l'industrie et le commerce; si vous placez un trait de caractère à côté d'une dissertation sur le droit de cinquante sous par tonneau, si vous me dépeignez les mœurs de Colbert entre la page où vous expliquez la constitution des cinq grosses fermes et celle où vous parlez de la traite foraine ? Racontez-moi plutôt la vie de Colbert avant d'exposer les actes de son administration; montrez-moi la figure avant le système, le caractère avant l'œuvre, l'homme avant le ministre : c'est le seul moyen de me faire vraiment connaître et le ministre et l'homme. Tel est le plan et la division naturelle que nous allons suivre nous-même dans cette étude (1).

Le règne de Louis XIV ne commence véritablement qu'en 1661, au moment où mourut Mazarin. Quatre jours avant la mort du tout-puissant cardinal, Louis XIV avait dit à M. Le Tellier : « Je veux désormais gouverner par moi-même, assister régulièrement au conseil, entretenir les ministres les uns après les autres, et je suis résolu de n'y pas manquer un seul jour, quoique je prévoie qu'à la longue cela deviendra ennuyeux. » Le Tellier courut annoncer ce dessein à la reine mère, qui lui rit au nez. Un roi de vingt-deux ans, vers lequel, suivant le mot d'un contemporain, *les plaisirs venaient de toutes parts pour endormir sa vertu*, aller fouiller tous les jours dans les sacs de ses ministres! « De bonne foi, monsieur Le Tellier, dit Anne d'Autriche, qu'en croyez vous? » Elle fut bien obligée d'y croire, car,

(1) Au moment où j'écrivais cette biographie, on annonçait la publication prochaine, dans la série des grandes publications historiques entreprises par le ministère de l'instruction publique, de tous les documents officiels relatifs à l'administration de Colbert; j'attendais ce recueil pour compléter cette étude. Mais depuis la révolution de Février, je n'ai plus entendu parler de ce travail dont, si je ne me trompe, M. Depping était chargé.

à son grand dépit, elle ne fut point appelée aux premiers conseils que réunit le roi. Louis XIV tint sa parole. Et cette conduite, on le verra par la vie de Colbert, eut de si vastes et si heureuses conséquences, elle a tant contribué à la grandeur du règne de Louis XIV qu'elle suffirait seule à mériter à ce prince la gloire personnelle que des esprits prévenus lui refusent encore.

Louis XIV assista donc tous les jours au conseil et travailla avec chacun de ses ministres; il fit plus : après les séances du conseil, il avait de secrets et longs entretiens avec un intendant des finances qui avait été aussi l'intendant de la maison de Mazarin et son homme de confiance. Cet intendant était Colbert. Il initiait le roi au mécanisme des affaires financières. On dit, je cite ici un contemporain, l'abbé de Choisy, que le cardinal mourant avait conseillé à Louis XIV de se défaire du surintendant des finances Fouquet, comme d'un homme abandonné à ses passions, dissipateur, hautain, qui voudrait prendre de l'ascendant sur lui, et l'avait engagé à le remplacer par Colbert, qui, plus modeste, serait prêt à tout et *réglerait l'État comme une maison particulière*. On dit même que Mazarin ajouta ces mots (et Colbert s'en vantait avec ses amis) : « Je vous dois tout, Sire, mais je crois m'acquitter en quelque manière en vous donnant Colbert. » Quel était donc l'homme que la confiance d'un grand ministre léguait ainsi à la confiance d'un grand roi ?

Jean-Baptiste Colbert était né à Reims le 29 août 1619. Une première difficulté arrête ses biographes : appartenait-il à une famille noble ou à une famille de négoce? Les descendants de Colbert ont encore aujourd'hui son acte de naissance, et ils assurent que l'on n'y trouve rien d'où l'on puisse inférer que « le père du grand Colbert, ni aucune

des personnes nommées dans cet acte fussent des marchands. » Les contemporains de Colbert n'ont jamais admis cette prétention. Ses ennemis mêmes ne lui en prêtaient la pensée que pour le charger d'un ridicule. Les lampons du temps le raillaient sur sa naissance.

Cesse de t'étonner, ce fameux politique
Était le fils d'un courtaud de boutique.

L'abbé de Choisy n'est pas avare de malignes anecdotes sur cette prétendue noblesse : « Colbert, à l'en croire, se piquait d'une grande naissance et avait là-dessus un furieux faible.... Il fit enlever la nuit, dans l'église des Cordeliers de Reims, une tombe en pierre où était l'épitaphe de son grand-père, marchand de laine, demeurant à l'enseigne du *Long-Vêtu*, et en fit mettre une autre d'une vieille pierre, où l'on avait gravé en vieux langage les hauts faits du preux chevalier Colbert, originaire d'Écosse. — L'archevêque de Reims, dit-il encore, m'a conté que, quelque temps après, la cour ayant passé à Reims, M. Colbert l'alla voir, suivi du marquis de Seignelay son fils et des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse ses gendres, et qu'après une courte visite, il remonta en carrosse et dit au cocher : — *Touche aux Cordeliers.* — L'archevêque, curieux, envoya un grison voir ce qu'ils y faisaient; et il trouva M. Colbert à genoux sur la prétendue tombe de ses ancêtres, disant les sept Psaumes et les faisant dire à ses gendres fort dévotement. — Il croyait tromper tout l'univers, ajouta le bon archevêque; — et ce qui est plaisant, c'est que M. de Seignelay était dans la bonne foi et se croyait descendu des rois d'Écosse. Il avait fait nommer son fils aîné Édouard, à cause, disait-il, que les aînés de sa maison, en Écosse, avaient tous porté ce nom-là. » Cependant l'abbé de Choisy ne craint pas de

contredire ces anecdotes par celle-ci : « Un ministre m'a dit que M. Colbert, en frappant son fils avec les pincettes de son feu (ce qui lui est arrivé plus d'une fois), lui disait en colère : — Coquin, tu n'es qu'un petit bourgeois ; et si nous trompons le public, je veux au moins que tu saches qui tu es. » Mais, au-dessus de ces méchantes plaisanteries, nous avons le noble et sévère témoignage de Colbert lui-même. Dans une instruction qu'il adressait à son fils, il lui disait : « Mon fils doit bien penser et faire souvent réflexion sur ce que sa naissance l'aurait fait être si Dieu n'avait pas béni mon travail, et si ce travail n'avait pas été extrême. »

Tout démontre que la famille de Colbert était une famille commerçante. Elle se composait de plusieurs branches : il y avait les Colbert de Reims, les Colbert de Troyes et les Colbert de Paris. Un de ceux-ci, Girard Colbert, avait sa boutique rue des Arcis, à la *Clef-d'Argent* ; et, dans leurs voyages à Paris, les Colbert de Reims et ceux de Troyes venaient descendre chez lui. Un Colbert de Troyes, Odart, avait été l'associé de l'Italien Lumagna, ancien banquier du maréchal d'Ancre, et plus tard de Mazarin. Il avait acquis, dans le commerce des étamines, de la draperie, des toiles, des vins, du blé, une fortune considérable, avec laquelle il acheta des terres et une charge de secrétaire du roi, si bien qu'il mourut « seigneur de Villacerf, Saint-Pouange et Turgis, conseiller secrétaire du roi, » etc. Un des fils d'Odart Colbert, Colbert de Saint-Pouange, épousa une sœur de Michel Le Tellier qui fut plus tard chancelier de France. La branche à laquelle appartenait Jean-Baptiste Colbert n'avait pas fait une si brillante fortune ; car il ne reçut qu'une éducation incomplète, et n'apprit pas même le latin. Son père l'envoya fort jeune à Paris, puis à Lyon, « pour y apprendre la marchandise. » Après un court séjour à Lyon, Colbert revint à

Paris, où il entra, dit-on, chez un notaire. On prétend qu'il passa bientôt chez un procureur au Châtelet, et ensuite chez un financier nommé Sabatier ; d'autres disent qu'il fut aussi commis chez le banquier Lumagna. Plus tard il aurait été employé par le ministre Le Tellier, sur la recommandation de son parent Colbert de Saint-Pouange ; et c'est Le Tellier qui l'aurait transmis à Mazarin, auprès duquel il fixa sa fortune.

Au milieu de ces obscurités une chose est certaine, c'est que, dès 1649, Colbert, âgé alors de trente ans, fut attaché au service de Mazarin. « M. le cardinal, dit Gourville, s'en trouva bien, car Colbert était né pour le travail au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer. » Aussi voit-on promptement grandir son crédit auprès de Mazarin. Colbert publia en 1655 une lettre singulière où il énumère tous les bienfaits qu'il avait reçus du cardinal et où l'on suit les progrès de sa faveur. Ainsi, en 1649 et 1650, il accompagne Mazarin en Normandie, en Bourgogne et en Champagne, et le soin de toutes les dépenses du voyage lui est confié. A cette époque, le cardinal accorde à un frère de Colbert une chanoinie de Saint-Quentin, « nonobstant les instances que quelques personnes considérables en avaient faites.» *Dans ce grand orage qui s'éleva en* 1651 *et qui obligea le cardinal,* ce sont les mots de Colbert, *à céder pour un temps à sa furie,* Mazarin laissa à Colbert la direction de toutes ses affaires. Les amis du cardinal témoignèrent de la défiance pour son mandataire, mais Mazarin le défendit contre les soupçons et les jalousies. « Votre Éminence, écrivait Colbert, voulut encore ajouter à la grâce d'un si grand bienfait celle de donner des marques d'une confiance tout entière, et même d'une très-grande fermeté, à maintenir le choix qu'elle avait fait. Lorsque ceux qui s'étaient élevés à votre recomman-

dation aux premières charges de l'État, ayant déclaré par diverses pratiques ne vouloir aucune sorte de confiance avec moi, dans la vue de se rendre maître de vos affaires, Votre Éminence leur écrivit en des termes si pressants et si positifs qu'ils furent contraints d'en perdre la pensée et de s'accommoder à ses intentions. Ces termes mêmes étaient accompagnés de tant de marques de bonté pour moi, qu'une princesse qui avait eu part à ce démêlé ne fit pas difficulté de me dire qu'elle se tiendrait pour bien récompensée si, après avoir servi Votre Éminence pendant dix ans le plus utilement, elle recevait quatre lignes de sa main de la manière dont Votre Éminence avait écrit quatre pages sur mon sujet. » Cette princesse ne pouvait être qne la princesse palatine ; et l'on trouve dans les curieuses lettres de Mazarin, publiées par M. Ravenel, une allusion aux défiances dont parle Colbert. Le cardinal écrivait à la princesse palatine, le 3 octobre 1651 : « Colbert, qui n'est pas un sot et ne sait pas comprendre tous les mystères qu'on lui a faits, croit que je me méfie de lui et me conjure de se servir d'un autre, ne voulant pas préjudicier à mes intérêts, *lesquels, je vous assure, seraient perdus sans ressource s'ils sortaient de ses mains,* en ayant une connaissance parfaite, étant très-capable et homme d'honneur. » Mazarin donna alors un bénéfice de 10,000 livres de rente au frère de Colbert qui avait la chanoinie de Saint-Quentin, une lieutenance au régiment de Navarre à un autre frère de son intendant, et une direction des prises à un troisième. Colbert, lui-même, eut la charge d'intendant de la maison du duc d'Anjou, frère du roi. En 1653, « il eut la permission de tirer 40,000 livres de récompense » de la charge d'intendant du duc d'Anjou. Son frère, le lieutenant, eut une compagnie ; son autre frère, Colbert de Croissy, eut l'intendance de l'expédition dirigée

contre Naples; et son cousin Colbert du Terron l'intendance de l'armée de Catalogne. « Enfin, au commencement de l'année 1654, Votre Éminence exécuta le dessein qu'elle avait conçu pour la charge de secrétaire des commandements de la reine à venir, de laquelle elle me fit revêtir. Dans la même année, elle mit le comble à ses faveurs par une abbaye de 6,000 livres de rente qu'elle impétra de Sa Majesté pour mon frère. Je dois encore à l'efficacité de ses bons témoignages, la bonté que la reine a eue d'acheter pour moi une charge considérable de la maison du roi, avec ces paroles avantageuses, *qu'elle ne l'achetait pas pour me faire plaisir, mais pour le service du roi son fils*; et je ne puis taire que Votre Éminence, avec quelque résistance de ma part au torrent de ses libéralités, a pensé cette année encore à les accroître par un bénéfice de 8,000 livres de rente. »

Les faveurs que Mazarin répandit avec tant de libéralité sur Colbert et sur sa famille indiquent les progrès rapides que le laborieux et habile intendant fit dans l'esprit du ministre. Sans doute Colbert profita de bonne heure de son influence pour dépasser, par ses conseils et par ses services, les limites de ses fonctions. Quelques fragments de lettres recueillies par M. Clément montrent qu'il ne craignait pas d'exprimer son opinion sur la politique générale. L'ami dévoué de Mazarin, l'administrateur qui déjà, dans la gestion d'une immense fortune particulière, révélait ses puissantes qualités d'organisateur, ne pouvait avoir aucun goût pour les prétentions inquiètes et l'esprit impuissant et anarchique des parlements. Le 1er juillet 1654 il écrivait à Mazarin: « Les compagnies souveraines agissent d'une manière insupportable. » Il touchait si bien, à la vérité, la corde sensible chez son patron, que Mazarin écrivait en marge de cette phrase : « Il n'y a pas moyen de souffrir les procédés

de ces gens-là. » Mais, dans une autre lettre, Colbert donnait des conseils de fermeté et de rigueur qui n'allaient pas au tempérament patient, indulgent, pacifique du cardinal. Chose curieuse, Mazarin dut sa fortune à Richelieu et fit celle de Colbert. Il fut goûté par le terrible cardinal-duc, et il sut apprécier lui-même le sévère contrôleur général; et pourtant il ne pouvait y avoir de naturel plus contraire au sien que celui de Richelieu et celui de Colbert. Colbert, pour l'intrépidité des vues et la vigueur de l'exécution, procédait de Richelieu, et pendant toute sa vie il professa pour le ministre de Louis XIII la plus vive admiration. Richelieu fut toujours son autorité, son modèle; il parlait avec complaisance de *la puissante main du cardinal de Richelieu.* Son culte était si connu, il avait pris une telle habitude d'invoquer cette idole et ce maître, que lorsqu'il fut ministre, souvent, au moment où le conseil allait délibérer sur quelque affaire sérieuse, Louis XIV, persiflant Colbert, disait avec un sourire : « Voilà Colbert qui va nous répéter : *Sire, ce grand cardinal de Richelieu, etc., etc.* » On suppose les colères que les turbulences de la Fronde durent allumer chez un tempérament nourri par une telle admiration. On peut en avoir une idée par la lettre dont je viens de parler. Colbert l'écrivit à l'occasion de la prise de Stenay, au moment où le *favori* était enfin *victorieux.* « Les grandes actions, comme celle que l'armée du roi vient d'exécuter par les soins et vigilance de Votre Éminence, donnent des sentiments de joie incomparables aux véritables serviteurs du roi et de Votre Éminence, réchauffent les tièdes et étonnent extraordinairement les méchants. Mais le principe du mal demeure toujours en leur esprit. Il n'y a que l'occasion qui leur manque, laquelle Votre Éminence voit bien par expérience qu'ils ne laisseront jamais s'échapper. Au nom de Dieu,

qu'elle demeure ferme dans la résolution qu'elle a prise de châtier, et qu'elle ne se laisse pas aller aux sentiments de beaucoup de personnes qui ne voudraient pas que l'autorité du roi demeurât libre et sans être contrebalancée par des autorités illégitimes, comme celle du parlement et autres. Je supplie Votre Éminence de pardonner ce petit discours à mon zèle. » Mazarin ne tint pas compte de ces violents conseils; mais il sut gré à Colbert de son zèle : « Je suis très-aise, lui répondit-il, des bons sentiments que vous avez. » Une autre fois on voit prendre à Colbert des allures qui annoncent sa vocation prochaine, et l'on croit entendre le futur ministre des finances et du commerce, lorsqu'on lit des phrases comme celle-ci : « Messieurs des finances travaillent à établir de nouveaux droits à La Rochelle, ce qui ruinerait entièrement son commerce; à quoi il est nécessaire que le cardinal interpose son autorité. » Mais si le ton de Colbert s'élève, sa faveur ne diminue pas. Il a un démêlé avec le secrétaire d'État de Lyonne, il en écrit au cardinal et celui-ci lui répond : « Je prends part à tout ce qui vous regarde comme à mon propre intérêt. »

Maître de la confiance de Mazarin, et son agent le plus affidé, Colbert vit s'ouvrir pour lui un nouveau rôle lorsque la France fut entièrement pacifiée. L'ordre enfin rétabli dans les rapports des grands seigneurs, des parlements et des villes avec l'autorité royale, il fallait aussi le rétablir dans l'action même du gouvernement, dans l'administration. La pensée de Colbert se tourna tout de suite vers cette œuvre. Sa position même attirait plus naturellement son attention sur une partie de ce travail réformateur auquel l'heure était venue de mettre la main. Telle était l'anarchie administrative où l'on était tombé, que le cardinal Mazarin se faisait donner chaque année par le surintendant, sur de simples or-

donnances, de vingt-cinq à trente millions, c'est-à-dire plus du tiers du revenu du trésor, dont il ne justifiait pas l'emploi. Il se chargeait de fournir, avec cette somme, aux dépenses de l'armée et aux affaires secrètes, mais il s'en appropriait une énorme part; et c'est de ces dilapidations qu'il forma sa gigantesque fortune. Ce roulement de fonds s'opérant par ses mains et sous ses yeux, Colbert vivait pour ainsi dire au cœur de l'administration des finances; aucun ressort, aucun détail, aucun mouvement de cette machine détraquée ne put lui échapper. Il en vit tous les vices, et ceux qui tenaient au mécanisme, et ceux qui venaient des hommes chargés de le conduire. Il dut assister avec indignation aux actes incohérents d'une administration ruineuse qu'aucun de ses agents ne songeait à réformer, que tous, au contraire, exploitaient à l'envi, qui nourrissait des plus pures ressources de l'État le crédit et l'ambition des ministres, l'avide servilité des courtisans, et le faste insolent des financiers. Dès lors dut s'allumer en lui la passion de régler, suivant le mot du cardinal Mazarin, les finances de l'État comme l'économie d'une maison particulière. Dès lors aussi il dut vouer au ministre responsable de ces abus, à l'homme dont le caractère et les passions aggravaient ces désordres, au surintendant Fouquet en un mot, la haine à outrance qu'on vit éclater plus tard.

La surveillance active et sévère de Colbert ne tarda point à donner à Fouquet de cuisantes inquiétudes. Le surintendant s'efforça de se concilier l'homme de confiance de Mazarin en lui faisant des avances répétées, en lui demandant son amitié et ses conseils. Colbert, à ce qu'il paraît, paya d'abord ces avances de quelque retour : il ne refusa pas ses avis, mais on ne les suivit pas. Alors il ne garda plus de mesures auprès du cardinal sur le compte de Fouquet; et

en 1659, pendant le séjour de Mazarin à Saint-Jean de Luz, où la cour était retenue par la négociation de la paix des Pyrénées, Colbert adressa au cardinal un mémoire sur la réforme, ou, comme on disait alors, sur le rétablissement des finances. C'était une violente déclaration de guerre contre Fouquet.

La première mesure que Colbert y proposait était en effet la constitution d'une cour de justice qui devrait être chargée d'examiner et de punir les financiers concussionnaires. C'était demander la perte de Fouquet. C'était demander sa mise en jugement dans les conditions où elle fut prononcée deux ans plus tard, après sa disgrâce. Fouquet était allé rejoindre le cardinal et la cour. Il reçut à Bordeaux le mémoire de Colbert, qui lui avait été transmis par le surintendant des postes, M. de Nouveau, lequel lui vendait pour une pension le secret des lettres. Gourville était avec lui au moment où le mémoire lui fut envoyé. « Après me l'avoir lu, raconte ce spirituel aventurier, il me dit qu'il fallait qu'il remît incessamment ce papier entre les mains de celui qui l'avait apporté et qu'il voulait cependant en garder une partie. Il le mit entre lui et moi; nous le copiâmes, lui une page et moi l'autre, ainsi jusqu'à la fin. » Gourville mit dans cette occasion les ressources de son esprit au service de Fouquet. Il se fit envoyer à Saint-Jean de Luz sous un prétexte, et, pour contrebalancer l'impression du mémoire, qu'il n'était pas censé connaître, il dit au cardinal que l'on faisait courir en son nom, à Paris, des bruits défavorables au surintendant. Il ajouta que ces rumeurs, si elles n'étaient démenties par de nouvelles marques de confiance, ruineraient le crédit de Fouquet auprès des financiers et lui rendraient impossible de trouver l'argent nécessaire aux entreprises du premier ministre. Mazarin rassura Gourville et Fouquet, avec

lequel il eut plus tard un entretien sur le même sujet, mais il écrivit à Colbert la lettre suivante :

« J'ai reçu le mémoire et achevé de le lire un moment auparavant que M. le surintendant fût arrivé. J'ai été bien aise des lumières que j'en ai tirées, et j'en profiterai autant que la constitution des affaires présentes le peut permettre.

» Il m'a ajouté que, vous ayant pratiqué longtemps, il avait eu le moyen de vous connaître un peu, et qu'il ne doutait pas que vous n'aviez pas pour lui la même affection que par le passé, s'étant aperçu que depuis quelque temps vous lui parliez froidement, quoiqu'il ne vous eût pas donné sujet à cela, ayant pour vous la dernière estime, et ayant toujours souhaité avec la dernière passion d'avoir votre amitié, sachant d'ailleurs l'affection et la confiance que j'avais en vous. Sur quoi s'est fort étendu, ne lui étant pas échappé une parole qui ne fût à votre avantage, et se plaignant seulement de la liaison dans laquelle vous étiez entré avec Hervart et l'avocat général Talon, à son préjudice, et d'autant plus que vous ne pouviez pas douter que sous tous ses préparatifs je n'avais qu'à dire un mot pour le retirer, et me remettre non pas seulement la surintendance, mais la charge de procureur général.

» Je me suis démêlé ensuite de tout cela que le surintendant est demeuré persuadé que vous ne m'aviez rien mandé à son préjudice, mais non pas que ce qui s'est passé à Paris n'est autrement de ce qu'il m'a dit. Tout ce que je vous puis dire, c'est que je mettrai toutes pièces en œuvre pour renvoyer le surintendant persuadé que vous ne m'avez rien mandé, et vous pouvez parler et vous éclaircir avec lui en cette conformité, car je reconnais qu'il souhaite furieusement de bien vivre avec vous et profiter de vos conseils,

m'ayant dit qu'autrefois vous les lui donniez avec liberté, ce que vous ne faites pas depuis quelque temps. »

Colbert écrivit au cardinal Mazarin une réponse où il expliquait les causes de son refroidissement à l'égard de Fouquet. Cette lettre est trop remarquable, elle fait trop bien connaître l'esprit et le caractère de Colbert, pour que je n'en reproduise pas les principaux passages :

« Dès que, par le partage que Votre Éminence fit en 1655, toute l'autorité des finances fut tombée entre les mains dudit sieur procureur général (1), et que par succession du temps je vins à connaître que sa principale maxime n'était pas de fournir par économie et par ménage beaucoup de moyens à Votre Éminence pour étendre la gloire de l'État, et qu'au contraire il n'employait les moyens que cette grande charge lui donnait qu'à acquérir des amis de toute sorte et à amasser pour ainsi dire des matières pour faire réussir tout ce qu'il aurait voulu entreprendre, et même, pour se rendre nécessaire, et en un mot qu'il a administré les finances avec une profusion qui n'a point d'exemple, à mesure que je me suis aperçu de cette conduite, à mesure notre amitié a diminué. Mais il a eu raison de dire à Votre Éminence que je me suis souvent ouvert à lui et que je lui ai même donné quelques conseils, parce que pendant tout ce temps-là je n'ai laissé passer aucune occasion de lui faire connaître, autant que cette matière le pouvait permettre, combien la conduite qu'il tenait était éloignée de ses propres avantages : qu'en administrant les finances avec profusion il pouvait peut-être amasser des amis et de l'argent,

(1) On sait que Fouquet avait la charge de procureur général au parlement.

mais que cela ne se pouvait faire qu'en diminuant notablement l'estime et l'amitié que Votre Éminence avait pour lui ; au lieu qu'en suivant ses ordres, agissant avec ménage et économie, lui rendant compte exactement, il pouvait multiplier à l'infini l'amitié, l'estime et la confiance qu'elle avait en lui, et que sur ce fondement il n'y avait rien de grand dans l'État et pour lui et pour ses amis à quoi il ne pût parvenir. Quoique j'eusse travaillé inutilement jusqu'en 1657, lorsqu'il chassa Delorme, je crus que c'était une occasion très-favorable pour le faire changer de conduite ; aussi redoublai-je de diligence et de persuasion, lui faisant connaître qu'il pouvait rejeter toutes les profusions passées sur ledit Delorme, pourvu qu'il changeât de conduite, lui exagérant fortement tous les avantages qu'il pourrait tirer de cette favorable conjoncture. Je ne me contentai pas de faire toutes ces diligences ; je sollicitai encore M. Chanut pour lequel je sais qu'il a estime et respect, de se joindre à moi, l'ayant trouvé dans les mêmes sentiments. Je fus persuadé quelque temps qu'il suivait mon avis, et pendant tout ce temps notre amitié fut fort réchauffée ; mais depuis l'ayant vu retomber plus fortement que jamais dans les mêmes désordres, insensiblement je me suis retiré, et il est vrai qu'il y a quelque temps que je ne lui parle plus des affaires de Votre Éminence, parce que je suis persuadé qu'il n'y a rien qui le puisse faire changer. Mais il est vrai qu'il n'y a rien que j'aie tant souhaité et que je souhaite tant que ledit sieur procureur général pût quitter ses deux mauvaises qualités, l'une de l'intrigue et l'autre de l'horrible corruption dans laquelle il s'est plongé, parce que, si ses grands talents étaient séparés de ces grands défauts, j'estime qu'il serait très-capable de bien servir Votre Éminence.

» Si, dans ce discours et dans le mémoire que j'ai en-

voyé à Votre Éminence, la vérité n'y paraît sans aucun fard, déguisement, envie de nuire, ni autre fin indirecte de quelque nature que ce soit, je ne demande pas que Votre Éminence aie jamais aucune créance en moi, et il est même impossible qu'elle la puisse avoir, parce que je suis assuré que je ne puis jamais lui exposer toute la vérité plus à découvert et plus dégagée de toutes passions. Et outre que Votre Éminence le découvre assez par ce discours même, si elle considère que je ne souhaite la place de personne, que je n'ai jamais témoigné d'impatience de monter plus haut que mon emploi, lequel j'ai toujours estimé et estime infiniment plus que tout autre, puisqu'il me donne plus d'occasions de servir personnellement Votre Éminence et que d'ailleurs si j'avais dessein de tirer des avantages d'un surintendant je ne pourrais en trouver un plus commode que celui-là, ce qui paraît assez clairement à Votre Éminence par l'envie qu'il lui a fait paraître de vouloir bien vivre avec moi : Votre Éminence jugera, dis-je, assez facilement qu'il n'y a aucun motif que la vérité et ses ordres qui m'ont obligé de dire ce qui est porté par ledit mémoire, et que les discours du sieur Hervart n'ont aucun rapport avec ce qui me regarde en cela.

» Quant à l'envie qu'il a fait paraître à Votre Éminence même de vouloir bien vivre avec moi, il n'y aura pas grand'peine, parce que ou il changera de conduite, ou Votre Éminence agréera celle qu'il tient, ou Votre Éminence l'excusera par la raison de la disposition présente des affaires, et trouvera peut-être que ses bonnes qualités doivent balancer et même emporter ses mauvaises ; en quelque cas que ce soit, je n'aurai pas de peine à me renfermer entièrement à ce que je reconnaîtrai être des intentions de Votre Éminence, lui pouvant protester devant Dieu qu'elles ont

toujours été et seront toujours les règles des mouvements de mon esprit. »

Mais les mémoires de Colbert devaient demeurer inefficaces, et Fouquet n'avait rien à redouter tant que vivrait le cardinal Mazarin. Comment le favori d'Anne d'Autriche aurait-il pu mettre le surintendant en accusation ? N'avait-il pas autant de motifs que Fouquet de craindre que l'œil de la justice ne s'ouvrît sur les désordres des finances, à la faveur desquels il avait amassé ses énormes richesses !

Depuis ce mémoire, daté du 1er octobre 1659 jusqu'à la mort de Mazarin, on ne rencontre d'autre événement dans la vie de Colbert qu'une mission en Italie, où il passa plusieurs mois. Mazarin voulait entraîner les princes italiens à fournir des secours à Venise contre les Turcs qui assiégeaient Candie. Cette ambassade n'eut point de succès et n'a pas laissé de trace dans l'histoire.

Colbert remplit un grand rôle dans les scènes qui précédèrent et suivirent la mort de Mazarin. J'ai déjà rappelé les termes dans lesquels Mazarin le recommanda au roi. L'abbé de Choisy, qui tenait de Roze, un des plus intimes familiers du cardinal, beaucoup de détails sur sa mort, rapporte qu'au moment où le sentiment de sa fin prochaine éveillait les scrupules de Mazarin, un théatin, son confesseur, lui dit qu'il serait damné s'il ne restituait le bien qu'il avait mal acquis. — Hélas ! dit le moribond, je n'ai rien que des bienfaits du roi. — Mais, reprit le moine, il faut distinguer entre ce que le roi vous a donné et ce que vous vous êtes donné vous-même. — Ah ! si cela est, dit piteusement le cardinal, il faut tout restituer. Colbert survenant fut consulté. L'avis qu'il ouvrit mit merveilleusement d'accord les scrupules et l'avarice de Mazarin. Il conseilla au cardinal

de faire une donation testamentaire de tous ses biens en faveur du roi, supposant que le roi les lui rendrait sur-le-champ. Cet expédient calma les remords de Mazarin ; il fit sa donation le 3 mars. Pendant deux jours il n'en eut pas de nouvelle. — Ma pauvre famille ! s'écriait-il dans son lit d'agonie avec de risibles gémissements, devant Colbert, Roze et Bernouin, son premier valet de chambre, ah ! ma pauvre famille n'aura pas de pain. — Le 6 enfin, Colbert lui rapporta la donation du roi. Il refit alors son testament, où il disposait d'une fortune de plus de cinquante millions qui en valaient cent cinquante d'aujourd'hui ; Colbert fut un de ses exécuteurs testamentaires.

Mazarin mourut : on se souvient du mot de M. de Pomponne à Arnauld d'Andilly : « On n'avait jamais conservé la toute-puissance plus avant dans la mort. » L'abbé de Choisy prétend que dès qu'il eut rendu le dernier soupir, Colbert alla trouver le roi et lui apprit que le cardinal avait amassé, en différents lieux, près de quinze millions d'argent comptant : en prélevant sur cette somme la dot de ses nièces, à chacune desquelles il destinait quatre cent mille écus, le surplus servirait à remplir les caisses de l'État, qui étaient fort vides. La chose, au dire de Choisy, demeura secrète entre le roi et Colbert. Fouquet n'en sut rien, ou ne fit pas semblant de le savoir. Que cette anecdote soit fausse ou vraie, Colbert, porté par la recommandation de Mazarin mourant, pénétrant de jour en jour davantage dans l'esprit du roi avec lequel il avait des entretiens quotidiens et secrets sur les finances, devait bientôt atteindre au sommet de la fortune. Mazarin avait ordonné qu'on lui donnât une charge d'intendant des finances : Fouquet fut obligé de la créer pour son rival. Louis XIV a expliqué lui-même le but de cette nomination : « Pour Fouquet, disait-il dans ses in-

structions au Dauphin (1), on pourra trouver étrange que j'aie voulu me servir de lui, quand on saura que dès ce temps-là ses voleries m'étaient connues; mais je savais qu'il avait de l'esprit et une grande connaissance du dedans de l'État, ce qui me faisait imaginer que, pourvu qu'il avouât ses fautes passées, et qu'il me promît de se corriger, il pourrait me rendre de grands services. Cependant pour prendre avec lui mes sûretés, je lui donnai dans les finances Colbert pour contrôleur, sous le titre d'intendant, homme en qui je prenais *toute la confiance possible,* parce que je savais qu'il avait beaucoup d'application, d'intelligence et de probité. »

Cette place d'intendant donnait à Colbert l'entrée au conseil des finances, composé alors de deux contrôleurs généraux, de deux directeurs et de trois intendants. A peine admis au conseil, Colbert, qui savait bien la pensée qui l'y avait appelé et l'influence qui l'y soutenait, voulut presque en être le maître. Le roi y assistait, et les secrétaires d'État y rapportaient souvent des affaires. Un jour, le jeune Brienne lisait un rapport sur une réclamation de l'évêque de Genève contre les magistrats de cette ville; le prélat leur demandait trois ou quatre mille livres de rente qu'ils avaient payées à ses prédécesseurs. Colbert interrompit tout à coup le secrétaire, et, du ton tranchant dont il exprimait ses opinions, il dit que le roi ne voulait point fâcher messieurs de Genève, et qu'il aimait mieux faire une gratification à l'évêque. Brienne s'arrêta tout court et laissa s'évaporer la chaleur hautaine de Colbert; il demanda ensuite au roi s'il continuerait à lire son rapport, et le roi lui dit : « Nous avons des affaires plus pressées, ce sera pour une autre fois. » Le vieux Brienne était fort en colère de ce qu'on avait interrompu son

(1) *Œuvres de Louis XIV,* t. I, p. 33.

fils. Le Tellier lui dit au sortir du conseil : « Vous voyez sur quel ton le prend le sieur Colbert ! il faudra compter avec lui. »

C'est le moment d'indiquer les abus que le roi et Colbert avaient conçu le dessein de redresser, et de peindre les hommes dans lesquels ces désordres s'étaient personnifiés et qui devaient en porter le châtiment.

Je ne voudrais pas longuement décrire la confusion où les finances étaient tombées sous la surintendance de Fouquet. Il me suffira d'en signaler quelques traits principaux. Louis XIV esquisse en quelques mots cette situation dans ses instructions au Dauphin : « Les finances, dit-il, qui donnent le mouvement et l'action à tout ce grand corps de la monarchie, étaient entièrement épuisées et à tel point qu'à peine y voyait-on de ressources ; plusieurs des dépenses les plus nécessaires et les plus privilégiées de ma maison et de ma personne, ou retardées contre toute bienséance, ou soutenues par le seul crédit dont les suites étaient à charge. L'abondance paraissait en même temps chez les gens d'affaires, qui d'un côté couvraient toutes leurs malversations par toutes sortes d'artifices, et les découvraient de l'autre par un luxe insolent et audacieux, comme s'ils eussent appréhendé de me les laisser ignorer. » Tel était, en effet, le double caractère de cette situation, d'un côté la misère de l'État, de l'autre la scandaleuse opulence des financiers.

Depuis longtemps les dépenses publiques dépassaient les revenus. Le déficit annuel était de 12 millions au moment de la disgrâce de Fouquet. Je n'examinerai pas ici les causes de l'insuffisance des recettes, la mauvaise assiette de l'impôt, le vicieux système du recouvrement des taxes pour la la plupart affermées. Je me bornerai à dépeindre les désordres auxquels l'insuffisance des ressources avait donné lieu.

Les déficits annuels accumulés, qu'à cette époque on ne pouvait pas encore combler par des emprunts permanents, avaient dévoré d'avance les revenus de plusieurs années. En 1661, par exemple, on vivait sur les revenus de 1663. Mais pour disposer en 1661 du produit des impôts de 1663, pour se procurer l'argent comptant dont on avait besoin, et que l'on ne pourrait lever sur les peuples qu'en 1663, il fallait vendre par anticipation, donner en hypothèque pour ainsi dire, aux hommes d'affaires, aux spéculateurs, aux financiers, auxquels on demandait des avances, le produit des impôts qui seraient recouvrés dans trois ans. Ici se présentait une seconde complication : ce n'était pas sur le revenu total, pris en bloc, que cette hypothèque était donnée. Dans ce temps-là, il était de règle d'affecter à chaque branche de la dépense une branche particulière du revenu ; ainsi, le revenu des *tailles*, le revenu des *aides*, le revenu des *gabelles* étaient spécialement chargés de fournir à telle ou telle catégorie de dépense. Chose bizarre, tous les revenus de l'État n'étaient pas solidaires les uns des autres ; ils n'avaient pas tous le même crédit; ils n'inspiraient pas tous le même degré de confiance ; ils n'étaient pas tous également recherchés. Lorsque l'on faisait des avances à l'État, lorsqu'on était son créancier à un titre quelconque, il fallait donc que la créance fût assignée sur une branche spéciale du revenu, sur ce qu'on appelait un fonds particulier, de sorte que l'on n'était plus pour ainsi dire le créancier de l'État, on était le créancier de telle ou telle branche du revenu. L'État n'était plus un débiteur unique, jouissant d'un crédit uniforme, offrant un degré de solvabilité constant : l'État était un bon, un médiocre ou un mauvais débiteur, suivant la branche du revenu sur laquelle on avait hypothèque, suivant que le produit de ce revenu était assuré ou incertain, abondant ou

nul, libre ou grevé. Telle était la seconde complication, elle en entraînait une troisième en passant par le labyrinthe de la comptabilité la plus étrange.

Le chef des finances, le surintendant, était l'ordonnateur sans contrôle des dépenses et des revenus publics ; il n'était pas soumis à la surveillance de la Chambre des comptes, il n'était responsable qu'envers le roi. Le détail pratique de la recette et de la dépense était confié à des agents subordonnés, nommés trésoriers de l'épargne ; c'était chez eux, comme on disait dans la langue financière du temps, que se faisait l'épargne : c'est-à-dire qu'ils étaient chargés de réunir entre leurs mains les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le surintendant ; ils étaient justiciables de la Cour des comptes. Les trésoriers de l'épargne étaient au nombre de trois, mais il n'y en avait jamais qu'un seul en exercice ; chacun, à tour de rôle, faisait pendant un an les fonctions de la charge. S'il y eut eu équilibre entre les recettes et les dépenses, si les revenus n'eussent pas été dévorés par anticipation et plusieurs années d'avance, la gestion alternée des trésoriers de l'épargne n'eût été qu'une singularité, elle n'aurait pu entraîner d'abus. En effet, dans ce cas, les créanciers de l'État n'auraient eu qu'à présenter au trésorier en exercice l'ordonnance du surintendant désignant l'origine de leur créance et la branche de revenu sur laquelle elle était assignée, pour être payés. Mais, les revenus de l'État ayant été engagés plusieurs années d'avance, les choses ne pouvaient se passer ainsi : et voici dans quelle confusion de comptabilité on allait se perdre. Le trésorier en exercice, ne pouvant payer, donnait en échange de l'ordonnance du surintendant des titres que l'on appelait des billets de l'épargne ; avec ces billets, il fallait obtenir ce que l'on appelait une ordonnance de remise.

L'ordonnance de remise réassignait la créance sur les fonds du trésorier de l'année suivante ; mais les fonds de ce trésorier étant déjà absorbés par les dépenses anticipées, il échangeait l'ordonnance de remise contre de nouveaux billets de l'épargne qu'il fallait échanger encore contre une autre ordonnance de remise, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on atteignît une année et un fonds qui ne fussent point engagés. Le public, les fonctionnaires, les courtisans ne savaient plus se reconnaître dans ce dédale. C'était le talent des gens d'affaires de s'y démener et d'y recueillir de scandaleux profits. On le comprendra sans peine, dans les transformations que subissaient les titres de créances, ils changeaient de nature. J'ai expliqué comment la valeur des créances variait suivant leur origine et suivant la nature des fonds sur lesquels elles étaient assignées. Mais, en traversant les comptabilités de trois trésoriers, l'origine des titres et la désignation des fonds sur lesquels ils étaient primitivement assignés disparaissaient la plupart du temps, et la valeur relative de la créance était entièrement altérée. La créance n'avait plus de valeur que suivant l'importance et le crédit de la personne qui la possédait. Les financiers qui avaient de grandes affaires avec le gouvernement étaient toujours sûrs de faire assigner les billets de l'épargne qu'ils possédaient sur des fonds excellents ; la faveur, la puissance donnaient aux courtisans le même privilége. De là des déprédations effrénées. Il y avait des billets de l'épargne qui n'étaient plus reçus par le public que pour 10 p. 100 de leur valeur primitive. Les financiers, les gens d'affaires, les partisans, les achetaient à ce prix, et, dans leurs marchés avec le surintendant, ils se les faisaient compter pour le total de la somme. Le désordre alla si loin, que des ordonnances fictives créées par un autre vice de comptabilité

qu'il serait trop long d'expliquer ici, furent, par un subterfuge, transformées en assignations effectives. Entre autres scandales, un emprunt de six millions avait été conclu et presque aussitôt révoqué ; les billets de l'épargne, préparés pour ce projet d'emprunt, auraient dû être biffés et annulés ; ils furent jetés dans la circulation et l'État fut grevé d'une dette qu'il n'avait point contractée. C'est de désordres semblables que parle Gourville dans ce passage si naïvement effronté de ses Mémoires : « La banqueroute générale qui se fit lorsque M. le maréchal de la Meilleraye fut surintendant des finances, remplit tout Paris de billets de l'épargne, que chacun avait pour l'argent qui lui était dû. En faisant des affaires avec le roi on mettait dans les conventions que M. Fouquet renouvellerait de ces billets pour une certaine somme. On les achetait communément au denier 10 (10 p. 100) ; mais, après que M. le surintendant les avait assignés sur d'autres fonds, ils étaient bons pour la somme entière. MM. les trésoriers de l'épargne s'avisèrent entre eux d'en faire passer d'une épargne à l'autre pour en faire leurs profits. Ce qui en ôtait la connaissance, c'est que M. Fouquet en rétablissait beaucoup, et ces messieurs s'accommodaient avec ceux qui avaient les fonds entre les mains. *Cela fit beaucoup de personnes extrêmement riches.* Cependant, parmi ce grand nombre, le roi ne manquait point d'argent, et ayant tous ces exemples devant moi, *je profitai beaucoup.* »

Ces désordres enrichissaient les traitants ; ils étaient surtout exploités par les premiers officiers des finances et par Fouquet.

On pourrait écrire, à propos des traitants, des hommes de finances, de ces spéculateurs que l'on appelait à cette époque les partisans, un curieux chapitre de l'histoire de la so-

ciété et des mœurs du XVIIe siècle. On en trouve les principaux traits chez les moralistes du temps, chez les anecdotiers et dans les Mémoires. Les *Mémoires* de Gourville, cet amusant Gil Blas, qui fut maître d'hôtel de M. de La Rochefoucauld, qui fit le métier de bravo durant la Fronde qui pensa enlever une nuit le coadjuteur, au cœur même de Paris, au sortir d'une de ses visites quotidiennes à mademoiselle de Chevreuse qui gagna en quelques années, dans les fermes et au jeu, une colossale fortune qui, admis un jour au jeu du roi, le lendemain condamné à mort par contumace et fugitif, devient ensuite l'ami intime du grand Condé, et meurt enfin au milieu de ses quatre-vingt-dix petits-neveux, chargé d'ans et de richesses, les *Mémoires* de Gourville sont comme l'odyssée de ces aventureux pirates de la finance. Nul, parmi ces publicains, ne fut aussi spirituel que Gourville. Tous débutèrent à peu près comme lui dans la condition de laquais : « Nés dans la poussière, descendus d'une tribu obscure, sortis d'une des moindres villes de Juda, venus à Jérusalem pauvres et dépourvus de tout, et par les emplois les plus bas, par les trafics les plus vils, par des voies inconnues et toujours suspectes, s'élevant à l'abondance et à la prospérité.... » C'est en ces termes que Massillon raconte leur ordinaire fortune dans son sermon sur le *mauvais riche*. La Bruyère vous dira aussi leur histoire : « *Sosie*, de la livrée, a passé, par une petite recette, à une sous-ferme ; et par les concussions, la violence et l'abus qu'il a fait de ses *pouvoirs*, il s'est enfin, sur les ruines de plusieurs familles, élevé à quelque grade : devenu noble par une charge, il ne lui manquait que d'être homme de bien ; une place de marguillier a fait ce prodige. » Noble et marguillier, Sosie n'est plus Sosie, il devient *Sylvain* : « Sylvain, de ses deniers, a acquis de la nais-

sance et un autre nom. Il est seigneur de la paroisse où ses aïeux payaient la taille; il n'aurait pu autrefois entrer page chez Cléobule, et il est son gendre. » Vous souvenez-vous de cette anecdote rapportée par madame de Sévigné : « Madame de Cornuel était l'autre jour chez Berryer (un des plus gros financiers), dont elle était maltraitée; elle était dans l'antichambre qui était pleine de laquais. Il vint une espèce d'honnête homme qui lui dit qu'elle était mal dans ce lieu-là. — Hélas ! dit-elle, j'y suis fort bien, je ne les crains pas tant qu'ils sont laquais. — Voilà ce qui a fait éclater de rire M. de Pomponne. » Les courtisans ne traduisaient point dans leur conduite envers les traitants le joli mot de madame de Cornuel; c'est La Bruyère qui le dit: « Si le financier manque son coup les courtisans disent de lui : C'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru; s'il réussit, ils lui demandent sa fille. » Mais plus d'un manquait son coup : « Si l'on partage la vie des partisans en deux portions égales, la première, vive et agissante, est tout occupée à vouloir affliger le peuple; et la seconde, voisine de la mort, à se déceler et à se ruiner les uns les autres. » Ce qui faisait ajouter encore au moraliste ce trait qui achève sa peinture : « Les partisans nous font sentir toutes les passions l'une après l'autre. L'on commence par le mépris à cause de leur obscurité, on les envie ensuite, on les hait, on les craint, on les estime quelquefois et on les respecte. L'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion. » Cette dernière phrase ne pourrait-elle pas servir d'épigraphe à l'anecdote suivante que je trouve dans Guy Patin, et que je transcris ici pour montrer le revers de cette condition dont la vie de Gourville est le beau côté? « Forcoal était un misérable Cévenol et huguenot qui vint à Paris chercher condition et faire fortune s'il pouvait. Il fut la-

quais chez un secrétaire du roi nommé M. Addée; de laquais il devint commis chez ce même maître, qui était pareillement huguenot; et enfin cet homme qui n'était rien, *nuper in hanc urbem pedibus qui venerat albis*, devint gros partisan et se fourra dans beaucoup d'affaires, aux aides, aux gabelles et ailleurs où il voulait gagner. Depuis il changea de religion pour devenir secrétaire du conseil, et devint encore plus grand partisan. Puis il maria sa fille unique, qui était fort belle, à M. Addée, fils de son ancien maître, qui est huguenot; mais elle est catholique. Il avait plusieurs fils, dont il a fait l'aîné capitaine; le second est maître des requêtes, le troisième, aumônier du roi, qui est aujourd'hui abbé, Dieu sait à quel titre. Le procès pour cette abbaye a duré douze ans... Il y a un fils théologien qui est devenu fou, et quelques autres petits frères. Enfin, le père Forcoal est mort endetté de cinq ou six millions avec trois cents procès de ceux à qui il doit; le maître des requêtes est persécuté de tous côtés, pour avoir répondu pour son père; le secrétaire du conseil, qui est un troisième fils bien fait, qui a eu la charge de son père, est en prison, il y a plus de quatre mois, dans la chambre des comptes. Cet aumônier que vous avez vu est un assez bon garçon, mais tout leur fait n'est que banqueroute, rapine du bien d'autrui, partisanterie et larcin, bonne chère en attendant. Le père possédait de grands biens, qui étaient tous saisis, plus de neuf ans avant qu'il mourût; il avait une terre à deux lieues d'ici, où il faisait encore, tout vieux qu'il était, de grandes débauches et beaucoup de folles dépenses. Tout le secret de ces gens-là est, tandis qu'ils ont bonne main, de prendre de tous côtés force argent, et enfin de faire banqueroute, non pas seulement à leurs créanciers, mais aussi à Dieu, à leur conscience et à leur honneur. »

Telle était la classe d'hommes qui exploitait les vices des finances et semblait les avoir rendus incurables. Elle se pressait autour du surintendant Fouquet : celui-ci en représentait si bien les intérêts, en faisait si bien les affaires que, lorsque l'État contractait des emprunts, les financiers préféraient sa garantie à celle du gouvernement ; ils lui prêtaient les sommes que Fouquet était ensuite censé prêter en son propre nom à l'État. Mais si le surintendant effaçait par ses profusions et ses désordres la foule des partisans, la grandeur de sa chute dépassa bien plus encore les revers ordinaires des hommes de cette condition

Le crime, la faute, ou si l'on veut le malheur de Fouquet fut de ne pas prévoir qu'une situation nouvelle allait commencer pour la France, lorsque les derniers troubles de la Fronde furent apaisés, et de ne pas s'apercevoir que la mort de Mazarin marquait la date décisive de ce changement. Son caractère contribua beaucoup à aveugler ainsi son esprit. Ce n'était point en effet l'intelligence qui chez lui fût insuffisante. Tous ses contemporains ont vanté sa facilité, son habileté, ses connaissances. Fouquet entendait parfaitement les affaires telles qu'elles étaient pratiquées avant lui et de son temps. Le confus mécanisme des finances, embrouillé encore par tant de vices, lui était familier ; il savait retrouver et saisir les fils de cet écheveau enmêlé. Jamais sous son ministère, malgré les déficits annuels, malgré le gaspillage des revenus, la politique de la France ne manqua de l'argent qui lui fut nécessaire. Fouquet put croire que là se bornait l'accomplissement de ses devoirs ; mais s'il le crut, ce fut, je le répète, son caractère qui le lui persuada. Le désordre était pour ainsi dire traditionnel dans les finances de la France ; jamais, depuis Sully, on n'avait pensé à les administrer « comme une maison bien réglée. »

Fouquet trouvait dans ce désordre le moyen de satisfaire son ambition politique et les plus impérieux penchants de sa nature. Il avait sous les yeux l'exemple de deux ministres souverains, Richelieu et Mazarin; il rêvait d'atteindre à leur puissance et à leur fortune. Les désordres des finances lui donnaient le moyen de consacrer chaque année des millions à l'acheminement de ce dessein; la perpétuité des abus lui permettait d'enrôler parmi ses pensionnaires et ses partisans les plus grands seigneurs de la cour et les premiers fonctionnaires. Magnifique et voluptueux, grâce à la confusion qui versait sur lui la pluie d'or, ses goûts de luxe et ses passions ne rencontraient plus d'obstacles. La tâche la plus difficile pour lui, Colbert le comprenait bien dès 1659, n'était pas de réformer les finances, mais de se réformer lui-même.

Fouquet ne faisait que marcher à sa ruine du temps de Mazarin. Après la mort du cardinal, il s'y précipita d'étourderie en étourderie, de maladresse en maladresse. On a vu que le roi avait été déjà prévenu contre lui par Mazarin mourant. Louis XIV fût peut-être revenu de ces fâcheuses impressions, pour peu que Fouquet eût amendé sa conduite. Mais loin de là : « il ne put s'empêcher, dit Louis XIV, de continuer ses dépenses excessives, de fortifier des places, d'orner des palais, de former des cabales, et de mettre sous le nom de ses amis des charges importantes qu'il leur achetait à mes dépens, dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'État. » Tandis que le roi ne différait sa perte que dans la crainte de compromettre des affaires urgentes, Fouquet se flattait de s'emparer de l'esprit du jeune prince. Au lieu de répondre aux pensées sérieuses de gouvernement qui préoccupaient Louis XIV, le surintendant affectait de ne pas lui parler de politique; il se flattait de l'a-

muser de bagatelles, il voulait se donner le soin de ses amours, et ne lui proposait que des parties de plaisir. « Ce qui m'incommodait davantage, a écrit Louis XIV, était que pour augmenter la réputation de son crédit, il affectait de me demander des audiences particulières; et que, pour ne lui pas donner de défiance, j'étais contraint de les lui accorder et de souffrir qu'il m'entretînt de discours inutiles, pendant que je connaissais à fond toute son infidélité. » Tels étaient les sentiments de Louis XIV, lorsque Fouquet lui donna la fameuse fête de Vaux. On sait qu'indigné de ce faste et de cette insolence, le roi l'eût fait arrêter pendant la fête même, si la reine mère ne l'eut retenu. C'était en ce moment que Fouquet découvrait devant la cour ces écussons où un écureuil poursuivait une couleuvre, avec la devise : *Quo non ascendet?* et où les spectateurs reconnaissant Colbert dans cette couleuvre, qui faisait partie de ses armes, croyaient lire l'emblème du triomphe du surintendant sur son rival. Louis XIV partit enfin pour Nantes, où il avait résolu d'accomplir l'arrestation de Fouquet. Vainement des avis venus de la reine mère elle-même avertirent-ils le surintendant de la disgrâce qui l'attendait. Il demeura aveuglé jusqu'au bout. Jamais il ne s'était cru plus près de triompher de Colbert. La veille du jour où il fut arrêté, il était retenu chez lui par une indisposition; Brienne vint le voir de la part du roi, et lui demanda comment il se portait :

— Fort bien, répondit Fouquet, à ma fièvre près, qui ne sera rien. J'ai l'esprit en repos, et je serai demain hors de mes inquiétudes. Que dit-on au château et à la cour ?

— Que vous allez être arrêté.

— Puyguilhem vous l'a-t-il dit ! En tout cas, il est mal

informé et vous aussi ; c'est Colbert qui sera arrêté, et non moi.

— En êtes-vous bien assuré ? lui dit Brienne.

— On ne peut l'être mieux. J'ai moi-même donné les ordres pour le faire conduire au château d'Angers, et c'est Pélisson qui a payé les ouvriers qui ont mis la prison hors d'état d'être insultée.

— Je le souhaite, répondit Brienne ; mais on vous trompe, vos amis craignent fort pour vous. Toutes les manigances qui se font au château ne me plaisent guère, et les précautions qu'on a prises de condamner les portes de la salle, la table du roi couverte de papiers et de lettres de cachet qu'on apporte par douzaines de chez M. Le Tellier, Saint-Aignan et Rose toujours en sentinelle dans le petit corridor, tout cela ne vous présage rien de bon.

— C'est moi, dit Fouquet d'un air fort gai, qui ai donné au roi tous ces avis, afin de mieux couvrir notre jeu.

Enfin, le lendemain même, lorsque d'Artagnan l'arrêta, il ne parut point étonné et lui dit seulement :

— Mais, monsieur d'Artagnan, est-ce bien moi que vous voulez?

— Oui, Monsieur, répondit le mousquetaire.

Et il fut conduit dans ce château d'Angers qu'il avait fait préparer pour Colbert.

Louis XIV dit au maréchal de Villeroy, avant de quitter Nantes, qu'il allait établir un conseil royal des finances, dont il serait le chef. « Petit maréchal mon ami, dit à Villeroy le maréchal de La Meilleraye, tu seras le chef des finances, mais en idée, comme je l'ai été, moi qui te parle, et Colbert en sera le chef véritable. Mais, que t'importe ! tu auras de gros appointements ; et n'est-ce pas assez? » En effet

Colbert fut bientôt nommé seul contrôleur général, et prit en mains le véritable gouvernement des finances.

Je ne m'étendrai point sur les détails du procès de Fouquet. Je ne rappellerai pas toutes les accusations portées contre lui sur le chef des crimes d'État et sur le chef des malversations. Il suffit de les parcourir pour se convaincre qu'aucune disgrâce ne fut plus méritée que celle du surintendant. Si une chose eut pu désarmer la sévérité de ses juges, c'eût été l'extravagance incroyable de quelques-uns de ses actes les plus coupables; ce degré de vanité, de présomption et d'étourderie dépassait l'odieux et allait s'abîmer dans le ridicule. Fouquet était tout entier, avec sa légèreté, son infatuation, son inintelligence du siècle où l'on entrait, son imprévoyance, sa témérité folle, dans le Mémoire insensé où, prévoyant sa disgrâce, il traçait à ses amis le projet d'une ligue qu'ils devraient former pour obtenir son élargissement par la force. Mais je ne relèverai dans ce procès que quelques chiffres qui peuvent donner une idée des dilapidations et des profusions de Fouquet au moment de sa chute. Ses dettes particulières montaient à quatorze millions, et cependant ses dépenses s'élevaient chaque année à plusieurs millions. Vaux lui avait coûté 9 millions de livres; dans le siècle dernier, le duc de Villars, qui en était propriétaire, vendit pour 490,000 livres les tuyaux de plomb hors de service qui alimentaient les pièces d'eau! Il fut prouvé au procès qu'en dix mois il avait donné à Vatel, son maître d'hôtel, 336,000 livres : en 1660, sa dépense pour les domestiques seulement s'était élevée à 371,000 livres. On trouva dans sa cassette de curieuses révélations sur les présents qu'il répandait à la cour. Le duc de Brancas avait reçu 600,000 livres; le duc de Richelieu 200,000; le marquis de Créquy 100,000 livres. On voyait le nom de

madame Duplessis-Bellière figurer pour plus de 200,000 livres. D'autres dames remerciaient le surintendant de ses cadeaux. Il avait acheté une maison à celle-ci, envoyé 30,000 livres à celle-là : il promettait à une autre, qui était demoiselle d'honneur de la reine, un don de 50,000 écus. On sait la consternation que la découverte de cette cassette perfide jeta parmi les dames de la cour. Heureusement la prudence de Louis XIV étouffa ce scandale.

Et cependant disgracié, emprisonné, traqué devant un tribunal d'exception, poursuivi par une sévérité impitoyable qui avait l'air d'une haine personnelle et ressemblait à l'acharnement d'une vengeance, Fouquet émut la générosité de l'opinion et inspira un intérêt dont il n'était pas digne. Tout le monde voyait dans sa perte la main de Colbert. Or le contrôleur général excitait déjà l'envie, qui se dresse toujours contre les fortunes ascendantes ; il n'avait aucune des séductions personnelles qui avaient conquis à Fouquet de si nombreuses amitiés ; tous les dehors chez Fouquet attiraient la sympathie, et tous les dehors chez Colbert l'effarouchaient. Le contrôleur général avait placé plusieurs de ses parents dans la cour de justice devant laquelle était traduit l'ancien surintendant, et leur dureté envers l'accusé révoltait jusqu'à leurs collègues. Le Tellier définit par un mot cruel la mauvaise impression produite par ces excès : « Pour avoir voulu faire la corde trop grosse on ne pourra plus la serrer assez pour étrangler le coupable. » Ce fut peut-être cette parole répétée un jour devant Turenne par une personne qui blâmait l'emportement de Colbert contre Fouquet et louait la modération de Le Tellier, qui inspira au grand capitaine ce mot sanglant : « Effectivement, je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, et que M. Le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas. » C'est

cette impression générale qu'on trouve avivée encore par une amitié chaleureuse chez madame de Sévigné. Sa correspondance avec M. de Pomponne, sur le procès du surintendant, est un immortel plaidoyer qui a gagné à demi la cause de Fouquet devant la postérité. Ces lettres composent un petit drame où l'émotion ne s'arrête pas. Madame de Sévigné craint d'abord pour elle-même. Elle avait des lettres dans la terrible cassette : « Eussiez-vous jamais cru que mes pauvres lettres, pleines du mariage de M. de La Trousse et de toutes les affaires de sa maison, se trouvassent placées si mystérieusement? Je vous assure que quelque gloire que je puisse tirer, par ceux qui me feront justice, de n'avoir jamais eu avec lui d'autre commerce que celui-là, je ne laisse pas d'être sensiblement touchée de me voir obligée de me justifier, et peut-être fort inutilement, à l'égard de mille personnes qui ne comprendront jamais cette vérité. » Puis comme elle suit pas à pas tous les incidents du procès ! comme elle relève toutes les belles réponses de M. Fouquet à ses juges, comme elle en triomphe ! comme elle est heureuse du dépit que les succès de parole du surintendant inspirent à ses adversaires ! « L'extrême approbation que l'on donne aux réponses de M. Fouquet déplaît à *Petit* (Colbert) ; on croit même qu'il engagera Puis... à faire le malade pour interrompre le cours des admirations. » Et voyez jusqu'où va sa sollicitude, sa pitié : « Il faut que je vous conte ce que j'ai fait. Imaginez-vous que des dames m'ont proposé d'aller dans une maison qui regarde droit dans l'Arsenal, pour voir revenir notre pauvre ami. J'étais masquée. Je l'ai vu venir d'assez loin. M. d'Artagnan était auprès de lui; cinquante mousquetaires à trente ou quarante pas derrière. Il paraissait assez rêveur. Pour moi, quand je l'ai aperçu, les jambes m'ont tremblé et le cœur m'a battu si fort que je

n'en pouvais plus. En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé et lui a fait remarqué que nous étions là. Il nous a donc saluées et a pris cette mine riante que vous lui connaissez. Je ne crois pas qu'il m'ait reconnue, mais je vous avoue que j'ai été étrangement saisie quand je l'ai vu entrer dans cette petite porte. » Quelle indignation lorsqu'un parent de Colbert, Pussort, opine pour la peine de mort! « C'est à cause qu'il est oncle de M. Colbert et qu'il a été récusé qu'il a voulu en user si honnêtement. Pour moi, je saute aux nues quand je pense à cette infamie. » Et l'anxiété mêlée d'espoir lorsque approche le moment où l'arrêt sera rendu : « Je vous assure que ces jours sont bien longs à passer, et que l'incertitude est une épouvantable chose. Cependant au fond de mon cœur j'ai un petit brin d'espérance. Je ne sais d'où il vient ni où il va, et même il n'est pas assez grand pour faire que je puisse dormir en repos. Je causai hier de toute cette affaire avec madame du Plessis; je ne puis voir que les gens avec qui j'en puis parler et qui sont dans les mêmes sentiments que moi. Elle espère comme je fais, sans en savoir la raison. Mais pourquoi espérez-vous? Parce que j'espère. Voilà nos réponses; ne sont-elles pas bien raisonnables? » Et les transes tandis que les juges comptent les voix et quand déjà l'on espérait sauver la vie de Fouquet : « Voilà où nous en sommes, qui est un état si avantageux que la joie n'en est pas entière; car il faut que vous sachiez que M. Colbert est tellement enragé, qu'on attend quelque chose d'atroce et d'injuste qui nous remettra au désespoir. Sans cela, mon pauvre monsieur, nous aurions la joie de voir notre ami, quoique bien malheureux, au moins avec la vie sauve, qui est une grande affaire. » Et les transports muets lorsqu'enfin cette grande affaire est gagnée : « Louez Dieu, Monsieur, et

le remerciez ; notre pauvre ami est sauvé. Je suis si aise, que je suis hors de moi. » Voilà l'histoire du procès de Fouquet écrite par l'aveugle et adorable amitié d'une femme, et c'est la seule que tout le monde ait lue.

J'ajourne à une autre partie de cette étude l'exposé et la discussion des mesures que Colbert réalisa lorsqu'il eut remplacé Fouquet à la tête des finances. La fortune diverse de ses entreprises participa beaucoup des qualités et des défauts de son esprit et de son caractère : c'est cet esprit et ce caractère que je voudrais d'abord étudier dans la conduite de Colbert aux affaires, à la cour et envers le roi. Gourville a écrit ceci sur Colbert en parfaite connaissance de cause et avec une sincérité qui n'est point suspecte : « Ceux qui ont vu de près tous les désordres des finances conviennent qu'il n'y avait que M. Colbert capable, par son génie, son extrême application et sa fermeté, d'y mettre un aussi grand ordre qu'il a fait. » Gourville eût pu ajouter que son extrême application et sa fermeté composaient le génie de Colbert. Il avait bien les qualités d'où procèdent la fermeté et l'application : l'ambition et le sentiment austère du devoir. Il avait aussi celles qui en découlent : d'un côté, l'ordre, l'exactitude, la régularité ; de l'autre, une inébranlable confiance en soi-même, un courage énergique, et cette sûreté d'idées par laquelle les hommes d'action entraînent de force dans leur courant les convictions rebelles. On voit vivre cette nature intérieurement animée d'une infatigable passion d'agir, sous une écorce froide, rigide et raboteuse, dans tous les crayons qui sont venus jusqu'à nous, et que j'aime à reproduire dans leurs traits originaux. Ici c'est madame de Sévigné qui le peint d'un mot, par le sobriquet dont elle le désigne : *le Nord*. Là c'est Guy Patin qui nous rend l'impression de la bourgeoisie et l'appelle : un homme de marbre, *vir marmo-*

reus. Puis l'abbé de Choisy : « Jean-Baptiste Colbert avait le visage naturellement renfrogné ; ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs lui faisaient une mine austère et lui rendaient le premier abord sauvage et négatif ; mais, dans la suite, en l'apprivoisant, on le rendait assez facile, expéditif et d'une sûreté inébranlable. Il était persuadé que la bonne foi dans les affaires en est le fondement solide. Une application infinie et un désir insatiable d'apprendre lui tenaient lieu de science. Nulle passion depuis qu'il avait quitté le vin ; fidèle dans la surintendance, où, avant lui, on prenait sans compter et sans rendre compte.... il était mal servi les premières années par ses commis, la plupart fripons ou ignorants, quoiqu'il eût pour eux une sévérité insupportable. Il n'y avait chez lui rien de bien fait que ce qu'il faisait lui-même, et il ne faisait rien qu'à force de travail. » Un autre contemporain, mais plus bienveillant, écrivait de lui : « C'est un homme sans *fastidie*, sans luxe, d'une médiocre dépense, qui sacrifie volontiers tous ses plaisirs et divertissements aux intérêts de l'État et aux soins des affaires. Il est actif, vigilant, ferme et inviolable du côté de son devoir, qui témoigne n'avoir pas grande avidité pour les richesses, mais une forte passion d'amasser et de conserver les biens du roi. » Enfin un homme qui l'avait pratiqué de haut, le premier président Lamoignon, décrit bien ce que l'on pourrait appeler son tempérament dans les affaires. Il l'accusait d'être un des esprits du monde les plus difficiles pour ceux qui avaient à traiter ou à délibérer avec lui : « Cela vient, dit-il, plutôt de son humeur que d'aucune mauvaise volonté ; mais cette humeur est capable de produire de bien mauvais effets ; car il la suit entièrement et il se fortifie dans ses défauts par ses bonnes qualités, et comme il est plein de la connaissance des services qu'il rend, lesquels sont en effet

très-grands, et tels que je crois qu'il n'y a personne qui pût travailler avec plus d'application, avec plus de fidélité et de capacité, et même avec plus de succès, pour dégager les finances du roi, pour en ôter les abus et y établir un ordre excellent, cette connaissance lui fait croire que tout ce qui ne suit pas ses sentiments est mauvais, qu'on ne peut le contredire sans ignorance ou sans malignité, et il est si persuadé que toute la bonne intention est chez lui, qu'il ne peut pas croire qu'il s'en puisse trouver chez les autres, à moins qu'ils ne se rangent entièrement de son avis. C'est ce qui le porte à vouloir trop fortement ce qu'il veut, et à employer toute sorte de moyens pour parvenir à la fin qu'il s'est proposée, sans considérer que bien souvent les moyens sont tels qu'ils peuvent rendre mauvaise la meilleure fin du monde. Son humeur et son habileté le portent aussi à conduire toutes choses despotiquement, et, comme il n'a pas été dans les compagnies réglées, où on apprend à déférer aux sentiments des autres et à régler sa conduite et son propre jugement sur le secours de ceux avec lesquels on travaille, il veut tout décider et tout emporter par sa seule autorité, sans se concerter avec ceux qui ont titre et caractère pour juger des objets dont il s'agit ; au contraire, ce sont ceux-là dont il est le plus éloigné de prendre conseil, parce que ce serait comme un partage d'autorité qu'il ne peut souffrir ; et cette même disposition le jette dans une autre extrémité qui paraît d'abord bien opposée, mais qui procède du même principe et que j'ai retrouvée dans plusieurs personnes du même caractère : c'est d'être très-susceptible des différentes impressions que ses valets et ceux qui sont entièrement soumis à ses ordres lui veulent donner. La défiance et les soupçons suivent presque toujours ces dispositions-là ; aussi, je n'ai vu personne qui en soit plus susceptible. »

Mais on peut voir de plus près encore le tempérament de l'homme d'affaires chez Colbert. Il en a laissé de vivants témoignages dans des instructions qu'il écrivit pour son fils, le marquis de Seignelay, à qui il fit faire, dès l'âge de vingt ans, sa charge de secrétaire d'État de la marine qu'il avait lui-même achetée de Lyonne. Tout Colbert est dans ces instructions, l'esprit de commandement et l'esprit d'ordre, le rigide sentiment du devoir et la sévérité du caractère, la prévoyance qui embrassait et classait tous les détails et l'assiduité laborieuse qui venait à bout des affaires accumulées. On sent bien là l'homme qui travaillait seize heures par jour, qui, été et hiver, avait ses commis auprès de lui dès sept heures du matin, qui, suivant le mot de Charles Perrault, son principal commis dans la surintendance des bâtiments, « ne connaissait guère d'autre repos que celui qui se trouve à changer de travail, ou à passer d'un travail difficile à un autre qui l'est moins. » En écrivant ces préceptes pour son fils, il ne fit sans doute que retracer ses propres habitudes.

La plus remarquable de ces instructions est celle que Colbert écrivit au moment où il commença à faire exercer à son fils sa charge de secrétaire de la marine. J'en extrais les considérations préliminaires :

« Comme il n'y a que le plaisir que les hommes prennent à ce qu'ils font ou à ce qu'ils doivent faire qui leur donne de l'application, et qu'il n'y a que l'application qui fasse acquérir du mérite, d'où vient l'estime et la réputation qui est la seule chose nécessaire à un homme qui a de l'honneur, il est nécessaire que mon fils cherche en lui-même et au dehors tout ce qui peut lui donner du plaisir dans les fonctions de sa charge.

» Pour cet effet, il doit bien penser et faire souvent réflexion sur ce que sa naissance l'aurait fait être si Dieu n'avait pas béni mon travail et si ce travail n'avait pas été extrême. Il est donc nécessaire, pour se préparer une vie pleine de satisfaction, qu'il ait toujours dans l'esprit et devant les yeux ces deux obligations si essentielles et si considérables, l'une envers Dieu et l'autre envers moi, afin qu'y satisfaisant par les marques d'une véritable reconnaissance, il puisse se préparer une satisfaction solide et essentielle pour toute sa vie, et ces deux devoirs peuvent servir de fondement et de base à tout le plaisir qu'il se peut donner par son travail et par son application.

» Pour augmenter encore ce même plaisir, il doit bien considérer qu'il sert le plus grand roi du monde, et qu'il est destiné à le servir dans une charge, la plus belle de toutes celles qu'un homme de ma condition puisse avoir et qui l'approche le plus près de sa personne ; et ainsi il est certain que, s'il a du mérite et de l'application, il peut avoir le plus bel établissement qu'il puisse désirer, et, par conséquent, je l'ai mis en état de n'avoir plus rien à souhaiter pendant toute sa vie.

» Mais encore que je sois persuadé qu'il ne soit pas nécessaire d'autre raison pour le porter à bien faire, il est pourtant bon qu'il considère bien particulièrement cette prodigieuse application que le roi donne à ses affaires, n'y ayant point de jour qu'il ne soit enfermé cinq à six heures pour y travailler ; qu'il considère bien la prodigieuse prospérité que ce travail lui attire, la vénération et le respect que tous les étrangers ont pour lui, et qu'il connaisse par comparaison que, s'il veut se donner de l'estime et de la réputation dans sa condition, il faut qu'il imite et suive ce grand exemple qu'il a toujours devant lui.

« Il peut et doit encore tirer une conséquence bien certaine, qui est qu'il est impossible de s'avancer dans les bonnes grâces d'un prince laborieux et appliqué, si l'on n'est soi-même et laborieux et appliqué, et que comme le but et la fin qu'il doit se proposer et poursuivre est de se mettre en état d'obtenir de la bonté du roi de tenir ma charge, il est impossible qu'il puisse y parvenir qu'en faisant connaître à Sa Majesté qu'il est capable de la faire, par son application et par son assiduité, qui seront les seules mesures ou du retardement ou de la proximité de cette grâce.

» Sur toutes ces raisons je ne saurais presque douter qu'il ne prenne une bonne et forte résolution de s'appliquer tout de bon et faire connaître par ce moyen, au roi, qu'il sera bientôt capable de le bien servir.

» Pour lui faire bien connaître ce qu'il doit faire pour cela il doit savoir par cœur en quoi consiste le département de ma charge :

» Savoir :

» La maison du roi et tout ce qui en dépend ;

» Paris, l'Ile-de-France et tout le gouvernement d'Orléans ;

» Les affaires générales du clergé ;

» La marine, partout où elle s'étend ;

» Les galères ;

» Le commerce, tant au dedans qu'au dehors du royaume ;

» Les consulats ;

» Les compagnies des Indes orientales et occidentales, et les pays de leurs concessions ;

» Le rétablissement des haras dans tout le royaume. »

Colbert entre ensuite dans les plus minutieux et les plus

méthodiques détails sur ces divers chapitres. Le passage sur Paris est assez curieux pour mériter d'être cité :

« Paris étant la capitale du royaume et le séjour des rois, il est certain qu'elle donne le mouvement à tout le reste du royaume; que toutes les affaires du dedans commencent par elle, c'est-à-dire que tous les édits, déclarations et autres grandes affaires commencent toujours par les Compagnies de Paris et sont ensuite envoyées dans toutes les autres du royaume, et que les mêmes grandes affaires finissent aussi par la même ville, d'autant que, dès lors que les volontés du roi y sont exécutées, il est certain qu'elles le sont partout, et que toutes les difficultés qui naissent dans leur exécution naissent toujours dans les compagnies de Paris ; c'est ce qui doit obliger mon fils à bien savoir l'ordre général de cette grande ville, n'y ayant presque aucun jour de Conseil où il ne soit nécessaire d'en parler et de faire paraître si l'on sait quelque chose ou non. »

Voici enfin comment Colbert entendait la conduite que son fils devait tenir envers le roi et à la cour :

« Il est nécessaire qu'il fasse état de tenir le cabinet, soit le matin, soit le soir, cinq à six heures par jour, et, outre cela, donner un jour entier par semaine à expédier toutes les lettres et donner tous les ordres.

» Pour tout ce qui concerne ma charge, il faut premièrement qu'il pense à bien régler sa conduite particulière.

» Qu'il tienne pour maxime certaine et indubitable, et qui ne doit jamais recevoir ni atteinte ni changement, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit ou puisse être, de ne jamais rien expédier qui n'ait été ordonné

par le roi ; c'est-à-dire qu'il faut faire des mémoires de tout ce qui sera demandé, les mettre sur ma table et attendre que j'aie pris les ordres de Sa Majesté, et que j'en aie donné la résolution par écrit ; et lorsque, par son assiduité et par son travail, il pourra lui-même prendre les ordres du roi, il doit observer religieusement pendant toute sa vie de ne jamais rien expédier qu'il n'en ait pris l'ordre de Sa Majesté.

» Comme le souverain but qu'il doit avoir est de se rendre agréable au roi, il doit travailler avec grande application pendant toute sa vie à bien connaître ce qui peut être agréable à Sa Majesté, s'en faire une étude particulière, et, comme l'assiduité auprès de sa personne peut assurément contribuer à ce dessein, il faut se captiver et faire en sorte de ne jamais le quitter, s'il est possible.

» Pour tout le reste de la cour, il faut être toujours civil, honnête, et se rendre agréable à tout le monde, autant qu'il sera possible ; mais il faut en même temps se tenir toujours extrêmement sur ses gardes pour ne point tomber dans aucun des inconvénients de jeu extraordinaire, d'amourettes et d'autres fautes qui flétrissent un homme pour toute sa vie.

» Il faut aimer surtout à faire plaisir quand l'occasion se trouve, sans préjudicier au service que l'on doit au roi et à l'exécution de ses ordres, et le principal de ce point consiste à faire agréablement et promptement tout ce que le roi ordonne pour les particuliers. Pour cet effet, il faut se faire à soi-même une loi inviolable de travailler tous les soirs à expédier tous les ordres qui auront été donnés pendant le jour, et à faire un extrait de tous les mémoires qui auront été donnés, et le lendemain m'apporter de bonne heure toutes les expéditions résolues et les mémoires de ce qui est à résoudre pour en parler au roi et ensuite expédier...

» Le roi m'ayant donné tous les vendredis après le midi

pour lui rendre compte des affaires de la marine, et Sa Majesté ayant déjà eu la bonté d'agréer que mon fils y fût présent, il faut observer avec soin cet ordre.

» Aussitôt que j'aurai vu toutes les dépêches à mesure qu'elles arriveront, je les enverrai à mon fils pour les voir, en faire promptement et exactement l'extrait, lequel sera mis de sa main sur le dos de la lettre et remis en même temps sur ma table; je mettrai un mot de ma main sur chaque article de l'extrait contenant la réponse qu'il faudra faire; aussitôt il faudra que mon fils fasse les réponses de sa main, que je les voie ensuite et les corrige, et, quand le tout sera disposé, le vendredi, nous porterons au roi toutes ces lettres; nous lui en lirons les extraits et en même temps les réponses; si Sa Majesté y ordonne quelque changement, il sera fait; sinon, les réponses seront mises au net, signées et envoyées, et ainsi, en observant cet ordre régulier avec exactitude, sans s'en départir jamais, il est certain que mon fils se mettra en état d'acquérir de l'estime dans l'esprit du roi...

» Pour finir, il faut que mon fils se mette fortement dans l'esprit qu'il doit faire en sorte que le roi retire des avantages proportionnés à la dépense qu'il fait pour la marine. Pour cela, il faut avoir toute l'application nécessaire pour faire sortir toutes les escadres des ports au jour précis que Sa Majesté aura donné; que les escadres demeurent en mer jusqu'au dernier jour de leurs vivres ou le plus près qu'il se pourra; donner par toutes sortes de moyens de l'émulation aux officiers pour faire quelque chose d'extraordinaire, les exciter par l'exemple des Anglais et des Hollandais, et généralement mettre en pratique tous les moyens imaginables pour donner de la réputation aux armes maritimes du roi et de la satisfaction à Sa Majesté. »

Guidé par ces instructions, le jeune marquis de Seignelay s'était tracé à lui-même un plan de travail pour tous les jours de la semaine, sous ce titre : « Mémoire de ce que je me propose de faire toutes les semaines, pour exécuter les ordres de mon père et me rendre capable de le soulager. » Colbert écrivit ses observations à côté des articles de ce plan. Il ajoute à la fin les remarques suivantes : « La loi indispensable est d'être réglé dans ses mœurs et dans sa vie. — Manger à ma table très-souvent, sans trop s'y assujettir. — Voir le roi tous les jours, ou à son lever, ou à sa messe. — Travailler tous les soirs, et ne pas prendre pour règle certaine de sortir tous les soirs sans y manquer. — L'on peut pourtant, une ou deux fois par semaine, aller faire sa cour chez la reine et ailleurs. — Il n'y a que le travail du soir et du matin qui puisse avancer les affaires. »

Cependant Seignelay, déjà enclin à la dissipation, montra quelque négligence dans l'exécution de ses plans de conduite. Il faut voir avec quelle sévérité son père le redresse. La lettre suivante donne presque de la vraisemblance à la méchante histoire des pincettes contée par l'abbé de Choisy.

« Vos mémoires sont confus et les matières sont mêlées l'une avec l'autre, et il y a même des fautes dans la diction... L'on voit de plus aussi clairement, que vous ne faites point de minutes de vos dépêches ; ce qui entre nous est une chose honteuse et qui dénote une négligence et un défaut d'application qui ne se peut excuser ni exprimer, vu qu'il n'y a aucun de tous ceux qui servent le roi, en quelque fonction que ce soit, qui, ayant à écrire à Sa Majesté, ne fasse une minute de sa lettre, ne la relise, ne la corrige, ne la change quelquefois d'un bout à l'autre. Et cependant, vous, qui n'avez que vingt ans, faites des lettres au roi sans

minutes ; il n'y a rien qui marque tant de négligence et si peu d'envie d'acquérir de l'estime dans l'esprit de son maître; cela fait que sans aucune réflexion vous mettez toutes les matières suivant qu'elles vous viennent dans l'esprit; et, outre la précipitation qui y paraît toujours en grand lustre, votre paresse est telle qu'encore que vous reconnaissiez des fautes dans la construction, vous ne pouvez vous résoudre de les corriger crainte de brouiller votre lettre et d'être obligé de la refaire, et tout cela vient par le défaut d'application, et pour ne point faire ce que je vous ai dit, redit et répété tant de fois. »

On n'est point surpris qu'un homme de cette rude probité, de cette exactitude farouche fût l'épouvante des solliciteurs. C'était bien pour eux qu'il était l'*homme de marbre* de Guy Patin et le *Nord* de madame de Sévigné. L'amie de Fouquet en fit un jour l'expérience; elle nous l'a conté. Il s'agissait d'une pension demandée pour M. de Grignan (1). « J'ai voulu aller à Saint-Germain parler à M. Colbert de votre pension; j'y étais très-bien accompagnée : M. de Saint-Géran, M. d'Hacqueville et plusieurs autres, me consolaient par avance de la glace que j'attendais. Je lui parlai donc de cette pension, je touchai un mot des occupations continuelles et du zèle pour le service du roi; un autre mot des extrêmes dépenses à quoi l'on était obligé et qui ne permettaient pas de rien négliger pour les soutenir; que c'était avec peine que

(1) M. Clément commet une légère erreur en faisant allusion à cette visite de madame de Sévigné à Colbert. « Elle vint, dit-il, lui recommander son fils avec cette chaleur un peu verbeuse sans doute qu'elle apportait dans ses affections de famille; elle sortit à moitié satisfaite de n'avoir obtenu de lui que ces mots: « *Madame*, j'en aurai soin. » On voit que ce n'est pas pour son fils, mais pour sa fille que madame de Sévigné sollicita. M. Clément eût mieux fait de donner le fragment de madame de Sévigné qui est une épreuve au vif de Colbert.

M. l'abbé de Grignan et moi nous l'importunions de cette affaire : tout cela était plus court et mieux rangé; mais je n'aurai nulle fatigue à vous dire la réponse : *Madame, j'en aurai soin;* et me remène à la porte, et voilà qui est fait. » Encore madame de Sévigné ne fut-elle pas des plus maltraitées. Elle eut un mot. La plupart du temps, les solliciteurs ne pouvaient arracher à Colbert une seule parole : immobile et muet, il faisait le mort. Un jour, madame Cornuel, qui ne pouvait obtenir la moindre réponse, s'écria poussée à bout : « Au moins, Monsieur, faites-moi quelque signe que vous m'entendez ! » Le premier biographe de Colbert, Sandraz de Courtilz, raconte une anecdote de ce genre, inventée probablement, mais qui s'accorde bien avec la réputation de sauvagerie que les solliciteurs éconduits durent donner à l'inexorable ministre : « Le grand accablement des affaires dont il était chargé lui fatiguait tellement l'esprit que, tout sérieux qu'il était, il fit un jour une turlupinade pour se délivrer des importunités d'une femme de grande qualité qui le pressait de lui accorder une chose qu'il ne jugeait pas faisable. Cette dame, voyant qu'elle ne pouvait rien obtenir, se jeta à ses pieds dans la salle d'audience en présence de plus de cent personnes ; et comme elle lui disait : *Je prie Votre Grandeur au nom de Dieu de ne pas me refuser cette grâce*, il se mit en même temps à genoux devant elle et lui dit sur le même ton plaintif : *Je vous conjure au nom de Dieu, Madame, de me laisser en repos.* »

Peut-être, pour achever de montrer le côté âpre et dur de ce caractère, faudrait-il citer ici l'anecdote que Charles Perrault raconte, avec sa bonhomie ordinaire, à propos du Jardin des Tuileries, que Colbert avait la cruauté de vouloir fermer au peuple, après qu'il l'eut fait restaurer. « Quand le Jardin des Tuileries fut achevé de replanter et mis dans l'é-

tat où vous le voyez : — Allons, me dit M. Colbert, aux Tuileries, en condamner les portes; il faut conserver le jardin au roi et ne le pas laisser ruiner au peuple, qui en moins de rien l'aura gâté entièrement. La résolution me parut bien rude et bien fâcheuse pour tout Paris. Quand il fut dans la grande allée je lui dis : Vous ne croiriez pas, Monsieur, le respect que tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a pour ce jardin. Non-seulement les femmes et les petits enfants ne s'avisent jamais de cueillir aucune fleur, mais même d'y toucher; ils s'y promènent comme s'ils étaient tous des personnes très-raisonnables. Les jardiniers peuvent, Monsieur, vous en rendre témoignage; ce sera une affliction publique de ne pouvoir plus venir ici se promener, particulièrement en ce temps où l'on n'entre plus au Luxembourg ni à l'hôtel de Guise. — Ce ne sont que des fainéants qui viennent ici, me dit-il. — Il y vient, lui répondis-je, des personnes qui relèvent de maladie pour y prendre l'air. On y vient parler d'affaires, de mariage et de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église, où il faudrait à l'avenir se donner rendez-vous. Je suis persuadé, continuai-je, que les jardins des rois ne sont si grands et si spacieux qu'afin que tous leurs enfants puissent s'y promener. Il sourit à ce discours, et dans ce même temps la plupart des jardiniers des Tuileries s'étant présentés devant lui, il leur demanda si le peuple ne faisait pas bien du dégât dans leur jardin. — Point du tout, Monseigneur, répondirent-ils presque tous en même temps, ils se contentent de se promener et de regarder. Ces messieurs, repris-je, y trouvent même leur compte; car l'herbe n'y en revient pas si aisément dans les allées. M. Colbert fit le tour du jardin, donna ses ordres et ne parla point d'en fermer l'entrée à qui que ce fût. »

Mais je suis peu ému de cette rudesse ; il y avait un cœur sous cette froide écorce. Et si Colbert n'en faisait point parade dans les circonstances banales de la vie, il paraissait bien aux grandes occasions. Dur envers les nobles suppliantes qui le persécutaient dans ses audiences, il réservait sa sollicitude pour des hommes qui la méritaient bien. Comme on voit, en effet, l'intérêt qu'il portait à Riquet, l'immortel constructeur du canal du Languedoc ! Riquet, avec une abnégation touchante, dépensait sa propre fortune pour venir à bout de son œuvre immense. Son canal était sa passion : « Je regarde, écrivit-il à Colbert, mon ouvrage comme le plus cher de mes enfants : ce qui est si vrai, qu'ayant deux filles à établir, j'aime mieux les garder encore chez moi quelque temps, et employer aux frais de mes travaux ce que je leur avais destiné pour dot. » Colbert était fait pour aimer un tel homme. En 1672, Riquet fut gravement malade ; il reçut de Colbert cette noble lettre :

« L'amitié que j'ai pour vous, les services que vous rendez au roi et à l'État dans la plupart des soins que vous prenez, et l'application tout entière que vous donnez au grand travail de la communication des mers, m'avaient donné beaucoup de douleur du mauvais état auquel votre maladie vous avait réduit ; mais j'en ai été bien soulagé par les lettres que je viens de recevoir de votre fils, du 23 de ce mois, qui m'apprennent que vous êtes entièrement hors de péril, et qu'il n'est plus question que de vous rétablir et de reprendre les forces qui vous sont nécessaires pour achever une si grande entreprise que celle où votre zèle pour le service du roi vous a fait engager : et, quoique cette nouvelle m'ait donné beaucoup de joie, je ne laisserai pas d'être en inquiétude jusqu'à ce que je reçoive de votre main des assuran-

ces de votre bonne santé. Ne pensez qu'à la rétablir, et soyez bien persuadé de mon amitié et de l'envie que j'ai de procurer à vous et à votre famille des avantages proportionnés à la grandeur de votre entreprise. Je suis tout à vous. »

Et à la même date, Colbert écrivait encore au fils de Riquet :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 23 de ce mois, par laquelle vous me donnez avis de ce qui se passe dans la maladie de monsieur votre père. J'ai appris avec un plaisir extrême qu'il est hors de danger, et que sa santé va toujours de mieux en mieux ; il est bien important qu'il pense uniquement à se rétablir, et que vous l'empêchiez de s'appliquer au travail jusqu'à ce qu'elle soit parfaite. Cependant je serai bien aise d'apprendre par vous ce qui se fera pour avancer les ouvrages du canal, et pour rétablir le désordre qui est arrivé à la grande jetée du cap de Cette ; mais surtout faites-moi savoir soigneusement, par tous les ordinaires que vous aurez de m'écrire. l'état de santé de monsieur votre père. »

Je citerai encore une des trop rares lettres qui nous sont restées de Colbert : c'est celle qu'il écrivit à Duquesne après la victoire de Messine, remportée sur Ruyter. Jusque-là Colbert n'avait employé que par force ce marin illustre dont le caractère était ingouvernable. Tandis qu'il n'était encore que capitaine de vaisseau, Colbert écrivit un jour, sur son compte, à l'amiral d'Estrées : « Je vois bien que vous n'avez pas sujet d'être satisfait du sieur Duquesne... Je conviens avec vous que son humeur est difficile et son esprit incommode ; mais, dans la disette que nous avons d'habiles

gens en cette science, qui a été si longtemps inconnue en France, je crois qu'il est du service du roi et même de votre gloire particulière que vous travailliez à surmonter la difficulté de cet esprit et à le rendre sociable. » Mais toutes ces impressions sont effacées par la victoire de Messine. Cette mâle joie qu'inspirait à Colbert une action glorieuse semble éclairer d'un rayon les obscurités de son style et transformer en une grave et forte majesté l'ordinaire roideur de ses phrases :

« La lettre que le roi veut bien vous écrire de sa main vous fera mieux connaître que je ne pourrais le faire la satisfaction que Sa Majesté a reçue de ce qui s'est passé dans la dernière bataille que vous avez donnée contre les Hollandais ; tout ce que vous avez fait est si glorieux, et vous avez donné des marques si avantageuses de votre valeur, de votre capacité et de votre expérience consommée dans le métier de la mer qu'il ne se peut rien ajouter à la gloire que vous avez acquise. Sa Majesté a enfin eu la satisfaction de voir remporter une victoire contre les Hollandais, qui ont été jusqu'à présent presque toujours supérieurs sur mer à ceux qu'ils ont combattus, et elle a connu par tout ce que vous avez fait qu'elle a en vous un capitaine à opposer à Ruyter pour le courage et la capacité.

» Je vous avoue qu'il y a bien longtemps que je n'ai écrit de lettre avec tant de plaisir que celle-ci, puisque c'est pour vous féliciter du premier combat naval que les forces du roi ont donné contre les Hollandais, et vous ne pouvez pas douter que le roi n'ait fort remarqué qu'ayant affaire au plus habile matelot et peut-être au plus grand et au plus ferme capitaine de mer qu'il y ait au monde, vous n'avez pas laissé de prendre sur lui les avantages de la manœuvre de votre

vaisseau, ayant regagné pendant la nuit le vent qu'il avait sur vous le soir précédent, et celui de la fermeté l'ayant obligé de plier deux fois devant vous. Une si belle action nous donne ici des assurances certaines de toutes celles que vous ferez à l'avenir lorsque les occasions s'en présenteront, et vous devez être assuré de la part que j'y prendrai toujours. »

Si je ne m'étais prescrit de ne point parler ici des actes de Colbert dans son administration, ce serait le moment d'en commencer l'examen, j'y reviendrai peut-être une autre fois. Je terminerai cette étude en réunissant les rares renseignements qui nous sont restés sur les rapports de Colbert avec Louis XIV.

On a vu, par les propres paroles de Louis XIV, la confiance que Colbert lui inspirait. On en verrait d'autres marques dans le petit nombre de lettres de Louis XIV à Colbert qui nous ont été conservées. En voici un échantillon : « Madame Colbert m'a dit que votre santé n'est pas très-bonne et que la diligence avec laquelle vous prétendez revenir vous peut être préjudiciable. Je vous écris ce billet pour vous ordonner de ne rien faire qui vous mette hors d'état de me servir, en arrivant à tous les emplois que je vous confie. Enfin votre santé m'est nécessaire ; je veux que vous la conserviez, et que vous croyiez que c'est la confiance et l'amitié que j'ai en vous et pour vous qui me font parler comme je fais. » Un mot méchant de madame de Longueville indique bien l'idée qu'on avait à la cour de l'influence de Colbert sur l'esprit du roi. C'était au sujet du mariage de Mademoiselle avec le célèbre favori de Louis XIV, Lauzun. « Si pour plaire au roi, disait madame de Longueville, Mademoiselle veut épouser un homme qu'il aime, que

ne chérit-elle le fils de M. Colbert pour lui en mieux faire sa cour ! » Ce mot, suivant Mademoiselle, ne plut pas au roi. Il la piqua certes plus vivement elle-même, car madame de Longueville lui en fit des excuses ; mais déjà madame de Sévigné et madame de Lafayette l'avaient redit partout. Cependant Louis XIV ne laissait prendre un réel empire à personne, et Colbert l'éprouva plus d'une fois au moment où il pouvait croire que ses services étaient le mieux appréciés. Avec son caractère dominateur et sa passion de tout faire, Colbert dut fournir souvent à Louis XIV des prétextes de le remettre à sa place. « Je crois, a dit Gourville avec beaucoup de pénétration, que son ambition était plus grande que le monde n'en jugeait, et peut-être plus qu'il ne le croyait lui-même... Mais quand il a voulu faire quelques démarches pour excéder sa place, il a bientôt jugé que le roi ne s'en accommoderait pas. » Gourville avait bien deviné. Le jour où Colbert reçut de Louis XIV la lettre suivante, il dut voir qu'il y avait dans cet esprit froidement contenu, et comme il le disait, maître de lui-même, des limites infranchissables. Cette lettre fut écrite apparemment à propos des rivalités de Colbert avec ses collègues. Elle est datée de Chantilly, le 24 avril 1671, et n'est postérieure que de neuf jours au billet si bienveillant que j'ai cité tout à l'heure : « Je fus assez maître de moi avant-hier pour vous cacher la peine que j'avais d'entendre un homme que j'ai comblé de bienfaits comme vous, me parler de la manière que vous faisiez. J'ai eu beaucoup d'amitié pour vous, il y paraît par ce que j'ai fait; j'en ai encore présentement, et je crois vous en donner une assez grande marque en vous disant que je me suis contraint un seul moment pour vous, et que je n'ai pas voulu vous dire moi-même ce que je vous écris, pour ne pas vous commettre à me déplaire davantage. C'est la mémoire des

services que vous m'avez rendus et mon amitié qui me donnent ce sentiment ; profitez-en et ne hasardez plus de me fâcher encore, car après que j'aurai entendu vos raisons et celles de vos confrères. et que j'aurai prononcé sur toutes vos prétentions, je ne veux plus jamais en entendre parler. Voyez si la marine ne vous convient pas, si vous ne l'avez à votre mode, si vous aimerez mieux autre chose ; parlez librement : mais, après la décision que je donnerai je ne veux pas une seule réplique. Je vous dis ce que je pense pour que vous travailliez sur un fondement assuré et pour que vous ne preniez pas de fausses mesures. » Louis XIV dut craindre d'avoir poussé trop loin la dureté, car deux jours après il écrivit ce billet : « Ne croyez pas que mon amitié diminue, vos services continuant, cela ne se peut pas ; mais il me les faut rendre comme je le désire, et croire que je fais tout pour le mieux. La préférence que vous craignez que je donne aux autres ne vous doit faire aucune peine. Je veux seulement ne pas faire d'injustice et travailler au bien de mon service. C'est ce que je ferai quand vous serez tous auprès de moi. Croyez, en attendant, que je ne suis point changé pour vous, et que je suis dans les sentiments que vous pouvez désirer. »

Des mortifications semblables n'étaient pas la plus blessante des charges attachées au pouvoir, à l'époque où le pouvoir ne s'obtenait que du bon plaisir d'un souverain absolu, et ne se conservait que par la faveur d'un homme. Les mortifications faisaient saigner le cœur ; mais quelques-uns des services auxquels le ministre était assujetti entamaient l'honneur même. Tels furent ceux que Colbert fut obligé de rendre à Louis XIV dans ses rapports avec ses maîtresses. Sans doute Colbert demeura passif, et comme un instrument

obéissant et aveugle dans les soins indignes de lui qu'on lui imposa ; sans doute il ne s'avilit point comme ces ministres du XVIIIe siècle dont la carrière se mesurait au règne de la favorite qui leur devait sa fortune ; ce que fit Colbert n'en est pas moins une tache. Ce n'est pas à lui d'ailleurs que nous l'imputons ; il fut aussi peu coupable que son siècle le lui permettait : c'est au régime, c'est à la monarchie absolue qu'il faut faire remonter cette honte.

Mademoiselle de La Vallière est celle des maîtresses de Louis XIV à laquelle Colbert paraît avoir rendu des soins plus particuliers. Dans les premiers temps de cet amour, le roi le chargeait quelquefois de remettre ses lettres : « Rendez, lui écrit-il un jour, les lettres que je vous envoie, et particulièrement celle où il n'y a rien dessus, qui s'adresse *à la personne que je vous ai recommandée en partant ; vous m'entendez bien.* » Lorsque mademoiselle de La Vallière se réfugia une première fois au couvent, le roi lui envoya Colbert, qui la ramena ; plus tard ce fut madame Colbert qui fut chargée des enfants de mademoiselle de La Vallière, mademoiselle de Blois et le comte de Vermandois. Il y a dans le recueil des œuvres de Louis XIV plusieurs lettres de Colbert, où il donne au roi des nouvelles de la santé de ses enfants, et plusieurs lettres du roi qui donne des ordres sur le rang que Colbert doit faire prendre au comte de Vermandois chez le Dauphin. Mais les détails les plus curieux, les plus caractéristiques dans cette correspondance sont relatifs à madame de Montespan : qu'on lise, par exemple, cette lettre écrite de Nancy le 26 septembre 1673 ; quelles recommandations à un homme qui avait à diriger trois ministères ! comme c'est bien là cet esprit de Louis XIV *tourné aux détails* que nous a dépeint Saint-Simon ! « Vous ne m'avez rien mandé dans toutes les lettres que vous m'avez écrites,

touchant le travail qu'on a fait à Saint-Germain, sur les terrasses de l'appartement de madame de Montespan. Il faut achever celles qui sont commencées et accommoder les autres, l'une en volière pour y mettre des oiseaux, et pour cela il ne faut que peindre la voûte et les côtés, et mettre un fil de fer à petites mailles, qui ferme du côté de la cour, avec une fontaine en bas pour que les oiseaux puissent boire ; à l'autre, il faudra la peindre et ne mettre qu'une fontaine en bas, madame de Montespan la destinant pour y mettre de la terre et en faire un petit jardin. Rendez-moi ce que vous avez fait là-dessus jusqu'à cette heure. » Et les autres lettres! — Au camp de Gembloux, 28 mai 1675. — « Madame de Montespan m'a mandé que vous avez donné ordre qu'on achète des orangers, et que vous lui demandez toujours ce qu'elle désire ; continuez à faire ce que je vous ai déjà ordonné là-dessus, comme vous avez fait jusqu'à cette heure. » — Au camp de Latines, le 5 juin 1675. — « Continuez à faire ce que madame de Montespan voudra. » — 8 juin. — « Madame de Montespan m'a mandé que vous vous acquittiez fort bien de ce que je vous ai ordonné, et que vous lui demandez toujours si elle veut quelque chose : continuez à le faire toujours. Elle me mande aussi qu'elle a été à Sceaux (c'était la maison de campagne de Colbert), où elle a passé agréablement la soirée. Je lui ai conseillé d'aller un jour à Dampierre. et je l'ai assurée que madame de Chevreuse (fille de Colbert) et madame Colbert l'y recevront de bon cœur. Je suis assuré que vous en ferez de même. Je serai très-aise qu'elle s'amuse à quelque chose, et celles-là sont très-propres à la divertir. Confirmez ce que je désire. Je suis bien aise de vous le faire savoir, afin que vous apportiez les facilités, en ce qui dépendra de vous, à ce qui la pourra amuser. » — Au camp, sur la hauteur de Nay, le 15 juin 1675. — « Je suis

très-aise que vous ayez acheté des orangers pour Clagny (la maison de madame de Montespan); continuez à en avoir de plus beaux, si madame de Montespan le désire. » La présence de M. de Montespan à Paris pendant l'été de 1678 donna lieu à une étrange correspondance entre Colbert et Louis XIV. Colbert écrivait le 24 mai : « Je reçus hier, Sire, le billet de Votre Majesté du 17, et j'exécuterai ponctuellement ce qu'il plaît à Votre Majesté de m'ordonner sur le sujet de M. de Montespan. Sur quoi je crois qu'il est bon qu'elle soit informée qu'il y a environ trois ou quatre ans elle m'ordonna de tenir la main pour qu'un procès qu'il avait au parlement fût jugé, pour lui ôter cette raison ou ce prétexte de demeurer à Paris. J'exécutai l'ordre de Votre Majesté ; son procès fut jugé, et il se retira comme je crois. — Il y a environ quinze jours que M. de Montespan m'aborda, et me pria de recommander une seconde fois à M. de Novion un procès qu'il avait, dont il attendait le jugement pour se retirer dans sa province ; ce que je n'ai point fait, parce que je ne crus pas devoir me mêler de ses affaires sans ordre. » Le roi répondit : « Vous pouvez faire dire un mot au juge pour qu'il termine les affaires de M. de Montespan, afin qu'il parte plus tôt. » Cependant le 15 juin M. de Montespan n'était point encore parti. Voici comment Louis XIV y met ordre : « Monsieur Colbert, il me revient que Montespan se permet des propos indiscrets. C'est un fou que vous me ferez le plaisir de suivre de près, et, pour qu'il n'ait plus de prétexte de rester à Paris, voyez Novion, afin qu'il se hâte au parlement. Je sais que Montespan a menacé de voir sa femme; et, comme il en est capable et que les suites seraient à craindre, je me repose encore sur vous pour qu'il ne lui parle pas. N'oubliez pas les détails de cette affaire, et surtout qu'il sorte de Paris au plus tôt. » Telles étaient les insultes que la

dignité humaine recevait du grand roi dans la personne de ses ministres.

Au moins si ces services de honteuse domesticité eussent garanti à Colbert la sécurité du pouvoir dont il faisait un si utile usage! Mais non : Colbert eut la douleur de voir sa faveur diminuer à mesure qu'il approcha du terme de sa vie. Celle de son rival, Louvois, grandissait au contraire. Louvois entraînait le roi par la passion de la guerre. Colbert essaya de lutter en flattant les goûts de Louis XIV pour les constructions magnifiques. Il construisit le Louvre et Versailles ; mais il se trompa dans ce calcul. Le roi trouva les dépenses de Colbert exagérées : « Il y a là de la *friponnerie*, dit-il. — Sire, répondit Colbert, je me flatte au moins que ce mot-là ne s'étend pas jusqu'à moi. — Non, dit le roi, mais il fallait y avoir plus d'attention. Si vous voulez savoir ce que c'est que l'économie, allez en Flandre ; vous verrez combien les fortifications des places conquises ont peu coûté. » Le coup était mortel : envoyer Colbert apprendre l'économie à l'école de Louvois !

Mais déjà les dépenses de la guerre avaient porté une inguérissable atteinte à la force morale de Colbert. Elles détruisirent l'équilibre qu'il avait si laborieusement rétabli entre les revenus et les dépenses. Il fallut pour y suffire entrer dans la voie ruineuse des emprunts, d'où Colbert avait tiré les finances. Un jour le roi déclara à Colbert qu'il voulait un crédit extraordinaire de cinq millions par mois pour la guerre. Le ministre effrayé répondit qu'il ne croyait pas qu'il fût possible de fournir à cette dépense. « Le roi, raconte Perrault, lui dit qu'il y songeât, et qu'il se présentait un homme qui entreprendrait d'y suffire s'il ne voulait pas s'y engager. M. Colbert fut un assez long temps sans aller chez le roi, travaillant chez lui à remuer tous ses papiers sans que nous

sussions ce qu'il faisait ni encore moins ce qu'il pensait. Enfin, après un temps assez considérable, il me dit d'aller à Versailles porter au roi les dessins de quelques ouvrages qu'il devait résoudre. Le roi, après les avoir examinés, me fit dire à M. Colbert qu'il vînt le lendemain à Versailles et qu'il y aurait conseil. Il y alla, et les choses reprirent leur train ordinaire... Nous remarquions que jusqu'à ce temps, quand M. Colbert entrait dans son cabinet, on le voyait se mettre à table avec un air content et en se frottant les mains de joie des affaires qu'il allait expédier ; mais que depuis il ne se mettait guère dans son siége pour travailler qu'avec un air chagrin et même en soupirant. »

Il mourut le 6 septembre 1683, le cœur brisé. Les secours de la religion lui furent donnés par Bourdaloue. On rapporte qu'il s'écriait sur son lit de mort : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois, et je ne sais ce que je vais devenir. » Le roi lui écrivit pendant sa maladie. Colbert ne voulut pas lire la lettre. « Je ne veux plus entendre parler du roi, dit-il ; qu'au moins à présent il me laisse tranquille ! »

Madame de Maintenon écrivait peu de jours après à madame de Saint-Géran : « La mort de M. Colbert a affligé le roi, et bien des gens se sont réjouis de cette affliction. C'es un sot discours que les desseins pernicieux qu'il avait, et le roi lui a pardonné de très-bon cœur d'avoir voulu mourir sans lire sa lettre pour mieux penser à Dieu. » Suivant Mademoiselle, dont l'autorité ne balance pas, il est vrai, celle de madame de Maintenon, Louis XIV aurait été peu sensible à la perte du ministre qui lui fut le plus utile. « La nouvelle de la mort de Colbert vint, dit-elle, le 6 de septembre. Je fus très-fâchée. Je dis au roi, qui allait à la messe : — Votre Majesté veut bien que je prenne part à la perte qu'elle a

faite... Il donna la charge de contrôleur général à M. Lepelletier, conseiller d'État, et, comme il se levait dans ce temps-là, il donna un souper dans la chambre de l'Ovale, qui est un cabinet, où il n'y avait que dix ou douze personnes. Avant souper, on fit une loterie de bijoux : le roi avait partagé avec Monseigneur ses pierres et ses bijoux. Les pastilles étaient encore dans les boîtes. Avant que le monde fût venu, madame la Dauphine et moi, nous fûmes longtemps avec le roi ; il n'y avait que madame de Richelieu. Il dit qu'il avait ôté la charge des bâtiments à Blainville (un fils de Colbert), et que c'était un paresseux qui n'en était pas capable. Je lui dis : — Il y a longtemps que je l'ai ouï dire à Votre Majesté, et qu'elle lui ôterait cette charge. J'aurais souhaité que Votre Majesté l'eût fait devant la mort de son père, ou qu'elle eût un peu attendu. Je crains que cela ne fasse pas un bon effet dans le monde. Je demande pardon à Votre Majesté de parler si librement ; je crois qu'elle ne le trouvera pas mauvais. Il me dit : — Cela était résolu, et je l'avais dit à son père ; il s'y attendait, et voyait bien que je ne pouvais faire autrement. Quand on manda à Bourbon, où était madame de Louvois, que l'on avait donné cette charge à monsieur son mari, elle dit : — Je ne m'en réjouis pas, on en fera un de ces jours autant à nos enfants. »

Quant au peuple, il salua la mort de Colbert avec une affreuse joie.

> Tyran jaloux de quiconque le sert,
> Il profana la cendre de Colbert.

On redouta en effet l'explosion de la fureur populaire, et le corps du ministre fut porté à l'église Saint-Eustache pendant la nuit, escorté par les archers du guet. Durant plusieurs jours, le peuple de Paris répéta les sacriléges épigrammes

que les libellistes jetèrent à l'envi à ce grand homme qui n'était plus qu'un cadavre. Touchante récompense de ce que Colbert avait fait pour ce roi insensible qui lui donna à peine une pensée le jour de sa mort, pour ce peuple aveugle dont l'ignoble haine le poursuivait au delà de la tombe, et pour la France qui ne l'a point oublié!

Août 1846.

Sur la société française.

I

Deux erreurs vulgaires aveuglent un trop grand nombre de personnes sur le caractère ou l'imminence des dangers de notre temps. L'optimisme berce sa paresse ou sa lâcheté de deux illusions : il se trompe sur l'origine du mal ; il prend la moindre amélioration passagère et de surface pour le salut définitif. Il faut enlever à la torpeur ces derniers prétextes.

Il y a des gens qui croient que le danger de la société n'existe que dans les efforts des partis et des hommes qui se déclarent ses ennemis, qui lui lancent l'anathème, et, à un moment donné, peuvent se ruer contre elle les armes à la main : ceux-là personnifient le mal dans quelques hommes ou dans un parti. Le jour où le parti est découragé par une défaite violente et où ses chefs, réduits à l'impuissance, expient l'audace de leurs attentats, ceux-là croient que tout va bien, et qu'il n'y a plus rien à faire qu'à attendre que l'ennemi terrassé se relève. Insensés qui ne regardent que l'effet et ne voient jamais la cause, qui portent la main à la blessure et ne parent jamais le coup ! Non, les périls de la société ne sont pas enfermés sous des noms propres ; ils ne s'appellent pas Proudhon, Louis Blanc ou Barbès ; ils ne naissent pas du caprice d'un sophiste, du

vertige d'un enthousiaste, du complot d'un pervers. Pour vaincre ses ennemis, il faut que la société ait les yeux fixés sur elle-même, car ce sont ses propres vices qui engendrent ses ennemis. Toutes les fois qu'une utopie monstrueuse se dresse devant elle escortée de sectaires enivrés, il faut que la société sonde ses reins, et elle trouvera qu'à chaque menace redoutable qui lui vient du dehors correspond dans son propre sein un mal profond. Elle n'a qu'un moyen de dompter et de dissiper ses agresseurs : c'est de se réformer et de se guérir ; autrement elle vaincrait en vain une fois, dix fois les factions en bataille rangée, elle bâillonnerait dix ou cent démagogues; ses victoires seraient, comme celles de Pyrrhus, des victoires qui finissent par tuer le vainqueur. Le socialisme et les socialistes ont été le symptôme et l'effet du mal, ils n'en sont point la cause. Que l'optimisme en prenne donc son parti ; s'il est nécessaire de proportionner le remède aux symptômes et aux effets de la maladie, pour sauver la société, il faut opérer sur elle, dans le sens réparateur et conservateur, un travail aussi rapide, aussi énergique et aussi profond que celui que le socialisme exigerait pour lui faire subir l'épreuve de ses théories.

Il y a un autre aveuglement plus grossier, plus funeste, et qui, par malheur, est propre aux temps révolutionnaires. Dans ces époques où la société passe par des transes affreuses, on est trop porté à s'accoutumer au mal et à regarder les moindres améliorations comme le bien suprême. Il semble que l'on ait obtenu tout le bonheur que l'on ait le droit d'envier le jour où l'on commence à respirer. Cette sécurité fragile et passagère est un trésor que l'on craint de compromettre par le moindre mouvement. On s'accoutume au malaise, à l'abaissement, à la consomption, comme à un sort supportable. On s'estime heureux de n'avoir pas à

souffrir tout ce qu'on avait appréhendé. On vit au jour le jour, on s'abrite dans son égoïsme, on se fait petit, on baisse la voix. On espère, chétif, surnager inaperçu au grand naufrage. Vous montrez le port à ces systématiques dormeurs et vous voulez les y pousser d'une main virile, prenez garde! on va crier haro sur vous; vous allez être un ennemi du repos public. Dans tous les temps révolutionnaires et dans tous les pays, il en a été ainsi. Cette versatile apathie était un des découragements les plus amers de Cicéron au moment où finissait la république romaine. Avant que César eût passé le Rubicon, ce n'était parmi les hommes d'ordre, les honnêtes gens, les bons bourgeois des villes, *boni*, *optimates*, *municipales homines*, qu'un concert de malédictions contre les révolutionnaires. Ils n'attendirent pas la fin de la révolution pour s'accommoder au nouveau régime, pour retourner au soin de leurs petits écus et de leurs petites bastides, et pour faire des vœux contre ceux qui voulaient sauver la patrie : *Nihil aliud curant nisi agros, nisi villulas, nisi nummulos suos. Et vide quam conversa res est. Illum quo antea confidebant, metuunt; hunc amant quem timebant.* C'était la même chose aux plus mauvais jours de la tyrannie de Robespierre. Tandis que le « rasoir national, » comme disait l'infâme *Père Duchêne*, fonctionnait sur la place de la Révolution, quelques pas plus loin, aux Champs-Élysées, les bonnes d'enfants s'amusaient à voir pendre Polichinelle, et la société faisait comme les bonnes d'enfants : elle croyait vivre assez dans les entr'actes de la guillotine. « Durant la ferveur du terrorisme, écrivait en 1795 M. de Maistre, les étrangers remarquaient que toutes les lettres de France qui racontaient les scènes affreuses de cette cruelle époque finissaient par ces mots : *A présent on est tranquille!* c'est-à-dire, les bourreaux se reposent; ils

reprennent des forces; en attendant, tout va bien. Ce sentiment a survécu au régime infernal qui l'a produit. Le Français, pétrifié par la terreur, s'est enfermé dans un égoïsme qui ne lui permet plus de voir que lui-même, le lieu et le moment où il existe : on assassine en cent endroits de la France, n'importe! car ce n'est pas lui qu'on a pillé ou massacré; si c'est dans sa rue, à côté de chez lui, qu'on ait commis quelqu'un de ces attentats, qu'importe encore? *Le moment est passé, maintenant tout est tranquille!* Il doublera ses verroux et n'y pensera plus. En un mot, tout Français est suffisamment heureux le jour où on ne le tue pas. »

Il y a aujourd'hui des gens qui raisonnent de la sorte, qui, pour apprécier la situation présente et s'y reposer, se contentent de rappeler en regard les angoisses qui ont torturé la France depuis le 24 février.

II

Pour apprécier la situation actuelle de la France, il faut nécessairement se reporter au moment de la révolution de février. Le coup de tonnerre qui entr'ouvrit la société française en illumina les profondeurs d'une sinistre clarté. Ayons toujours devant nos yeux ce tableau, sombre comme une *plaie d'Égypte* de Martin, car rien n'est changé aux réalités terribles qui nous furent alors montrées. La bouche du volcan s'est refermée un instant, voilà tout.

La veille de la révolution de février, il y avait au-dessus de la société des institutions qui fonctionnaient, des partis qui luttaient, des hommes d'État qui parlaient et agissaient.

La veille, dis-je, il y avait des hommes d'État et des partis : des légitimistes et des républicains qui ne croyaient détruire que la forme d'un gouvernement, une opposition constitutionnelle qui ne croyait renverser qu'un ministère, des conservateurs qui croyaient, en défendant le ministère, assurer la sécurité de la société et l'existence du gouvernement. Le lendemain, il fut prouvé qu'ils s'étaient tous trompés. Ce que l'Écriture dit de la mort se vérifia pour la révolution : elle vint comme un voleur les surprendre tous dans leur sommeil et dans leurs songes. A leur réveil, ils se trouvèrent tous en face d'un ennemi inconnu, enfant de leur propre imprévoyance, et dont leurs agitations factices leur avaient dérobé le formidable accroissement.

La veille, il y avait des institutions qui semblaient couvrir la société depuis le sommet jusqu'à la base, se coller à toutes ses ondulations, se plier à tous ses mouvements, recueillir et organiser toutes ses forces. Il y avait une royauté, une chambre des pairs, une chambre des députés ; il y avait des ministres, des préfets, une magistrature, une armée. Le lendemain, une partie de ces institutions tombaient comme si elles n'avaient jamais fait corps avec la société, comme si elles n'avaient été que posées à sa surface et non plantées dans son sein. Le lendemain, ce qui survivait de ces institutions ne résistait pas plus que le télégraphe, et devenait la proie inerte, l'instrument machinal de l'anarchie triomphante.

La veille, il y avait des classes artificielles qui se croyaient divisées par des intérêts ou des idées, qui s'isolaient les unes des autres, se verrouillaient dans leur égoïsme, se combattaient avec acharnement, et ne voulaient pas apercevoir la solidarité qui les unissait entre elles et toutes ensemble à l'existence de la société. Il y avait des propriétaires

et des industriels, des négociants et des agriculteurs, des professeurs et des prêtres, des hommes d'indépendance et des fonctionnaires, des protectionistes et des libres-échangistes, des universitaires et des catholiques. Le lendemain montra le néant de ces distinctions, la folie et le crime de ces rivalités. Le lendemain, on vit qu'il n'y a que deux classes dans la société française : ceux qui veulent le maintien de la société, ceux qui veulent en changer les conditions morales et matérielles.

Il n'y a pas un autre exemple, dans l'histoire, d'un revirement aussi soudain, aussi imprévu, aussi profond. Jamais il n'y eut une aussi grande distance de la veille au lendemain. Jamais pareille surprise ne fut faite à des hommes d'État, à des partis, à un peuple tout entier. Cette surprise universelle est le caractère le plus frappant de la révolution de février.

III

Je vais rapidement examiner la situation économique, morale et politique de la société française.

La constitution économique d'un peuple comprend l'organisation de ses moyens d'existence matérielle ; elle est identique à sa constitution sociale. Si l'on se représente une nation comme un atelier gigantesque, sa constitution sociale indique la manière dont le travail, les profits du travail et les moyens d'existence y sont divisés, distribués, assurés entre les citoyens. Prenons un exemple : l'Angleterre. La constitution sociale de l'Angleterre est aristocratique. Il y a en Angleterre trois classes de citoyens : l'aris-

tocratie, les classes moyennes, le peuple. Au point de vue économique, voici comment elles fonctionnent : l'aristocratie concentre, entretient, perpétue au sommet de la société un immense réservoir de richesses qui devient, par l'industrie des classes moyennes et le travail du peuple, le plus puissant levier de production qui soit connu dans le monde. Quels que soient les vices que l'on veuille reprocher à la constitution sociale et économique de l'Angleterre, on est forcé de reconnaître qu'elle forme un système complet, un mécanisme dont toutes les parties se correspondent et marchent d'un mouvement régulier. Le travail social se divise entre l'aristocratie, qui gouverne, c'est-à-dire qui applique la culture intellectuelle qu'elle acquiert dans les loisirs de la fortune à la direction des intérêts généraux de la communauté et qui seconde par les moyens politiques l'expansion de l'activité nationale ; les classes moyennes, qui alimentent la production par le génie, le courage, l'élan de la spéculation industrielle et commerciale ; le peuple, qui donne au travail la main-d'œuvre. L'Angleterre réunit donc les deux conditions fondamentales d'une constitution économique régulière et saine : la solidarité et le concours des diverses classes de citoyens par la division du travail ; la satisfaction de cet instinct, de ce besoin d'expansion qui dans le monde matériel comme dans le monde moral, son la loi de la nature humaine.

En France, comment la société est-elle partagée et distribuée au point de vue des moyens de production ? Quelle garantie de développement a-t-elle au point de vue des moyens d'existence ?

La France, avant la révolution de 1789, avait des classes solidaires qui auraient pu se combiner dans une constitution économique analogue à celle de l'Angleterre : elle avait la

noblesse, la bourgeoisie, les corporations ouvrières. La révolution française s'est accomplie en dehors des considérations économiques. Aujourd'hui il n'y a pas parmi nous des classes homogènes et solidaires. Il reste bien des nobles de race ou de titre : il y a bien, comme disent les socialistes, des bourgeois et des prolétaires ; mais ces classes, qui se continuent dans les mœurs, ne correspondent pas à des fonctions économiques spéciales. La société française se divise non en deux classes constituées, mais en deux catégories : ceux qui ont un capital et ceux qui n'en ont point ; ceux qui possèdent l'instrument du travail et les moyens de production, et ceux qui ne les possèdent point ; ceux qui ont l'existence matérielle assurée, ceux qui n'ont qu'une existence précaire conquise par un travail quotidien. Or, dans la seconde catégorie, il y a des nobles et des bourgeois en grand nombre.

Au point de vue économique, le travail, l'existence, le développement de la seconde de ces catégories, dépendent de la première. Ce sont les propriétaires du capital qui alimentent la production, qui impriment l'impulsion au travail, qui attachent au succès de leurs entreprises les destinées matérielles de la société. Leur situation particulière, les caractères économiques, les nécessités sociales qui leur sont propres ont donc une influence décisive sur le sort du pays. Or, la constitution sociale de la France ne permet pas à cette classe de donner à la vie matérielle de notre nation l'élan, l'activité, la grandeur que les classes riches d'Angleterre communiquent à la société britannique. Il faut appliquer à l'agriculture et à l'industrie de grands capitaux pour féconder les ressources matérielles d'un pays. Il faut avoir la hardiesse qu'inspirent les fortunes immenses pour réaliser les vastes spéculations. Il faut que l'émulation des individus et

des classes exalte toujours davantage l'ambition de chacun, pour que l'esprit d'entreprise s'allume et grandisse chez un peuple. Notre constitution sociale refuse ces conditions aux hommes entre lesquels la richesse est répartie. Au lieu de favoriser la formation et l'accumulation des grands capitaux, notre loi des successions travaille sans cesse à les diviser. Les fortunes, ramenées à la médiocrité par un nivellement impitoyable, demeurent timides et craignent de tenter les grandes aventures du commerce et de l'industrie. C'est la région où réside la puissance politique qui détermine le niveau d'une société; la démocratie place cette puissance en bas, au lieu de la mettre en haut. En France donc, au lieu de monter par l'émulation à la hauteur d'un idéal élevé, les individus et les classes descendent par l'envie à l'étiage d'une égalité vulgaire, et l'esprit d'entreprise a perdu son plus puissant aiguillon. Deux autres causes tendent à enlever au capital son courage et sa force d'action. La première est la périodicité de nos révolutions, qui viennent à chaque instant détourner ou arrêter le courant des affaires, qui empêchent le capital de se livrer avec suite et avec sécurité à des applications fructueuses, et qui arrièrent constamment notre industrie. La seconde est la négligence que les intérêts matériels ont toujours rencontrée parmi nous dans le gouvernement. La France n'a jamais eu, comme l'Angleterre, des hommes d'État économistes; elle n'a jamais eu une politique commerciale fortement conçue, soigneusement pratiquée, et, même dans un pays comme l'Angleterre, les capitaux ont eu besoin de trouver au pouvoir une attention vigilante et une direction habile pour commanditer avec succès l'agriculture, l'industrie et le commerce. Ainsi, la classe qui possède la richesse, qui doit alimenter le travail national, et donner au pays sa vie matérielle, est placée en France dans

des conditions de faiblesse, de langueur, de découragement, d'indécision, d'inertie. En face de cette paralysie de la première catégorie se tordent le malaise et l'impatience de la seconde.

Un sentiment formé de toutes les douleurs et de tous les désirs, le sentiment le plus violent qui puisse enflammer le cœur des hommes, s'est emparé de la portion la plus considérable de la société française. Ceux qui vivent au jour le jour, ceux qui n'ont pas l'assurance du pain quotidien, ceux qui ne peuvent regarder l'avenir sans un âpre souci, se sont révoltés dans leur intelligence et dans leur cœur contre cette cruelle incertitude de l'existence. Ils se sont dit qu'il fallait que cette anxiété cessât, qu'il fallait enfin que chaque homme pût terminer sa journée sans que la pensée du lendemain vînt torturer son sommeil. Il a semblé un moment que les classes qui n'ont pas de capital eussent perdu la force d'endurer plus longtemps les vicissitudes et les angoisses d'une vie aléatoire. C'est de ce sentiment que le socialisme est né; c'est ce sentiment qui a ébranlé les bases économiques de la société et menacé la France d'une révolution sociale. Considéré en lui-même, il n'en est point, je le répète, de plus intense et de plus impérieux, car les transes les plus navrantes de la souffrance s'y mêlent aux plus brûlantes convoitises du désir; mais, pour en comprendre toute la force, il faut voir dans quelles régions de la société il se développe et agit.

Les classes soumises aux chances aléatoires de la vie sont la classe ouvrière et la portion la plus nombreuse de la bourgeoisie.

Je ne dirai rien ici des ouvriers. Il n'est que trop évident que leur existence est attachée à tous les hasards du travail. Endoctrinés, organisés, disciplinés en corps politique par les démagogues et les socialistes, ils forment l'armée obéis-

sante de la révolution sociale. Ils n'en sont point pourtant l'élément le plus redoutable. Chez eux, cette souffrance et cette aspiration qui se révoltent contre les conditions économiques de la société sont des sentiments plus sourds, moins irritants, moins impatients qu'on ne croit. Habitués aux privations, absorbés par les travaux corporels, moins exposés aux tentations que l'éducation et l'exercice de l'esprit ouvrent à nos appétits, les ouvriers accepteraient avec résignation les dures lois de la vie, qui n'accordent aux maux de l'humanité que des adoucissements graduels, si l'industrie pouvait les dérober toujours à l'oisiveté du chômage et au désespoir de la misère.

Mais c'est dans la portion la plus considérable de la bourgeoisie qu'est l'élément le plus réellement et le plus dangereusement révolutionnaire. Au point de vue des moyens d'existence, la bourgeoisie peut se décomposer de la manière suivante : il y a un très-petit nombre de grands propriétaires ou de grands capitalistes pouvant vivre de leurs revenus ; un très-grand nombre de petits propriétaires, de petits capitalistes, qui ont besoin, pour vivre, d'ajouter à leurs revenus le produit de leur travail ; un plus grand nombre enfin, qui ne sont ni propriétaires ni capitalistes, qui ont à chercher dans les labeurs et les hasards d'une profession tous leurs moyens d'existence. Allons plus loin, et voyons les carrières où se répartit la bourgeoisie française. Ces carrières sont de trois sortes : il y a l'industrie et le commerce, les fonctions publiques, les professions libérales.

Pour les motifs que j'ai déjà indiqués, l'industrie et le commerce n'offrent pas à la bourgeoisie française le large développement, les perspectives infinies qu'y devrait trouver une nation bien constituée. Il en résulte que la bourgeoisie, détournée des carrières vraiment actives, saines et fécondes,

va encombrer les fonctions publiques et les professions libérales. La multiplicité insensée des fonctions publiques, l'entrainement qui y porte et y éteint dans des services inféconds et une quasi-oisiveté la portion la plus éclairée de la bourgeoisie, sont un des plus tristes symptômes des vices de notre situation économique. Les Français se précipitent vers les fonctions, parce que c'est la seule carrière qui garantisse l'existence même médiocre, et qui promette la sécurité du lendemain. Dans l'espoir d'assurer à leurs enfants un émargement au budget, nous voyons chaque jour de petits capitalistes consacrer aux frais de leur éducation une partie ou la totalité de leur mince héritage. Les fonctions publiques sont considérées comme une assurance sur la vie ou un placement à fonds perdus. Une place exerce sur l'esprit des familles la même fascination qu'autrefois une prébende ou un canonicat. L'organisation actuelle de notre administration, avec ses fonctionnaires pullulant par centaines de mille, est comme un milieu entre l'abus des couvents de l'ancien régime et la folie du phalanstère ; c'est une pierre d'attente du socialisme. Madame de Staël disait autrefois : « Les Français ne seront satisfaits que lorsqu'on aura promulgué une constitution ainsi conçue : article unique : « Tous les Français sont fonctionnaires. » Le socialisme ne fait que généraliser, sous une autre forme, la passion des Français pour les places, et que réaliser sous un autre nom le mot de madame de Staël. La charte du droit au travail, peut, en effet, s'énoncer en une phrase : Tous les citoyens sont salariés par l'État.

En face de cette communauté administrative organisée autour du budget, en face de ce socialisme fonctionnaire, se dressent et s'agitent les membres moins favorisés de la bourgeoisie indigente qui se sont jetés dans les professions li-

bérales et n'y apportent qu'un capital intellectuel, c'est-à-dire leurs aptitudes naturelles et leur instruction spéciale. Là sont les avocats, les médecins, les artistes, les journalistes, les hommes de lettres; c'est la région de la société française dont la condition matérielle est la plus vicieuse, et c'est celle aussi qui exerce sur le sort du pays l'influence morale la plus puissante. Tout y est contraste, déchirement et fièvre. Suivez les jeunes gens qui entrent sans patrimoine dans ces carrières savantes : leur vie est un affreux combat. La culture de l'intelligence, la surexcitation de l'esprit, les rêves de l'imagination, les transportent sans cesse aux sommets de la société, leur montrent les félicités et les grandeurs de la terre, et de ce vertige, qui les enivre, ils se réveillent sans cesse au milieu des angoisses de la gêne, des anxiétés d'un travail incertain, des humiliations de la misère. Ils vivent en contact avec des hommes riches et puissants, dont ils sont les égaux par l'éducation et souvent les supérieurs par le cœur et par l'esprit, et ces comparaisons leur rendent intolérable l'inégalité des fortunes. Il faut une issue à leur ambition, de toutes parts excitée et refoulée de toutes parts : si le mouvement naturel de la société n'offre pas une pâture suffisante à ces Tantales, ils font éclater la société comme une chaudière. Il faut que la société les fasse vivre matériellement comme le veulent les besoins de leur intelligence, il faut que la société entretienne des perspectives où puissent s'élancer leurs aspirations et se reposer leurs espérances, sinon ils se retournent contre elle et la détruisent. Ce sont des Samsons qui, ne pouvant vivre, se suicident sous les ruines de la civilisation. De leurs rangs sortent tous les chefs révolutionnaires et tous les sectaires socialistes, ceux qui veulent remanier la société et ceux qui la veulent reconstruire de fond en comble. Parmi les hom-

mes de cette condition, il en est, je le sais, qui défendent la société et ne laissent point leurs idées et leurs œuvres s'inspirer du ressentiment de leurs souffrances. On aurait tort, pourtant, de compter sur ces exceptions héroïques. Les idées et les mœurs d'une classe conspirent toujours dans le sens de ses intérêts. Là même où les convictions restent conservatrices chez ceux qui n'ont rien à conserver, fatalement il arrive que les instincts et les mœurs deviennent révolutionnaires. Celui qui a la révolution dans ses propres affaires ne la redoute jamais beaucoup dans les affaires publiques. Le malaise des particuliers produit les perturbateurs des États. On l'a vu dans tous les temps et chez tous les peuples. « Les gens propres à ce méstier, dit Charron, sont les endettés et mal accomodés de tout... Tous ces gens ne peuvent durer en paix, la paix leur est guerre. » — « Ils veulent, disait Salluste en parlant des révolutionnaires de son temps, cacher leurs plaies sous les maux de la république, et ils aiment mieux s'ensevelir sous les débris de l'État que de tomber seuls écrasés sous leur propre ruine. »

Telle était la répartition économique de la société française le 24 février. Rien n'a changé depuis lors.

IV

La prétention de notre pauvre France est, depuis le XVIIIe siècle, d'être gouvernée par les idées ou, comme disent les démocrates du jour, par l'idée. Cela signifie que la première application des hommes et des écoles qui aspirent à organiser la révolution est de chercher dans un système de philosophie la légitimité de leur politique; cela

signifie qu'aux incertitudes, aux obscurités, aux luttes qui troublent naturellement la politique proprement dite, sont venus s'ajouter pour nous l'entêtement, la confusion inextricable, la guerre éternelle des controverses métaphysiques. Ce que, depuis le XVIIIe siècle, on appelle en France philosophie a été et demeure le dissolvant moral le plus actif de la société.

Cette assertion n'est point, sous ma plume, le cri de haine et de colère d'un ennemi de la philosophie, c'est la conclusion d'un observateur attristé qui considère la situation intellectuelle et morale de la France.

La philosophie, les idées, l'idée, n'ont fait que diviser, n'ont jamais rapproché ni réuni. La philosophie dit aux hommes qu'ils sont tous égaux devant elle et qu'ils ont tous le même droit à avoir chacun leur philosophie. La souveraineté de la raison individuelle ainsi proclamée détruit dans les âmes le principe d'autorité, qui est la cohésion morale des associations humaines. Pas un système n'a posé un principe sans qu'un autre système n'ait érigé à côté le principe contraire. Quand l'intelligence d'un pays se déchire de la sorte, écartelée par toutes les contradictions, il ne peut plus y avoir pour lui d'unité morale. On ne peut expliquer que par cette multiplicité des sectes l'obscurité dans laquelle elles étaient restées pour la masse du public et le peu d'attention qu'elles se prêtaient entre elles. Je voudrais pouvoir décrire l'anarchie intellectuelle dans laquelle la révolution a trouvé la France : chez les défenseurs de la société, une école catholique et une école universitaire ; dans le camp des révolutionnaires, l'illuminisme poétique, philosophique et politique de MM. Quinet et Michelet, le rationalisme de M. de Lamennais, le socialisme jacobin et chrétien de M. Buchez, le socialisme alexandrin de M. Pierre Leroux, la scolastique

mathématique et révolutionnaire de M. Jean Reynaud, le socialisme industriel, polytechnicien et païen des saint-simoniens et des fouriéristes, le socialisme hégélien de M. Proudhon, le communisme de M. Cabet. Toutes ces écoles avaient deux caractères communs : chacune passait son temps à détester et à combattre celle qui lui était la plus voisine, et aucune ne s'informait ou ne parlait des idées et des progrès des autres. On ne comprend pas que ces systèmes destructeurs, qui en vingt-quatre heures sont devenus l'épouvante d'une nation civilisée, aient été si peu connus, si peu surveillés, si peu combattus jusqu'au moment où ils ont failli triompher. Au lieu d'avertir la France, ce travail de décomposition philosophique lui cachait la dissolution qui s'accomplissait dans son sein; les idées tombaient en poussière, et de cette poussière soulevée il ne sortait que des nuages.

Mais l'aveuglement universel devait aller plus loin. Au milieu de cette dissolution philosophique qui préparait la dissolution matérielle de la société, une seule force de conservation restait debout : c'était la foi religieuse et sa vivante expression, l'Église. Par une coïncidence providentielle, au moment où l'esprit révolutionnaire s'apprêtait à livrer à la société de nouvelles batailles, l'Église de France puisait dans les premières épreuves de notre liberté un redoublement de vigueur, de zèle et de prosélytisme. Elle connaissait bien le mal qui envahissait la France, car elle embrassait et pénétrait la société par tous les points. Ah! on lui disait depuis un siècle et d'impertinents déclamateurs lui répétaient tous les jours qu'elle était morte, et il s'est trouvé que, dans cette civilisation où tout s'écroule ou tremble, elle seule survivait, partout présente et agissante. Elle seule possédait et distribuait à la société tout ce qui élève l'âme, tout ce qui

apaise la douleur, tout ce qui soulage la misère, tout ce qui efface la faute dans le repentir, tout ce qui épure la vie et réconcilie avec la mort. Tutrice du pauvre, — enfant, elle l'instruisait dans ses écoles; — ouvrier, elle le moralisait dans ses confréries; — indigent, malade, vieux, elle le secourait par ses associations charitables; — coupable et retranché de la société terrestre, elle l'accompagnait, l'embrassait et le bénissait, un crucifix à la main, jusque sur le tombereau des suppliciés. Eh bien! à cette société si malade, l'Église, pour la guérir, ne demandait que le libre usage des deux moyens les plus puissants du prosélytisme : la liberté d'enseignement et la liberté d'association. Aussitôt un orage se forma contre elle. Cet égarement qui, au 24 février, poussa dans les rangs des démolisseurs, avec un mot : *Vive la réforme!* tant d'hommes intéressés à la défense de la société, en avait tourné un plus grand nombre encore contre l'Église avec ce cri brutal : *A bas les jésuites!*

Ce n'est encore là qu'une des faces de l'état de division, d'éparpillement, d'ignorance où vit la société française. On retrouve les mêmes caractères dans l'instruction et dans les mœurs. Il serait superflu d'insister sur les vices de l'instruction secondaire tant de fois signalés par les esprits pratiques; mais je ne peux m'empêcher d'accuser cette fausse éducation littéraire de laisser tomber le niveau intellectuel du pays, de contribuer à la décadence de la littérature, de livrer des esprits énervés par l'ennui et le vide des études classiques à ces absurdes systèmes qui les corrompent si facilement. L'instruction littéraire, lorsqu'elle n'est point poussée dans ses profondeurs, est un piége pour l'esprit : elle lui inspire la présomption sans lui communiquer la vigueur, elle le remplit de généralités vagues qui lui donnent le mépris des faits et l'exposent à la séduction des

plus grossières utopies. Placez des esprits aussi leurrés et aussi peu armés dans une société comme la nôtre, où la philosophie leur dit qu'ils sont capables de se faire à eux-mêmes une religion et une morale, où l'égalité politique leur dit qu'ils sont appelés à gouverner l'État et à construire la société, où, en un mot, toutes les libertés provoquent toutes les témérités, où toutes les ambitions tentent tous les orgueils, et vous comprendrez le rapide succès des théories socialistes dans la jeunesse et dans la bourgeoisie besogneuse et soi-disant lettrée. C'est cet excès ou cette insuffisance d'instruction littéraire qui a ravi à notre génie national une qualité dont nous étions fiers à si bon droit : la netteté de l'esprit et la justesse du jugement. C'est le même vice qui diminue chaque jour parmi nous le nombre des hommes qui conservent sans fêlure le cristal de leur intelligence.

Aux effets de cette fausse instruction ajoutez l'influence de notre fractionnement social : vous vous expliquerez une des lacunes les plus funestes de notre situation morale, l'absence d'éducation politique. La science politique est la connaissance des rapports vrais qui existent entre les intérêts, les caractères, les passions, les idées, les mœurs dont se compose la vie d'un peuple. Avoir l'esprit politique et gouvernemental, c'est avoir ce coup d'œil d'ensemble qui saisit dans leur juste mesure, dans leurs proportions exactes, au milieu du tout, les éléments divers qu'il s'agit de coordonner, les nombreuses affaires qu'il faut mener de front. Chez nous, toutes les intelligences se figent dans le moule des carrières spéciales. Avant d'être homme politique, on est négociant, manufacturier, fonctionnaire, avocat, notaire, médecin, on ne connaît qu'un horizon étroit, on est habitué à tout juger d'un point de vue particulier, on n'aperçoit jamais l'ensemble, on manque de ces connaissances gé-

nérales sans lesquelles on ne peut apprécier les intérêts généraux. Avocat, médecin, artiste, on ignore la théorie et la pratique des questions économiques, on se laisse facilement duper par l'apparente symétrie logique des utopies. Industriel, on méconnaît l'importance des intérêts intellectuels et moraux. Chacun ne voit que son affaire, personne ne voit l'affaire de tous. On est dans le faux, parce qu'on est dans l'incomplet. On est partial, exclusif, injuste, parce qu'on est ignorant, et qu'en politique, comme en tout, l'ignorance divise et la science seule concilie. Ainsi s'explique la facilité avec laquelle se propagent tant d'idées fausses. De là le crédit qu'obtiennent les plus absurdes et les plus iniques accusations des partis contre les gouvernements. La démocratie accorde l'influence politique à tous et ne donne l'éducation politique à personne. Cette contradiction a déchiré les démocraties dans tous les temps. Il y a plus de deux mille ans que Socrate disait au plus brillant des Athéniens : « Tu t'es jeté dans la politique avant de l'avoir apprise. Et tu n'es pas le seul, Alcibiade, qui sois dans cet état, il t'est commun avec la plupart de ceux qui se mêlent des affaires de la république; je n'en excepte qu'un petit nombre, et peut-être le seul Périclès, ton tuteur. »

Les mœurs de la société française ne présentent pas de meilleures conditions de stabilité et d'unité. Nous sommes divisés par les mœurs comme par les idées; nous sommes révolutionnaires dans nos mœurs comme dans notre situation économique; nous n'avons pas plus de mœurs publiques que d'éducation politique.

Il n'y a pas d'étude plus attachante que celle des mœurs. Il n'y a pas de spectacle plus attrayant et plus instructif que la vie d'un peuple observée à tous les étages de la société, dans ses manifestations individuelles. Pour connaître

son pays, pour le comprendre et l'aimer, pour s'assimiler son génie et incarner en soi ses sentiments, il faut avoir traversé avec sympathie toutes ses couches vivantes. C'est la poésie de la politique. La connaissance des mœurs est un des éléments fondamentaux de l'éducation politique, et pourrait, jusqu'à un certain point, suppléer aux autres; mais une des choses qui me frappent le plus en observant les diverses classes de la société, c'est combien elles se connaissent peu entre elles, combien peu de retentissement il y a des unes aux autres, combien peu elles se comprennent. Encore si, parmi les hommes qui se jettent dans la politique, il en était beaucoup qui eussent exploré la société française, s'il en était beaucoup qui l'eussent parcourue depuis l'atelier du travailleur jusqu'à l'hôtel du financier, depuis le bouge du chiffonnier jusqu'au cabinet du ministre, depuis l'égoût du vice jusqu'au sanctuaire de la ferveur religieuse; s'il en était beaucoup qui connussent à la fois l'esprit du paysan et de l'ouvrier et l'esprit de l'homme du monde, les préjugés des foules ignorantes et le raffinement des cercles élégants, les préoccupations du boutiquier et la vie fantasque de l'artiste, le foyer clos et doux de la famille et le roman comique ou les tragiques catastrophes des existences débraillées! Pour gouverner la France aujourd'hui, il faudrait avoir remonté cette longue échelle, car la démocratie est le pêle-mêle du bien et du mal, de toutes les vertus et de tous les vices, de tous les intérêts, de toutes les forces, de toutes les vicissitudes, de tous les entraînements, et il est impossible de connaître et de conduire la démocratie, si l'on n'a passé par tous ses accidents, si l'on ne s'est familiarisé avec tous ses caractères, si l'on ne s'est assoupli à toutes ses fortunes. Les hommes qui sont dans une pareille condition sont bien rares; la

plupart ne sont pas partis d'assez bas ou ne sont pas arrivés assez haut pour avoir parcouru entièrement l'échelle sociale. Non-seulement ces hommes sont rares, mais il semble qu'ils ne puissent guère sortir des classes régulières de la société. Ce n'est ni dans le château du grand propriétaire, ni dans l'hôtel opulent du grand capitaliste que naîtront les héros et les chefs de la démocratie. Ceux auxquels la vie ouvre dans les hautes régions une route droite et facile ne sauront rien de cette société inquiète, mouvante, tourmentée, qui emporte désormais les destinées de la France. Il n'y a qu'une catégorie d'hommes qui puisse aujourd'hui vraiment connaître notre nation : ce sont ceux qui, nés le plus bas, sont obligés de prendre le plus d'élan pour arriver, ceux que les vicissitudes du sort promènent successivement par toutes les conditions, ceux qui prennent l'existence comme un jeu, ceux dont la vie est une révolution perpétuelle, ceux qui courent sous l'éperon de la pauvreté : *Quos paupertas impulit audax.* Ce sont les aventuriers, les bohémiens.

V

Telle est, en un rapide aperçu, l'anarchie sociale qui, après soixante années de révolution, s'étendait sous la surface du gouvernement régulier que 1848 a englouti, et en face de laquelle nous nous trouvons encore. Quelles institutions politiques se dressent sur ce fond, miné d'une part, mouvant de l'autre? Par quels procédés se gouverne cette société pauvre et concupiscente, ignorante et présomptueuse, paresseuse et inquiète, vieille et révolutionnaire?

Chez les peuples modernes, les éléments de gouvernement, quelque nom qu'on leur donne, quelque forme qu'ils prennent, se réduisent à trois : le pouvoir, l'administration, l'action de la pensée et de la volonté publique sur le pouvoir et l'administration. C'est dans la manière dont l'action de l'esprit public sur l'administration et le pouvoir est organisée que résident pour un peuple la réalité de sa liberté et la sécurité de son existence. Il y a eu des États populaires, comme Rome sous les empereurs, comme la France sous le comité de salut public, où, bien que le pouvoir fût émané de la souveraineté du peuple, la société était livrée à la tyrannie et aux vicissitudes révolutionnaires, parce qu'elle n'était intervenue qu'à l'origine du pouvoir, parce que ses institutions organiques ne lui permettaient pas d'influer sur la pensée et les actes du pouvoir à tous les degrés de l'administration. Je suppose qu'il existe dans un pays un système d'administration vaste, minutieux, embrassant tous les détails de la vie sociale, recevant d'un seul moteur son impulsion, ramenant à un centre unique tous ses mouvements, se suffisant ainsi à lui-même. Je suppose que, dans ce pays, l'action laissée au peuple se borne à influer sur l'origine du pouvoir central; il arrivera ces deux choses : le peuple sera toujours passif vis-à-vis de l'administration, et quelquefois agressif vis-à-vis du pouvoir. D'un côté, n'ayant aucune influence sur les rouages de l'administration, il sera gouverné despotiquement; de l'autre, ne pouvant faire peser sa volonté que sur le moteur central, il assaillira révolutionnairement le pouvoir. Avec un pareil état de choses, avec une administration qui fonctionne sans résistance et un pouvoir toujours menacé, avec une administration qui ne change pas et un pouvoir disputé sans cesse, il n'y aura ni liberté réelle ni sécurité permanente. Or, telle est la si-

tuation de la France depuis soixante ans, que le pouvoir s'appelle roi légitime ou roi constitutionnel, empereur ou président. Tant que ce vice restera dans nos institutions, la société ne sera pas protégée : à chaque instant, un coup de main pourra la livrer à ses ennemis.

L'administration française est une machine d'une force terrible, d'une grandeur immense, et qui touche à tout. Celui qui prend le pouvoir d'assaut se trouve d'un coup maître absolu de tous les fonctionnaires sur toute l'étendue de ce vaste empire. Par ces agents, il est investi d'un pouvoir presque illimité sur chacun de ses concitoyens. Il est à la tête de la police, de la justice, de l'armée, des finances, de l'instruction non-seulement à Paris, mais jusque dans le coin le plus reculé et le plus obscur du pays. Un simple accident de position fait de lui un despote, un autocrate. La veille, il s'appelait Ledru-Rollin ; le lendemain, il est dictateur, et son autocratie lui est en quelque sorte imposée par les choses elles-mêmes. Les fonctionnaires, sentant qu'ils ne sont que des rouages de la grande machine, accoutumés à tout rapporter au chef qui est à Paris, provoquent ses ordres, et il est contraint de commander. Tout parti, quel qu'il soit, qui s'empare du gouvernement se trouve donc, par le fait même, investi d'une puissance irrésistible ; il faut qu'il s'en serve, — tout le monde s'y résigne, l'y convie, l'y force, — sans quoi la machine de l'administration, c'est-à-dire la vie matérielle du pays, s'arrêterait.

La conséquence nécessaire de cette constitution administrative est de détruire chez les Français l'idée, l'instinct et les mœurs de la liberté. La liberté est une conquête qu'un peuple est obligé de faire, chaque jour, pied à pied, dans tous les détails de l'administration, pour que ses affaires soient gouvernées conformément à ses intérêts, à ses idées,

à sa volonté. Ce gouvernement libre, auquel aspirent les sociétés modernes, le gouvernement du pays par le pays, exige l'intervention universelle et continuelle du pays dans la gestion de ses affaires. Lorsque, grâce à la manière dont ses institutions organisent son action sur le pouvoir, un peuple pénètre ainsi dans tous les rouages de la machine, lorsqu'il voit que l'administration s'inspire du sentiment de ses besoins et obéit à sa pression, lorsqu'il sent qu'il est l'arbitre constant de ses propres affaires, qu'il est solidaire de son gouvernement à tous les degrés de l'échelle administrative, qu'il a une part de responsabilité dans tous les actes du pouvoir, — ce peuple, vraiment libre, cherche des améliorations dans des réformes progressives et non dans des révolutions. Ce n'est point là ce qui a lieu chez nous. L'administration est si éloignée de l'action immédiate et directe du pays, nous sommes si habitués à lui laisser tout faire sous l'impulsion du principe centralisateur, nous portons si enracinée en nous l'idée que le gouvernement a le pouvoir et le droit de tout décider, nous nous sentons si peu maîtres de la direction de notre propre activité et si peu responsables de la conduite de nos affaires, que, lorsque nous souffrons d'un malaise dont nous ne voyons ni auprès de nous ni en nous la cause et le remède, nous renversons le gouvernement. Nous n'avons pas de moyen plus court, plus simple, plus facile de conquérir ce chimérique bien-être que nous appelons toujours liberté, que de nous emparer du pouvoir. Sauf un petit nombre d'esprits éclairés et libéraux, mais indignement calomniés et tristement méconnus, les partis, chez nous, n'ont jamais combattu pour la liberté ; ils n'ont lutté que pour saisir le gigantesque instrument de la tyrannie.

Un pareil état de choses, c'est la révolution en perma-

nence. Tant qu'il durera, le gouvernement sera toujours l'appât et la proie des minorités; rien ne nous garantira contre le retour des actes odieux dont nous avons eu le spectacle depuis février. On rougit, lorsqu'on songe à la rapidité avec laquelle un peuple, qui se croit fier, s'est soumis au personnel des gouvernements révolutionnaires; on rougit, lorsqu'on se rappelle que, sans attendre les premières mesures de ces chefs de factieux qui s'étaient attribué le pouvoir souverain, la France est tombée à leurs pieds, que tous les corps publics, tous les fonctionnaires, magistrats, généraux, amiraux, préfets, par la poste, par le télégraphe, en personne, se sont empressés d'adhérer à une autorité sans nom. Ceux mêmes que cette honteuse prostration indignait le plus demeuraient anéantis dans le sentiment de leur impuissance. Nous tous, qui protestions dans nos cœurs, nous nous sentions divisés, isolés; aucune institution ne nous fournissait le moyen de nous rapprocher, de nous réunir, pour venger la liberté et la dignité de la France; hommes d'ordre, accoutumés au respect de la loi, nous n'avions pas même la ressource des factieux, enrôlés, organisés, disciplinés par les conspirations; le jour où le pouvoir avec lequel nous avions voulu protéger la société nous était ravi, toute sa force retombait sur nous et nous écrasait. On accuse les Français de manquer de courage civil; pour avoir le courage civil, il faut qu'un peuple ait dans ses institutions des retranchements d'où il puisse défendre ses libertés civiles. Ce sont les armes et non le courage qui nous font défaut. Mais cette lacune qui abandonne le pouvoir au hasard d'une émeute est un encouragement toujours offert aux minorités les plus audacieuses et les plus désespérées. Les fous, les exaltés, les ruinés, les joueurs, les aventuriers, attaquent sans se compter. M. Ledru-Rollin a confessé devant la cour de Bourges

la cynique hypocrisie avec laquelle les factions exploitent les mécontentements publics, mettent dedans tout un peuple, et emportent le pouvoir par une sédition dont le prétexte et le moment sont habilement choisis. La société désarmée subit leur domination jusqu'à ce qu'il se rencontre encore un parti assez désespéré pour se soulever sans calculer les chances de la révolte.

Cette situation amène donc deux résultats : elle décourage, paralyse, désarme les classes conservatrices et les hommes de bien; elle excite, au contraire, l'ambition des factieux, entretient leurs espérances, provoque leurs attentats. Elle en a encore un troisième : elle dégrade, corrompt et énerve le pouvoir. La fin du pouvoir et de toutes les institutions politiques, c'est le bon gouvernement. Les peuples les plus égarés ne demandent pourtant, à travers les convulsions qui les déchirent, qu'à être bien gouvernés, c'est-à-dire à être conduits avec prévoyance, avec intelligence, avec suite, à la satisfaction de leurs intérêts. Mais lorsque le pouvoir n'est plus qu'une position que l'on attaque ou que l'on défend, que l'on envahit ou que l'on perd violemment, le pouvoir cesse d'être une région assez sereine et assez haute pour qu'on y puisse embrasser les intérêts de la société tout entière et leur imprimer avec sûreté et persévérance une direction vivifiante. Les grandes vues y manquent de lumière, les vastes desseins y manquent d'espace, et le gouvernement, à la merci de la passion ou de la convoitise du moment, s'use stérilement entre la routine et l'utopie.

Telle est la France qu'il faut refaire.

Mars 1849.

Un roman légitimiste (1).

La révolution de février a fait un grand nombre de légitimistes du lendemain. Les révolutions sont comme les persécutions ; elles ne convertissent aux idées qu'elles font triompher que des esprits impotents et des cœurs abjects. Dès le premier moment, toute âme française a dû ressentir la révolution de février non-seulement comme un incalculable malheur, mais comme une humiliation sans mesure pour notre patrie. Alors un changement étrange s'est opéré dans bien des esprits ; les perspectives de l'histoire de ce dernier demi-siècle se sont soudainement déplacées. Nous avions été élevés à célébrer les bienfaits et la gloire de la révolution française, et nous avions espéré qu'elle avait enfin conduit la France dans un port de salut et de repos ; ces idées nous paraissaient établies au-dessus de toute discussion ; elles étaient devenues en nous comme des préjugés de naissance, lorsque la révolution de février les a brutalement fauchées, ne laissant à la place qu'une déception honteuse et un doute plein d'effroi. Le procès de la révolution s'est rouvert aussitôt dans les consciences éclairées. L'impitoyable logique des faits a remis en question les principes que nous avions regardés jusqu'à ce jour comme incontestables. Nous avons cherché le point où la révolution

(1) *Léonie Vermont*, A Story of the Present Time.

a dévié. Nous avons vu qu'elle avait blessé au cœur ses œuvres légitimes et le génie de la France du même coup dont elle avait frappé le principe d'autorité et ses permanentes garanties. La révolution de février était un châtiment; tout châtiment contient une leçon; toute leçon, une espérance. Pour ne pas désespérer de la France, nous nous sommes plu à la rêver telle qu'elle aurait pu être sans les fatalités révolutionnaires. Et voilà comment beaucoup de gens sont devenus légitimistes du lendemain.

Je ne sais ce qu'il adviendra de cette curieuse transformation; mais, dans un temps où l'on a fait pour se désennuyer des révolutions qui donnent le spleen, elle rompit, pour un moment du moins, la plate monotonie de notre existence. Je ne suis pas étonné qu'un esprit observateur, une imagination vive, une plume étrangère y ait trouvé le motif d'une intéressante étude de mœurs. Le roman qui parut à Londres, en 1849, sous le titre de *Léonie Vermont*, est consacré à la peinture de cette nouvelle variation des esprits en France. Je ne partage pas toujours la manière de voir de l'auteur de ce livre; mais il est évident qu'il connaît la France, qu'il peint sur le vif, qu'il écrit dans notre mêlée. Puis les Anglais sont habitués au roman politique. Ils aiment à suivre, dans les combinaisons de la vie ordinaire, l'influence des affaires publiques. Au fait, c'est un attrayant spectacle que de voir derrière cet appareil artificiel de la politique l'homme véritable, celui qui travaille, qui sent, qui aime, qui doute, qui souffre, qui vit enfin. Le roman politique peut avoir l'intérêt des *Mémoires*, avec ce double avantage de plus qu'il ouvre les coulisses pendant que la pièce se joue, et qu'il idéalise les caractères. Tandis que l'émeute nous arquebusait, que les clubs nous proscrivaient, que les journaux nous donnaient leur fatigante et infatigable parade

de tous les matins, que l'assemblée constituante s'agitait et que Dieu nous menait, il y avait toujours au-dessous des hommes qui vivaient ; il y avait les grands passionnés, ceux qui, dans cette époque misérable, ont eu le bonheur de s'absorber dans un religieux enthousiasme ou dans une tendresse infinie ; il y avait les adolescents qui aspirent les fraîches joies de la vie, les innocents qui veulent être heureux ; il y avait les vieux routiers, les endurcis, les éclopés, tous ceux qui vivent des basses préoccupations et des soucis vulgaires, ceux qui se croient sages et habiles, parce qu'ils ont atteint l'âge où chaque jour nous apporte une ride et une petitesse, une laideur et un vice. Eh bien, je le répète, il est curieux de suivre l'enchevêtrement des choses générales et des destinées particulières, de voir comment les révolutions repétrissent les caractères et comment le sort des individus s'enroule aux vicissitudes de la société, d'observer cette jonction mystérieuse où un sentiment de la vie ordinaire devient une opinion politique et où les événements publics produisent des drames domestiques. Certes, pour de pareilles études, la scène est riche depuis deux ans en France et en Europe, et pour les Anglais, ces dilettanti qui contemplent d'un lieu sûr nos orages, il y a là ample matière à romans politiques.

J'essaierai donc d'aborder, à propos de *Léonie Vermont*, quelques questions, je ne dis pas plus graves, mais plus positives que celles qui d'habitude naissent de la critique d'un roman. Il y a dans *Léonie Vermont*, au milieu de sentiments excellents, à côté de plusieurs peintures fines, élevées et fidèles de notre société contemporaine, des jugements qui me paraissent injustes, des appréciations que je crois légères, des préjugés qui, au moment où nous sommes, me semblent contraires au but que poursuivait évi-

demment l'auteur. Ces injustices, ces illusions, ces préjugés, appartiennent moins, il faut le dire, au roman lui-même qu'au parti légitimiste, chez lequel ils sont trop répandus ; ils seraient funestes, encore une fois, à l'avenir de ce parti, funestes à la société dans laquelle ils perpétueraient les divisions qui nous tuent, si on ne les combattait très-franchement et très-énergiquement.

La première concession que les légitimistes devraient faire au moins aux nécessités de notre temps, ce serait de répudier les vieilles calomnies qu'ils ont répétées pendant dix huit ans contre le gouvernement de juillet. Je comprends que l'origine du gouvernement de juillet leur ait causé un mortel déplaisir. Hélas ! pourtant dans cette France, qui depuis soixante ans a reçu du hasard, des révolutions ou de l'étranger, dix ou douze gouvernements différents, il faudrait être stupide pour garder rancune à un pouvoir quelconque, surtout lorsqu'il est tombé, du vice de son origine. Ce que je ne puis souffrir, c'est de voir jeter l'injure et le mépris, aujourd'hui, après l'expérience criante des dernières années, à la moralité de la politique du régime de 1830. J'avoue, par exemple, que je ne garde pas mon sang-froid quand je l'entends accuser de corruption. Certes, les hommes qui ont dirigé ou soutenu la politique de 1830 ont eu un grand tort ; c'est de se laisser impunément insulter pendant dix-huit ans. On les accusait d'abaisser la France vis-à-vis de l'étranger. Eux qui la sentaient se relever peu à peu, par l'ordre et la prospérité intérieure, de l'abaissement et de la faiblesse où les révolutions plongent toujours un pays, ils laissaient dire. On les accusait de favoriser les intérêts matériels ; eux qui espéraient qu'une société laborieuse et économe se moraliserait en pansant ses blessures, ils laissaient dire. On les accusait d'être corrompus, et eux,

sûrs de leur désintéressement, trop fiers pour se sentir atteints par l'outrage, ils souriaient ; ils savaient que la calomnie est une arme inévitable dans les combats de la liberté, et, pour l'amour de la liberté, ils méprisaient la calomnie, comme les hommes de guerre saluent sur le champ de bataille les boulets qui leur apportent la mort. Se laisser accuser injustement quand on a le pouvoir, ce peut être une erreur de magnanimité; mais, vaincus, on ne peut tolérer une injure qui retombe sur tous ceux qui, à tous les degrés de la société, s'étaient unis, par leurs services, par leurs vœux ou par leurs espérances, au régime constitutionnel de 1830.

Quand je lis *Léonie Vermont*, ou si j'écoute les conversations des légitimistes, le plus gros crime qu'on impute à la monarchie de juillet, c'est la corruption : on cite quelques faits particuliers, on parle de la distribution des places livrée à l'abus des influences. Poussons à bout l'accusation. Je connais trois sortes de corruption : il y a la corruption individuelle, qui tient à la faiblesse et à la dépravation de notre nature ; celle-là est un venin que chacun porte en soi, et la religion elle-même désespère de l'extirper du cœur de l'homme. Il y a la corruption politique, produite par certaines institutions : celle-là est inhérente au tempérament des peuples ; elle est la faute de leur histoire. Il y a la corruption générale des mœurs : celle-là tient à l'esprit, aux idées et aux passions qui dominent une société. Je nie, en serrant de près la question, que sur ces trois chefs aucun parti en France ait le droit de se proclamer, je ne dirai pas moins coupable, mais aussi innocent que celui qui a été vaincu en février.

Je prends la première catégorie, celle des fautes individuelles, des crimes personnels. Certainement la fatalité qui accumula l'explosion de plusieurs scandales sur la dernière

année du règne de Louis-Philippe a contribué, grâce à la malice des partis, à troubler l'opinion publique et à préparer la révolution ; mais ce qui n'est permis à personne, ce qui est interdit aux légitimistes surtout, c'est de prétendre qu'ils l'aient justifiée. Est-ce donc la première fois que de grands crimes ont consterné les hautes régions de la société sous les gouvernements même les plus grands et les plus prospères? Ne se souvient-on pas de ces empoisonnements où furent compromises, sous Louis XIV, des grandes dames et des princesses? N'est-ce pas Saint-Simon qui a dit, à propos de cette effroyable épidémie du poison, « qu'il y a des modes de crimes comme d'habits ? » L'Angleterre n'a-t-elle pas eu des ministres corrompus, des grands seigneurs déshonorés sans que ses institutions en aient été ébranlées? Je sais que d'autres fois des malheurs pareils ont servi au renversement d'institutions affaiblies. Ils ont pu être une arme aux mains des démolisseurs, ils n'ont jamais été un argument contre leurs victimes. Avec les quinze louis qu'il se laissa prendre par madame Goësman, Beaumarchais porta un coup terrible à l'ancienne magistrature française; les légitimistes trouvent-ils que la vénalité d'une femme suffisait à déshonorer un parlement? L'affaire du collier a perdu Marie-Antoinette; parce qu'un cardinal libertin se laissa leurrer par une fille, les légimitistes croient-ils que l'opinion publique et le tribunal révolutionnaire ne furent point injustes envers cette si noble et si imprudente reine?

L'auteur de *Léonie Vermont* insiste davantage sur la seconde corruption, celle qui tient au mécanisme politique, sur la distribution des places. Plusieurs chapitres de *Léonie Vermont* sont consacrés à la description d'une course au clocher dont le théâtre est le salon d'un ministre ou de son chef de cabinet, dont les acteurs sont un député qui veut

pousser son fils, et une noble dame qui s'intéresse à un noble jeune homme, dont le but est le poste diplomatique recherché par Fernand de Briancour. L'influence du député l'emporte, et cela parait fort immoral à l'auteur de *Léonie Vermont*. Ici il y a plusieurs choses à remarquer. D'abord, comme le disait énergiquement un écrivain du XVIe siècle, « les places se sont toujours données à l'appétit. » En second lieu, tant que nous aurons des institutions représentatives, c'est-à-dire tant qu'une influence politique supérieure pèsera d'une assemblée sur l'administration, il est mathématiquement inévitable que le choix des fonctionnaires ne dépende de ceux qui posséderont cette influence. Les révolutions ne feront rien à cela ; la république n'y a rien changé. On ne se plaint de cet arrangement des choses, on ne réclame contre cet usage naturel des influences que lorsqu'on n'a pas de sujets de récrimination plus sérieux, et que le pays s'ennuie, comme disait M. de Lamartine ; mais aujourd'hui M. de Lamartine nous a procuré de l'amusement, et comme au surplus on a fait assez récemment la curée des places, on ne se récrie pas contre l'action des députés, on a autre chose à faire que déclamer contre la corruption. Troisièmement enfin, tant que la distribution des emplois sera confiée à des hommes, il est impossible que cette combinaison de relations personnelles, de goûts réciproques, d'intérêts communs, que les mécontents appellent faveur ou corruption, n'y ait un poids décisif. Mon Dieu ! les solliciteurs pousseront toujours l'enchère à la façon des plaideurs de Racine :

— Monsieur, je suis cousin de l'un de vos neveux.
— Monsieur je suis bâtard de votre apothicaire.

L'auteur de *Léonie Vermont* parait préférer l'influence des

femmes à celle des députés ; je ne l'en blâme point. Je reconnais qu'il y a eu des temps où les femmes ont été plus influentes que sous le règne de Louis-Philippe, sous la restauration par exemple, sous l'ancien régime, sous le Directoire aussi. Que l'auteur de *Léonie Vermont* y prenne garde cependant ; cette influence aussi était appelée corruption, corruption souvent plus immorale que l'autre, je suppose. On s'en est plaint dans tous les temps, témoin ces paroles que je trouve dans les *Commentaires* de Blaise de Montluc ; le vieux capitaine gascon les adressait à Charles IX : « Je voy que le premier qui vous demande un gouvernement de quelque place, une compagnie de gens d'armes ou gens de pied, un estat de maistre de camp, sans considérer quelle perte et quel dommage peut advenir à vostre royaume et à vostre personne propre, facilement vous l'accordez, voire mesme à la requeste de la première dame qui vous en prie et qui vous aura peut-estre entretenu le soir au bal ; car, quelques affaires qu'il y ait, il faut que ce bal trotte. Sire, elles n'ont que trop de crédit dans vostre cour. »

Anciens constitutionnels et légitimistes, chassons donc de nos conversations et de nos romans ces accusations injustes qui ne prouvent rien, parce qu'elles prouvent contre tout le monde. Nous avons à nous occuper de maux plus sérieux. Il y a en effet dans notre société et dans notre époque une corruption plus réelle et plus générale ; elle est dans les idées, et par les idées elle envahit les mœurs. La grande corruption de la France actuelle est la concupiscence sans bornes de l'esprit et de la chair érigée de toutes parts en philosophie, en économie sociale, en politique ; elle est dans cette indocilité des intelligences auxquelles on a enseigné à mépriser toute autorité, elle est dans cette fièvre des besoins et des désirs à qui l'on a prêché qu'ils devaient

se satisfaire, même aux dépens des lois sociales. Tous et tour à tour nous sommes la proie du grand tentateur qui assiége la civilisation moderne. A chacun dans son ambition et dans sa convoitise, il dit : Tu es souverain. — Philosophe, affronte sans trembler toutes les hardiesses de la spéculation ; — citoyen, fie-toi à ton sens propre, n'aie foi qu'en ton opinion , institue-toi juge et redresseur du pouvoir ; — homme, ton premier droit est le droit au bonheur; les lois morales, ce sont les vœux de tes penchants ; n'obéis pas, sois ton maître et tu seras grand. — Il y a longtemps que cette tentation a fait monter l'ivresse à la tête de la société. « La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut, disait déjà Bossuet, fait qu'on croit respirer un air nouveau ; on s'imagine jouir de soi-même et de ses désirs, et dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens, et on les goûte par avance. » Au XVIIIe siècle, les classes supérieures de la société, celles dont les légitimistes gardent l'héritage, s'abandonnèrent à ce délire ; en 1789, la bourgeoisie en fut possédée ; aujourd'hui, il est descendu dans les masses. Il y a d'ailleurs, dans le génie français, dans sa légèreté, dans ses entraînements, dans ses grâces, tant de points corruptibles ! L'atmosphère morale que la civilisation du XVIIIe siècle nous a laissée et que les révolutions ne détruiront plus a des parfums subtils, des vapeurs amollissantes, des mirages sensuels qui attirent, caressent et tour à tour endorment ou embrasent les âmes. Les étrangers sentent bien, en arrivant chez nous, ces pénétrantes effluves ; les Anglais qualifient avec énergie ce perfide enchantement, lorsqu'ils appliquent à la physionomie de Paris le mot *meretricious*. Il y a un moment de la jeunesse où le charme de ces séductions, un aspect de ce beau Paris, de ce Paris si aimé que nous avons

connu dans le faste de son opulence et dans la sécurité de ses plaisirs, — une simple vue du boulevard par une de ces belles journées d'hiver qui répandent dans les rues toutes les élégances et tous les luxes, à l'heure où le portique de la Madeleine se glace de teintes roses, et où, au loin, à travers la brume violette, les vitres frissonnantes lançent des étincelles rouges au soleil couchant, — il y a un moment de la jeunesse où cette vue donne la fièvre, où, lorsqu'on a pris la liberté de penser tout ce qu'on veut, on veut en effet jouir de soi-même et de ses désirs. Il y a aussi dans l'existence des classes inférieures un moment où le spectacle des délices matérielles les rend folles, où, croyant avoir le droit de ne se rien refuser, elles veulent pareillement tenir tous les biens et les goûtent par avance.

J'ai lu des pages dans *Léonie Vermont* où cette corruption qui veut envahir les classes populaires et la tentation exercée sur elles par le Satan démocratique sont peintes avec beaucoup de finesse et d'énergie : c'est la scène où Fernand et un Anglais de ses amis entendent, dans un restaurant de Saint-Cloud, la conversation de l'ouvrier représentant du peuple, qui dépeint la fascination invincible et énervante exercée sur lui par les délices du monde supérieur dans lequel l'a un moment introduit sa soudaine élévation. Telle est la corruption par où finissent les civilisations usées; mais celle-là, à qui l'imputer? quels sont aujourd'hui la classe et le parti qui n'y ont point contribué? Il n'y a qu'un moyen de combattre cette infatuation d'orgueil et de révolte et l'ivresse sensuelle qu'elle allume, c'est le respect pratique de l'autorité, le culte des idées d'ordre et de hiérarchie. Si le parti légitimiste a une valeur réelle, une force, un prestige encore dans ce pays, c'est parce qu'il paraît devoir être le dépositaire le plus naturel des traditions hiérar-

chiques et du respect qui unit par un lien anobli l'obéissance à l'autorité. Il est malheureusement certain cependant que, durant dix-huit ans, la portion militante du parti légitimiste a été infidèle à cette haute vocation. Pendant dix-huit ans, autant que les vices du temps le leur ont permis, les hommes qui ont été à la tête du gouvernement de 1830 ont travaillé avec ardeur à relever ce qui restait encore en France du principe d'autorité ; pendant dix-huit ans, ils se sont efforcés, quoi qu'en puissent dire d'aveugles ennemis, avec un courage et un talent que l'histoire admirera, d'opposer une dernière digue morale à l'esprit de révolte et de destruction ; pendant dix-huit ans, le parti légitimiste leur a fait une guerre révolutionnaire. Dans les ruines que la révolution de février a montrées d'un rapide éclair semées sur la France, le parti légitimiste peut s'attribuer une large part. Défenseur de l'autorité en théorie, dans la pratique, le parti légitimiste n'a cessé de lui porter les coups les plus violents. Il n'a pas compris qu'aujourd'hui plus que jamais le pouvoir doit être fortifié par des exemples et par des actes ; il a méconnu cette haute responsabilité sociale qui, suivant ses doctrines traditionnelles investit le pouvoir, et surtout un pouvoir libéral, d'un caractère sacré ; il a jeté tous les jours au pouvoir la diffamation et le mépris ; il a provoqué par les paroles séditieuses les actes séditieux. Couvrant une passion du nom d'un principe, il n'a cherché qu'à se venger d'une révolution par une révolution. Il avait des représentants dans l'émeute de février, et, comme le rapporte l'auteur de *Léonie Vermont*, au sac des Tuileries, dans le lieu même où Louis XVI et Marie-Antoinette furent abreuvés d'outrages, un jeune homme, qui porte un grand nom légitimiste, a joué une polka aux chahuteurs de l'orgie révolu-

tionnaire. S'il y a dans le parti légitimiste des hommes qui, aujourd'hui même, ne comprennent pas et ne regrettent point les fautes qu'ils ont commises alors contre la société et contre la France, les honnêtes gens, les hommes qui ont défendu en tout temps, sans autre parti pris et sans arrière-pensée, la liberté, l'ordre et l'autorité, ne seront jamais avec ceux-là. Qu'ils continuent aujourd'hui, ces légitimistes-là, le rôle qu'ils ont joué sous Louis-Philippe; qu'ils flattent les mauvaises passions et les préjugés régnants; qu'ils s'allient au succès du moment, comme ils ont, pendant dix-huit ans, tendu à la démocratie l'amorce du suffrage universel; qu'ils caressent avec un machiavélisme imbécile certains révolutionnaires de notre temps, comme leurs pères, en 1815, courtisaient le régicide Fouché, et, comme ils se sont unis, avant février, aux républicains; infidèles au nom qu'ils portent, que du moins ils ne s'avisent pas d'accuser personne d'avoir travaillé autant qu'eux à la corruption de la France!

Si les légitimistes ne veulent pas repousser les seuls hommes avec lesquels ils puissent faire des alliances honorables pour eux et utiles au pays, qu'ils y prennent garde ils doivent renoncer aux injustes accusations qu'ils ont portées trop longtemps contre les hommes du régime de 1830. Dans les vieux ressentiments des partis, il y a du reste d'étranges anachronismes. Lorsque les luttes des partis ont été ardentes et ont duré longtemps, elles s'enveniment d'animosités personnelles qui entretiennent encore les divisions même après que les motifs en ont disparu. Je comprends que quelques-uns des légitimistes qui ont pris part aux luttes de la restauration aient gardé contre les hommes éminents du parti libéral qui étaient alors leurs adversaires, et ont paru diriger la révolution de 1830, des ressenti-

ments difficiles à déraciner ; mais ne serait-il pas absurde que les deux partis conservassent comme un héritage les haines d'une autre époque ? On ne réfléchit pas assez que le temps change le personnel des partis. Les hommes qui ont aujourd'hui quarante ans étaient encore dans les écoles lors de la révolution de juillet ; les hommes qui ont aujourd'hui trente ans entraient à peine au collége en 1830. Ces deux générations sont la force de la France actuelle, elles n'ont rien à démêler avec les querelles de la restauration, qui ont laissé tant d'amertume dans l'âme des légitimistes de cette époque. Parmi les hommes de ces générations qui sont entrés dans la vie après 1830, il est incontestable que la majorité des jeunes gens instruits, sages, honnêtes, laborieux, s'était ralliée au régime constitutionnel : en choisissant leur parti, ils ne subissaient l'influence d'aucun antécédent d'intérêt, de passion, de fidélité ; ils obéissaient simplement aux dictées de leur raison et de leur patriotisme. Ils voyaient devant eux des institutions établies, un gouvernement organisé, — au-dessous une société qui avait besoin d'ordre pour guérir ses blessures, une société libre, prospère, qui semblait ne demander que de la paix et de la sécurité pour continuer ses développements et réaliser tous les progrès. Ils voyaient l'ordre, la paix, la sécurité menacés par des républicains et des socialistes qui brûlaient de faire subir à la France de cruels déchirements et d'effrayantes épreuves. En honneur et en conscience, que devaient-ils faire ? Fallait-il rester à l'écart, déserter la cause des institutions et du gouvernement chargés de défendre la société, se désintéresser des affaires de son pays, se borner à prévoir, à souhaiter peut-être, à laisser du moins s'accomplir le naufrage de la société, dans le morose espoir qu'un principe incertain ressusciterait au-dessus du

cataclysme? Non, pour l'honneur de l'élite de la jeunesse française, elle n'a point choisi cette lâche et chagrine inertie. Dans l'armée, dans l'administration, dans la politique, elle s'est associée modestement, laborieusement et consciencieusement au régime libéral et conservateur de 1830.

Notre lot à nous, enfants de cette génération, a été, je le sais, triste et sévère. Nous n'avons pas eu pour nous les ardeurs de l'enthousiasme, l'éclat des aventures, les grandes prouesses du talent, les fanfares de la popularité, si douces aux jeunes cœurs. Nous n'avons connu que les devoirs obscurs, les services arides, la muette discipline des carrières sérieuses et des fonctions inférieures. Nous n'avions pas même, si j'ose le dire, le bénéfice de nos vertus. Aux yeux de ceux que nous servions, notre modestie passait souvent pour médiocrité d'esprit, notre dévouement quelquefois pour ambition vulgaire. Un de nos hommes d'État dont la jeunesse a été des plus brillantes sous la restauration me disait, peu d'années avant la révolution de février, en se plaignant de la stérilité de notre époque en jeunes renommées : « Les jeunes gens de votre temps sont très-estimables ; ils ont des qualités solides. Ce sont d'excellents sous-préfets. » Je me souviens de l'étonnement naïf que témoignait un de nos orateurs les plus éloquents en parlant à un très-jeune écrivain qui défendait le dernier ministère de la monarchie de juillet. Il n'en revenait pas. « Vous voulez donc être préfet? » lui dit-il avec assez d'impertinence. Hélas ! l'écrivain n'est que trop vengé aujourd'hui. Le grand orateur, et ce fut un de ses plus beaux triomphes, le triomphe de la conscience et de la sincérité, s'est publiquement repenti de l'opposition, pourtant si loyale et si noble, qu'il avait faite lui-même sous le régime déchu.

La portion de la jeunesse qui avait adhéré à la royauté constitutionnelle de 1830 a servi une cause vaincue; mais, dans ses intentions et dans l'accomplissement de ses devoirs, elle ne s'est point trompée. Je me demande quel intérêt pourrait avoir le parti légitimiste à la froisser, à l'éloigner de lui, en attaquant un passé auquel cette jeunesse est attachée par des souvenirs honorables et des affections qu'une révolution ne fait que rendre plus pieuses et plus chères. Le parti légitimiste s'est renouvelé, lui aussi, de plusieurs générations. Nous avons dans son sein des contemporains d'âge, d'études, nous pourrions presque dire des compagnons de sentiments, de goûts, de tendances. Cette jeunesse légitimiste, placée dans un parti par la naissance et les traditions de famille, ne s'est pas mêlée aux violences de la politique; comme nous, elle est pure des ressentiments aigres et injustes que laissent dans les cœurs les anciennes luttes. Jusqu'à la révolution de février, elle a cherché un noble aliment à son activité dans la défense des intérêts religieux et dans le patronage des institutions charitables. Nous nous sommes souvent rencontrés avec elle dans les œuvres qui ne font appel qu'aux généreuses émulations de l'esprit ou à la foi du chrétien. Entre elle et nous, l'alliance est naturelle, elle est facile, elle est faite. Que ceux qui ont plus vécu dans le passé qu'ils n'ont à vivre dans l'avenir aient assez de clairvoyance et de patriotisme pour ne pas rallumer les dissentiments que le temps efface entre les hommes que le temps rapproche.

Quelques passages de *Léonie Vermont* se ressentent un peu de l'esprit de présomption que des actes récents d'une certaine fraction du parti légitimiste ont trahi avec un fâcheux éclat. Certains légitimistes tirent du nom même qu'ils portent une fatuité très-maladroite. Ils croient posséder, c'est à peu

près leur langage, le *principe*, le seul *principe* qui puisse terminer les douloureux ébranlements de notre pays. On a besoin de nous, disent-ils; on sera forcé de venir à nous. Et là-dessus ils pensent pouvoir se dispenser de dissimuler leur dédain pour les fractions considérables du parti de l'ordre qui n'ont pas eu l'insigne bonheur de recevoir à la naissance le baptême légitimiste ou de ne jamais varier dans l'orthodoxie. Cette morgue est commune à tous les partis exclusifs; elle n'est pas nouvelle chez les légitimistes. Nous l'avons vue briller très-récemment au front des républicains de février; avec quel aplomb et quelle magnanimité polie ces citoyens n'invitaient-ils pas la France à faire exclusivement à leur profit la première épreuve du suffrage universel! La république, disaient-ils, est désormais le seul abri de la France; la république ne peut être constituée que par des républicains : de républicains, il n'y a que nous; nous sommes assez peu nombreux pour être bien connus : électeurs, nommez-nous. — Nous avons été témoins du beau succès de cette prétention. La même chose s'était passée aussi en 1815 pour les ultras du temps. Je lisais dernièrement un curieux livre sur cette époque, l'*Histoire de la session de* 1815, de M. Fiévée. Cet écrivain doit être peu suspect, j'imagine, aux royalistes; il faut voir pourtant avec quelle finesse il se raille de ces braves émigrés se disputant entre eux l'honneur d'avoir quitté la France les premiers et d'y être rentrés les derniers. Il semblait que la restauration fût leur bien, leur chose. Combien de temps elle leur appartint, on l'a vu. C'est que, dans la situation politique et morale où se trouve la France depuis soixante ans, ce que les partis exclusifs, absolus, regardent comme un privilége, est, au contraire, un de leurs torts aux yeux de la masse de la nation. La majorité de la France a certains sentiments, certaines tendan-

ces, certaines humeurs, certains préjugés, si l'on veut, mais elle n'est enrôlée à aucun parti absolu. Elle finit même toujours par rejeter les partis exclusifs, parce que ces partis, prétendant là régir au nom d'un principe absolu, ont l'air, au jour de leur triompne, de la vouloir traiter comme leur conquête.

Bien loin donc de regarder ce qu'ils appellent leur principe comme un avantage qui les rend arbitres de l'avenir, les légitimistes soulèveraient moins de défiances, s'ils en faisaient moins ostentation. Qu'ils n'espèrent pas l'imposer de haute lutte, comme une de ces nécessités qui révoltent toujours la fierté du peuple obligé de les subir par la trahison des événements. Pour que la Providence réserve un jour dans l'avenir aux principes légitimistes, il faut que les hommes de ce parti y aient préparé l'opinion du pays par un large esprit de conciliation, par une alliance sans réticence et sans arrière-pensée avec tous les partis dévoués à la liberté et à l'ordre. Parce que la révolution de février a un moment dispersé les intérêts, les opinions, les hommes qui s'étaient groupés autour du gouvernement de 1830, qu'ils ne s'imaginent point que l'œuvre de ces dix-huit années soit abolie dans la conscience et dans l'âme du pays. Après les surprises révolutionnaires, après les essais nonveaux, il viendra un jour, nous vous le prédisons infailliblement, où le règne de Louis-Philippe réveillera en France des regrets avec des souvenirs. On se souviendra de ces dix-huit années de vie libre, de mœurs douces, de travail prospère et de progrès pacifiques; on se souviendra des hommes qui consacrèrent leur courage, leur talent et leur vie à faire à la France ces courtes années de bonheur; on se souviendra surtout de cette famille royale si vaillante et si patriotique dans ses jeunes princes, si charitable, si vertueuse, si pieuse

dans ses princesses; on se souviendra aussi de celui que, dans cette noble famille, on nommait le *père*, de ce roi tant de fois sacré par les balles des régicides, qui furent les éclaireurs de la révolution de février.

Septembre 1849.

Un libéral au XIXe siècle.

SIR JAMES MACKINTOSH (1).

Une main pieuse, la main de son fils, vient de réunir les divers écrits philosophiques, politiques et littéraires auxquels sir James Mackintosh a dû une partie de sa renommée. Il faudrait que la France libérale, la France des généreuses idées de 1789 et de 1830, eût perdu le souvenir d'elle-même pour qu'à cette occasion aucune voix ne s'élevât, parmi nous, en l'honneur d'un nom que nous ne pouvons, que nous ne devons point oublier. Étranger, sir James Mackintosh fut un de ces nobles cœurs dont les battements répondirent, de tous les points de l'Europe, aux premiers et purs élans de 89, — un de ces esprits libéraux qui pressentirent la portée de la Révolution, qui saluèrent notre patrie comme le champion de la liberté du monde, et comprirent que l'écroulement de la vieille monarchie française n'était pas seulement une crise de la vie d'un peuple, mais allait inaugurer une nouvelle ère dans l'histoire de l'humanité. Anglais, sir James Mackintosh eut un plus rare mérite : il

(1) A l'occasion des ouvrages suivants :

Memoirs of the life of the right-honourable sir James Mackintosh. In two vol. 1835.

Miscellaneous Works of the right-honourable sir James Mackintosh. In three vol. 1846.

s'associa lui-même à la cause de la révolution légitime, et lorsque Burke lança contre elle ces foudres de parole qui eurent un si grand retentissement dans la vieille Europe et qui nous furent si funestes, Mackintosh, jeune et obscur, ne craignit pas de prendre la défense de la révolution attaquée par ce vieux whig, par ce vieux patriote anglais, qui était l'écrivain le plus éloquent et le plus passionné de son temps. Ce furent ces représailles audacieuses, ce fut ce véhément pamphlet, qu'il appela *Vindiciæ gallicæ*, qui donnèrent pour récompense à Mackintosh une réputation européenne, qui déterminèrent sa carrière publique, et lui gagnèrent les illustres amitiés qui ont honoré sa vie. Les *Vindiciæ gallicæ* furent traduites par le roi Louis-Philippe : un autre ouvrage politique de Mackintosh a été traduit par madame de Staël; quels meilleurs parrains du courageux apologiste de la révolution française : l'écrivain si élevé qui mit au service de la liberté toute la force d'une intelligence virile et tout l'enthousiasme que la passion peut allumer au cœur d'une femme; et le jeune prince auquel une destinée, alors impénétrable encore, réservait un rôle si honnête et si longtemps heureux dans l'histoire de la Révolution.

Sir James Mackintosh ne fut pas seulement rapproché de la France par des sympathies politiques; son caractère, la tournure et la culture de son esprit, le rangeaient parmi ces compatriotes d'élite que l'attrait de la civilisation française nous a conquis en tout temps chez les nations étrangères. A ce titre, sir James Mackintosh appartient à une famille d'esprits qui ont joué un rôle bien grand et bien salutaire en Europe pendant le premier quart de ce siècle. Ce sont, si je puis m'exprimer ainsi, ceux qui ont dégagé et mis en sûreté l'héritage honnête du XVIIIe siècle. Le XVIIIe siècle a souvent apporté dans un flot impur les principes dont il enrichissait

la civilisation; et la révolution française, qui devait appliquer ces principes, a montré sous ses apparences les plus hideuses cet alliage fatal. On eût dit la moisson mystique de l'Évangile, où l'épi fécond doit être confondu avec l'herbe vénéneuse et parasite, jusqu'à ce qu'une justice souverainement clairvoyante sépare la bonne et la mauvaise semence. Mais tant que dans le chaos des révolutions le partage de la lumière et des ténèbres n'a point encore été fait par les événements, tout demeure incertain; et la conscience publique se détourne longtemps avec horreur et avec défiance de ces promesses de bien qui sortent d'une mêlée de crimes et de douleur. La cause du progrès serait perdue en ces moments de désespoir si des esprits supérieurs, si des âmes honnêtes, si des hommes de bonne volonté ne conservaient le discernement inaltérable du bien et du mal; s'ils ne se tenaient fermes et constants sur la sereine hauteur de leurs convictions, au-dessus des égarements et des découragements de la multitude, au-dessus des flux et des reflux populaires, au-dessus des caprices, contradictoires en apparence, de la fortune. Depuis 1789 jusqu'à nos jours, la cause de la liberté a été soumise en France à ces dures épreuves; que serait-elle devenue sans les hommes qui, depuis 1789, — malgré la Terreur, malgré le Directoire, malgré le 18 brumaire, malgré l'Empire, malgré la Restauration, — conservèrent jusqu'au bout une foi invincible dans le triomphe de la liberté? Que serait-elle devenue si, au moment où les événements jetaient les plus cruels défis à leurs espérances, ces hommes n'avaient pas puisé dans leurs convictions philosophiques, dans leurs études historiques, dans leurs aspirations généreuses, dans la communauté d'idées et de sympathies qui les unissait, la force même de surmonter leurs propres défaillances? Que serait-elle devenue, si une école de libéra-

lisme ne se fût pas vouée depuis 1789 à conserver l'héritage des principes honnêtes du XVIIIe siècle, et des conquêtes légitimes de la Révolution? La plupart de ceux qui ont formé l'école du libéralisme philosophique de 1789, n'ont pas survécu à l'accomplissement de leur mission. Aussi le nom de sir James Mackintosh, qui fut par excellence le représentant de ce libéralisme en Angleterre, ne pourrait plus recevoir parmi nous d'aucun de ses contemporains et de ses compagnons d'armes ces hommages d'hospitalité qui lui furent plus d'une fois rendus en France pendant sa vie, et il n'est plus permis qu'à ceux qui ont à cœur de ne pas laisser s'interrompre la chaîne et la solidarité des traditions, qu'à ceux qui veulent unir à des souvenirs respectés les efforts du présent et les espérances de l'avenir, de remplir ce devoir sacré.

James Mackintosh était né dans cette Écosse qui a fourni pendant un siècle à la littérature sérieuse de l'Angleterre ses premiers historiens, ses principaux philosophes, son plus grand économiste et ses meilleurs critiques. Comme la plupart de ces Écossais devenus illustres, Mackintosh fut privé des avantages de la naissance et de la fortune. Lui-même, dans une ébauche d'autobiographie qu'il n'a point terminée, il a raconté la situation de la famille où il vit le jour et les impressions qu'il conserva de son enfance. « Je suis né, dit-il (1), à Aldourie, sur les bords du Loch-Ness, à sept milles de la ville d'Inverness, le 24 octobre 1765. Mon père, le capitaine John Mackintosh, était le représentant d'une famille qui avait possédé, pendant environ deux siècles, une petite propriété nommée Kellachie, dont j'héritai, et que je fus obligé de vendre. Il servit vingt-quatre ans dans l'armée, où

(1) Sir J. Mackintosh écrivait ces lignes dans l'Inde.

il était entré fort jeune, et fut grièvement blessé à la bataille de Felinghausen, dans la guerre de Sept-Ans. Il rejoignit son régiment à Antigua, peu de temps après ma naissance, et passa dans cette île et à Dublin huit ou neuf ans. Je fus élevé avec beaucoup de sollicitude et de tendresse par ma mère qui vivait avec sa mère et ses sœurs dans une petite maison appelée Clune. Aujourd'hui, après vingt années et à cinq mille lieues de distance, je conserve encore un souvenir plein de netteté de la vue que nous avions de notre petit salon, du lac sur lequel s'ouvrait la fenêtre et qui étendait ses eaux sur une surface de vingt-quatre milles, et des roches perpendiculaires et boisées qui l'entouraient comme des murailles; il me semble voir avec ses moindres accidents le chemin qui descendait en serpentant au cottage, le petit sentier où nous nous promenions au bord du lac et le banc de gazon où nous allions nous asseoir. Ma mère n'était pas heureuse. Mon père, officier subalterne et cadet de famille, ne croyait pas avoir trop de sa paye pour ses propres dépenses; et toute l'affection de sa famille ne délivrait pas ma mère du pénible sentiment de sa dépendance : cela contribua peut-être à l'extrême tendresse qu'elle eut pour moi. Rien n'allége le fardeau des services reçus comme le plaisir d'en rendre soi-même. J'étais le seul être qui dépendît d'elle! Elle m'aima de cette affection pénétrante que nous portons aux êtres qui partagent notre pauvreté. Seul enfant au milieu d'une famille de sept femmes, toutes rivalisèrent de tendresse et d'indulgence pour moi. Je crois qu'aujourd'hui même je pourrais signaler dans mon caractère bien des traces de cette première éducation. »

En effet, cette enfance, uniquement entourée de femmes, et le sentiment précoce qu'il dut avoir de la gêne douloureuse de sa mère, laissèrent sans doute dans l'âme de Mac-

kintosh la sensibilité un peu efféminée qui fut une de ses qualités les plus exquises. A l'âge de dix ans il fut envoyé à l'école dans la petite ville de Fortrose; trente ans plus tard, Mackintosh croyait retrouver dans un des premiers événements de sa vie d'écolier l'origine de l'activité et de la liberté d'esprit qu'il apporta toute sa vie dans la discussion des idées philosophiques et religieuses. « Un sous-maître de l'école, raconte-t-il, un certain Duncan, qui était en pension dans la même maison que moi, fut soupçonné d'opinions hérétiques. La maîtresse de la pension, femme très-pieuse et très-orthodoxe, le réfuta avec une grande vivacité. J'ai un faible souvenir d'avoir entendu citer au sous-maître la Profession de foi du vicaire savoyard et la Doctrine de Clarke sur la Trinité. Cette hérésie fut bientôt étouffée par l'émigration du pauvre sous-maître à la Jamaïque, où je crois qu'il mourut peu de temps après. Il me semble que cette circonstance a contribué à rendre mon esprit indépendant et curieux. La controverse théologique a été l'aiguillon le plus général, pour les individus et pour les peuples, de la spéculation métaphysique; ce fut du moins ce qui dirigea ma curiosité vers ces objets qui l'ont en vain exercée pendant le reste de ma vie... A quatorze ans j'étais le plus audacieux hérétique du comté. » Mais l'hérétique de quatorze ans, tempérant la témérité de son esprit par la tendresse naturelle de son âme, devait devenir un modèle de tolérance et d'équité dans ses jugements sur les systèmes et sur les religions.

Les premières études historiques du jeune écolier développèrent aussi en lui un autre trait de caractère, une habitude de rêverie qui ne le quitta pas davantage. Les livres d'histoire qu'il eut d'abord entre les mains furent les *Vies de Plutarque* et une *Histoire du Bas-Empire*. « La lecture de ce

dernier ouvrage me donna, dit sir James, une habitude ridicule dont je ne me déferai jamais. Je m'amusais à me figurer que j'étais moi-même empereur de Constantinople; je distribuais des emplois et des provinces à mes camarades; je surchargeais mes favoris de dignités et de pouvoir, et je faisais souvent éprouver à ceux qui avaient encouru mon déplaisir le poids de mon ressentiment impérial. Je poursuivais, dans la solitude et pendant plusieurs heures de suite, des séries d'événements politiques que je créais : je les reprenais et je les continuais de jour en jour durant des mois entiers. Depuis ce temps, j'ai toujours eu plus de penchant que personne à bâtir des châteaux en Espagne ; mes châteaux en Espagne ont toujours été d'une nature singulière, ce n'étaient pas des prévisions hardies et l'espérance de grands succès dans ma carrière : mon naturel n'est pas présomptueux, et mes visions ne portaient ordinairement que sur des choses qui n'avaient pas plus de rapport avec le train ordinaire de ma vie, et qui n'étaient pas plus à ma portée que la couronne de Constantinople à l'école de Fortrose. Ces fantaisies ne se sont jamais élevées non plus jusqu'à la conviction : en d'autres termes, elles n'ont jamais eu d'influence sur mes actes; mais je dois avouer que souvent elles ont été aussi précises et m'ont préoccupé avec autant de régularité que la réalité elle-même, et m'ont même amené dans des dispositions telles que je n'aurais pas été aussi surpris que j'aurais dû l'être de les voir se réaliser. Ce penchant à la rêverie a de bonnes et de mauvaises conséquences; il produit l'indolence, l'imprévoyance et une sorte de bonne humeur, de béatitude intérieure. Un cabinet d'étude en est le théâtre favori ; et je ne doute pas que plus d'un homme, entouré de piles d'in-folio et en apparence engagé dans les plus profondes recherches, ne soit souvent

occupé à distribuer les provinces et les emplois de l'empire de Constantinople. » Pour Mackintosh, en effet, cette habitude eut de bonnes et de mauvaises conséquences. Elle fut nuisible en lui à l'homme de travail, à l'avocat, à l'écrivain, au membre de la Chambre des communes ; elle aggrava par les séductions de la rêverie, cette fausse activité de l'esprit, le penchant à l'indolence dont ses amis le blâmèrent quelquefois, et qu'il ne cessa de se reprocher en vain à lui-même. Mais, en revanche, n'est-ce pas aussi à cette capricieuse habitude de songerie que Mackintosh dut un des charmes qui rendirent sa conversation si attrayante et si recherchée ? Le causeur n'est-il pas l'homme qui rêve à haute voix, qui laisse errer sa pensée opulente et oisive — oisive peut-être parce qu'elle est trop riche — au gré du premier venu, au hasard du moment et à l'aventure du lieu? Il n'est donc pas étonnant que les hommes du monde aient loué plutôt Mackintosh de cette spirituelle paresse sans laquelle le monde lui-même n'existerait pas. « Vous êtes le seul Écossais que je connaisse qui sache perdre son temps, » lui disait un jour lord Holland. Et ce mot dans la bouche de lord Holland avait la signification d'un compliment.

De la modeste école de Fortrose, où il avait reçu les premiers éléments d'une éducation classique, Mackintosh passa au collége d'Aberdeen : il était alors dans sa quinzième année. Ce fut l'époque où il se sépara de sa mère, qu'il ne devait plus revoir. La pauvre épouse délaissée alla rejoindre son mari, qui était en garnison à Gibraltar. Elle y mourut. Elle n'écrivit à Mackintosh que deux lettres datées de Gibraltar ; et dans l'une elle envoyait deux bank-notes d'une livre au besogneux James, qui se crut maître, ce jour-là, d'un trésor inépuisable. Au collége d'Aberdeen, Mackintosh se plaça tout de suite parmi les élèves les plus distingués ;

son intelligence y prit un rapide essor. Il y fit, avec l'activité ordinaire des esprits précoces, d'immenses lectures, des lectures encyclopédiques et irrégulières, il est vrai, comme le voulait son tempérament rêveur et son humeur capricieuse. On reproche aux jeunes gens cette fougue de lecture qui court à toutes les sources et ne s'apaise dans aucune. Mackintosh lui-même a cru devoir regretter comme un désordre cette impatiente curiosité qu'il ne sut pas régler. Il en est pourtant de ces excès comme des autres emportements de la jeunesse. C'est une épreuve de laquelle les fortes natures sortent plus fortement trempées et à laquelle les faibles succombent : tant pis pour les faibles! On n'acquiert qu'à ce prix une certaine étendue, une certaine ouverture, une certaine hauteur d'esprit; et le profit vaut bien le péril. Voltaire, dans un de ces généreux élans qu'on rencontre trop rarement chez lui, justifiait bien cette noble fièvre de jeunesse. « Mon cher ami, écrivait-il à M. de Cideville, il faut donner à son âme toutes les formes possibles; c'est un feu que Dieu nous a confié, nous devons le nourrir de ce que nous trouvons de plus précieux. Il faut faire entrer dans notre être tous les modes imaginables, ouvrir toutes les portes de son âme à toutes les sciences et à tous les sentiments : pourvu que tout cela n'entre pas pêle-mêle, il y a place pour tout le monde. » Telle est en effet la condition, mais chez les esprits bien faits tout n'entre pas pêle-mêle.

Mackintosh se lia d'une étroite amitié au collége d'Aberdeen avec Robert Hall, qui devait être le plus éloquent, à coup sûr, et peut-être le seul orateur chrétien de l'Angleterre en ce siècle. Il eût été difficile de réunir ensemble deux natures plus différentes que celles de Mackintosh et du jeune presbytérien, dont l'austérité annonçait déjà la

sérieuse vocation. Ces différences même devinrent pour les deux jeunes amis le stimulant d'une émulation féconde. Ce furent entre eux des controverses infinies sur les doctrines philosophiques et sur les dogmes religieux : ils ne s'accordaient que dans un sentiment d'estime réciproque et dans une égale ambition de savoir. Un beau jour, par exemple, ils conçurent le dessein d'apprendre le grec à fond; et tous les matins à cinq heures ils se donnaient rendez-vous chez un ami commun qui avait la bonté de se lever pour leur préparer du café. Robert Hall, le futur théologien, arrivait avec un Platon, et Mackintosh, avec sa prédilection pour l'histoire, apportait un Hérodote. Le reste du temps on les rencontrait presque toujours ensemble. « On n'aurait pas plus séparé en idée Hall de Mackintosh que Castor de Pollux, » racontait plus tard un de leurs camarades. Le soir d'autres exercices provoquaient leur rivalité et les mettaient aux prises. Ils avaient formé une de ces associations où l'on s'exerce à la parole et à la discussion, une de ces *debating societies* que l'on rencontre depuis longtemps en Angleterre partout où sont réunis des jeunes gens studieux. Des questions théologiques, philosophiques, morales, politiques, étaient agitées dans la jeune assemblée dont Mackintosh et Hall étaient les meneurs. Ces épreuves n'étaient pas nouvelles pour Mackintosh. Dans l'école même de Fortrose, qu'il avait quittée à quatorze ans, il avait créé aussi une *debating society*. Mackintosh s'y tenait au courant des discussions du parlement au moyen du journal hebdomadaire qu'il se procurait je ne sais comment. La guerre d'Amérique, l'opposition dirigée contre le ministère de lord North, les Lettres de Junius avaient alors porté les passions politiques à leur paroxysme. Les écoliers de Fortrose se réunissaient dans une classe pendant les récréations; et

Mackintosh fulminait des philippiques contre lord North. Des hommes graves qui assistèrent quelquefois à ces amusements, ne les trouvèrent pas trop puérils. Les séances de la société d'Aberdeen eurent certainement un caractère plus sérieux et plus élevé. Un de ses membres les plus distingués rapportait plus tard que, lorsqu'il lut les premiers ouvrages auxquels Hall et Mackintosh durent leur renommée, il croyait encore les entendre à la *debating society*, tant ils avaient conservé les habitudes de leur pensée et les allures de leur style.

Mackintosh quitta le collége d'Aberdeen en 1784. La médiocrité de sa fortune lui rendait difficile le choix d'une carrière. Dans la ferveur de son premier amour pour les lettres, il n'eût d'abord demandé rien de mieux qu'une place de professeur à Aberdeen. Il ne put l'obtenir. Peut-être se fût-il consolé de cet échec si on eût voulu faire de lui un libraire : quel plus beau rêve pour un dévoreur de livres de sa trempe, que de faire métier d'en revendre, et de vivre au milieu des gens de lettres! C'est ainsi qu'il raisonnait lorsqu'un de ses parents lui fit comprendre qu'il n'y avait entre l'industrie du libraire et l'industrie du marchand de chandelles d'autre différence que celle des profits qu'elles rapportent, et lui apprit qu'un éditeur n'avait pas d'ordinaire le loisir de lire autre chose que son grand-livre. Alors Mackintosh voulut être avocat; mais sa famille ne se sentit pas assez riche pour lui permettre de tenter une carrière aussi chanceuse. Il fut enfin décidé qu'il serait médecin. Il alla donc étudier la médecine à Edimbourg.

« Le séjour d'Edimbourg m'ouvrit, dit Mackintosh, un monde nouveau. » On sait en effet quelle réunion d'esprits éminents renfermait Edimbourg à la fin du siècle dernier. Cette agglomération de tant de penseurs originaux et de sé-

rieux écrivains répandit autour d'elle une sorte d'atmosphère morale et forma un milieu intellectuel dont l'empreinte ne s'est jamais effacée chez ceux qui les traversèrent. En philosophie, en économie politique, en politique, en histoire, en critique, il y a eu en même temps des écoles écossaises animées d'un même esprit, recommandées par des qualités semblables, et couronnées d'un égal succès. La raison de Mackintosh se trempa dans cette fortifiante atmosphère; son caractère en ressentit moins l'influence. Mackintosh fit un peu, à l'université, l'école buissonnière. Ce qui l'attira, ce qui l'absorba au milieu de cette studieuse et effervescente jeunesse, ce furent les chocs d'idées, les controverses passionnées qui éclatent toujours dans les réunions de jeunes gens exaltés par l'impulsion des grandes études. L'école de médecine d'Edimbourg était déchirée par une véritable guerre civile. Le professeur Brown y inventait un système qui renversait toute les idées reçues, et développait ses doctrines radicales avec tout le dogmatisme agressif, insolent, téméraire, des novateurs. Mackintosh, amoureux de la lutte intellectuelle, fut un des plus ardents *Brunonians*; et, par conséquent, un des plus éloquents prédicateurs de l'hérésie médicale. Il la servit de sa parole plus que par ses travaux. Il ne paraît pas, en effet, avoir étudié la médecine avec application. La littérature ne cessa point d'être sa passion principale; il eût donné tous les systèmes de médecine pour une ode d'Horace. « Même ses dissipations, dit un de ses compagnons d'étude, avaient un caractère différent de celles des autres jeunes gens: vous le rencontriez jusque dans les parties de plaisir, avec un livre à la main; le plus souvent un poëte ancien ou moderne; et il mêlait toujours à l'entretien des observations sur les beaux passages de son auteur qu'il se mettait à lire ou à réciter. » Aussi son véri-

table théâtre était moins l'Ecole de clinique que la *Speculative*, une *debating society* qui rassemblait l'élite de la jeunesse écossaise, et où Mackintosh se lia « avec le baron Constant de Rebecque (Benjamin Constant), Suisse de manières excentriques et doué d'un talent éminent, qui a brillé un instant (il écrivait ceci en 1805) dans l'orageuse atmosphère de la révolution française. »

Pourtant Mackintosh obtint son diplôme tout comme un autre. Obéissant à l'inclination qui attire les Ecossais vers l'Angleterre, il alla chercher fortune à Londres. Il y arriva dans les premiers mois de 1788. C'était le bon moment pour un esprit vif, actif, ambitieux, un peu aventureux comme celui-là. On sentait déjà, même en Angleterre, les premières fermentations de la révolution française. En Angleterre aussi les principes philosophiques du XVIIIe siècle semblaient se préparer à entrer dans l'action politique. Des sociétés, des clubs se formaient à Londres dans l'intention avouée d'appliquer à la politique les nouvelles idées. Mackintosh se fit admettre dans ces clubs philosophiques et libéraux. L'aménité de son caractère, le charme de sa conversation abondante, hardie, gaie, ingénieuse, lui gagnèrent promptement des amis. Il se trouva tout de suite acclimaté. Aussi une idée qu'il avait eue d'aller exercer la médecine en Russie ne fit que traverser son esprit. Son père, avec lequel il avait fort peu vécu, était mort ; il se maria. La médecine lui procurant peu de ressources, il écrivit. Sa première publication fut une brochure à propos de la fameuse question de régence que venait de soulever la folie soudaine de George III. Il fit un court voyage en Belgique, et cette excursion l'ayant mis au courant des affaires des Pays-Bas, il fut chargé d'écrire dans un journal sur les questions relatives à la Belgique et à la France. Il se mit à cette tâche de si bon

cœur et avec une telle verve, que l'éditeur du journal en fut tout déconcerté. Mackintosh était rétribué dans la proportion du nombre et de la longueur de ses articles. Une semaine la somme qui lui revenait fut si forte, que l'éditeur troublé s'écria : « Aucun journal ne pourrait résister à cela, » et arrêta l'intempérance de son rédacteur avec le frein d'un salaire fixe. Mackintosh renonça tout à fait alors à la médecine; décidé à entrer dans la carrière du barreau, qui avait eu ses premières préférences, il commença l'étude du droit.

Il chercha un refuge contre les distractions et les dissipations de la ville, et contre son propre entraînement, qui l'y précipitait, dans un cottage aux environs de Londres. Il était établi dans cette retraite, lorsque parurent les *Réflexions sur la révolution française* de Burke. On sait l'émotion qu'excita partout en Europe ce brûlant pamphlet où la révolution était attaquée de front d'une main si intrépide et si puissante. Burke est le premier adversaire digne d'elle que la révolution ait rencontré : de Maistre n'est venu qu'après, lorsque les bouleversements que Burke avait prédits semblèrent avoir donné raison à sa sinistre sagacité. La violence des invectives de Burke prouvait bien le nombre et la vivacité des sympathies acquises déjà en Angleterre aux idées de la révolution française; aussi les réfutations assaillirent-elles de toutes parts les *Réflexions* de Burke. Parmi les champions obscurs qui se levèrent contre le grand orateur whig, un seul se montra digne de se mesurer à un tel adversaire, ce fut Mackintosh. Parmi les innombrables plaidoyers qui ripostèrent au réquisitoire acharné de Burke, un seul obtint un long succès, ce fut celui de Mackintosh, ce furent les *Vindiciæ Gallicæ*.

Les *Vindiciæ gallicæ* parurent au mois d'avril 1791. Sous la plume frémissante de Mackintosh, un travail qui devait

former une simple brochure prit bientôt les proportions d'un volume. Mackintosh l'écrivit à côté pour ainsi dire de sa jeune femme, à laquelle il lisait les feuillets de son œuvre à mesure qu'il les écrivait et que l'éditeur les lui arrachait pour les donner à l'impression. Le livre parut, et plaça tout à coup son auteur, un jeune homme de vingt-six ans, dans les premiers rangs d'un parti nombreux, illustre et populaire, que n'avaient point encore trahi ni découragé les excès de la révolution. Les principes légitimes de la révolution étaient vengés et Mackintosh avait acquis une célébrité qu'il ne devait plus perdre.

Il y aurait, aujourd'hui et pour nous, peu d'intérêt à analyser les *Vindiciæ gallicæ*. La plupart des aperçus que Mackintosh y a ouverts sur les causes, le caractère et la portée de la révolution de 1789, nous sont devenus depuis longtemps si familiers qu'ils ne passeraient plus que pour de fastidieux lieux communs. Il serait peut-être plus important de préciser et de bien comprendre le point de vue de Burke. Aujourd'hui que notre expérience en matière de révolution est si avancée, il nous est permis d'être impartial, même envers celui qui fut le plus emporté de nos ennemis. Nous ne voyons plus les opinions de Burke que dans ce lointain où l'on découvre toutes les ramifications des idées humaines, et où l'on voit les doctrines en apparence les plus contraires se concilier au sein d'une harmonie supérieure qui dépasse les vues bornées des contemporains. Nous pouvons être généreux envers Burke sans péril. Il attaqua une cause juste, mais il y avait de la justice aussi dans celle qu'il défendit. Au fond, il ne s'éleva, il ne s'indigna, il ne fulmina que contre une seule des prétentions de la révolution française, contre laquelle, en effet, la philosophie, l'histoire, la morale et les événements, ces sou-

verains juges, lui ont donné raison. La révolution avait fait table rase des vieilles institutions de la France ; elle avait à reconstruire une société à nouveau : elle tenta d'accomplir cette œuvre par la vertu de principes abstraits, absolus, auxquels elle assigna une vérité infaillible et une autorité universelle. Elle crut avoir trouvé les lois immuables qui doivent régler les sociétés humaines. Que cette foi, dans ses prétentions extrêmes, n'ait été qu'une illusion, nous ne regretterons pas que la France l'ait aveuglément embrassée en 1789 ; car cette illusion seule a pu lui donner l'enthousiasme et l'énergie nécessaires pour venir à bout de cette tâche surhumaine, la reconstruction d'une société. Cette conviction a été la vérité pour la France en 1789 ; elle l'a sauvée, elle l'a créée une seconde fois. Mais, lorsque s'érigeant en système, la révolution a pris le caractère envahisseur, usurpateur, despotique et intolérant de tous les systèmes absolus, lorsqu'elle a voulu faire à son image tous les peuples du monde, alors a commencé l'entraînement fatal de ses erreurs, de ses folies et de ses crimes. A ce moment et sur cette pente, les résistances qu'elle a rencontrées étaient légitimes. Or ce fut cet excès qui révolta Burke, et qui le poussa lui-même à l'excès contraire où lui aussi a cessé d'avoir raison.

Il y avait précisément en Angleterre un grand nombre de partisans de la révolution française qui l'annonçaient comme l'avénement d'un dogme politique absolu et inflexible, sous lequel les institutions de tous les pays devaient se courber. Tels étaient ces théoriciens, imbus d'ailleurs de l'esprit de la démocratie américaine, Paine, Price, Priestley. Burke, habitué à admirer la constitution anglaise comme le chef-d'œuvre des institutions de tous les peuples et de tous les temps ; Burke, habitué à aimer cette constitution, l'orgueil et la sauvegarde de son pays, ainsi qu'un

noble cœur aime sa patrie, reçut cette hérésie comme une insulte et une atteinte portée à la gloire et à la sûreté de l'Angleterre. Ce fut donc pour venger l'honneur et défendre l'intégrité de la constitution anglaise, qu'il prit les armes et prêcha la croisade. Il réfuta cette prétention des nouveaux théoriciens qui voulaient faire passer l'Angleterre de 1688 par le lit de Procuste de la révolution française : il donna un éloquent démenti aux philosophes qui affirmaient que la raison portait en elle un idéal de société politique auquel il fallait conformer les lois de toutes les nations. C'est à ces apôtres des droits absolus et uniformes de tous les hommes, qu'il répondait : « Vos droits absolus, comme des axiomes mathématiques, sont des extrêmes impossibles. Plus ils paraissent vrais au point de vue métaphysique, plus ils sont moralement et politiquement faux. Les droits des hommes sont placés dans une sorte de milieu incapable de définition, mais qu'il n'est pas impossible de discerner. Les droits des hommes, dans les gouvernements, ce sont leurs avantages. Or, leurs avantages résident souvent en une balance entre différents biens; en des compromis quelquefois entre un bien et un mal et quelquefois entre un mal et un autre mal. La raison politique est une supputation continuelle ; elle additionne, soustrait, multiplie et divise, suivant les circonstances. » Aux yeux de Burke, c'était la vertu de la constitution anglaise d'avoir été l'œuvre presque instinctive du temps et non la réalisation d'un système issu tout d'une pièce de la raison de l'homme ; aussi, suivant lui, cette constitution ne pouvait-elle être revendiquée que comme un héritage et non comme un droit rationnel. « Sous cette forme d'héritage, nous avons, disait-il, assimilé notre constitution politique aux liens les plus chers, à ceux du sang. Nous avons placé nos lois fondamentales

au sein de nos affections de famille, unissant par un nœud indissoluble et aimant de toute l'ardeur d'un attachement combiné et réciproque notre constitution, nos foyers, nos sépulcres et nos autels. » Puis son imagination s'indignait à la pensée que ce niveau, impitoyablement promené sur la face de la France, pût substituer aussi en Angleterre une aride et rigide uniformité, à la riche et capricieuse variété de formes, poétique prestige des civilisations vieillies. « Toutes ces ravissantes illusions qui rendaient le pouvoir aimable et l'obéissance libérale, qui harmonisaient les tons divers de la vie, et, par une douce assimilation, introduisaient dans la politique les sentiments qui embellissent et charment la société privée, doivent donc disparaître devant ce nouvel empire de lumière et de raison. Toutes les draperies décentes de la vie seront donc violemment arrachées. Toutes les formes créées par l'imagination des hommes, avouées par le cœur, sanctionnées par l'intelligence, comme nécessaires pour couvrir la nudité défectueuse de notre nature, et nous rehausser dans notre propre estime, seront donc condamnées comme une mode ridicule, absurde et vieillie. » Il pensait en effet que la révolution qui s'accomplissait dans toutes les parties de la société française, devait avoir sur l'Angleterre un contre-coup irrésistible. « Je crois, disait-il, qu'il faut attribuer à la France l'origine des règles décentes et des mœurs polies. Vous êtes à mes yeux le type de notre nation, *gentis incunabula nostræ*. L'influence de la France s'est toujours fait sentir sur nos mœurs; et lorsque la source chez vous est tarie ou souillée, chez nous le courant s'arrête ou ne roule plus que des flots impurs. »

Avant d'étudier et d'apprécier la révolution, Burke la redoutait donc et l'abhorrait déjà. Aussi, quoiqu'il n'eût

pas tort de protester contre l'invasion des doctrines françaises au nom des institutions nationales de l'Angleterre; il tomba dans l'erreur qu'il reprochait amèrement lui-même aux révolutionnaires, en voulant juger et condamner la révolution en France au point de vue exclusif des institutions anglaises. C'était, suivant lui, une faute et un crime aux novateurs français, de n'avoir pas pieusement conservé, en les réformant, les institutions anciennes. Ici Burke se méprenait profondément sur notre situation, sur notre histoire; il ne s'inquiétait pas si les institutions vicieuses qui subsistaient encore en 89 étaient ou non compatibles avec la liberté; il ne recherchait pas s'il existait encore en France quelque chose de la constitution rudimentaire dont il restait à peine un souvenir au commencement du règne de Louis XIV, au temps de la Fronde, lorsque, suivant le mot du cardinal de Retz, *on chercha comme à tâtons les lois et on ne les trouva plus*; il ne voulait pas voir qu'avant que la liberté devînt pour la France un patrimoine et un héritage, il fallait d'abord qu'elle fût une conquête. Le jugement de Burke sur l'œuvre révolutionnaire de 89 était donc faux et inique. Les invectives inspirées par une telle erreur n'étaient que de sanglantes injures jetées à notre honneur national, et des défis irritants portés aux mauvaises passions que soulèvent toujours les convulsions politiques. Et lorsque, se laissant entraîner par l'impétuosité de son caractère irlandais, il écrivait déjà en 1790 les paroles suivantes : « Votre liberté n'est pas libérale, votre science est une ignorance présomptueuse, votre humanité est une brutalité sauvage; » ou bien : « La révolution française est la plus étonnante que le monde ait jamais vue; mais les choses les plus surprenantes sont souvent produites de la façon la plus absurde et par les instruments les plus mépri-

sables. Ainsi tout semble contre nature dans ce chaos étrange de légèreté et de férocité, dans ce pêle-mêle de crimes et de folies. Cette tragi-comédie monstrueuse soulève les émotions les plus contraires, on passe, en la contemplant, du dédain à la colère, du rire aux larmes, du mépris à l'horreur. » Burke, avec ces paroles, ne faisait que fournir des répliques aux jacobins qui lui répondaient par des rugissements et sentaient approcher l'heure de leur affreuse domination.

Mackintosh démontra sans peine dans les *Vindiciæ gallicæ* la nécessité historique de la révolution française : il apprécia avec beaucoup de sagacité et d'exactitude les immortels travaux de l'Assemblée constituante, et il justifia avec chaleur ceux de ses compatriotes qui, plus préoccupés des progrès de la liberté dans le monde, que des périls que la constitution anglaise pouvait courir au milieu d'épreuves nouvelles, faisaient des vœux pour l'œuvre grandiose que la France était en train d'accomplir. Mackintosh remplit dans cette controverse un rôle moins éclatant sans doute, mais plus généreux que celui de Burke. Il fut plus dans le vrai, car il n'était pas de ces esprits absolus qui voulaient appliquer la révolution à l'Angleterre. Aujourd'hui l'opinion unanime des deux pays a ratifié les jugements principaux de ces deux hommes éminents. Il n'y a pas un Anglais qui ne reconnaisse, comme Mackintosh, que la révolution française était nécessaire et impossible à prévenir ; et en France il n'y a pas un homme doué de quelque sens qui osât soutenir que les grandes innovations de 89 fussent possibles, fussent désirables en Angleterre.

Du jour où parurent les *Vindiciæ gallicæ*, Mackintosh eut sa place marquée dans le grand parti dont il avait été l'apologiste. Il ne tarda pas à être intimement lié avec les whigs les plus éminents, Fox et Sheridan. Fox cita les *Vindiciæ*

gallicæ avec éloge à la Chambre des communes, et témoigna pour l'auteur une grande considération. Lorsque l'association des Amis du peuple fut fondée, Mackintosh en fut nommé secrétaire. Le but de cette société était d'amener une conciliation entre les « hommes honnêtes conduits au torysme par leurs craintes » et les « hommes graves conduits vers le républicanisme par leur enthousiasme. » Les *Amis du peuple* proposaient une réforme électorale modérée, comme gage de conciliation entre ces deux tendances opposées. Cette entreprise était assurément inspirée par d'honnêtes intentions; mais, l'événement le montra bientôt, si elle avai des chances de succès, les excès de la révolution française les lui enlevèrent toutes. Ils jetèrent un périlleux discrédi sur ceux qui avaient applaudi aux débuts de cette crise glorieuse et terrible. Il y eut peu de partisans de la révolution, qui purent échapper à un découragement profond, et ne se prirent pas à regretter amèrement, après les crimes de 93, l'enthousiasme de leurs premières espérances. Il est des hommes qui n'ont pas craint d'essayer des horreurs de cette époque une justification impossible. Ils n'ont pas songé, ceux-là, aux transes affreuses que durent éprouver en Europe les amis désintéressés et dévoués de notre cause, qui avaient accompagné de leurs vœux les débuts de notre affranchissement, lorsque la marche de la révolution fit peser sur eux, au milieu de leurs compatriotes, la solidarité exécrée de tant d'abominables forfaits! Ces transes, plus compromis que personne, Mackintosh les ressentit aussi plus vivement que personne. « Je viens de lire, écrivait-il plusieurs années après, en 1804, les vies et la correspondance privée des hommes les plus remarquables morts récemment dans divers pays de l'Europe : Klopstock, Kant, Lavater, Alfieri. La révolution française les remplit tous de joie et

d'espérance; ils lui demeurèrent attachés plus ou moins longtemps, et tous furent forcés de renoncer à leurs illusions. Le désappointement fut amer chez tous, mais il prit des formes diverses suivant la diversité de leurs caractères. Les émotions produites par ce désappointement hâtèrent la mort de Lavater. Au milieu de la société, Alfieri se fit une solitude et s'ensevelit dans la misanthropie.... Ceux-là seulement qui ont lié leurs premières espérances, leur modeste renommée, ce qu'ils regardaient comme leur caractère moral au succès ou à l'avortement de la révolution française, pourront concevoir ce que j'ai souffert pendant sa durée. Les témoins de l'émotion que j'ai éprouvée, en apprenant l'assassinat du général Dillon, les scènes du 10 août, les massacres dans les prisons, la mort du roi, ces témoins ne sont plus, mais j'en ai la mémoire toute fraîche. Toutes les fois que je rappelle ces souvenirs à ma pensée, et l'indignation, la douleur, la honte, qui n'étaient pas alors sur mes lèvres mais au fond de mon cœur, j'ai dans mon honnêteté une confiance qu'aucun calomniateur ne saurait jamais me ravir. »

Mackintosh trouva une diversion à ces préoccupations pénibles dans les études par lesquelles il dut se préparer à sa nouvelle carrière. Il fut admis au barreau en 1795. Les travaux de son état, quelques articles publiés dans les Revues, la fréquentation assidue des *debating societies*, remplirent ces difficiles années de sa vie. A la fin de 1796, il connut personnellement Burke, pour lequel il n'avait cessé, même en le combattant, de professer une admiration passionnée. La lettre qui ouvrit ses relations personnelles avec cet homme illustre peut donner une idée de la réaction que ses opinions avaient subie. « Une triste expérience m'a guéri, disait-il, de beaucoup d'illusions dans lesquelles je fus la

dupe de mon enthousiasme. Je ne dirai pas, vous me méprisiez si je le dissimulais, que je puis même maintenant souscrire à toutes vos opinions sur la politique actuelle de l'Europe; mais je peux affirmer sincèrement que je me rallie à vos principes généraux; et je suis prêt à verser mon sang pour la défense des lois et de la constitution de mon pays. » Burke, déjà penché vers la tombe que venait de lui ouvrir la mort de son fils, trouva encore la force de répondre à son jeune adversaire : « Une apparence de bonheur public et un semblant de vertu pouvaient seuls tromper un esprit comme le vôtre. Reconnu, comme vous l'êtes de tous côtés, comme le plus habile avocat de la cause que vous défendez, le sacrifice que vous avez fait à la vérité et à de mûres réflexions ajoute beaucoup à votre gloire. Pour ma part (si cela vaut quelque chose) je suis beaucoup plus charmé d'être d'accord avec vous sur plusieurs points principaux, que je ne suis surpris d'avoir le malheur de différer avec vous sur d'autres. » Il terminait en invitant Mackintosh à venir le voir dans sa retraite de Beaconsfield, qu'il ne quittait plus. Dans un des entretiens que l'auteur des *Vindiciæ gallicæ* eut avec Burke, celui-ci, parlant de Fox, dit avec un profond soupir : « Il était fait pour être aimé. » Fox lui-même avait dit un jour à Mackintosh ce mot sur Burke : « Vous l'estimeriez trop haut si c'était possible : mais il n'est pas au pouvoir d'un homme de rendre justice à ses nombreux et éclatants mérites. » Telle était l'opinion que ces deux grands hommes avaient gardée l'un de l'autre après la solennelle et dramatique rupture de leur amitié.

Une douleur plus intime vint éprouver Mackintosh. Il perdit sa femme en 1797. Il faisait une touchante peinture de son malheur dans une lettre à un ami. « En ménageant tendrement mes faiblesses, elle en avait corrigé les plus

fâcheuses. Elle était devenue prudente par affection ; elle avait appris l'économie et la frugalité par amour pour moi. Durant la période la plus critique de ma vie, elle a conservé l'ordre dans mes affaires... Je lui dois tout ce que je suis, tout ce que je serai... Et je la perds après que huit années de luttes et de détresse nous avaient plus étroitement liés, et avaient moulé nos caractères l'un sur l'autre... Je la perds, hélas ! elle, le choix de ma jeunesse et la compagne de mes malheurs, au moment où s'ouvrait à moi la perspective de partager avec elle de meilleurs jours ! » Dans l'expression de sa douleur, Mackintosh s'accusait de ce défaut dont il ne put se guérir et qui aggrava les difficultés de sa vie. Mackintosh ne sut jamais régler ses affaires. Après sa mort un de ses amis, le spirituel Sydney Smith, décrivait, de sa vive manière, dans une lettre adressée à son fils, cette malheureuse inapplication de Mackintosh : « Curran disait à Grat-» tan : Vous seriez le plus grand homme de votre siècle, » Grattan, si vous achetiez quelques aunes de faveurs » pour lier vos papiers et vos billets. » Tel était le défaut de votre excellent père ; il n'a jamais connu l'usage des faveurs rouges, et il était tout à fait impropre aux affaires communes de la vie. Il savait bien qu'une guinée représentait une quantité de shillings, et qu'elle s'échangeait contre une certaine quantité de drap. Mais le chiffre exact de la monnaie inférieure, ou la mesure juste de drap à laquelle il avait droit pour son argent, il ne put jamais l'apprendre et il fut impossible de le lui enseigner. Aussi sa vie offrit-elle souvent l'exemple de l'ancienne et triste lutte du talent avec les difficultés de l'existence. »

En 1799 les occupations du barreau laissaient encore à Mackintosh assez de loisir pour lui permettre de professer un cours de droit naturel et de droit des gens. Ses leçons

obtinrent un grand succès. Mackintosh compta plusieurs pairs parmi ses auditeurs ; et Canning fut un des plus assidus. Ce fut vers cette époque que se forma un jour, chez Mackintosh, un petit cercle, une sorte de cénacle que le mérite de ses membres privilégiés devait rendre célèbre. Composé d'abord de six amis qui furent tous membres du parlement, et dont l'un, M. Scarlett, arriva plus tard à la pairie, il fit des recrues importantes et choisies. Ainsi lord Lansdowne, lord Holland, lord Brougham, sir Samuel Romilly, M. Dumont de Genève, MM. Horner, Alexandre Baring, Sidney Smith, Jeffrey, Hallam briguèrent l'honneur d'y être admis. Un des fondateurs baptisa ce cénacle, qui se réunissait dans un dîner mensuel, du nom modeste de Roi des clubs, *King of clubs*, qui lui resta.

La renommée de Mackintosh comme jurisconsulte était déjà assez répandue en Europe en 1801, pour que l'empereur Alexandre, alors dans la première ferveur de ses romanesques projets, songeât à inviter Mackintosh à venir en Russie présider à la rédaction d'un code général. Mackintosh, qui s'était remarié, allégua les liens de famille qui le retenaient en Angleterre, et refusa les offres de l'empereur. Il profita du répit de la paix d'Amiens pour faire un court voyage à Paris. Il fut reçu par le premier consul; mais une erreur dans la présentation amena un quiproquo assez comique. Bonaparte ne dit à Mackintosh que quelques paroles insignifiantes, et adressa à un autre Anglais de vives félicitations sur l'esprit des *Vindiciæ Gallicæ*. Ce livre était le thème obligé des compliments qu'on adressait à Mackintosh; mais il gardait encore trop de rancune à la révolution pour prendre ces éloges au sérieux. « Messieurs, vous m'avez si bien réfuté ! » répliquait-il un jour à des Français qui lui vantaient son apologie de la révolution.

Ce fut peu de temps après son retour de France que Mackintosh se chargea de la défense de Peltier poursuivi sur les instances du premier consul, dont il était accusé d'avoir provoqué l'assassinat dans un obscur journal. Le long et magnifique plaidoyer de Mackintosh eut, sur le continent, un retentissement presque égal à celui des *Vindiciæ Gallicæ*. Mackintosh fit de la cause du pamphlétaire celle de la liberté de la presse : la grandeur de l'homme qui avait suscité ce procès permettait bien à l'avocat de grandir ainsi sa défense. Nous ne citerons que l'éloquente péroraison de ce discours célèbre :

« Dans la cour où nous sommes réunis, Cromwell envoya deux fois, pour être condamné et puni comme libelliste, un homme qui avait osé attaquer sa tyrannie, et dans cette cour, d'où l'on voyait presque l'échafaud ruisselant du sang du souverain, où retentissait le bruit de ces baïonnettes qui chassaient le parlement avec ignominie, deux jurys successivement arrachèrent à ses griffes le satiriste intrépide et renvoyèrent honteux et battu l'avocat de l'usurpateur de cette enceinte, qu'il avait l'insolence d'appeler sa cour! Même alors, Messieurs, lorsque toute loi et toute liberté étaient sous les pieds d'un bandit militaire, lorsqu'une main puissante accomplissait contre les objets de la vénération publique ces grands crimes qui bouleversent l'esprit des hommes, qui abattent leur courage et confondent leurs sentiments moraux, qui effacent dans leur intelligence la distinction du juste et de l'injuste, et apprennent à la multitude à ne plus respecter cette justice qu'elle voit ainsi attelée au char de triomphe d'un tyran; même alors, quand ce malheureux pays, victorieux il est vrai au dehors, mais asservi au dedans, n'avait plus en perspec-

tive qu'une longue succession de tyrans, marchant au trône à travers le carnage, — même alors, dis-je, quand tout semblait perdu, l'invincible esprit de la liberté anglaise survécut dans le cœur de jurés anglais. Cet esprit, Dieu merci, ne s'est point éteint; et si quelque tyran moderne espérait, dans l'ivresse de son insolence, dominer par la terreur un jury anglais, vous lui diriez : — Nos ancêtres ont bravé les baïonnettes de Cromwell, nous défions les vôtres : *Contempsi Catilinæ gladios, non pertimescam tuos!* »

Cette harangue eut un rapide et immense succès. Mackintosh, impatienté des difficultés de sa carrière d'avocat, sollicitait en ce moment une place dans la magistrature coloniale. Immédiatement après avoir entendu son plaidoyer, Erskine lui écrivit ce billet : « Mon cher Mackintosh, je ne puis remettre mes nerfs de l'impression de votre très-fort et très-admirable discours, qui décidément vous défend de songer à la Trinité ou à l'Inde. Pendant que vous parliez, je me disais : *O terram illam beatam, quæ hunc virum acceperit; ingratam si ejecerit, miseram si amiserit.* J'approuve entièrement le verdict, mais je considérerai toujours la manière dont vous l'avez combattu comme un des plus splendides monuments de talent, d'érudition et d'éloquence. » Madame de Staël traduisit elle-même en français le discours de Mackintosh. « C'est dans ces jours orageux, écrivait-elle dans ses *Dix années d'exil*, que je reçus le plaidoyer de M. Mackintosh. Là je lus ces pages où il fait le portrait d'un jacobin qui s'est montré terrible dans la révolution contre les enfants, les vieillards et les femmes, et qui se plie sous la verge du despote qui lui ravit jusqu'à la moindre part de cette liberté pour laquelle il se prétendait armé. Ce morceau de la plus belle éloquence m'émut jusqu'au

fond de l'âme. Les écrivains supérieurs peuvent quelquefois, à leur insu, soulager les infortunés dans tous les pays et dans tous les temps. La France se taisait si profondément autour de moi, que cette voix, qui tout à coup répondait à mon âme, me semblait descendue du ciel. Elle venait d'un pays libre.»

Cet éclatant succès ne changea rien à la résolution que Mackintosh avait prise de s'assurer et d'assurer à sa famille une existence indépendante, en acceptant une place de juge aux colonies. Il sollicita celle de *recorder* à Bombay, qui devait lui procurer, outre des appointements considérables, une pension de retraite de douze cents livres sterl. après cinq années d'exercice. A ces avantages, Mackintosh sacrifia les intérêts plus éloignés de son ambition. Il ne se dissimula pas combien il compromettait l'avenir politique auquel son talent et ses débuts l'appelaient, en se retirant de la scène, en se condamnant à l'exil. Mais il ne se sentit pas le courage d'affronter plus longtemps les labeurs d'une carrière qui ne lui laissait entrevoir qu'une rémunération incertaine et des honneurs chanceux. Les représentations et les regrets de ses amis furent inutiles. Il partit pour Bombay au commencement de 1804. Il avait vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

Il le sentit bien dès qu'il fut arrivé à Bombay. Toutes les lettres qu'il écrivit de l'Inde pendant les sept années qu'il y demeura, tous les journaux qu'il tint irrégulièrement portent l'impression commune d'un repentir inutile. Il n'avait pas prévu le douloureux ennui de l'isolement intellectuel. Lui, l'homme des conversations infinies, l'homme de la ville, le héros des dîners du *Roi des clubs*, il se trouva à Bombay, à cinq milles lieues de ses plus chères habitudes, et sans un esprit sympathique qui répondît au sien,

emprisonné au milieu d'Anglais métis, tournés, comme il disait lui-même, les uns au *brahmane*, les autres au *sultan*, — seul — et pour tout dire en un mot qui était le sien, *délondonisé* (*unlondonised*). « J'ai reçu, écrivait-il quelques jours après son arrivée, le même matin la visite d'un évêque catholique romain, nommé Rammazini, qui s'étonnait de voir un Anglais assez instruit pour pouvoir citer Virgile; d'un Arménien, archevêque du mont Ararat; d'un cheroff (banquier) de Bénarès, qui peut fournir des traites sur ses correspondants de Caboul; et du destour, ou grand prêtre des parsis à Surate, qui copie pour moi les Œuvres originales de Zoroastre. Tout ce pêle-mêle de nations, d'usages, d'opinions, de figures, paraît, à distance, devoir être quelque chose d'amusant : cela amuse un moment; mais au total, cela ne vaut pas une après-midi d'ouverte et intelligente causerie au *Roi des clubs*. »

Voici d'ailleurs comment fut arrangée la vie de ce déporté : « Nous demeurons à cinq milles de notre capitale. Nous habitons la maison de campagne du gouverneur, qu'il a eu l'obligeance de nous céder; noble édifice avec de magnifiques appartements. Ma bibliothèque, d'où je vous écris, y occupe deux pièces délicieuses qui ont vue sur une belle pelouse et un grand jardin. Voici la disposition régulière de nos oisives journées. Nous sommes souvent, nous devrions être toujours à cheval avant six heures du matin (ce sera bientôt à cinq heures). Nous rentrons de notre promenade pour le déjeuner, à huit heures, où, voyez l'influence énervante du climat, je mange seulement deux œufs et un plat de poisson et de riz, sans compter deux tasses de café et trois de thé. Avant le dîner, point de mouvement; on ne sort pas, si ce n'est par nécessité ; nous écrivons, nous lisons, etc. A quatre heures, quand nous sommes seuls, nous

dînons ; de cinq et demie à sept, promenade. A sept heures nous prenons le thé, et jusqu'à l'heure où nous nous couchons je fais une lecture à la famille rassemblée pour l'amusement de ma femme, je suppose, et l'instruction des trois plus âgés de mes enfants. Je leur ai déjà lu tous les journaux d'Addison (délicieux !), tout Milton, l'*Iliade* et l'*Odyssée* de Cowper, le *Virgile* de Dryden, etc. Ma femme, qui est meilleur lecteur que moi, a lu plusieurs pièces de Shakspeare. Nous passons de cette tranquille manière quatre jours sur cinq. Le nombre de journées d'occupation que me donne mon tribunal est de 110 par année ; et pendant ces journées je siége trois ou quatre heures. Les affaires sont très-faciles, plutôt un amusement qu'un travail. » Eussiez-vous trouvé fort agréable une telle existence ? Mackintosh vous aurait fait la réponse du moine au voyageur qui, visitant je ne sais plus quel couvent d'Italie, s'écriait : — Quel délicieux séjour ! — *Transeuntibus*, grogna le moine renfrogné sous sa cagoule ; oui : Pour ceux qui ne font qu'y passer !

Sir James Mackintosh (c'était ainsi qu'il s'appelait depuis qu'il était *recorder*, sa dignité entraînant le *knighthood*, le grade de chevalier), sir James Mackintosh ne prit intérêt qu'à trois choses dans cet exil ou dans cette retraite, comme vous voudrez l'appeler. Ces trois choses furent sa correspondance avec ses amis d'Europe, la lecture, et de temps en temps, lorsqu'il pouvait vaincre sa paresse, quelques réflexions, quelques notes écrites en guise de journal. Sa correspondance fut active et variée. Il avait même des commerces de lettres avec la France ; ses correspondants y étaient M. de Gérando et Camille Jordan, avec lesquels il avait lié une étroite amitié dans son voyage à Paris, du temps de la paix d'Amiens. Le vieil abbé Morellet, devant

qui on lisait une de ces lettres de l'autre monde, s'écriait émerveillé : « C'est une chose vraiment singulière. Comme, d'une extrémité de la terre à l'autre, on peut se trouver si bien d'accord! On dirait qu'un fil électrique, traversant le monde, communique nos impressions réciproques. » Mackintosh était si bien d'accord avec ses amis de Paris que, sur la recommandation de M. de Gérando, alors secrétaire général du ministère de l'intérieur, il rendit des services à quelques Français prisonniers à Bombay.

On retrouve avec intérêt dans ses lettres et dans ses journaux l'impression de ses nombreuses et diverses lectures. C'est le seul genre de travail, si c'est un travail, dans lequel Mackintosh ne se rebuta jamais. Toute lecture le trouvait toujours prêt. Tantôt il veut pénétrer dans cette philosophie allemande dont le mystère séduit sa curiosité : d'abord un peu revêche, lui l'ami de Dugald Stewart, envers les despotiques témérités de l'école de Kant, il lit Fichte jusqu'au bout, il tâche de se percer quelque jour sur Schelling, et lorsqu'il a un peu soulevé le voile qui cache la déesse au vulgaire, avec sa bonne foi accoutumée il se rend à la justice, il reconnait même, à la forme répugnante de l'école allemande, le mérite d'une exacte précision scientifique. Tantôt il se repose auprès des maîtres de la poésie ou de l'éloquence, de la fatigue de ces excursions à travers les arides labyrinthes de la philosophie : alors il lira madame de Sévigné ou Addison, Burke, Cicéron ou Bossuet. Il est surtout avide des nouveautés : il en demande à grands cris par chaque courrier. Aussi parmi les productions de ce temps, en Angleterre, en Allemagne ou en France, il n'en est point qui lui échappe. Encore je ne parle pas des plus éclatantes : de *Corinne*, par exemple, que, dans son impatience, il lit dans la traduction anglaise, qui lui est arrivée avant l'ori-

ginal, et pour laquelle il s'éprend d'une enthousiaste admiration; mais il sait trouver la piste de livres moins illustres, bien que délicats : ainsi goûte-t-il en dilettante raffiné les *Lettres* du prince de Ligne, ou le roman des *Trois Femmes* de madame de Charrière.

Il y a plusieurs jugements, plusieurs opinions littéraires qui mériteraient d'être extraites de son journal. Voulez-vous avoir une idée du libéralisme de sa critique? Il écrivait à lord Holland : « Cela peut paraître étrange, mais je crois que Votre Seigneurie est le premier écrivain anglais (à l'exception de Gray) qui ait osé recommander publiquement *Athalie*. Pour moi, j'étendrais un peu plus loin encore les limites de ma communion; j'y comprendrais Goëthe et Schiller. Je sais bien que je trouverai peu de gens de mon avis en France et en Angleterre; mais j'ai recours à la consolation ordinaire de la singularité : j'espère que mon opinion prévaudra lorsque moi-même j'aurai été oublié. Les goûts exclusifs sont si dominants que j'ai été tout étonné l'autre jour en lisant à un jeune Anglais de vingt-trois ans la péroraison de l'*Oraison funèbre de Condé* de Bossuet et le morceau de Burke *Sur l'invasion de la Carnatique* de lui voir le goût assez large pour admirer ces deux chefs-d'œuvre de l'éloquence moderne, et assez d'équité naturelle ou peut-être de justice classique pour préférer la simple grandeur de Bossuet aux magnificences accumulées de Burke. » Je voudrais citer ses jugements sur madame de Sévigné, sur madame de Staël, sur madame de Maintenon. Je choisirai plutôt quelques réflexions écrites à propos des *Lettres* de mademoiselle de Lespinasse; elles montreront mieux ce qu'il mettait de sensibilité dans ses appréciations : « Les *Lettres* sont la peinture la plus vraie des passions que puisse tracer une créature humaine. Quand

j'étais jeune, Rousseau m'allait au fond du cœur. Très-récemment j'ai été puissamment ému par Goëthe. Mais que l'amour est plus éloquent! Ces *Lettres* ne parlent pas d'autre chose. Elles contiennent peu d'anecdotes et pas beaucoup de réflexions ; mais elles abondent en traits de nature. Le cœur du pauvre écrivain bat dans chaque phrase.... Quoique la morale parisienne puisse être justement réprouvée, nous ne devons pas juger les Parisiens avec notre propre code. Mademoiselle de Lespinasse conserve toutes ses autres vertus, parce que la faute qu'elle avait commise n'était point punie, dans la société où elle était née, par la perte de l'honneur.... Partout où je vois un désintéressement parfait et une affection héroïque, je suis forcé de reconnaître la présence des plus hautes vertus, bien qu'elles n'aient pas pris la forme et la direction les plus convenables au bonheur de la société. Mademoiselle de Lespinasse eut toutes les vertus d'un homme généreux et honorable, elle mérita et conserva la tendre amitié de Turgot. »

On retrouverait le même mélange caractéristique de sentiment et de goût dans une sorte d'apologie morale du roman que Mackintosh écrivit aussi dans son journal. Elle est trop étendue pour que nous ayons la pensée de la citer ici. Mackintosh était frappé du développement très-grand que prenait, de son temps, cette branche de la littérature. « Les romans, disait-il, ont plus d'influence sur le public que toutes les autres classes de livres réunies. Rien de ce qui est populaire ne saurait être frivole. Tout ce qui a de l'influence sur les multitudes, a une importance proportionnelle. Bacon et Turgot auraient assisté avec une admiration curieuse à cette révolution littéraire.... Si la fiction exalte la vertu en lui montrant une perfection idéale, si elle

fortifie nos facultés de sympathie en multipliant pour elles les occasions de s'exercer, il semble que cet effet sera plus sûrement produit encore, lorsque la fiction imite la vie réelle qui est la sphère des devoirs et des sentiments de la grande majorité des hommes. Il semble donc, à première vue, que les moralistes ne pouvaient souhaiter une révolution littéraire plus favorable que celle qui a multiplié les romans... Ces ouvrages inspirent, dit-on, des imprudences romanesques. Tout ce qui viole les règles du devoir, dans lesquelles sont comprises celles de la prudence, est sans doute au-dessous de la parfaite morale. Mais combien, au contraire, l'amant romanesque n'est-il pas au-dessus de l'amant sensuel ou mercenaire ! La période où le roman a prévalu, a été caractérisée par un autre phénomène très-remarquable. C'est la seule qu'on puisse citer dans l'histoire où le génie des femmes ait contribué à la gloire littéraire d'une nation.... Turgot, à ce que rapporte Condorcet, regardait les romans comme des livres de morale, et même, disait-il, comme les seuls où il eût vu de la morale. »

Parmi tous les aperçus ingénieux ou profonds que Mackintosh a semés dans ses journaux durant son séjour à Bombay, je suis attiré de préférence vers ceux qui éclairent davantage cette âme aimable et généreuse. Telles sont, par exemple, ses pensées sur le refroidissement et la rupture des amitiés : n'y sent-on pas un esprit fin qui a observé aux dépens et pour le compte d'un cœur délicat ? « Je réfléchissais à la manière dont les amitiés, même entre de bonnes natures, s'éteignent sans éclat, et je songeais qu'on pourrait écrire un bon et utile sermon sur les causes et les remèdes de la décadence des amitiés, avec ce texte : « N'oublie pas ton ami, ni l'ami de ton père. » La grande cause est la perception trop nette et trop vive que nous

avons des défauts de nos amis. Le zèle que nous mettons à relever ces défauts empire les choses, parce qu'il échoue infailliblement, et que cet échec exagère à nos yeux les anciens défauts et nous en fait découvrir de nouveaux. Celui qui se pose en réformateur se rend désagréable par ses admonestations disgracieuses et commence à trouver lui-même déplaisants ceux qui ne veulent pas écouter ses avis. Ainsi l'amitié se dissout insensiblement, sans cause apparente, et l'on est heureux si, dans l'éloignement mutuel qui succède, chacune des deux parties ne cherche pas une occasion de querelle pour se délivrer du reproche d'inconstance et de la gêne qu'impose la nécessité de garder les apparences. Le remède est de s'armer d'une grande dose de tolérance, et le danger de ce remède est que la tolérance ne vienne à dégénérer en indifférence. Les hommes de vertu modérée doivent chérir les affections qui heureusement les aveuglent sur les défauts des personnes qu'ils aiment; — les hommes de mœurs plus sévères doivent se pénétrer du sentiment des convenances et de la dignité de la constance.» Connaissez-vous un esprit d'une tolérance plus naturelle, plus complète et plus sincère que celle de l'homme qui écrivait ces lignes : « Je crois qu'il est impossible d'étudier intérieurement une secte religieuse quelconque sans concevoir d'elle une meilleure opinion; je parle de celles de l'Europe chrétienne. Toutes les sectes, qui paraissent dangereuses ou ridicules à distance, prennent un caractère plus aimable lorsqu'on les regarde de plus près. Toutes inculquent la pure vertu et pratiquent la charité; toutes déploient une grande force de raison pour protéger leurs doctrines contre les conséquences absurdes ou dangereuses qui en découlent. »

Cependant une note mélancolique revient sans cesse dans

ces journaux. Mackintosh sent à chaque instant qu'il n'a pas donné à ses facultés l'activité, l'élan, le développement qu'elles pouvaient, qu'elles devaient avoir ; il sent qu'il n'a pas réalisé les espérances de sa jeunesse ; et, pressé par le temps, arriéré déjà, il s'accuse lui-même, se décourage et gémit. Ses anniversaires sont marqués dans son journal par des indications comme celle-ci : « Encore une année perdue ! » Il rappelle parfois l'ambition qu'il avait eue dès sa jeunesse d'écrire l'histoire d'Angleterre depuis la révolution de 1688, et il se raille lui-même, il raille sa vie (une vie de projets !). Le 24 octobre 1810, il écrit sur ses tablettes : « J'ai achevé aujourd'hui la quarante-cinquième année d'une vie d'indolence ! » Un autre jour, qu'il n'était pas si découragé, il écrit pourtant : « Je vois la nécessité d'écrire une nouvelle histoire d'Angleterre, je vois de quelle manière il faudrait l'écrire, et je suis sûr qu'elle serait d'un haut intérêt. Si je m'engageais bien dans cette entreprise, je crois que je me consolerais d'être exclu de la vie publique. Cependant les deux choses sont différentes : j'ai assez d'activité d'esprit pour les efforts quotidiens que la politique demande, mais je doute que j'eusse l'application laborieuse qu'exige la composition d'un grand ouvrage. La vie publique secouerait plus sûrement mon indolence ; le cabinet d'étude plairait mieux à mon caractère, qui manque de vigueur. Ces raisons-là n'influeront pas sur ma décision : *le hasard fera le choix.* » Quelquefois il s'excitait par ces réflexions mêmes à faire un grand effort et à prendre un parti : « Ma vie s'écoule, et il est temps de faire quelque chose. Je me suis donc résolu à retourner en Angleterre, afin de m'adonner activement à la vie publique, si l'on me juge digne d'occuper une place au parlement, ou de me plonger dans une profonde retraite et dans l'étude, si les

portes de la Chambre des communes me sont fermées. »

C'était en 1810 que Mackintosh prenait cette résolution énergique de retourner en Angleterre; — ce ne fut qu'en 1812 qu'il l'exécuta. Déjà depuis deux ans sa femme et ses enfants, ne pouvant supporter le climat de l'Inde, l'avaient devancé. Si Mackintosh fut resté quelques années de plus à son poste, il eût pu du moins construire, avec les économies de son considérable salaire, la fortune dont l'espérance et l'attrait l'avaient attiré dans cet exil. En 1812, il n'eut plus la force d'obéir à ces calculs. Déjà il était évident que les espérances politiques vers lesquelles il se tournait devaient le tromper. Il était resté pendant sept ans étranger à la politique; et ce fut précisément la période où, comme il l'observait lui-même dans son exil, les hommes tels que lui eurent une occasion unique de fonder leur influence parlementaire et de prendre place à la tête des partis, où la mort presque simultanée de Pitt et de Fox avait laissé tout à coup un vide immense. Mais Mackintosh avait manqué le moment; il ne devait plus le retrouver. Dès son arrivée, les deux partis, celui du ministère et celui de l'opposition, jetèrent pourtant les yeux sur lui et songèrent à l'enrôler parmi leurs recrues parlementaires. Il était débarqué en Angleterre le 25 avril 1812; le 8 mai, il recevait un billet du premier ministre, M. Perceval, qui lui demandait une entrevue. M. Perceval lui offrit tout de suite un siége à la Chambre des communes, en lui laissant entrevoir la perspective du pouvoir. Mackintosh lui demanda quelques jours pour réfléchir sur cette proposition; non qu'il hésitât au fond : il était bien décidé à refuser cette avance du parti tory, il était résolu à demeurer fidèle à ses principes whigs; mais il tenait à donner par écrit au ministre les motifs de son refus. Le 12 mai, sa lettre était terminée, lorsqu'il

reçoit la visite d'un de ses amis, M. Scarlett (devenu depuis lord Abinger). M. Scarlett venait le pressentir sur ses desseins politiques ; il le pria de lui donner quelque assurance de sa fidélité au parti whig. Mackintosh lui fit lire la lettre qu'il écrivait à M. Perceval ; elle finissait ainsi : « N'eussé-je pas d'autre objection à votre offre, celle-ci suffirait ; mon opinion sur les incapacités politiques qui pèsent sur les catholiques est telle que je ne pourrais pas entrer au parlement à la condition de résister à leur abolition immédiate, sans faire un sacrifice, que, j'en suis convaincu, vous ne voudriez imposer à personne. » A la lecture de cette lettre, M. Scarlett, tout joyeux, lui révèle le véritable but de sa visite ; il venait lui offrir un siége au parlement de la part d'un lord whig ; et déjà il salua Mackintosh comme le représentant désigné du comté de Nairn. M. Scarlett sort ; arrive un autre ami de Mackintosh, qui lui apprend la mort subite de M. Perceval. M. Perceval venait d'être assassiné par un misérable fou, au moment où il entrait à la Chambre des communes.

Nous ne suivrons pas sir James Mackintosh dans sa carrière parlementaire. Elle fut distinguée ; mais elle ne fut marquée par aucun de ces grands incidents qui remplissent la vie publique des hommes politiques éminents. Peut-être sir James Mackintosh n'a-t-il pas prononcé une seule parole dans le parlement qui ne fût dictée par un haut intérêt libéral. Il prit une part active et prépondérante à la réforme du Code criminel de l'Angleterre, et continua dans cette question l'œuvre commencée par sir Samuel Romilly. Il prononça en 1814, en faveur de la nationalité polonaise, un discours dont le noble Kosciusko, qui était alors à Paris, le remercia avec effusion. Il parla encore la même année contre la combinaison qui unit l'ancienne république de

Gênes au royaume de Sardaigne. Ce fut lui que les négociants de Londres chargèrent, en 1824, de présenter la pétition célèbre, dans laquelle ils demandaient que l'indépendance des républiques espagnoles d'Amérique fût reconnue. Il défendit les réclamations des catholiques. Il dénonça dans d'éloquentes harangues le despotisme usurpateur et barbare de don Miguel. Enfin il prononça un discours admirable sur le bill de réforme ; et ce fut le dernier. Le mérite de ses discours, dont les principaux viennent d'être réimprimés, est mieux goûté à la lecture qu'il ne fut apprécié, à ce qu'il semble, par l'auditoire auquel ils furent adressés. Un juge bien compétent et un bien sincère admirateur de Mackintosh, M. Macaulay, a ingénieusement expliqué ce contraste : « Ceux même qui écoutaient sir James avec plaisir et admiration ne pouvaient s'empêcher de reconnaître qu'il prononçait des leçons plutôt que des discours parlementaires. Un peintre, qui irait déployer sur un panorama ou sur les décors d'une scène l'exquise finesse de pinceau que nous admirons dans les intérieurs hollandais, ne gaspillerait pas plus son talent que ne le faisait souvent cet homme éminent. Les auditeurs de Mackintosh ressemblaient à l'enfant de la *Prison d'Édimbourg*, qui refuse avec mépris les guinées de la dame et insiste pour avoir de la monnaie blanche. Ils préféraient l'argent auquel ils étaient habitués, et qu'ils se passaient de main en main, à l'or qu'ils n'avaient jamais vu et dont ils ne connaissaient pas la valeur. »

Sir James Mackintosh ne réussit pas davantage dans ses projets littéraires. Il écrivit d'excellents articles de revue ; il amassa, il prépara des matériaux immenses pour la grande histoire d'Angleterre qu'il rêvait d'écrire ; mais il posa à peine les fondements de l'édifice ; il acheva à peine

un examen des causes de la révolution de 1688, qui devait servir d'introduction à son ouvrage, et il se vit refuser la gloire si ambitionnée par lui d'élever, un monument qui, sans M. Macaulay, manquerait encore à la littérature politique.

Mais sir James Mackintosh conserva jusqu'aux approches de sa mort cette excellence à laquelle il était arrivé dès sa jeunesse : il conserva l'esprit curieux, riche, actif, prompt, facile, qui rendit toujours sa société si précieuse et si aimable. Il se retrouva ainsi tout entier à son retour en Angleterre; dans les fragments de journal datés de cette époque, on le sent renaître, on le voit refleurir. Il eut bientôt une belle occasion de se déployer dans cet élément : ce fut le voyage de madame de Staël en Angleterre. Il raconte rapidement lui-même, dans une lettre, l'impression que produisit sur lui cette femme illustre. « J'ai trouvé à mon retour (septembre 1813) le monde élégant et littéraire tout occupé de madame de Staël, la femme la plus célèbre de ce siècle, peut-être de tous les siècles. Elle a été longtemps persécutée par Bonaparte avec l'acharnement le plus bas, pour ses sentiments libéraux. De Copet elle est arrivée en Angleterre en prenant une route extraordinaire : Vienne, Moscou, Saint-Pétersbourg et Stockholm. Elle était à Moscou quinze jours avant l'incendie de cette ville. Elle a passé quelques mois à Stockholm dans la société de son ancien ami de Paris, Bernadotte.... Elle me traite comme la personne qu'elle aime et qu'elle honore le plus. On m'invite inévitablement à dîner partout où on l'invite, comme on commanderait un plat de rigueur. Aussi ai-je dîné avec elle chez la plupart des ministres. Elle est du petit nombre des personnes dont la société surpasse ce qu'on attendait d'elles. Elle a tous les talents, et serait universellement populaire, si, dans le monde, elle se contentait des moindres,

la plaisanterie, l'anecdote, la littérature... Je vous conterais un grand nombre de ses bons mots et de ses histoires, si j'étais en force et en bonne disposition. Je remets cela à un meilleur moment. » Mackintosh eut à cette époque, pendant quelques mois, la vie tout éparpillée d'un homme du monde. « J'ai passé la plus grande partie du mois de juillet à Holland-House, dans l'appartement de Charles Fox. Mon séjour aurait été délicieux si la maladie n'avait empoisonné le charme des lieux et de la société. J'ai passé quelques jours à la villa de lord Auckland, Eden-Farm, où je me suis couché dans le lit de M. Pitt, vingt-quatre heures après avoir dormi dans celui de M. Fox. » Puis il allait prendre les eaux à Cheltenham. « De Cheltenham, je suis venu chez lord Lansdowne, à Bowood, où j'ai passé une brillante mais fatigante semaine avec une société très-distinguée : madame de Staël, sir Samuel Romilly, M. Dumont et M. Ward (1). » Cependant il avait eu le temps d'écrire deux articles dans le dernier numéro de la *Revue d'Édimbourg* : l'un sur *l'Allemagne* de madame de Staël ; l'autre sur Rogers le poëte, où il louait beaucoup lord Byron. « Lord Byron est l'auteur du jour, écrivait-il ; six mille exemplaires de *la Fiancée d'Abydos* ont été vendus en un mois. Trois mille cinq cents exemplaires de *l'Allemagne* de madame de Staël ont été vendus en six semaines. » Madame de Staël ne pouvait se passer de lui : elle le disait et le répétait sur tous les tons. « Je ne puis trop vous dire, lui écrivait-elle un jour, à quel point j'ai besoin de vous partout, et plus encore dans cette belle île où je sens si fort le manque de souvenirs. » Une autre fois, à propos d'un di-

(1) Devenu depuis lord Dudley, et ministre des affaires étrangères dans le cabinet de M. Canning.

ner où il ne s'était pas trouvé : « Nous avons dîné chez Ward, mais vous y brilliez comme les images de Brutus et Cassius; il n'y a pas de société ici sans vous. Ce n'est pas que Ward n'ait été aimable tout à fait, mais il prêchait un peu dans le désert. » Une autre fois encore, dans une circonstance semblable : « C'est très-ennuyeux de dîner sans vous, et la société ne va pas quand vous n'êtes pas là. J'ai pourtant aujourd'hui Sheridan, mais en anglais je n'ai que des idées et pas de mots. » A son retour en France, elle lui écrivait : « Rien de pareil à vous n'existe ici. » Enfin, quand la mort s'avançait vers elle, elle avait encore ce souvenir pour l'homme qui lui avait fait si dignement les honneurs de l'Angleterre : « Rien n'est changé dans mes sentiments pour tout ce qui m'est cher ; je vous prie de vous y comprendre au premier rang, — comme en toutes choses vous êtes au premier rang. »

On a une idée des qualités qui rendaient la conversation de Mackintosh si attrayante et si recherchée, en lisant les témoignages des personnes qui l'ont connu. Sydney Smith, le plus sévère de ses amis, l'appréciait ainsi : « Sa conversation était plus brillante et plus instructive que celle d'aucun homme que j'aie jamais eu la bonne fortune de connaître. Il ménageait sa mémoire, vaste et prodigieuse comme elle était, de façon à en faire une source de plaisir et d'instruction, au lieu de ce terrible instrument d'oppression dans lequel cette faculté est souvent transformée. Il rappelait les choses, les mots, les pensées, les dates et tout ce dont on avait besoin. Son élocution était pure, et ses paroles eussent pu aller du coin du feu à l'imprimerie. Mais, quoique ses idées fussent toujours revêtues de beau style, l'habit était quelquefois trop ample pour le corps, quelquefois des pensées communes étaient plus parées

qu'elles ne le méritaient. Il avait certainement ce défaut, mais il y tombait rarement. Il avait une manière de présenter les choses si douces, et comme s'il vous interrogeait, qu'on était toujours prêt à accepter son opinion. Accoutumé à discuter avec les habiles, il avait deux précieuses habitudes qui rarement se rencontrent ensemble chez les grands argumentateurs : — jamais il ne fondait sur son adversaire, et il évitait toujours les assertions fortes et véhémentes. — Sa manière de raisonner entraînait la conviction ; car il posait ses prémisses avec prudence, il était attentif dans ses déductions, et ne visait qu'à la vérité. Le côté ingénieux des choses était choisi ordinairement par d'autres : l'intérêt de la vérité était défendu par Mackintosh. » M. Macaulay a décrit sa prodigieuse mémoire : « Son esprit était comme un véritable magasin admirablement arrangé, tout y était et tout était à sa place. Ses jugements sur les hommes, les faits, les livres avaient été souvent et scrupuleusement éprouvés et pesés, et avaient été rangés chacun dans son compartiment, dans la mémoire la plus vaste et la plus soigneusement construite que jamais être humain ait possédée. Il eût été étrange que vous eussiez demandé une chose qui ne se fût pas trouvée dans cet immense entrepôt. L'objet dont vous aviez besoin ne s'y trouvait pas seulement : il était tout prêt ; il était à l'instant descendu, ouvert, déployé. » Lord Dudley (M. Ward), le même qui s'était trouvé chez lord Lansdowne avec madame de Staël et Mackintosh,— un homme lui-même d'une exquise délicatesse d'esprit,— racontant à un de ses amis l'impression que lui avait causée sa visite à Bowood, lui écrivait : « Vous avez été malheureux de ne pas voir Mackintosh. Je n'ai jamais rencontré une personne dont la conversation soit si délicieuse et si instructive. Il a de vastes connaissances, la

grâce et la facilité de l'expression, de douces et obligeantes manières. Il serait difficile de trouver un homme de ce talent et de ce savoir, si parfaitement modeste, ou un homme aussi porté vers la causerie dont la conversation mérite autant d'être écoutée. L'orgueil, la réserve, la paresse et cette peur mortelle de passer pour ennuyeux ou pédant, qui infestent la société anglaise, empêchent les personnes les plus spirituelles et les plus compétentes de causer avec aisance sur les sujets qu'elles connaissent le mieux. Rien ne ressemble moins à un ennuyeux et à un pédant que Mackintosh ; mais il n'a pas cette pruderie : il est toujours prêt à discuter, à raconter, à expliquer. » On devine l'influence des entretiens de Mackintosh sur ses amis intimes : il n'y en avait pas de plus féconds en aperçus, en découvertes, qui fissent penser davantage. Qu'on en juge par les regrets qu'exprimait Horner lorsque Mackintosh partit pour Bombay. Horner est un des esprits les plus distingués que l'Angleterre ait produits en ce siècle. Il a eu l'initiative de la plupart des grandes réformes financières et commerciales que l'Angleterre a accomplies depuis trente ans; mort trop jeune pour y attacher lui-même son nom, ce nom cependant est resté comme une autorité dans les traditions politiques et dans les souvenirs de la Chambre des communes. « Mackintosh, écrivait-il à un de ses amis, a été mon maître intellectuel et a élargi mes vues plus qu'aucun autre maître que j'aie eu dans l'art de penser ; je n'en excepte pas même Dugald Stewart, auquel je croyais être autrefois plus redevable que je ne le serais jamais envers personne. Si Mackintosh fut demeuré en Angleterre, dans dix ans d'ici j'aurais possédé des forces intellectuelles et des vues qui ne sont plus maintenant à ma portée. Je n'ai jamais quitté son entretien sans éprouver en même temps un double senti-

ment d'infériorité et de capacité ; et j'ai été fier quelquefois de ce sentiment, comme s'il m'était une promesse que je pourrais un jour faire de moi quelque chose. Je ne puis songer à cela sans devenir triste : *Ostendent tantum fata, neque ultra.* » Un des hommes les plus compétents de notre pays, M. Guizot, disait un jour à Benjamin Constant : « Mackintosh est le seul Anglais que j'aie connu qui ait de l'esprit. » Mais tous les jugements qu'on a pu porter sur l'esprit et le caractère de Mackintosh se résument dans cette exclamation où Byron le peignit tout entier, si fort et si gentil : « *So mighty and so gentle too !* »

Cependant c'était le moment où la grande lutte engagée entre Napoléon et l'Europe touchait à sa crise extrême. Napoléon se repliait sur la France, poursuivi et traqué par les armées des alliés. « Nous whigs, écrivait Mackintosh, un trop grand succès des alliés nous ferait peur. Aucun pays ne serait en sûreté s'ils pouvaient donner un roi à la France. Madame de Staël me disait, il y a deux jours : — C'est une lutte entre un *homme* et un *système* également ennemis de la liberté. » — Mackintosh renoua à cette époque une amitié de sa jeunesse. Benjamin Constant venait de publier ses pamphlets sur l'esprit de conquête et d'usurpation : il les envoya à Mackintosh, et un échange de lettres s'ensuivit entre les deux camarades de l'université d'Édimbourg. Une des lettres de Benjamin Constant, écrite en anglais, a été publiée dans la Vie de sir James Mackintosh ; elle explique d'un accent si sincère la situation d'esprit de Benjamin Constant dans ce moment décisif, qu'elle nous paraît mériter d'être traduite et conservée.

Liége, 27 mars 1814.

» Votre lettre ne m'a plus trouvé à Hanovre, mais aux

quartiers du prince de Suède, où j'ai cru de mon devoir de me rendre aussitôt qu'il est entré en France. Bien que je sois contraire en général aux démarches qui peuvent indiquer une coopération avec les forces étrangères contre l'indépendance française, toute considération doit céder, à mon avis, à la nécessité de renverser la tyrannie la plus systématique et la plus honteuse qui ait jamais fait sentir son poids de fer à l'humanité. Ma dernière publication, dont je vous ai envoyé un exemplaire, vous a déjà expliqué, je suppose, quelles sont mes idées sur le patriotisme moderne. Il ne saurait, comme celui des anciens, être irrévocablement renfermé dans les étroites limites d'un territoire particulier. La liberté, les sentiments religieux, l'humanité, sont la propriété générale de notre espèce; et lorsque le gouvernement d'une nation tente de ravir au monde tout ce qui devrait être cher aux habitants du monde, — lorsqu'il foule aux pieds toute idée, toute espérance, toute vertu, — cette nation, aussi longtemps qu'elle consent à être l'instrument de ce pouvoir, n'est plus composée de concitoyens, mais d'ennemis, qui doivent être vaincus, ou de fous qui doivent être enchaînés.

» Il y a une grande différence entre le système de Bonaparte et celui de Robespierre. Le système de Robespierre était une série de crimes stupides et mal calculés, qui, quoique funestes pour l'heure présente, n'étendaient pas leur influence sur le temps qui devait suivre. Ce carnage perpétuel et aveugle ne pouvait devenir le modèle d'aucun gouvernement. Si j'eusse été en France alors, j'aurai concouru à la défendre contre l'invasion, même en l'entendant rugir contre l'infâme tyran et les assassins, ses complices. Il n'en est point ainsi du despotisme de Bonaparte. Il conserve assez de civilisation pour tromper ceux qui ne cherchent

qu'un prétexte pour se proclamer trompés. Robespierre ne pouvait être soutenu que par des misérables qui se savaient en guerre avec tous les sentiments respectés dans tous les pays et dans tous les siècles. Bonaparte prend dans ses filets ces nombreux honnêtes gens qui veulent avoir le bénéfice de devenir des coquins sans changer publiquement leurs couleurs, et par sa protection il encourage tous les coquins qui trouvent convenable de s'appeler eux-mêmes d'honnêtes gens. Il enseigne la dégradation au peuple et la tyrannie aux hommes qui sont au pouvoir. Il empoisonne tout ce qui est pur, rabaisse tout ce qui est élevé, et fait de cette misérable terre une mer de boue et de sang où l'énorme monstre parade avec délices, entouré de monstres subalternes qu'il a créés et dressés. Il faut qu'il tombe avant que nous pensions à autre chose; il faut qu'il tombe pour que nous puissions penser à autre chose. Je suis quelquefois vexé mais jamais effrayé des tentatives que les autres gouvernements, même en luttant contre lui, font pour établir leur propre despotisme. Renversons le maître, et il sera facile d'arrêter ses timides apprentis.

» Je m'aperçois que je vous ai trop longuement exposé ma profession de foi politique. Mais, sachant que ma conviction n'est point tout à fait la vôtre, je n'ai pu résister au désir de justifier ma conduite dans votre opinion, qui est pour moi d'un si grand prix.... Hélas! tous les amis de ma jeunesse disparaissent, et l'Écosse, si jamais je la revois, ne m'offrira plus que des pierres funéraires!

» Je me suis vanté souvent de votre amitié lorsque votre réputation littéraire et politique était pour moi le seul moyen de communiquer avec vous, et que je n'avais qu'un espoir bien faible d'être demeuré dans votre souvenir. Vous pou-

vez donc croire que le renouvellement de cette amitié a été un des plus grands plaisirs que j'aie jamais éprouvés. »

Après le retour des Bourbons, Mackintosh fut des premiers parmi ce flot d'Anglais qui se répandit sur la France avec le curieux empressement que l'on sait. Il ne fit guère que traverser Paris pour aller en Suisse. Il mentionne sur son journal plusieurs dîners faits avec Benjamin Constant, M. Auguste de Staël, le duc de Broglie, Lally-Tolendal. M. de Staël le conduisit chez la duchesse de Duras qui désirait le voir, chez madame Récamier « toujours très-belle et de manières charmantes qui lui rappela leur première connaissance du temps de la paix d'Amiens ; elle avait vu récemment à Lyon Camille Jordan, qui se souvenait toujours de lui avec affection. » Il revint à Paris au mois d'octobre avec l'intention de rechercher dans les archives des affaires étrangères des documents pour son histoire d'Angleterre. Le directeur des archives refusa de laisser sortir les riches extraits que Mackintosh avait recueillis. Il fallut avoir recours au ministre, M. de Talleyrand, alors au congrès de Vienne, qui lui envoya l'autorisation nécessaire avec ce charmant billet : « Vous savez parfaitement bien, Monsieur, tout ce qu'il faut pour être un grand et utile historien ; mais je vois que vous êtes peu au fait de ce que c'est qu'un archiviste. Vous mettez votre gloire à répandre de l'instruction parmi les hommes ; un archiviste met tous ses soins à ne rien laisser connaître des notions qu'il a pu recueillir. C'est un homme tout mystérieux ; et vous, vous voulez tout dévoiler. » Rien de vif comme les bigarrures de son journal pendant ce séjour. En voici quelques articles pour échantillon : « 21 octobre. Allé avec madame de Staël, Constant, etc., aux Variétés, théâtre de farces, où j'ai

vu avec beaucoup de plaisir Brunet dans *Cinderella*, et un autre acteur très-drôle et très-naturel, nommé Pothier, qui jouait le *Ci-devant Jeune Homme*. Dans notre loge étaient la duchesse de Devonshire, le duc de Gramont, etc. — 24 octobre. Passé la soirée à Clichy (où demeurait dans ce temps-là madame de Staël). J'y ai trouvé le duc de Wellington, lord Harrowby, La Fayette. Le duc m'a prié d'aller le voir le lendemain afin d'aviser à l'achat de quelques papiers des Stuarts. Lafayette a été très-bon pour moi, il m'a pressé d'aller le voir à Lagrange; je ne puis refuser : il est, dans mon humble opinion, un des hommes les plus respectables de l'Europe, — modeste, pur, inflexible, incorruptible. L'expérience n'a pas suffisamment éclairé son esprit; mais aussi de grands malheurs n'ont ni corrompu, ni abattu son caractère. — Constant pense qu'il y aura encore une convulsion militaire : le gouvernement perd autant de popularité à Paris qu'il en gagne dans les provinces du Sud. — 8 novembre. Dîné chez lord Charlemont avec le prince et la princesse de Beauveau; allé ensuite chez Talma — la plus jolie maison de Paris. La réunion était composée de poëtes, de lettrés, d'artistes et d'acteurs assemblés pour entendre de la musique. Garat a chanté. Le vieux Ducis, qui a quatre-vingt-un ans, a toujours une belle figure et une vivacité très-gracieuse. Il a été le premier patron de Talma, qui l'a tendrement embrassé devant nous tous. En sortant de là, allé avec Humboldt chez madame de Talleyrand. — 5 décembre. — Dîné chez madame de Rumfort avec Humboldt, Laplace, Biot, Poisson, jeune homme qui est l'espoir de la géométrie en France. — Madame*** m'a dit : Les Anglais sont d'excellentes gens; quand personne ne fait la cour à leurs femmes, il la leur font eux-mêmes. — Oui, a répondu ***, j'ai observé M.... (un Anglais) parlant à sa

femme pendant une demi-heure l'autre soir. — 9 décembre. — La réforme des mœurs ici est un fait si remarquable, que je ne cesse de l'observer. Les maris et les femmes peuvent maintenant faire des visites ensemble et se témoigner quelque civilité, sans encourir beaucoup de ridicule. On va jusqu'à soupçonner de fidélité conjugale quelques personnes de haut rang. Il faut attribuer cela au sérieux que l'infortune a ramené dans les idées, au grand nombre de personnes des classes moyennes qui se sont élevées aux positions importantes, et à l'influence croissante de l'opinion des classes moyennes et inférieures, qui en tout pays sont rigides sur l'article des mœurs. — 17 décembre. — Gérando m'a conduit chez M. Guizot, où se réunit une société de philosophes dont on m'a prié d'être membre. M. Guizot occupe la place qu'avait Gérando, celle de secrétaire du ministre de l'intérieur, et habite la maison où, m'a dit Gérando à mesure que nous franchissions la porte, « ce cher Dugald Stewart a passé quinze jours avec moi. » — M. Guizot est un homme d'instruction et de talent. — 23 décembre. — Constant est venu me voir pour me lire son pamphlet sur la responsabilité des ministres. En écrivant pour la presse il ne s'est jamais servi de papier ; il écrit sur de petites cartes liées ensemble avec un cordon. Il prétend que cela lui facilite les insertions et les additions, et lui permet de changer aisément la place de ses idées, jusqu'à ce qu'elles soient rangées dans ce qu'il croit être le meilleur ordre. Mais personne, excepté un écrivain de maximes brèves, sentencieuses et détachées, ne pourrait s'arranger d'une pareille façon d'écrire : cette habitude accroît probablement sa tendance au style aphoristique. Son pamphlet est remarquable pour des idées claires et justes, nouvelles, ici, pour tout le monde.... Son grand défaut, aux yeux de nos

politiques et du bon sens, serait de poser une vérité générale sous une forme trop absolue et universelle, et de donner à la politique une forme plus systématique qu'elle ne peut l'admettre. Mais c'est un homme extraordinaire; s'il avait un cœur et l'expérience d'un gouvernement libre, il aurait marqué parmi les premiers hommes du siècle. — ...Allé dîner chez Barbé-Marbois ; j'étais assis entre Dupont de Nemours et Risle, un vieil enfant enjoué et un grave jeune homme. Madame de Staël m'a vivement reproché le désir que j'ai de plaire à tout le monde, et les trop nombreuses représentations que je donne du rôle de M. Harmonie. La duchesse de Plaisance est très anti-anglaise; j'avais avec elle une petite discussion politique, je l'ai terminée en disant que j'adoptais la moitié de son opinion et que j'honorais l'autre. « Voilà, s'est-elle écriée, l'Écosse polie à Paris. » Chateaubriand m'a dit d'emporter avec moi ses vœux — *pour toute sorte de prospérité pour la vieille Angleterre.* »

Mackintosh revint encore à Paris en 1824. Mais avant de parler des impressions de ce second voyage, je veux citer un passage de son journal où il raconte la visite qu'il fit au duc d'Orléans, à Twickenham, en 1816. On sait que le duc d'Orléans n'était pas rentré en France immédiatement après les Cent-Jours. Parmi ces souvenirs fugitifs des hommes et des choses de la France, celui-ci sans doute ne paraîtra pas le mois intéressant. « — 14 mars. Camille Jordan est venu me voir; il a passé une heure avec moi; il allait dîner chez le duc d'Orléans à Twickenham. C'est un homme si aimable que je le vois et l'écoute toujours avec plaisir, même lorsque la douceur de son caractère le porte à ces opinions ambiguës et indécises, ordinaires aux hommes de ce naturel. Après son départ, j'ai reçu un billet de lui : il me priait à dîner au nom du duc d'Orléans, et j'ai cédé à la curiosité.

Je les ai trouvés dans une grande et très-belle maison sur le bord de la rivière, avant d'arriver au village. Le duc m'a dit qu'il y a de longues années qu'il a traduit la plus grande partie de mon livre contre Burke. Il m'a présenté à la duchesse. Ils sont tous deux aussi polis, aussi modestes, aussi accommodants que s'ils eussent été M. Williams et mistress Jones. Les enfants sont charmants : le duc de Chartres, le duc de Nemours et trois princesses. Le second duc, à qui on demandait son nom, n'a pu répondre que *Moumi*. »

En 1824, Mackintosh vit en France une situation nouvelle et quelques hommes nouveaux. Je cite les souvenirs les plus curieux qu'il a conservés de cette excursion dans son journal. Il retrouva encore son vieil ami Benjamin Constant. — « 24 septembre 1824. Dîné avec Benjamin Constant, dont la tête a blanchi et qui a perdu sa vivacité. Suivant lui, toutes les espérances de l'opposition sont évanouies. Il ne niait pas que les institutions d'une monarchie limitée ne pussent prendre racine en France, bien qu'elles ne dussent porter aucun fruit de notre temps. Peu d'hommes ont tiré aussi peu de profit de leur talent que Constant: ses facultés sont très-supérieures, mais comme elles ont toujours été déployées pour l'événement du moment, et comme ses œuvres n'ont jamais été exécutées avec la perfection élaborée, qui est plus nécessaire, quoique plus difficile dans des écrits de cette nature, elles n'ont laissé après elles qu'une faible réputation, qui survivra à peine à l'orateur ou à l'écrivain. Le caractère d'aucun homme n'est plus en désaccord que celui de Constant avec sa situation.— 25 septembre. Nous sommes allés avec Constant chez M. de Girardin, qui habite Ermenonville, et chez M. Guizot, que nous avons trouvé chez lui et dont j'ai été enchanté. Il est du petit nombre de ceux qui sentent que sans l'intelligence de notre histoire

religieuse il est impossible de comprendre notre histoire civile pendant la première révolution. » Mackintosh fit, dans ce voyage, la connaissance de M. Villemain et de Manuel. « — 2 octobre. M. Villemain, un académicien accompli, a déjeuné avec moi. Je suis allé chez Manuel, qui demeure avec Béranger, le Tom Moore français ; c'est l'homme le plus capable et le plus agréable que j'aie rencontré ici. Il m'a adressé plusieurs questions sur l'Angleterre, et ses remarques étaient excellentes. » Enfin, il vit aussi M. Thiers, alors dans l'essor de ses débuts. Mackintosh sut goûter ses brillantes qualités. « — 3 octobre, dimanche. Parti pour Versailles à 8 heures en compagnie de M. Thiers. C'est un jeune homme intelligent, éclairé, très-agréable et dont j'apprécie de plus en plus le talent. Il paraît âgé de vingt-cinq ans à peine. Outre son *Histoire de la Révolution* il a écrit un joli *Voyage dans les Pyrénées*, à l'époque où l'armée de la Foi fit sa première apparition. C'est le meilleur écrivain du *Constitutionnel*. » Mais Mackintosh s'élevait avec générosité contre le fatalisme historique que l'on imputait à la brillante jeunesse de cette époque.

« Je vois avec peine, écrivait-il, chez plusieurs des jeunes gens de talent qui s'élèvent une disposition marquée à considérer le règne de la terreur comme ayant été nécessaire à la défense de leur pays. C'est ce qui est évident dans l'ouvrage de M. Mignet, écrivain d'un esprit systématique et d'un caractère froid. Cette opinion est née peut-être de la servitude actuelle, et elle gagnerait du terrain si la France retombait sous le despotisme. Au lieu de déplorer les excès de 1793, bien des gens regrettent que les incorrigibles adversaires de la liberté n'aient pas été complétement exterminés. C'est une épouvantable doctrine. Elle ne servira jamais à protéger la liberté, parce qu'elle établit chez une

nation des sentiments qui la rendent incapable de devenir libre. Elle peut servir à renverser le despotisme, à défendre une nation contre les envahisseurs; mais elle est ce qu'il y a de plus contraire aux moyens qui forment un peuple à la liberté. Danton eut recours à un massacre pour frapper les royalistes de terreur; mais tous ceux qui ne sont pas disposés au rôle de bourreau tremblent de devenir victimes. Une partie de la nation contracte les vices des tyrans, une autre la pusillanimité des esclaves : elles sont toutes deux également indignes de la liberté. »

Ce fut le dernier voyage de Mackintosh à Paris, mais non son dernier séjour en France; deux ans avant sa mort, il vint passer quelque temps chez le duc de Broglie en Normandie. Les dernières années de sa vie furent tristes. Le séjour de l'Inde, qui avait été pour lui la cause de découragements si profonds, avait aussi altéré sa santé. Naturellement, l'affaiblissement physique réagit encore chez lui sur les forces morales : l'homme qui, dans la maturité de l'âge, désespérait déjà de pouvoir accomplir les desseins que sa jeunesse avait conçus, dut sentir des regrets bien plus amers, une souffrance bien plus poignante, en voyant se réaliser ses pressentiments, maintenant qu'il descendait la pente rapide de l'âge qui mène à la tombe. Mais si cette douleur fit saigner le cœur de Mackintosh, elle ne l'aigrit point, elle n'altéra pas sa bienveillance et sa douceur. Souvent sa peine s'exprima en un redoublement d'humilité dont l'accent inspire une compassion pénible et fait aimer davantage, si c'est possible, cette nature débile et souffrante. « J'ai fait une petite promenade dans la tranquille vallée, écrit-il un jour, qui, par cette joyeuse matinée, était ravissante; je me suis assis sur une pierre sous un arbre, et ç'a été pour mon esprit une consolation de lire quelques

passages de*** dans le *Quarterly Review*. J'ai senti avec humilité, mais sans chagrin, qu'un de mes ennemis est un homme de talent et un homme vertueux, et que tous ceux qui ont de moi une opinion dédaigneuse peuvent avoir raison. » Une autre fois, il est plus humble encore : « *** a, je crois, du dégoût pour moi. Je n'en veux à personne pour un sentiment pareil. Souvent, je sens, en effet, du dégoût pour moi-même; et je suis sûr que je n'estimerais pas mon caractère, si je le voyais dans une autre personne. Il vaut mieux croire qu'il y a en moi des côtés peu respectables et désagréables plutôt que de penser que *** puisse avoir pour moi une antipathie sans fondement. » Mackintosh n'avait pas trouvé, je l'ai dit, dans l'activité politique, l'élan qu'il en attendait : peut-être son parti, auquel il avait fait de très-grands sacrifices, ne le traita-t-il point suivant son mérite. En 1827, lorsque les whigs s'allièrent avec Canning, quelques membres du parti entrèrent dans l'administration. Canning fut surpris que les *leaders* whigs ne lui eussent pas désigné Mackintosh, qu'il aimait et regardait comme un des hommes qui leur faisaient le plus d'honneur. Canning le nomma, de son propre mouvement, membre du conseil privé. Lorsque les whigs arrivèrent au pouvoir en 1830, Mackintosh ne reçut qu'une place de commissaire des affaires de l'Inde. Il occupa cette place jusqu'à sa mort, qui arriva le 27 mai 1832. Sa dernière maladie ne dura que quelques jours : il mourut doucement et avec une chrétienne sérénité.

Peu de temps avant sa mort, pensant à la révolution de juillet et à l'acte de réforme, il disait : « Combien madame de Staël eût été heureuse de ce qui s'est accompli, si elle avait assez vécu pour le voir! » Ce bonheur avait été donné à Mackintosh, il pouvait donc se dire qu'il avait assez vécu!

Nous sommes portés instinctivement à mesurer par des dates historiques l'existence des hommes qui s'illustrèrent par leur dévouement à ces grandes choses qui sont l'œuvre et la gloire d'une époque; nous plaignons ceux qui meurent avant d'avoir touché la terre promise dont ils ont ouvert la route à leur génération; le même sentiment doit nous empêcher de déplorer le sort de ceux qui n'ont pas trop survécu à l'œuvre de leur temps et de leur vie. Le jour où la civilisation a terminé un de ses monuments, elle en commence un autre; mais avec d'autres ouvriers qui trop souvent, hélas! outragent leurs prédécesseurs par le dédain ou l'oubli. Il est donc bon de mourir après la victoire de la cause où l'on avait engagé les plus chers intérêts de sa vie, au moment où l'on est toujours le soldat triomphant, où l'on n'est point encore devenu l'invalide inutile.

1846.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Préface. I
L'historien et le héros de la révolution de Février. 1
La réforme et la révolution. 44
Cavaliers et Têtes-Rondes. 69
Une révolution conservatrice. 123
L'éclipse du gouvernement représentatif en Angleterre au XVIIIe siècle. 188
Colbert, sa vie et son caractère. 262
Sur la société française. 329
Un roman légitimiste. 355
Un libéral au XIXe siècle. 373

FIN DE LA TABLE.

Poissy. — Typographie AUBIEU.

6